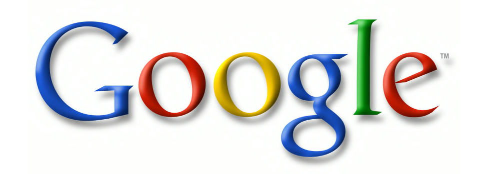


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

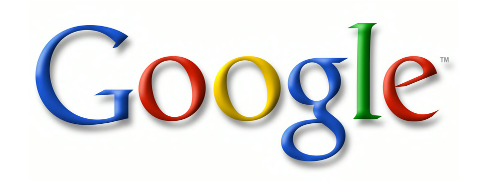
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



~~VI. 1829~~



ZAHAROFF
FUND

Vet. Fr. III. B. 1441

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

SE TROUVE AUSSI
A PARIS,
CHEZ AIMÉ-ANDRÉ, LIBRAIRE,
QUAI MALAQUAIS, N° 13.

DE L'IMPRIMERIE DE AMB. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME XLIV.

MÉLANGES. — TOME VIII.



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

LEQUIEN FILS,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

M DCCC XXXI.

NSTITUTION
ITY
30 JAN 1974
AD
RY

LETTRE
D'UN AVOCAT DE BESANÇON
AU NOMMÉ NONOTTE, EX-JÉSUITE.

1768[1].

Il est vrai, pauvre ex-jésuite Nonotte, que j'ai eu l'honneur d'instruire M. de Voltaire de ton extraction, aussi connue dans notre ville que ton érudition et ta modestie. Comment peux-tu te plaindre que j'aie révélé que ton cher père était crocheteur, quand ton style prouve si évidemment la profession de ton cher père? *Loquela tua manifestum te facit*[2]. Je n'ai point

[1] Nonotte, blessé au vif de ce que, dans ses *Honnêtetés littéraires* (voyez tome XLII, page 687), Voltaire rapportait de lui, sur le témoignage vrai ou supposé d'un homme en place, publia une *Lettre d'un ami à un ami sur les Honnêtetés littéraires, ou Supplément aux erreurs de Voltaire*, Avignon (Lyon), 1767, in-8°. Nonotte, qui reproche l'orgueil à son adversaire, étale longuement ses propres titres à la célébrité, dit que son *Discours préliminaire des* Erreurs de Voltaire *est l'un des plus excellents morceaux en genre de préface.* Il parle du succès de ses sermons et des armoiries de sa famille. Chaudon, dans une note manuscrite que j'ai sous les yeux, ajoute que Nonotte « avait l'air un peu suffisant; il était très prévenu en faveur de son « mérite; c'était Feller cadet. » D'après cette même note de Chaudon, la *Lettre d'un avocat de Besançon* (qui est une réplique à la *Lettre d'un ami*), aurait été imprimée dès 1767, in-8°. Comme je n'ai pas vu cette édition de 1767 de la *Lettre d'un avocat*, je lui conserve la date de 1768 qu'elle a dans les éditions de Kehl et leurs réimpressions. Il est probable qu'elle avait été imprimée séparément. Il est certain qu'elle a été réimprimée, en 1769, dans le tome IV de l'*Évangile du jour*, collection en dix-huit volumes, publiés de 1769 à 1778, composée presque uniquement d'écrits de Voltaire, et à laquelle il est impossible qu'il ait été étranger. B.

[2] Matth., XXVI, 73. B.

voulu t'outrager en disant que toute ma famille a vu ton père scier du bois à la porte des jésuites; c'est un métier très honnête, et plus utile au public que le tien, surtout en hiver où il faut se chauffer. Tu me diras peut-être que l'on se chauffe aussi avec tes ouvrages; mais il y a bien de la différence : deux ou trois bonnes bûches font un meilleur feu que tous tes écrits.

Tu nous étales quelques quartiers de terre que tes parents ont possédés auprès de Besançon. Ah! mon cher ami, où est l'humilité chrétienne? l'humilité, cette vertu si nécessaire aux douceurs de la société? l'humilité que Platon et Épictète appellent *tapeinè*, et qu'ils recommandent si souvent aux sages? Tu tiens toujours aux grandeurs du monde, en qualité de jésuite, mais en cela tu n'es pas chrétien. Songe que saint Pierre (qui, par parenthèse, n'alla jamais à Rome, où le roi d'Espagne envoie aujourd'hui les jésuites) était un pêcheur de Galilée, ce qui n'est pas une dignité fort au-dessus de celle dont tu rougis. Saint Matthieu fut commis aux portes, emploi maudit par Dieu même[1]. Les autres apôtres n'étaient guère plus illustres; ils ne se vantaient pas d'avoir des armoiries, comme s'en vante Nonotte. Tu apprends à l'univers que tu loges au second étage, dans une belle maison nouvellement bâtie. Quel excès d'orgueil! souviens-toi que les apôtres logeaient dans des galetas.

« Il y a trois sortes d'orgueil, messieurs, disait le « docteur Swift dans un de ses sermons; l'orgueil de « la naissance, celui des richesses, celui de l'esprit : je

[1] Matth., XVIII, 17. B.

« ne vous parlerai pas du dernier; il n'y a personne, « parmi vous, qui ait à se reprocher un vice si con- « damnable. »

Je ne te le reprocherai pas non plus, mon pauvre Nonotte; mais je prierai Dieu qu'il te rende plus savant, plus honnête, et plus humble. Je suis fâché de te voir si ignorant et si impudent. Tu viens de faire imprimer, sous le nom d'Avignon, un nouveau libelle de ta façon, intitulé *Lettre d'un ami à un ami*. Quel titre romanesque! Nonotte avoir un ami! Peut-on écrire de pareilles chimères! c'est bien là un mensonge imprimé.

Dans ce libelle tu glisses sur toutes les bévues, les sottises, les impostures atroces dont tu as été convaincu : tu cours sur ces endroits comme les filles qui passent par les verges, et qui vont le plus vite qu'elles peuvent pour être moins fessées.

Mais je vois avec douleur que tu es incorrigible dans tes fautes : que veux-tu que je réponde quand on t'a fait voir combien de rois de France de la première dynastie ont eu plusieurs femmes à-la-fois? quand ton jésuite Daniel lui-même l'avoue; quand, l'ayant nié en ignorant, tu le nies encore en petit opiniâtre?

Comment puis-je te défendre quand tu t'obstines à justifier l'insolente indiscrétion du centurion Marcel, qui commença par jeter son bâton de commandant et sa ceinture, en disant qu'il ne voulait pas servir l'empereur? Ne sens-tu pas, pauvre fou, que, dans une ville comme la nôtre, où il y a toujours une grosse garnison, tu prêches la révolte, et que monsieur le

commandant peut te faire passer par les baguettes?

Puis-je honnêtement prendre ton parti, quand tu reviens toujours à ta prétendue légion thébaine, martyrisée à Saint-Maurice? Ne suis-je pas forcé d'avouer que l'original de cette fable se trouve dans un livre faussement attribué à Eucher, évêque de Lyon, mort en 454 : fable dans laquelle il est parlé de Sigismond de Bourgogne, mort en 523? Ce misérable conte, aussi bafoué aujourd'hui que tant d'autres contes, est toujours renouvelé par toi, afin que tu ne puisses pas te reprocher d'avoir dit un seul mot de vérité.

Par quel excès d'impertinence reviens-tu trois fois, incorrigible Nonotte, à la ville de Livron, que tu traitais de village? On avait daigné t'apprendre [1] que cette ville, autrefois fortifiée, avait été assiégée par le marquis de Bellegarde, et défendue par Roes. Rien n'est plus vrai; et tu défends ta sotte critique en avouant que Roes fut tué à ce siége : vois quel est ton sens commun. Que t'importe, misérable écrivain, que Livron soit une ville ou un village?

Considère un peu, Nonotte, quelle est l'infamie de tes procédés : tu fais d'abord un gros libelle anonyme contre M. de Voltaire, que tu ne connais pas, qui ne t'a jamais offensé; tu le fais imprimer à Avignon clandestinement, chez le libraire Fez, contre les lois du royaume; tu offres ensuite de le vendre à M. de Voltaire lui-même pour mille écus [2]; et quand ta lâche turpitude est découverte, tu oses dire, dans un autre libelle, que le libraire Fez est un coquin!

[1] Voyez tome XLI, page 77. B.

[2] Voyez tome XLII, page 668. B.

Que diras-tu si on te fait un procès criminel? quel sera alors le coquin du libraire Fez ou de toi? Ignores-tu que les libelles diffamatoires sont quelquefois punis par les galères? Il t'appartient bien, à toi ex-jésuite, de calomnier un officier de la chambre du roi, qui a la bonté de garder dans son château un jésuite, depuis que le bras de la justice s'est appesanti sur eux! il te sied bien de prononcer le nom du libraire Jore, à qui M. de Voltaire daigne faire une pension!

Si tu avais été repentant et sage, peut-être aurais-tu pu obtenir aussi une pension de lui; mais ce n'est pas là ce que tu mérites.

FIN DE LA LETTRE D'UN AVOCAT.

ÉPITRE

ÉCRITE DE CONSTANTINOPLE AUX FRÈRES[1].

Nos frères, qui êtes répandus sur la terre, et non dispersés, qui habitez les îles de Niphon et celles des Cassitérides[2], qui êtes unis dans les mêmes sentiments sans vous les être communiqués, adorateurs d'un seul Dieu, pieux sans superstition, religieux sans cérémonies, zélés sans enthousiasme, recevez ce témoignage de notre union et de notre amitié; nous aimons tous les hommes; mais nous vous chérissons par-dessus les autres, et nous offrons avec vous nos purs hommages au Dieu de tous les globes, de tous les temps, et de tous les êtres.

Nos cruels ennemis, les brames, les fakirs, les bonzes, les talapoins, les derviches, les marabous, ne cessent d'élever contre nous leurs voix discordantes; divisés entre eux dans leurs fables, ils semblent réunis contre notre vérité simple et auguste. Ces aveugles qui se battent à tâtons sont tous armés contre nous qui marchons paisiblement à la lumière.

Ils ne savent pas quelles sont nos forces. Nous

[1] Cet opuscule, sans date dans l'édition de Kehl comme dans les douze éditions que l'on publie depuis dix ans, doit être postérieur, mais de très peu de temps, à l'époque où la fureur théologique se déchaîna contre la tolérance du vieux Bélisaire. C'est vers 1768 que Grimm qualifiait Voltaire du titre de *Patriarche in petto de Constantinople*. Cl.

[2] Le Japon et l'Angleterre. K.

remplissons toute la terre; les temples ne pourraient nous contenir, et notre temple est l'univers. Nous étions avant qu'aucune de ces sectes eût pris naissance. Nous sommes encore tels que furent nos premiers pères sortis des mains de l'Éternel; nous lui offrons comme eux des vœux simples dans l'innocence et dans la paix. Notre religion réelle a vu naître et mourir mille cultes fantastiques, ceux de Zoroastre, d'Osiris, de Zamolxis, d'Orphée, de Numa, d'Odin, et de tant d'autres. Nous subsistons toujours les mêmes au milieu des sectaires de Fo, de Brama, de Xaca, de Vistnou, de Mahomet. Ils nous appellent *impies*, et nous leur répondons en adorant Dieu avec piété.

Nous gémissons de voir que ceux qui croient que Mahomet a mis la moitié de la lune dans sa manche, soient toujours secrètement disposés à empaler ceux qui pensent que Mahomet n'y en mit que le quart.

Nous n'envions point les richesses des mosquées, que les imans tremblent toujours de perdre; au contraire, nous souhaitons qu'ils jouissent tous d'une vie douce et commode, qui leur inspire des mœurs faciles et indulgentes.

Le muphti n'a que huit mille sequins de revenu; nous voudrions qu'il en eût davantage pour soutenir sa dignité, pourvu qu'il n'en abuse pas.

Supposé que les états du grand-lama soient bien gouvernés, que les arts et le commerce y fleurissent, que la tolérance y soit établie, nous pardonnons aux peuples du Thibet de croire que le grand-lama a toujours raison, quand il dit que deux et deux font

cinq[1]. Nous leur pardonnons de le croire immortel, quand ils le voient enterrer; mais s'il était encore sur la terre un peuple[2] ennemi de tous les peuples, qui pensât que Dieu, le père commun de tous les hommes, le tira par bonté du fertile pays de l'Inde pour le conduire dans les sables de Rohoba, et pour lui ordonner d'exterminer tous les habitants du pays voisin, nous déclarons cette nation de voleurs la nation la plus abominable du globe, et nous détestons ses superstitions sacriléges autant que nous plaignons les ignicoles chassés injustement de leur pays par Omar.

S'il était encore un petit peuple[3] qui s'imaginât que Dieu n'a fait le soleil, la lune et les étoiles que pour lui; que les habitants des autres globes n'ont été occupés qu'à lui fournir de la lumière, du pain, du vin, et de la rosée, et qu'il a été créé pour mettre de l'argent à usure, nous pourrions permettre à cette troupe de fanatiques imbéciles de nous vendre quelquefois des cafetans et des dolimans; mais nous aurions pour lui le mépris qu'il mérite.

S'il était quelque autre peuple[4] à qui on eût fait accroire que ce qui a été vrai est devenu faux; s'il pense que l'eau du Gange est absolument nécessaire pour être réuni à l'Être des êtres; s'il se prosterne devant des ossements de morts et devant quelques haillons; si ses fakirs ont établi un tribunal[5] qui condamne à expirer dans les flammes ceux qui ont douté un moment de quelques opinions des fakirs; si un tel

[1] Et quand d'autres disent que trois ne font qu'un. B. — [2] Les Juifs. B. — [3] Encore le peuple juif. B. — [4] Les catholiques. B. — [5] Celui de l'inquisition. B.

peuple existe, nous verserons sur lui des larmes. Nous apprenons avec consolation que déjà plusieurs nations ont adopté un culte plus raisonnable, qu'elles adressent leurs hommages au Dieu suprême, sans adorer la jument Borak qui porta Mahomet au troisième ciel; que ces peuples mangent hardiment du cochon et des anguilles, sans croire offenser le Créateur. Nous les exhortons à perfectionner de plus en plus la pureté de leur culte.

Nous savons que nos ennemis crient, depuis des siècles, qu'il faut tromper le peuple; mais nous croyons que le plus bas peuple est capable de connaître la vérité. Pourquoi les mêmes hommes à qui on ne peut faire accroire qu'un sequin en vaut deux, croiraient-ils que le dieu Sammonocodon a coupé toute une forêt en jouant au cerf-volant?

Serait-il si difficile d'accoutumer les bachas et les charbonniers, les sultans et les fendeurs de bois, qui sont tous également hommes, à se contenter de croire un Dieu infini, éternel, juste, miséricordieux, récompensant au-delà du mérite, et punissant sévèrement le vice sans colère et sans tyrannie?

Quel est l'homme dont la raison puisse se soulever, quand on lui recommande l'adoration de l'Être suprême, l'amour du prochain et de la justice?

Quel encouragement aura-t-on de plus à la vertu, quand on s'égorgera pour savoir si la mère du dieu Fo accoucha par l'oreille ou par le nez[1]? En sera-t-on meilleur père, meilleur fils, meilleur citoyen?

[1] C'est au sujet de cette question qu'un bénédictin de la congrégation de

On distribue au peuple du Thibet les reliques de la chaise percée du dalaï-lama; on les enchâsse dans de l'ivoire; les saintes femmes les portent à leur cou : ne pourrait-on pas, à toute force, se rendre agréable à Dieu par une vie pure, sans être paré de ces beaux ornements, qui après tout sont étrangers à la morale?

Nous ne prétendons point offenser les lamas, les bonzes, les talapoins, les derviches, à Dieu ne plaise; mais nous pensons que si l'on en fesait des chaudronniers, des cardeurs de laine, des maçons, des charpentiers, ils seraient bien plus utiles au genre humain; car enfin nous avons un besoin continuel de bons ouvriers, et nous n'avons pas un besoin si marqué d'une multitude innombrable de lamas et de fakirs.

Priez Dieu pour eux et pour nous.

Donné à Constantinople le 10e de la lune de sheval,
l'an de l'hégire 1215[1].

Saint-Maur dit, dans l'*index rerum* d'une édition de saint Augustin : *Virginis utero nihil incoinquinatius.* Cl.

[1] Sheval est le nom du dixième mois de l'année mahométane. L'an 1215 de l'hégire a commencé le 25 mai 1800. Voltaire n'ignorait pas la concordance des deux calendriers, puisqu'il la donne dans son *Histoire de Charles XII;* voyez tome XXIV, page 252. B.

FIN DE L'ÉPITRE ÉCRITE DE CONSTANTINOPLE.

LETTRE

DE L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY,

A L'ARCHEVÊQUE DE PARIS[1].

J'ai reçu, milord, votre mandement contre le grand Bélisaire, général d'armée de Justinien, et contre M. Marmontel, de l'académie française, avec vos armoiries placées en deux endroits, surmontées d'un grand chapeau, et accompagnées de deux pendants de quinze houppes chacun, le tout signé, CHRISTOPHE; *par monseigneur,* LA TOUCHE, avec paraphe.

Nous ne donnons, nous autres, de mandements que sur nos fermiers; et je vous avoue, milord, que j'aurais desiré un peu plus d'humilité chrétienne dans votre affaire. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi vous affectez d'annoncer, dans votre titre, que vous condamnez *M. Marmontel, de l'académie française.*

Si ceux qui ont rédigé votre mandement ont trouvé qu'un général d'armée de Justinien ne s'expliquait pas en théologien congru de votre communion, il me semble qu'il fallait vous contenter de le dire sans

[1] Christophe de Beaumont, voulant surpasser en intolérance la censure du chapitre XV de *Bélisaire*, publia, le 31 janvier 1768, un *Mandement* qui reçut pour réponse la petite lettre anglicane que voici, et qui ne se fit pas attendre long-temps de Ferney; car Voltaire la cite dans sa lettre du 1er mars 1768, à M. Le Riche. CL.

compromettre un corps respectable, composé de princes du sang, de cardinaux, de prélats comme vous, de ducs et pairs, de maréchaux de France, de magistrats, et des gens de lettres les plus illustres. Je pense que l'académie française n'a rien à démêler avec vos disputes théologiques.

Permettez-moi encore de vous dire que, si nous donnions des mandements dans de pareilles occasions, nous les ferions nous-mêmes.

J'ai été fâché que votre mandataire ait condamné cette proposition de ce grand capitaine Bélisaire [1] : « Dieu est terrible aux méchants, je le crois, mais je « suis bon. »

Je vous assure, milord, que si notre roi, qui est le chef de notre Église, disait : *Je suis bon*, nous ne ferions point de mandements contre lui. *Je suis bon* veut dire, ce semble, par tout pays, j'ai le cœur bon, j'aime le bien, j'aime la justice, je veux que mes sujets soient heureux. Je ne vois point du tout qu'on doive être damné pour avoir le cœur bon. Le roi de France (à ce que j'entends dire à tout le monde) est très bon, et si bon qu'il vous a pardonné des désobéissances réitérées [2] qui ont troublé la France, et que toute l'Europe n'a pas regardées comme une marque d'un esprit bien fait. Vous êtes, sans doute, assez *bon* pour vous en repentir.

Nous ne voyons pas que Bélisaire soit digne de l'enfer pour avoir dit qu'il était un bon homme. Vous prétendez que cette bonté est une hérésie, parceque

[1] Chap. xv. B.

[2] Voyez tome XXII, page 335; et aussi ma note, t. XXXIII, p. 19. B.

saint Pierre, dans sa première Épître, chapitre v, vers. 5, a dit que *Dieu résiste aux superbes.* Mais celui qui a fait votre mandement n'a guère pensé à ce qu'il écrivait. Dieu résiste, je le veux; la résistance sied bien à Dieu; mais à qui résiste-t-il selon Pierre? lisez de grace ce qui précède, et vous verrez qu'il résiste aux prêtres qui paissent mal leur troupeau, et surtout aux jeunes qui ne sont pas soumis aux vieillards. « Inspirez-vous, dit-il, l'humilité les uns aux autres, car Dieu résiste aux superbes. »

Or, je vous demande quel rapport il y a entre cette résistance de Dieu et la bonté de Bélisaire? il est utile de recommander l'humilité, mais il faut aussi recommander le sens commun.

On est bien étonné que votre mandataire ait critiqué cette expression humaine et naïve de Bélisaire [1]: « Est-il besoin qu'il y ait tant de réprouvés? » Non seulement vous ne voulez pas que Bélisaire soit bon, mais vous voulez aussi que le Dieu de miséricorde ne soit pas bon. Quel plaisir aurez-vous, s'il vous plaît, quand tout le monde sera damné? nous ne sommes point si impitoyables dans notre île. Notre prédécesseur, le grand Tillotson, reconnu pour le prédicateur de l'Europe le plus sensé et le moins déclamateur [2], a parlé comme Bélisaire dans presque tous ses sermons. Vous me permettrez ici de prendre son parti. Soyez damné si vous le voulez, milord, vous et votre mandataire; j'y consens de tout mon cœur : mais je vous avertis que je ne veux point l'être, et que je

[1] Chap. xv. B. — [2] Voyez tome VII, page 8; XXXIV, 382; XLII, 372, 413. B.

souhaiterais aussi que mes amis ne le fussent point; il faut avoir un peu de charité.

J'aurais bien d'autres choses à dire à votre mandataire, je lui recommanderais surtout d'être moins ennuyeux. L'ennui est toujours mortel pour les mandements; c'est un point essentiel auquel on ne prend pas assez garde dans votre pays.

Sur ce, mon cher confrère, je vous recommande à la *bonté* divine, quoique le mot de *bon* vous fasse tant de peine.

Votre *bon* confrère l'archevêque de Cantorbéry.

POST-SCRIPTUM.

Quand vous écrirez à l'évêque de Rome, faites-lui, je vous prie, mes compliments; j'ai toujours beaucoup de considération pour lui, en qualité de frère. On me mande qu'il a essuyé depuis peu quelques petits désagréments; qu'un cheval de Naples a donné un terrible coup de pied à sa mule; qu'une barque de Venise a serré de près la barque de saint Pierre; et qu'un fromage du Parmesan lui a donné une indigestion violente[1] : j'en suis fâché. On dit que c'est un *bon homme*, pardonnez-moi ce mot. J'ai fort connu son père dans mon voyage d'Italie; c'était un *bon* banquier; mais il paraît que le fils n'entend pas son compte.

[1] Quoique Clément XIII fût Vénitien, le grand conseil de la république diminuait, à cette époque, l'influence et le nombre des milices papales. Voyez, dans le chapitre XXXIX du *Précis du siècle de Louis XV*, comment, pour venger l'insulte faite à Ferdinand, duc de Parme, le roi de France venait de s'emparer d'Avignon, et comment Ferdinand IV, roi de Naples, en avait fait autant de Bénévent et de Ponte-Corvo. Cl.

FIN DE LA LETTRE.

SERMON

PRÊCHÉ A BALE, LE PREMIER JOUR DE L'AN 1768,

PAR JOSIAS ROSSETTE[1].

Commençons l'année, messieurs, par rendre grace à Dieu du plus grand événement qui ait signalé le siècle où nous vivons; ce n'est pas une bataille gagnée par les meurtriers aux gages d'un roi qui demeure vers la Sprée, contre les meurtriers aux gages des souverains qui habitent les bords du Danube, ou contre ceux qui sortent des bords de la Garonne, de la Loire, et du Rhône, pour aller en grand nombre porter la dévastation en Germanie, et pour revenir en très petit nombre dans leurs foyers.

Je n'ai point à vous entretenir de ces fureurs qui ont usurpé le nom de gloire, et qui sont plus détestées par les sages qu'elles ne sont vantées par les insensés. S'il est une conquête dans l'auguste entreprise que nous célébrons, c'est une conquête sur le fanatisme; c'est la victoire de l'esprit pacificateur sur l'esprit de persécution; c'est le genre humain rétabli dans ses droits, des bords de la Vistule aux rivages de la mer Glaciale, et aux montagnes du Caucase, dans

[1] Ce *Sermon* est du commencement de l'année 1768. Il en est mention dans les *Mémoires secrets* du 28 février, et dans la *Gazette d'Utrecht*, du 18 mars 1768. B.

une étendue de terre deux fois plus grande que le reste de l'Europe.

Deux têtes couronnées [1] se sont unies pour rendre aux hommes ce bien précieux que la nature leur a donné, la liberté de conscience. Il semble que, dans ce siècle, Dieu ait voulu qu'on expiât le crime de quatorze cents ans de persécutions chrétiennes, exercées presque sans interruption, pour noyer dans le sang humain la liberté naturelle. L'impératrice de Russie non seulement établit la tolérance universelle dans ses vastes états, mais elle envoie une armée en Pologne, la première de cette espèce depuis que la terre existe, une armée de paix, qui ne sert qu'à protéger les droits des citoyens, et à faire trembler les persécuteurs. O roi sage et juste, qui avez présidé à cette conciliation fortunée! ô primat éclairé [2], prince sans orgueil, et prêtre sans superstition, soyez bénis et imités dans tous les siècles!

C'était beaucoup, mes frères, pour la consolation du genre humain, que les jésuites, ces grands prédicateurs de l'intolérance, eussent été chassés de la Chine et des Indes, du Portugal et de l'Espagne, de Naples et du Mexique, et surtout de la France qu'ils avaient si long-temps troublée; mais enfin ce ne sont que des victimes sacrifiées à la haine publique. Elles ne l'ont point été à la raison universelle. Tant de princes chrétiens n'ont point dit : Chassons les jésuites, afin que nos peuples soient délivrés du joug mo-

[1] Catherine II et Stanislas; voyez, dans le présent volume, le *Discours aux confédérés*. B.

[2] Voyez, tome XLIII, pages 438 et 464. B.

nacal, afin qu'on rende à l'état des biens immenses engloutis dans tant de monastères, et à la société tant d'esclaves inutiles ou dangereux. Les jésuites sont exterminés, mais leurs rivaux subsistent. Il semble même que ce soit à leurs rivaux qu'on les immole. Les disciples de l'insensé Ignace, de ce chevalier errant de la Vierge, eux-mêmes chevaliers errants de l'évêque de Rome, disparaissent sur la terre; mais les disciples[1] d'un fou beaucoup plus dangereux, d'un François d'Assise, couvrent une partie de l'Europe; les enfants du persécuteur Dominique[2] triomphent. On n'a dit encore ni en France, ni en Espagne, ni en Portugal, ni à Naples: Citoyens qui ne reconnaissez pas l'évêque de Rome pour le maître du monde, sujets qui n'êtes soumis qu'à votre roi, chrétiens qui ne croyez qu'à l'Évangile, vivez en paix; que vos mariages, confirmés par les lois, repeuplent nos provinces dévastées par tant de malheureuses guerres, occupez dans nos villes les charges municipales; hommes, jouissez des droits des hommes. On a fait le premier pas dans quelques royaumes, et on tremble au second; la raison est plus timide que la vengeance.

C'était autrefois, mes frères, une opinion établie chez les Grecs, que la sagesse viendrait d'Orient, tandis que, sur les bords de l'Euphrate et de l'Indus, on disait qu'elle viendrait d'Occident. On l'a toujours attendue. Enfin, elle arrive du Nord; elle vient nous éclairer; elle tient le fanatisme enchaîné; elle s'appuie sur la tolérance, qui marche toujours auprès

[1] Les franciscains; voyez tome XVII, page 256. B.
[2] Les dominicains; voyez id. B.

d'elle, suivie de la paix, consolatrice du genre humain.

Il faut que vous sachiez que l'impératrice du Nord a rassemblé dans la grande salle du kremlin, à Moscou, six cent quarante députés de ses vastes états d'Europe et d'Asie, pour établir une nouvelle législation qui soit également avantageuse à toutes ses provinces. C'est là que le musulman opine à côté du grec, le païen auprès du papiste, et que l'anabaptiste confère avec l'évangélique et le réformé, tous en paix, tous unis par l'humanité, quoique la religion les sépare.

Enfin donc, graces au ciel, il s'est trouvé un génie supérieur qui, au bout de près de dix-huit siècles, s'est souvenu que tous les hommes sont frères. Déjà un Anglais en France, un Berwick, évêque de Soissons, avait osé dire, dans son célèbre mandement de 1757, que les Turcs sont nos frères[1], ce que ni Bossuet ni Massillon n'avaient jamais eu le courage de dire. Déjà cent mille voix s'élevaient de tous côtés dans l'Europe en faveur de la tolérance universelle; mais aucun souverain ne s'était encore déclaré si ouvertement; aucun n'avait posé cette loi bienfesante pour la base des lois de l'état; aucun n'avait dit à la tolérance, en présence des nations : Asseyez-vous sur mon trône.

Élevons nos voix pour célébrer ce grand exemple; mais élevons nos cœurs pour en profiter. Vous tous qui m'écoutez, souvenez-vous que vous êtes hommes avant d'être citoyens d'une certaine ville, membres

[1] Voyez mes notes, tome XL, pages 79 et 374. B.

d'une certaine société, professant une certaine religion. Le temps est venu d'agrandir la sphère de nos idées, et d'être citoyens du monde. Que de petites nations apprennent donc leur devoir des grandes.

Nous sommes tous de la même religion sans le savoir. Tous les peuples adorent un Dieu des extrémités du Japon aux rochers du mont Atlas : ce sont des enfants qui crient à leur père en différents langages. Cela est si vrai et si avéré, que les Chinois, en signant la paix avec les Russes, le 8 septembre 1689, la signèrent au nom du même Dieu [1]. Le marbre qui sert de bornes aux deux empires montre encore aux voyageurs ces paroles gravées dans les deux langues : « Nous prions le Dieu seigneur de toutes choses, qui « connaît les cœurs, de punir les traîtres qui rom- « praient cette paix sacrée. »

Malheur à un habitant de Lucerne ou de Fribourg qui dirait à un réformé de Berne ou de Genève : Je ne vous connais pas; j'invoque des saints, et vous n'invoquez que Dieu; je crois au concile de Trente, et vous à l'*Évangile :* aucune correspondance ne peut subsister entre nous; votre fils ne peut épouser ma fille; vous ne pouvez posséder une maison dans notre cité : « Vous n'avez point écouté mon assemblée, vous « êtes pour moi comme un païen [2] et comme un rece- « veur des deniers de l'état ! »

Voilà pourtant les termes dans lesquels nous sommes, nous qui accusons sans cesse d'intolérance des nations plus hospitalières. Nous sommes treize répu-

[1] Voyez tome XXV, page 171. B.
[2] Matthieu, XVIII, 17. B.

bliques confédérées [1], et nous ne sommes pas compatriotes. La liberté nous a unis, et la religion nous divise. Qu'aurait-on dit dans l'antiquité, si un Grec de Thèbes ou de Corinthe avait été banni de la communion d'Athènes et de Sparte? En quelque endroit de la Grèce qu'ils allassent, ils se trouvaient chez eux; celui dont la cité était sous la protection d'Hercule allait sacrifier dans Athènes à Minerve: on les voyait associés aux mêmes mystères comme aux mêmes jeux. Le droit le plus sacré, le plus beau lien qui ait jamais joint les hommes, l'hospitalité, rendait, au moins pour quelque temps, le Scythe concitoyen de l'Athénien. Jamais il n'y eut entre ces peuples aucune querelle de religion. La république romaine ne connut jamais cette fureur absurde. On ne vit pas, depuis Romulus, un seul citoyen romain inquiété pour sa manière de penser; et tous les jours le stoïcien, l'académicien, le platonicien, l'épicurien, l'éclectique, goûtaient ensemble les douceurs de la société; leurs disputes n'étaient qu'instructives. Ils pensaient, ils parlaient, ils écrivaient dans une sécurité parfaite.

On l'a dit cent fois à notre confusion; nous n'avons qu'à rougir, nous qui, étant frères par nos traités, sommes encore si étrangers les uns aux autres par nos dogmes; nous qui, après avoir eu la gloire de chasser nos tyrans, avons eu l'horreur et la honte de nous déchirer par des guerres civiles, pour des chimères scolastiques.

Je sais bien que nous ne voyons plus renaître ces

[1] La Suisse était alors divisée en treize cantons. B.

jours déplorables où cinq cantons [1], enivrés du fanatisme qui empoisonnait alors l'Europe entière, s'armèrent contre le canton de Zurich, parcequ'ils étaient de la religion romaine, et Zurich de la religion réformée. S'ils versèrent le sang de leurs compatriotes après avoir récité cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* dans un latin qu'ils n'entendaient pas; s'ils firent, après la bataille de Cappel, écarteler par le bourreau de Lucerne le corps mort du célèbre pasteur Zuingle; s'ils firent, en priant Dieu, jeter ses membres dans les flammes, ces abominations ne se renouvellent plus. Mais il reste toujours entre le romain et le protestant un levain de haine que la raison et l'humanité n'ont pu encore détruire.

Nous n'imitons pas, il est vrai, les persécutions excitées en Hongrie, à Saltzbourg, en France; mais nous avons vu depuis peu, dans une ville étroitement unie à la Suisse, un pasteur doux et charitable [2] forcé de renoncer à sa patrie pour avoir soutenu que l'Être créateur est bon, et qu'il est le Dieu de miséricorde encore plus que le Dieu des vengeances. Qu'un homme savant et modéré avance parmi nous que Jésus-Christ n'a jamais pris le nom de Dieu, qu'il n'a jamais dit qu'il eût deux natures et deux volontés, que ces dogmes n'ont été connus que long-temps après lui; n'entendez-vous pas aussitôt cent ignorants crier au blasphème, et demander son châtiment?

[1] Ceux de Lucerne, Zug, Schwitz, Uri, et Underwald; voyez t. XVII, p. 259. B.

[2] Petit-Pierre, pasteur à Neuchâtel; voyez tome XXIX, page 117; et XLII, 246. B.

Nous voulons passer pour tolérants; que nous sommes encore loin, mes chers frères, de mériter ce beau titre!

A notre honte, ce sont les anabaptistes qui sont aujourd'hui les vrais tolérants, après avoir été au seizième siècle aussi barbares que les autres chrétiens. Ce sont ces primitifs appelés *quakers* qui sont tolérants, eux qui, au nombre de plus de quatre-vingt mille dans la Pensylvanie, admettent parmi eux toutes les religions du monde; eux qui, seuls de tous les peuples transplantés en Amérique, n'ont jamais ni trompé ni égorgé les naturels du pays si indignement appelés *sauvages*. C'était le grand philosophe Locke qui était tolérant, lui qui, dans le code des lois qu'il donna à la Caroline, posa pour fondement de la législation, que sept pères de famille, fussent-ils Turcs ou Juifs, suffiraient pour établir une religion dont tous les adhérents pourraient parvenir aux charges de l'état.

Que dis-je? l'esprit de tolérance commence enfin à s'introduire chez les Français, qui ont passé longtemps pour aussi volages que cruels. Ils ont leur Saint-Barthélemi en horreur; ils rougissent de l'outrage fait au grand Henri IV par la révocation de l'édit de Nantes; on venge la cendre de Calas; on adoucit l'affreuse destinée de la famille Sirven. On ne l'eût pas fait sous le ministère du cardinal de Fleuri. On chasse les jésuites, les plus intolérants des hommes; on réprime doucement la brutale animosité des jansénistes. On impose silence à la Sorbonne sur l'article de la tolérance, lorsqu'en osant

censurer les maximes humaines de *Bélisaire*, elle a le malheur de s'attirer l'indignation de toutes les nations de l'Europe. Enfin la haute prudence de Louis XV a plongé dans un oubli général cette scandaleuse bulle *Unigenitus*, et ces billets de confession plus scandaleux encore. Le gouvernement, devenu plus éclairé, apaise avec le temps toutes les querelles dangereuses qui étaient le fruit de cet exécrable intolérantisme.

Quand serons-nous donc véritablement tolérants à notre tour, nous qui demandons, qui crions sans cesse qu'on le soit ailleurs pour les protestants nos frères !

Disons aux nations, mais disons surtout à nous-mêmes : Jésus - Christ a daigné converser également avec la courtisane de Jérusalem [1], et avec la courtisane de Samarie [2] ; il s'est fait parfumer les pieds par l'une, parcequ'elle l'avait beaucoup aimé; il s'est arrêté long-temps avec l'autre sur le bord d'un puits.

S'il a dit anathème aux receveurs des deniers publics [3], il a soupé chez eux [4], et il a appelé l'un d'eux à l'apostolat. S'il a séché un figuier pour n'avoir pas porté de fruit quand ce n'était pas le temps des figues [5], il a changé l'eau en vin [6] à des noces où les convives, déjà trop échauffés, semblaient le mettre en droit de ne pas exercer cette condescendance. S'il rebute d'abord sa mère avec des paroles dures [7], il fait incontinent le miracle qu'elle demande. S'il fait

[1] Luc, VII, 47. B. — [2] Jean, IV, 7. B. — [3] Matt., XVIII, 17. B. — [4] Ibid., IX, 10; Marc, II, 15; Luc, V, 29. B. — [5] Matt., XXI, 19; Marc, XI, 13. B. — [6] Jean, II, 9 et 10. B. — [7] Id., 4. B.

jeter en prison [1] le serviteur qui n'a pas fait profiter l'argent de son maître à cent pour cent chez les changeurs, il fait payer l'ouvrier de la vigne venu à la dernière heure [2], comme ceux qui ont travaillé dès la première. S'il dit en un endroit qu'il est venu apporter le glaive [3] et la dissension dans les familles, il dit dans un autre, avec tous les anciens législateurs, qu'il faut aimer son prochain [4]. Ainsi, tempérant toujours la sévérité par l'indulgence, il nous apprend à tout supporter. Si toutes les nations ont péché en Adam, ô mystère incompréhensible! Jésus, quatre mille ans après, a subi le dernier supplice en Palestine pour racheter toutes les nations; ô mystère plus incompréhensible encore! S'il a dit en un endroit qu'il n'était venu que pour les Juifs, pour les enfants de la maison, il dit ailleurs qu'il était venu pour les étrangers. Il appelle à lui toutes les nations [5], quoique l'Europe seule semble être aujourd'hui son partage. Il n'y a donc point d'étranger pour un véritable disciple de Jésus-Christ; il doit être concitoyen de tous les hommes.

Pourquoi nous resserrer dans le cercle étroit d'une petite société isolée, quand notre société doit être celle de l'univers? Quoi! le citoyen de Berne ne pourra être le citoyen de Lucerne! Quoi! un Français, parcequ'il est de la communion romaine, et qu'il ne communie qu'avec du pain azyme, ne pourra acheter chez nous un domaine, tandis que tout Suisse,

[1] Matt., xxv, 30. B. — [2] Id., xx, 14. B.—[3] Id., x, 34. B.—[4] Id., v, 43; xxii, 39; Marc, xii, 31. B. — [5] Matthieu, xxviii, 19. B.

de quelque secte qu'il puisse être, peut acheter en France la terre la plus seigneuriale !

Avouons que, malgré la révocation de l'édit de Nantes, malgré le funeste édit de 1724, que la haine languedocienne arracha au cardinal de Fleuri contre les pasteurs évangéliques, c'est pourtant en France, c'est dans la société française, dans les mœurs françaises, dans la politesse française qu'est la vraie liberté de la vie sociale ; nous n'en avons que l'ombre.

Mes frères, il faut le dire, vous êtes chrétiens, et vous aimez votre intérêt ; mais entendez-vous votre intérêt et le christianisme ? Ce christianisme vous ordonne l'hospitalité, et rien n'est moins hospitalier que vous.

Votre intérêt est que l'étranger s'établisse dans votre patrie : car assurément il n'y viendra pas chercher les honneurs et la fortune, comme vous les allez chercher ailleurs : un étranger ne pourrait acheter dans votre territoire un domaine, que pour partager avec vous ses revenus. Le bonheur inestimable de vivre sans maître, de ne jamais dépendre du caprice d'un seul homme, de n'être soumis qu'aux lois, attirerait dans vos cantons, comme en Hollande, cent riches étrangers dégoûtés des dangers des cours, plus funestes encore à l'innocence qu'à la fortune. Mais vous écartez ceux à qui vous devez tendre les bras ; vous les rebutez par des usages que l'inimitié et la crainte établirent autrefois, et qui ne doivent plus subsister aujourd'hui. Ce qui n'a été inventé que dans des temps de trouble et de terreur, doit être aboli dans les jours de paix et de sécurité.

Le protestant a craint autrefois que le catholique n'apportât la transsubstantiation, les reliques, les taxes romaines, et l'esclavage dans sa ville. Le catholique a craint que le protestant ne vînt attrister la sienne par sa manière d'expliquer l'*Évangile*, et par le pédantisme reproché aux consistoires. Pour avoir la paix, il fallut renoncer à l'humanité. Mais les temps sont changés; la controverse, les disputes de l'école, qui ont si long-temps allumé partout la discorde, sont aujourd'hui l'objet du mépris de tous les honnêtes gens de l'Europe.

S'il est encore des fanatiques, il n'est point de bourgeois, de cultivateur, d'artisan, qui les écoute. La lumière se répand de proche en proche, et la religion ne fait presque plus de mal.

Qui est celui d'entre vous qui n'affermera pas son champ et sa vigne à un anabaptiste, à un quaker, à un socinien, à un mennonite, à un piétiste, à un morave, à un papiste, s'il est sûr qu'il fera un meilleur marché avec cet étranger qu'avec un homme de votre ville, fermement attaché au système de Zuingle? Les terres de Genève ne sont cultivées que par des papistes savoyards; ce sont des papistes lombards qui labourent les champs des cantons que nous possédons dans le Milanais; et plus d'un protestant fabrique des toiles dont la vente enfle le trésor de l'abbé de Saint-Gall.

Or, si la malheureuse division que les différentes sectes du christianisme ont mise entre les hommes n'empêche pas qu'ils ne travaillent les uns pour les autres dans le seul but de gagner quelque argent,

pourquoi empêchera-t-elle qu'ils ne fraternisent ensemble pour jouir des charmes de la vie civile? N'est-il pas absurde que vous puissiez avoir un fermier catholique, et que vous ne puissiez pas avoir un concitoyen catholique?

Je ne vous propose pas de recevoir parmi vous des prêtres romains, des moines romains; ils se sont fait un devoir cruel d'être nos ennemis; ils ne vivent que de la guerre spirituelle qu'ils nous font, et ils nous en feraient bientôt une réelle; ce sont les janissaires du sultan de Rome.

Je vous propose d'augmenter vos richesses et votre liberté, en admettant parmi vous tout séculier à son aise, que l'amour de cette liberté appellerait dans vos contrées. J'ose assurer qu'il y a même en Italie plus d'un père de famille qui aimerait mieux vivre avec vous dans l'égalité, à l'ombre de vos lois, que d'être l'esclave d'un prêtre souverain. Non, il n'y a pas un seul séculier italien, il n'y a pas dans Rome un seul Romain (j'excepte toujours la populace) qui ne frémisse dans le fond de son cœur de ne pouvoir lire l'Évangile dans sa langue maternelle; de ne pouvoir acheter un seul livre sans la permission d'un jacobin: de se voir à-la-fois compatriote des Scipions, et esclave d'un successeur de Simon Pierre. Soyez sûrs que ce contraste bizarre et odieux d'un filet de pêcheur et d'une triple couronne révolte tous les esprits. Soyez certains qu'il n'y a pas un seul seigneur romain qui, en voyant Jésus monté sur un âne, et le pape porté sur les épaules des hommes; en voyant d'un côté Jésus qui n'a pas seulement de quoi payer

une demi-dragme pour le korban qu'il devait au temple des Juifs, et de l'autre la chambre de la daterie [1], occupée sans cesse à compter l'argent des nations, ne conçoive une indignation d'autant plus forte qu'il en faut dissimuler toutes les apparences. Il la cache à ses maîtres; il la manifeste dans le secret de l'amitié.

Je vais plus loin, mes frères; je soutiens que, dans toute la chrétienté, il n'y a pas aujourd'hui un seul homme un peu instruit qui soit véritablement papiste: non, le pape ne l'est pas lui-même; non, il n'est pas possible qu'un faible mortel se croie infaillible, et revêtu d'un pouvoir divin.

Je n'entre point ici dans l'examen des dogmes qui séparent la communion romaine et la nôtre: je prêche la charité, et non la controverse; j'annonce l'amour du genre humain, et non la haine; je parle de ce qui réunit tous les hommes, et non de ce qui les rend ennemis.

Aujourd'hui, malgré les cris de l'Église romaine, aucune puissance n'attente à la liberté de conscience établie chez ses voisins. Vous avez vu, dans la dernière guerre [2], six cent mille hommes en armes sans qu'un seul soldat ait été envoyé pour faire changer un seul homme de croyance. L'Espagne même, l'Espagne appelle dans ses provinces une foule d'artisans protestants pour ranimer sa vie, que la barbarie insensée de l'inquisition fesait languir dans la misère;

[1] Voyez ma note, tome XXVII, page 4. B.

[2] Celle de 1757 à 1763, connue sous le nom de guerre de sept ans. B.

un sage ministre[1] brave le monstre de l'inquisition pour l'intérêt de la patrie.

Ne craignez donc point que le joug papiste, imposé dans des temps d'ignorance, puisse jamais s'appesantir sur vous. Ne craignez point qu'on vous remette au gland lorsque vous avez connu l'agriculture. La tyrannie peut bien empêcher la raison pendant quelques siècles de pénétrer chez les hommes; mais quand elle y est parvenue, nul pouvoir ne peut l'en bannir.

Êtres pensants, ne redoutez plus rien de la superstition. Vous voyez tous les jours les conseils éclairés des princes catholiques mutiler eux-mêmes petit à petit ce colosse autrefois adoré. On le réduira enfin à la taille ordinaire. Tous les gouvernements sentiront que l'Église est dans l'état, et non l'état dans l'Église. Le sacerdoce, à la longue, mis à sa véritable place, fera gloire enfin, comme nous, d'obéir à la magistrature. En attendant, conservons les deux biens qui appartiennent essentiellement à l'homme, la liberté et l'humanité. Que les cantons catholiques s'éclairent, et que les cantons protestants ne résistent point, par préjugé, à leur raison éclairée; vivons en frères avec quiconque voudra être notre frère. Cultivons également notre esprit et nos campagnes. Souvenons-nous toujours que nous sommes une république, non pas en vertu de quelques arguments de théologie, non pas comme zuingliens ou comme œcolampadiens, mais en qualité d'hommes. Si la religion n'a servi

[1] Aranda; voyez tome XXVI, page 524; et XXX, 410-11. B.

qu'à nous diviser, que la nature humaine nous réunisse. C'est aux cantons protestants à donner l'exemple, puisqu'ils sont plus florissants que les autres, plus peuplés, plus instruits dans les arts et dans les sciences. N'emploierons-nous nos talents que pour les concentrer dans notre petite sphère? L'homme isolé est un sauvage, un être informe, qui n'a pas encore reçu la perfection de sa nature. Une cité isolée, inhospitalière, est parmi les sociétés ce que le sauvage est à l'égard des autres hommes. Enfin, en adorant le dieu qui a créé tous les mortels, qu'aucun mortel ne soit étranger parmi nous.

FIN DU SERMON DE JOSIAS ROSSETTE.

DÉCLARATION[1].

J'ai appris, dans ma retraite, qu'on avait inséré dans la *Gazette d'Utrecht*, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de La Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warwick*, et par plusieurs prix remportés à l'académie française, avec l'approbation du public[2].

[1] Cette déclaration, imprimée en 1768 dans le *Mercure*, avril, II, 148, et dans d'autres journaux, a été quelquefois admise dans la *Correspondance*, comme lettre adressée à P. Rousseau. B.

[2] Voici ce qu'on lit dans la Gazette d'Utrecht, du 18 mars 1768, à l'article *Paris* qui est daté du 11 mars :

« M. de Voltaire, qui avait recueilli chez lui M. de La Harpe et son épouse, vient de leur interdire pour toujours sa maison, en les congédiant, et ils se trouvent actuellement ici, au grand étonnement de tous ceux qui les connaissent. On dit que le jeune poëte, qui n'a jamais su se concilier l'amitié de personne, s'est attiré sa disgrace pour avoir abusé de la confiance de son bienfaiteur, en lui enlevant furtivement différents manuscrits précieux. Quelle que soit la cause de cette aventure, les effets en seront très funestes à M. de La Harpe : car elle lui fait perdre une honnête subsistance; l'assurance d'une pension de six mille livres après la mort de son protecteur; l'avantage d'être à portée de consulter le dieu des muses; l'agrément, lorsqu'il venait à Paris, de se voir rendre des hommages par beaucoup de gens qui respectaient en lui les bienfaits de M. de Voltaire; en un mot, ce jeune auteur perd le plus solide point d'appui de sa réputation dans la littérature. Au reste, on a peut-être l'obligation au larcin littéraire de M. de La Harpe, de certaines brochures qui excitent la vigilance de la police, et que le public recherche avec tant d'avidité; comme l'*Homme aux quarante écus* où M. de Voltaire se moque fort plaisamment de plusieurs écrits qui ont paru sur les finances, les impôts, et l'agriculture; le *Catéchumène* qui ne contient que des impiétés; le *Sermon* qu'il suppose avoir été *prêché à Bâle le 1er janvier 1768, par Josias Rossette*, ministre du saint évangile, dans lequel il montre les avantages de la tolérance universelle, et foudroie tout ce qui tend au fanatisme de parti qui a occasioné des maux infinis à l'humanité;

C'est sans doute ce mérite-là même qui lui attire les imputations envoyées de Paris contre lui, à l'auteur de la *Gazette d'Utrecht*.

On articule dans cette gazette des procédés avec moi, dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre; il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques et d'autres écrits plus sérieux, en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

Fait au château de Ferney, pays de Gex, en Bourgogne, ce 31 mars 1768.

VOLTAIRE.

une *Lettre de l'archevêque de Cantorbéri à milord de Beaumont*, archevêque de Paris, sur son mandement contre Bélisaire. Il est sorti de ce fécond génie une multitude d'autres écrits l'année dernière; et cependant il doit encore donner incessamment un roman en deux volumes intitulé *la Reine de Babylone*. »

La même *Gazette d'Utrecht*, du 5 avril, contient ce qui suit : « On sait à présent que tout ce qui s'est dit au sujet de M. de La Harpe et de son départ de Ferney n'avait aucun fondement. Nos correspondants, mieux instruits, nous assurent qu'il est absolument faux qu'il ait répandu dans le public aucun des ouvrages cités dans l'article de notre Gazette du 11 mars, ni qu'on ait pu les prendre à M. de Voltaire, puisque la plupart ne sont pas de lui, et que les autres, quel qu'en soit l'auteur, ont été composés lorsque M. de La Harpe n'était plus à Ferney. Il n'est pas vrai non plus qu'il ait perdu l'amitié de ce grand homme, qui l'assure encore tous les jours, dans ses lettres, de la plus tendre affection. »

Il est à remarquer que, dans cet article du 5 avril, on commet la même faute que Voltaire (celle d'indiquer la Gazette du 11, au lieu du 18).

La déclaration de Voltaire, du 31 mars, était un acte de générosité; voyez ma *Préface*, tome XL, pages 37-38. B.

FIN DE LA DÉCLARATION.

RELATION

DU BANNISSEMENT DES JÉSUITES

DE LA CHINE;

PAR L'AUTEUR DU *COMPÈRE MATTHIEU*[1].

La Chine, autrefois entièrement ignorée, longtemps ensuite défigurée à nos yeux, et enfin mieux connue de nous que plusieurs provinces d'Europe, est l'empire le plus peuplé, le plus florissant, et le plus antique de l'univers : on sait que, par le dernier dénombrement fait sous l'empereur Kang-hi, dans les seules quinze provinces de la Chine proprement dite, on trouva soixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre, en ne comptant ni les soldats vétérans, ni les vieillards au-dessus de soixante ans, ni les jeunes gens au-dessous de vingt, ni les mandarins, ni les lettrés, encore moins les femmes : à ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'ames, ou soi-disant telles, à la Chine.

[1] Je rétablis le titre de l'opuscule de Voltaire tel qu'il est dans l'édition originale, in-8° de 28 pages, qui dut paraître à la fin de mars.

Dans beaucoup d'éditions des Œuvres de Voltaire la *Relation* est classée parmi les *Dialogues*, et intitulée *l'Empereur de la Chine et frère Rigolet.*

Voltaire, à qui on avait attribué le *Compère Matthieu* (voyez tome XLIII, page 378), prenait sa revanche en donnant un de ses ouvrages comme étant de l'auteur du *Compère Matthieu*. B.

Les revenus ordinaires de l'empereur sont deux cents millions d'onces d'argent fin, ce qui revient à douze cent cinquante millions de la monnaie de France, ou cent vingt-cinq millions de ducats d'or.

Les forces de l'état consistent, nous dit-on, dans une milice d'environ huit cent mille soldats. L'empereur a cinq cent soixante et dix mille chevaux, soit pour monter les gens de guerre, soit pour les voyages de la cour, soit pour les courriers publics.

On nous assure encore que cette vaste étendue de pays n'est point gouvernée despotiquement, mais par six tribunaux principaux qui servent de frein à tous les tribunaux inférieurs.

La religion y est simple, et c'est une preuve incontestable de son antiquité. Il y a plus de quatre mille ans que les empereurs de la Chine sont les premiers pontifes de l'empire; ils adorent un Dieu unique, ils lui offrent les prémices d'un champ qu'ils ont labouré de leurs mains. L'empereur Kang-hi écrivit et fit graver dans le frontispice de son temple ces propres mots : « Le Chang-ti est sans commencement « et sans fin ; il a tout produit ; il gouverne tout ; il est « infiniment bon et infiniment juste. »

Yong-tching, fils et successeur de Kang-hi, fit publier dans tout l'empire un édit qui commence par ces mots : « Il y a entre le Tien et l'homme une cor- « respondance sûre, infaillible, pour les récompenses « et les châtiments[a]. »

Cette religion de l'empereur, de tous les colaos[1], de

[a] Duhalde, tome III, page 35, édition in-folio, 1735.

[1] Voyez tome XV, page 274. B.

tous les lettrés, est d'autant plus belle qu'elle n'est souillée par aucune superstition.

Toute la sagesse du gouvernement n'a pu empêcher que les bonzes ne se soient introduits dans l'empire, de même que toute l'attention d'un maître d'hôtel ne peut empêcher que les rats ne se glissent dans les caves et dans les greniers.

L'esprit de tolérance, qui fesait le caractère de toutes les nations asiatiques, laissa les bonzes séduire le peuple; mais, en s'emparant de la canaille, on les empêcha de la gouverner. On les a traités comme on traite les charlatans: on les laisse débiter leur orviétan dans les places publiques; mais s'ils ameutent le peuple, ils sont pendus. Les bonzes ont donc été tolérés et réprimés.

L'empereur Kang-hi avait accueilli avec une bonté singulière les bonzes jésuites; ceux-ci, à la faveur de quelques sphères armillaires, des baromètres, des thermomètres, des lunettes, qu'ils avaient apportés d'Europe, obtinrent de Kang-hi la tolérance publique de la religion chrétienne.

On doit observer que cet empereur fut obligé de consulter les tribunaux, de les solliciter lui-même, et de dresser de sa main la requête des bonzes jésuites, pour leur obtenir la permission d'exercer leur religion; ce qui prouve évidemment que l'empereur n'est point despotique, comme tant d'auteurs mal instruits l'ont prétendu, et que les lois sont plus fortes que lui.

Les querelles élevées entre les missionnaires rendirent bientôt la nouvelle secte odieuse. Les Chinois,

qui sont gens sensés, furent étonnés et indignés que des bonzes d'Europe osassent établir dans leur empire des opinions dont eux-mêmes n'étaient pas d'accord; les tribunaux présentèrent à l'empereur des mémoires contre tous ces bonzes d'Europe, et surtout contre les jésuites; ainsi que nous avons vu depuis peu les parlements de France requérir et ensuite ordonner l'abolition de cette société[1].

Ce procès n'était pas encore jugé à la Chine, lorsque l'empereur Kang-hi mourut le 20 décembre 1722. Un de ses fils, nommé Yong-tching, lui succéda; c'était un des meilleurs princes que Dieu ait jamais accordés aux hommes. Il avait toute la bonté de son père, avec plus de fermeté et plus de justesse dans l'esprit. Dès qu'il fut sur le trône, il reçut de toutes les villes de l'empire des requêtes contre les jésuites. On l'avertissait que ces bonzes, sous prétexte de religion, fesaient un commerce immense; qu'ils prêchaient une doctrine intolérante; qu'ils avaient été l'unique cause d'une guerre civile au Japon, dans laquelle il était péri plus de quatre cent mille ames; qu'ils étaient les soldats et les espions d'un prêtre d'Occident, réputé souverain de tous les royaumes de la terre; que ce prêtre avait divisé le royaume de la Chine en évêchés; qu'il avait rendu des sentences à Rome contre les anciens rites de la nation, et qu'enfin, si l'on ne réprimait pas au plus tôt ces entreprises inouïes, une révolution était à craindre.

L'empereur Yong-tching, avant de se décider, vou-

[1] Voyez tome XXI, page 374; et XXII, 354. B.

lut s'instruire par lui-même de l'étrange religion de ces bouzes; il sut qu'il y en avait un, nommé le frère Rigolet, qui avait converti quelques enfants des crocheteurs et des lavandières du palais; il ordonna qu'on le fît paraître devant lui.

Ce frère Rigolet n'était pas un homme de cour comme les frères Parennin et Verbiest. Il avait toute la simplicité et l'enthousiasme d'un persuadé. Il y a de ces gens-là dans toutes les sociétés religieuses; ils sont nécessaires à leur ordre. On demandait un jour à Oliva, général des jésuites, comme il se pouvait faire qu'il y eût tant de sots dans une société qui passait pour éclairée; il répondit : *Il nous faut des saints.* Ainsi donc saint Rigolet comparut devant l'empereur de la Chine.

Il était tout glorieux, et ne doutait pas qu'il n'eût l'honneur de baptiser l'empereur dans deux jours au plus tard. Après qu'il eut fait les génuflexions ordinaires, et frappé neuf fois la terre de son front, l'empereur lui fit apporter du thé et des biscuits, et lui dit : Frère Rigolet, dites-moi en conscience ce que c'est que cette religion que vous prêchez aux lavandières et aux crocheteurs de mon palais.

FRÈRE RIGOLET.

Auguste souverain des quinze provinces anciennes de la Chine et des quarante-deux provinces tartares, ma religion est la seule véritable, comme me l'a dit mon préfet le frère Bouvet, qui le tenait de sa nourrice. Les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Tartares, les Indiens, les Persans, les Turcs, les Arabes, les Africains, et les Américains, seront tous damnés. On

ne peut plaire à Dieu que dans une partie de l'Europe, et ma secte s'appelle la religion catholique, ce qui veut dire universelle[1].

L'EMPEREUR.

Fort bien, frère Rigolet. Votre secte est confinée dans un petit coin de l'Europe, et vous l'appelez universelle! apparemment que vous espérez de l'étendre dans tout l'univers.

FRÈRE RIGOLET.

Sire, votre majesté a mis le doigt dessus; c'est comme nous l'entendons. Dès que nous sommes envoyés dans un pays, par le révérend frère général, au nom du pape qui est vice-dieu en terre, nous catéchisons les esprits qui ne sont point encore pervertis par l'usage dangereux de penser. Les enfants du bas peuple étant les plus dignes de notre doctrine, nous commençons par eux; ensuite nous allons aux femmes, bientôt elles nous donnent leurs maris; et dès que nous avons un nombre suffisant de prosélytes, nous devenons assez puissants pour forcer le souverain à gagner la vie éternelle en se fesant sujet du pape.

L'EMPEREUR.

On ne peut mieux, frère Rigolet; les souverains vous sont fort obligés. Montrez-moi un peu sur cette carte géographique où demeure votre pape.

FRÈRE RIGOLET.

Sacrée majesté impériale, il demeure au bout du monde dans ce petit angle que vous voyez, et c'est de là qu'il damne ou qu'il sauve à son gré tous les rois de

[1] Voyez tome XXV, page 75. B.

la terre : il est vice-dieu, vice-Chang-ti, vice-Tien ; il doit gouverner la terre entière au nom de Dieu, et notre frère général doit gouverner sous lui.

L'EMPEREUR.

Mes compliments au vice-dieu et au frère général. Mais votre Dieu, quel est-il ? dites-moi un peu de ses nouvelles.

FRÈRE RIGOLET.

Notre Dieu naquit dans une écurie, il y a quelque dix-sept cent vingt-trois ans, entre un bœuf et un âne ; et trois rois, qui étaient apparemment de votre pays, conduits par une étoile nouvelle, vinrent au plus vite l'adorer dans sa mangeoire.

L'EMPEREUR.

Vraiment, frère Rigolet, si j'avais été là, je n'aurais pas manqué de faire le quatrième.

FRÈRE RIGOLET.

Je le crois bien, sire ; mais si vous êtes curieux de faire un petit voyage, il ne tiendra qu'à vous de voir sa mère. Elle demeure ici dans ce petit coin que vous voyez sur le bord de la mer Adriatique, dans la même maison où elle accoucha de Dieu [a]. Cette maison, à la vérité, n'était pas d'abord dans cet endroit-là. Voici sur la carte le lieu qu'elle occupait dans un petit village juif ; mais au bout de treize cents ans, les esprits célestes la transportèrent où vous la voyez. La mère de Dieu n'y est pas à la vérité en chair et en os, mais en bois. C'est une statue que quelques uns de nos frères pensent avoir été faite par le Dieu son fils, qui était un très bon charpentier.

[a] Notre-Dame de Lorette.

L'EMPEREUR.

Un Dieu charpentier! un Dieu né d'une femme! tout ce que vous me dites est admirable.

FRÈRE RIGOLET.

Oh! sire, elle n'était point femme, elle était fille. Il est vrai qu'elle était mariée, et qu'elle avait eu deux autres enfants, nommés Jacques, comme le disent de vieux *Évangiles;* mais elle n'en était pas moins pucelle.

L'EMPEREUR.

Quoi! elle était pucelle, et elle avait des enfants!

FRÈRE RIGOLET.

Vraiment oui. C'est là le bon de l'affaire; ce fut Dieu qui fit un enfant à cette fille.

L'EMPEREUR.

Je ne vous entends point. Vous me disiez tout-à-l'heure qu'elle était mère de Dieu. Dieu coucha donc avec sa mère pour naître ensuite d'elle?

FRÈRE RIGOLET.

Vous y êtes, sacrée majesté; la grace opère déjà. Vous y êtes, dis-je; Dieu se changea en pigeon pour faire un enfant à la femme d'un charpentier, et cet enfant fut Dieu lui-même.

L'EMPEREUR.

Mais voilà donc deux dieux de compte fait; un charpentier et un pigeon.

FRÈRE RIGOLET.

Sans doute, sire; mais il y en a encore un troisième qui est le père de ces deux-là, et que nous peignons toujours avec une barbe majestueuse; c'est ce dieu-là qui ordonna au pigeon de faire un enfant

à la charpentière, dont naquit le dieu charpentier; mais au fond, ces trois dieux n'en font qu'un. Le père a engendré le fils avant qu'il fût au monde, le fils a été ensuite engendré par le pigeon, et le pigeon procède du père et du fils. Or vous voyez bien que le pigeon qui procède, le charpentier qui est né du pigeon, et le père qui a engendré le fils du pigeon, ne peuvent être qu'un seul Dieu; et qu'un homme qui ne croirait pas cette histoire doit être brûlé dans ce monde-ci et dans l'autre.

L'EMPEREUR.

Cela est clair comme le jour. Un dieu né dans une étable, il y a dix-sept cent vingt-trois ans, entre un bœuf et un âne; un autre dieu dans un colombier; un troisième dieu de qui viennent les deux autres, et qui n'est pas plus ancien qu'eux, malgré sa barbe blanche; une mère pucelle; il n'est rien de plus simple et de plus sage. Eh! dis-moi un peu, frère Rigolet, si ton dieu est né, il est sans doute mort?

FRÈRE RIGOLET.

S'il est mort, sacrée majesté, je vous en réponds, et cela pour nous faire plaisir. Il déguisa si bien sa divinité qu'il se laissa fouetter et pendre malgré ses miracles; mais aussi il ressuscita deux jours après sans que personne le vît, et s'en retourna au ciel, après avoir solennellement promis « qu'il reviendrait « incessamment dans une nuée, avec une grande puis- « sance et une grande majesté, » comme le dit, dans son vingt et unième chapitre [1], Luc, le plus savant

[1] Verset 27. B.

historien qui ait jamais été. Le malheur est qu'il ne revint point.

L'EMPEREUR.

Viens, frère Rigolet, que je t'embrasse ; va, tu ne feras jamais de révolution dans mon empire. Ta religion est charmante ; tu épanouiras la rate de tous mes sujets ; mais il faut que tu me dises tout. Voilà ton dieu né, fessé, pendu, et enterré. Avant lui n'en avais-tu pas un autre ?

FRÈRE RIGOLET.

Oui vraiment, il y en avait un dans le même petit pays, qui s'appelait le Seigneur, tout court. Celui-là ne se laissait pas pendre comme l'autre ; c'était un Dieu à qui il ne fallait pas se jouer : il s'avisa de prendre sous sa protection une horde de voleurs et de meurtriers, en faveur de laquelle il égorgea, un beau matin, tous les bestiaux et tous les fils aînés des familles d'Égypte. Après quoi il ordonna expressément à son cher peuple de voler tout ce qu'ils trouveraient sous leurs mains [1], et de s'enfuir sans combattre, attendu qu'il était le Dieu des armées. Il leur ouvrit ensuite le fond de la mer, suspendit des eaux à droite et à gauche pour les faire passer à pied sec, faute de bateaux. Il les conduisit ensuite dans un désert où ils moururent tous ; mais il eut grand soin de la seconde génération. C'est pour elle qu'il fesait tomber les murs des villes au son d'un cornet à bouquin, et par le ministère d'une cabaretière [2]. C'est pour ses chers Juifs qu'il arrêtait le soleil et la lune en plein midi, afin de leur donner le

[1] Exode, III, 21-22. B. — [2] Voyez tome XV, page 165. B.

temps d'égorger leurs ennemis plus à leur aise. Il aimait tant ce cher peuple qu'il le rendit esclave des autres peuples, qu'il l'est même encore aujourd'hui. Mais, voyez-vous, tout cela n'est qu'un type, une ombre, une figure, une prophétie, qui annonçait les aventures de notre Seigneur Jésus, Dieu juif, fils de Dieu le père, fils de Marie, fils de Dieu pigeon qui procède de lui, et de plus ayant un père putatif.

Admirez, sacrée majesté, la profondeur de notre divine religion. Notre Dieu pendu, étant Juif, a été prédit par tous les prophètes juifs.

Votre sacrée majesté doit savoir que, chez ce peuple divin, il y avait des hommes divins qui connaissaient l'avenir mieux que vous ne savez ce qui se passe dans Pékin. Ces gens-là n'avaient qu'à jouer de la harpe, et aussitôt tous les futurs contingents se présentaient à leurs yeux. Un prophète, nommé Isaïe, coucha par l'ordre du Seigneur avec une femme; il en eut un fils, et ce fils était notre Seigneur Jésus-Christ; car il s'appelait Maher Salal-has-bas [1], *partagez vite les dépouilles*. Un autre prophète, nommé Ézéchiel, se couchait sur le côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours [2], et quarante sur le côté droit, et cela signifiait Jésus-Christ. Si votre sacrée majesté me permet de le dire, cet Ézéchiel mangeait de la merde sur son pain, comme il le dit dans son chapitre IV, et cela signifiait Jésus-Christ.

Un autre prophète, nommé Osée [3], couchait, par ordre de Dieu, avec une fille de joie, nommée Gomer,

[1] Isaïe, VIII, 3, 4, 12. B. — [2] Ézéchiel, IV, 5. B. — [3] Osée, ch. I, v. 3; et ch. III, v. 1 et 2.

fille de Debelaïm; il en avait trois enfants; et cela signifiait non seulement Jésus-Christ, mais encore ses deux frères aînés Jacques-le-Majeur et Jacques-le-Mineur, selon l'interprétation des plus savants Pères de notre sainte Église.

Un autre prophète, nommé Jonas, est avalé par un chien marin, et demeure trois jours et trois nuits dans son ventre[1]; c'est visiblement encore Jésus-Christ, qui fut enterré trois jours et trois nuits, en retranchant une nuit et deux jours pour faire le compte juste. Les deux sœurs Oolla[2] et Ooliba ouvrent leurs cuisses à tout venant, font bâtir un b....., et donnent la préférence à ceux qui ont le membre d'un âne ou d'un cheval, selon les propres expressions de la sainte Écriture; cela signifie l'Église de Jésus-Christ.

C'est ainsi que tout a été prédit dans les livres des Juifs. Votre sacrée majesté a été prédite. J'ai été prédit, moi qui vous parle; car il est écrit : *Je les appellerai des extrémités de l'Orient;* et c'est frère Rigolet qui vient vous appeler pour vous donner à Jésus-Christ mon sauveur.

L'EMPEREUR.

Dans quel temps ces belles prédictions ont-elles été écrites?

FRÈRE RIGOLET.

Je ne le sais pas bien précisément; mais je sais que les prophéties prouvent les miracles de Jésus mon

[1] Jonas, II, I. B. — [2] Ézéchiel, ch. XVI et XXII. — C'est dans le chapitre XXIII (et non dans les XVI et XXII) qu'Ézéchiel parle d'Oolla et d'Ooliba. B.

sauveur, et ces miracles de Jésus prouvent à leur tour les prophéties. C'est un argument auquel on n'a jamais répondu, et c'est ce qui établira sans doute notre secte dans toute la terre, si nous avons beaucoup de dévotes, de soldats, et d'argent comptant.

L'EMPEREUR.

Je le crois, et on m'en a déjà averti : on va loin avec de l'argent et des prophéties : mais tu ne m'as point encore parlé des miracles de ton dieu ; tu m'as dit seulement qu'il fut fessé et pendu.

FRÈRE RIGOLET.

Eh ! sire, n'est-ce pas là déjà un très grand miracle ? mais il en a fait bien d'autres. Premièrement le diable l'emporta sur le haut d'une petite montagne, d'où on découvrait tous les royaumes de la terre, et il lui dit : « Je te donnerai tous ces royaumes, si tu veux m'adorer[1] ; » mais Dieu se moqua du diable. Ensuite on pria notre Seigneur Jésus à une noce de village, et les garçons de la noce étant ivres[a] et manquant de vin, notre Seigneur Jésus-Christ changea l'eau en vin sur-le-champ, après avoir dit des injures à sa mère[2]. Quelque temps après, s'étant trouvé dans Gadara, ou Gésara, au bord du petit lac de Génézareth, il rencontra des diables dans le corps de deux possédés[3] ; il les chassa au plus vite, et les envoya dans un troupeau de deux mille cochons, qui allèrent en grognant se jeter dans le lac, et s'y noyer : et ce qui constate encore la gran-

[1] Matthieu, IV, 9. B. — [a] *Inebriati*... en saint Jean, ch. II, v. 10. — [2] Jean, II, 4. B. — [3] Matthieu, VIII, 28; Marc, V; Luc, VIII, 27. B.

deur et la vérité de ce miracle, c'est qu'il n'y avait point de cochons dans ce pays-là.

L'EMPEREUR.

Je suis fâché, frère Rigolet, que ton dieu ait fait un tel tour. Le maître des cochons ne dut pas trouver cela bon. Sais-tu bien que deux mille cochons gras valent de l'argent? Voilà un homme ruiné sans ressource. Je ne m'étonne plus qu'on ait pendu ton dieu. Le possesseur des cochons dut présenter requête contre lui, et je t'assure que si, dans mon pays, un pareil dieu venait faire un pareil miracle, il ne le porterait pas loin. Tu me donnes une grande envie de voir les livres qu'écrivit le Seigneur Jésus, et comment il s'y prit pour justifier des miracles d'une si étrange espèce.

FRÈRE RIGOLET.

Sacrée majesté, il n'a jamais fait de livre; il ne savait ni lire ni écrire.

L'EMPEREUR.

Ah! ah! voici qui est digne de tout le reste. Un législateur qui n'a jamais écrit aucune loi!

FRÈRE RIGOLET.

Fi donc! sire, quand un dieu vient se faire pendre, il ne s'amuse pas à de pareilles bagatelles; il fait écrire ses secrétaires. Il y en eut une quarantaine qui prirent la peine, cent ans après, de mettre par écrit toutes ces vérités. Il est vrai qu'ils se contredisent tous; mais c'est en cela même que la vérité consiste; et dans ces quarante histoires nous en avons à la fin choisi quatre, qui sont précisément celles qui se contredisent le plus, afin que la vérité paraisse avec plus d'évidence.

Tous ses disciples firent encore plus de miracles que lui; nous en fesons encore tous les jours. Nous avons parmi nous le dieu saint François Xavier, qui ressuscita neuf morts de compte fait dans l'Inde: personne à la vérité n'a vu ces résurrections; mais nous les avons célébrées d'un bout du monde à l'autre, et nous avons été crus. Croyez-moi, sire, faites-vous jésuite; et je vous suis caution que nous ferons imprimer la liste de vos miracles avant qu'il soit deux ans; nous ferons un saint de vous, on fêtera votre fête à Rome, et on vous appellera saint Yong-tching après votre mort.

L'EMPEREUR.

Je ne suis pas pressé, frère Rigolet; cela pourra venir avec le temps. Tout ce que je demande, c'est que je ne sois pas pendu comme ton dieu l'a été; car il me semble que c'est acheter la divinité un peu cher.

FRÈRE RIGOLET.

Ah! sire, c'est que vous n'avez pas encore la foi; mais quand vous aurez été baptisé, vous serez enchanté d'être pendu pour l'amour de Jésus-Christ notre sauveur. Quel plaisir vous auriez de le voir à la messe, de lui parler, de le manger!

L'EMPEREUR.

Comment, mort de ma vie! vous mangez votre dieu, vous autres?

FRÈRE RIGOLET.

Oui, sire, je le fais et je le mange; j'en ai préparé ce matin quatre douzaines; et je vais vous les chercher tout-à-l'heure, si votre sacrée majesté l'ordonne.

L'EMPEREUR.

Tu me feras grand plaisir, mon ami. Va-t'en vite chercher tes dieux; je vais en attendant faire ordonner à mes cuisiniers de se tenir prêts pour les faire cuire; tu leur diras à quelle sauce il les faut mettre: je m'imagine qu'un plat de dieux est une chose excellente, et que je n'aurai jamais fait meilleure chère.

FRÈRE RIGOLET.

Sacrée majesté, j'obéis à vos ordres suprêmes, et je reviens dans le moment. Dieu soit béni! voilà un empereur dont je vais faire un chrétien, sur ma parole.

Pendant que frère Rigolet allait chercher son déjeuner, l'empereur resta avec son secrétaire d'état Ouang-Tsé; tous deux étaient saisis de la plus grande surprise et de la plus vive indignation.

Les autres jésuites, dit l'empereur, comme Parennin, Verbiest, Péreira, Bouvet, et les autres, ne m'avaient jamais avoué aucune de ces abominables extravagances. Je vois trop bien que ces missionnaires sont des fripons qui ont à leur suite des imbéciles. Les fripons ont réussi auprès de mon père en fesant devant lui des expériences de physique qui l'amusaient, et les imbéciles réussissent auprès de la populace : ils sont persuadés, et ils persuadent; cela peut devenir très pernicieux. Je vois que les tribunaux ont eu grande raison de présenter des requêtes contre ces perturbateurs du repos public. Dites-moi, je vous prie, vous qui avez étudié l'histoire de l'Europe, comment il s'est pu faire qu'une religion si absurde,

si blasphématoire, se soit introduite chez tant de petites nations?

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Hélas! sire, tout comme la secte du dieu Fo s'est introduite dans votre empire, par des charlatans qui ont séduit la populace. Votre majesté ne pourrait croire quels effets prodigieux ont faits les charlatans d'Europe dans leur pays. Ce misérable qui vient de vous parler vous a lui-même avoué que ses pareils, après avoir enseigné à la canaille des dogmes qui sont faits pour elle, la soulèvent ensuite contre le gouvernement: ils ont détruit un grand empire qu'on appelait l'empire romain, qui s'étendait d'Europe en Asie, et le sang a coulé pendant plus de quatorze siècles par les divisions de ces sycophantes, qui ont voulu se rendre les maîtres de l'esprit des hommes; ils firent d'abord accroire aux princes qu'ils ne pouvaient régner sans les prêtres, et bientôt ils s'élevèrent contre les princes. J'ai lu qu'ils détrônèrent un empereur nommé débonnaire[1], un Henri IV, un Frédéric[2], plus de trente rois, et qu'ils en assassinèrent plus de vingt.

Si la sagesse du gouvernement chinois a contenu jusqu'ici les bonzes qui déshonorent vos provinces, elle ne pourra jamais prévenir les maux que feraient les bonzes d'Europe. Ces gens-là ont un esprit cent fois plus ardent, un plus violent enthousiasme, et une fureur plus raisonnée dans leur démence, que

[1] Louis le Débonnaire, deuxième empereur d'Allemagne, et le premier du nom de Louis comme roi de France. Cl.

[2] Frédéric II, vingt-sixième empereur. Cl.

ne l'est le fanatisme de tous les bonzes du Japon, de Siam, et de tous ceux qu'on tolère à la Chine.

Les sots prêchent parmi eux, et les fripons intriguent; ils subjuguent les hommes par les femmes, et les femmes par la confession. Maîtres des secrets de toutes les familles, dont ils rendent compte à leurs supérieurs, ils sont bientôt les maîtres d'un état, sans même paraître l'être encore, d'autant plus sûrs de parvenir à leurs fins qu'ils semblent n'en avoir aucune. Ils vont à la puissance par l'humilité, à la richesse par la pauvreté, et à la cruauté par la douceur.

Vous vous souvenez, sire, de la fable des dragons qui se métamorphosaient en moutons pour dévorer plus sûrement les hommes : voilà leur caractère : il n'y a jamais eu sur la terre de monstres plus dangereux; et Dieu n'a jamais eu d'ennemis plus funestes.

L'EMPEREUR.

Taisez-vous; voici frère Rigolet qui arrive avec son déjeuner. Il est bon de s'en divertir un peu.

Frère Rigolet arrivait en effet tenant à la main une grande boîte de fer-blanc, qui ressemblait à une boîte de tabac. Voyons, lui dit l'empereur, ton dieu qui est dans ta boîte. Frère Rigolet en tira aussitôt une douzaine de petits morceaux de pâte ronds et plats comme du papier. Ma foi, notre ami, lui dit l'empereur, si nous n'avons que cela à notre déjeuner, nous ferons très maigre chère : un dieu, à mon sens, devrait être un peu plus dodu; que veux-tu que je fasse de ces petits morceaux de colle? Sire, dit Rigolet,

que votre majesté fasse seulement apporter une chopine de vin rouge; et vous verrez beau jeu.

L'empereur lui demanda pourquoi il préférait le vin rouge au vin blanc, qui est meilleur à déjeuner. Rigolet lui répondit qu'il allait changer le vin en sang, et qu'il était bien plus aisé de faire du sang avec du vin rouge qu'avec du vin paillet. Sa majesté trouva cette raison excellente, et ordonna qu'on fît venir une bouteille de vin rouge. En attendant il s'amusa à considérer les dieux que frère Rigolet avait apportés dans la poche de sa culotte. Il fut tout étonné de trouver sur ces morceaux de pâte la figure empreinte d'un patibulaire et d'un pauvre diable qui y était attaché. Eh! sire, lui dit Rigolet, ne vous souvenez-vous pas que je vous ai dit que notre dieu avait été pendu? Nous gravons toujours sa potence sur ces petits pains que nous changeons en dieux. Nous mettons partout des potences dans nos temples, dans nos maisons, dans nos carrefours, dans nos grands chemins; nous chantons[a], *Bonjour, notre unique espérance.* Nous avalons Dieu avec sa potence. C'est fort bien, dit l'empereur : tout ce que je vous souhaite, c'est de ne pas finir comme lui.

Cependant on apporta la bouteille de vin rouge: frère Rigolet la posa sur une table avec sa boîte de fer-blanc; et tirant de sa poche un livre tout gras, il le plaça à sa main droite; puis se tournant vers l'empereur, il lui dit : Sire, j'ai l'honneur d'être portier, lecteur, conjureur, acolyte, sous-diacre, diacre,

[a] *O crux, ave, spes unica.* — C'est le premier vers de la sixième strophe de l'hymne du jour de la Passion. B.

et prêtre. Notre saint-père le pape, le grand Innocent III, dans son premier livre des *Mystères de la messe*, a décidé que notre dieu avait été *portier*, quand il chassa à coups de fouet [1] de bons marchands qui avaient la permission de vendre des tourterelles à ceux qui venaient sacrifier dans le temple. Il fut *lecteur*, quand, selon saint Luc [2], il prit le livre dans la synagogue, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire; il fut *conjureur*, quand il envoya des diables [3] dans des cochons; il fut *acolyte*, parceque le prophète juif Jérémie avait dit, *Je suis la lumière du monde* [4], et que les acolytes portent des chandelles; il fut *sous-diacre*, quand il changea l'eau en vin [5], parceque les sous-diacres servent à table; il fut *diacre*, quand il nourrit quatre mille hommes [6], sans compter les femmes et les petits enfants, avec sept petits pains et quelques goujons, dans le pays de Magédan, connu de toute la terre, selon saint Matthieu; ou bien quand il nourrit cinq mille hommes avec cinq pains et deux goujons, près de Betzaïda, comme le dit saint Luc [7]; enfin il fut *prêtre* selon l'ordre de Melchisédech [8], quand il dit à ses disciples [9] qu'il allait leur donner son corps à manger. Étant donc prêtre comme lui, je vais changer ces pains en dieux : chaque miette de ce pain sera un dieu en corps et en ame; vous croirez voir du pain, manger du pain, et vous mangerez Dieu.

[1] Jean, II, 15. B. — [2] IV, 17. B. — [3] Matt., VIII, 32; Id., V, 13. B.

[4] C'est dans saint Jean, chap. VIII, v. 12, et IX, 5, que se trouvent ces paroles. B.

[5] Jean, II, 9. B. — [6] Matt., XV, 34-38. B. — [7] IX, 16. B. — [8] Ps. CIX, 4. B. — [9] Matt., XXVI, 26. B.

Enfin, quoique le sang de ce dieu soit dans le corps que j'aurai créé avec des paroles, je changerai votre vin rouge dans le sang de ce dieu même; pour surabondance de droit, je le boirai; il ne tiendra qu'à votre majesté d'en faire autant. Je n'ai qu'à vous jeter de l'eau au visage; je vous ferai ensuite portier, lecteur, conjureur, acolyte, sous-diacre, diacre, et prêtre; vous ferez avec moi une chère divine.

Aussitôt voilà frère Rigolet qui se met à prononcer des paroles en latin, avale deux douzaines d'hosties, boit chopine, et dit graces très dévotement.

Mais, mon cher ami, lui dit l'empereur, tu as mangé et bu ton dieu : que deviendra-t-il quand tu auras besoin d'un pot de chambre? Sire, dit frère Rigolet, il deviendra ce qu'il pourra, c'est son affaire. Quelques uns de nos docteurs disent qu'on le rend à la garde-robe, d'autres qu'il s'échappe par insensible transpiration; quelques uns prétendent qu'il s'en retourne au ciel; pour moi j'ai fait mon devoir de prêtre, cela me suffit; et pourvu qu'après ce déjeuner on me donne un bon dîner avec quelque argent pour ma peine, je suis content.

Or çà, dit l'empereur à frère Rigolet, ce n'est pas tout; je sais qu'il y a aussi dans mon empire d'autres missionnaires qui ne sont pas jésuites, et qu'on appelle dominicains, cordeliers, capucins; dis-moi en conscience s'ils mangent Dieu comme toi.

Ils le mangent, sire, dit le bon-homme; mais c'est pour leur condamnation. Ce sont tous des coquins, et nos plus grands ennemis; ils veulent nous couper l'herbe sous le pied. Ils nous accusent sans cesse

auprès de notre saint-père le pape. Votre majesté ferait fort bien de les chasser tous, et de ne conserver que les jésuites : ce serait un vrai moyen de gagner la vie éternelle, quand même vous ne seriez pas chrétien.

L'empereur lui jura qu'il n'y manquerait pas. Il fit donner quelques écus à frère Rigolet, qui courut sur-le-champ annoncer cette bonne nouvelle à ses confrères.

Le lendemain l'empereur tint sa parole : il fit assembler tous les missionnaires, soit ceux qu'on appelle séculiers, soit ceux qu'on nomme très irrégulièrement réguliers ou prêtres de la propagande, ou vicaires apostoliques, évêques *in partibus*, prêtres des missions étrangères, capucins, cordeliers, dominicains, hiéronymites, et jésuites. Il leur parla en ces termes [1] en présence de trois cents colaos :

La tolérance m'a toujours paru le premier lien des hommes, et le premier devoir des souverains. S'il était dans le monde une religion qui pût s'arroger un droit exclusif, ce serait assurément la nôtre. Vous avouez tous que nous rendions à l'Être suprême un culte pur et sans mélange avant qu'aucun des pays dont vous venez fût seulement connu de ses voisins, avant qu'aucune de vos contrées occidentales eût seulement l'usage de l'écriture. Vous n'existiez pas quand nous formions déjà un puissant empire. Notre antique religion, toujours inaltérable dans nos tribunaux, s'étant corrompue chez le peuple, nous

[1] Voltaire a rapporté les propres paroles de l'empereur, tome XVIII, page 464 ; et XX, 471 ; et ci-après dans les *Entretiens chinois*. B.

avons souffert les bonzes de Fo, les talapoins de Siam, les lamas de Tartarie, les sectaires de Laokium; et, regardant tous les hommes comme nos frères, nous ne les avons jamais punis de s'être égarés. L'erreur n'est point un crime. Dieu n'est point offensé qu'on l'adore d'une manière ridicule : un père ne chasse point ceux de ses enfants qui le saluent en fesant mal la révérence; pourvu qu'il en soit aimé et respecté, il est satisfait. Les tribunaux de mon empire ne vous reprochent point vos absurdités; ils vous plaignent d'être infatués du plus détestable ramas de fables que la folie humaine ait jamais accumulées; ils plaignent encore plus le malheureux usage que vous faites du peu de raison qui vous reste pour justifier ces fables.

Mais ce qu'ils ne vous pardonnent pas, c'est de venir du bout du monde pour nous ôter la paix. Vous êtes les instruments aveugles de l'ambition d'un petit lama italien, qui, après avoir détrôné quelques régules ses voisins, voudrait disposer des plus vastes empires de nos régions orientales.

Nous ne savons que trop les maux horribles que vous avez causés au Japon. Douze religions y florissaient avec le commerce, sous les auspices d'un gouvernement sage et modéré; une concorde fraternelle régnait entre ces douze sectes : vous parûtes, et la discorde bouleversa le Japon; le sang coula de tous côtés; vous en fîtes autant à Siam et aux Manilles; je dois préserver mon empire d'un fléau si dangereux. Je suis tolérant, et je vous chasse tous, parceque vous êtes intolérants. Je vous chasse, parcequ'étant divisés

entre vous, et vous détestant les uns les autres, vous êtes prêts d'infecter mon peuple du poison qui vous dévore. Je ne vous plongerai point dans les cachots, comme vous y faites languir en Europe ceux qui ne sont pas de votre opinion. Je suis encore plus éloigné de vous faire condamner au supplice, comme vous y envoyez en Europe ceux que vous nommez hérétiques. Nous ne soutenons point ici notre religion par des bourreaux; nous ne disputons point avec de tels arguments. Partez; portez ailleurs vos folies atroces, et puissiez-vous devenir sages! Les voitures qui vous doivent conduire à Macao sont prêtes. Je vous donne des habits et de l'argent : des soldats veilleront en route à votre sûreté. Je ne veux pas que le peuple vous insulte : allez, soyez dans votre Europe un témoignage de ma justice et de ma clémence.

Ils partirent; le christianisme fut entièrement aboli à la Chine, ainsi qu'en Perse, en Tartarie, au Japon, dans l'Inde, dans la Turquie, dans toute l'Afrique : c'est grand dommage; mais voilà ce que c'est que d'être infaillibles.

FIN DE LA RELATION, ETC.

ENTRETIENS CHINOIS[1].

Un Chinois nommé Xain, ayant voyagé en Europe dans sa jeunesse, retourna à la Chine à l'âge de trente ans, et, devenu mandarin, rencontra dans Pékin un ancien ami qui était entré dans l'ordre des jésuites : ils eurent ensemble les conférences suivantes :

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

LE MANDARIN.

Vous êtes donc bien mal édifié de nos bonzes?

LE JÉSUITE.

Je vous avoue que je suis indigné de voir quel joug honteux ces séducteurs imposent sur votre populáce superstitieuse. Quoi! vendre la béatitude pour des chiffons bénits! persuader aux hommes que des pagodes ont parlé! qu'elles ont fait des miracles! se mêler de prédire l'avenir! quelle charlatanerie insupportable!

LE MANDARIN.

Je suis bien aise que l'imposture et la superstition vous déplaisent.

LE JÉSUITE.

Il faut que vos bonzes soient de grands fripons.

[1] Tel est le titre que porte cet écrit dans le tome II des *Choses utiles et agréables*. Les éditeurs de Kehl l'avaient intitulé *Un Mandarin et un Jésuite*, et compris dans leur volume de *Dialogues*. Je ne saurais assigner une date précise aux *Entretiens chinois;* mais ils sont postérieurs à la *Relation du bannissement*. B.

LE MANDARIN.

Pardonnez; j'en disais autant en voyant en Europe certaines cérémonies, certains prodiges que les uns appellent des fraudes pieuses, les autres des scandales. Chaque pays a ses bonzes. Mais j'ai reconnu qu'il y en a autant de trompés que de trompeurs. Le grand nombre est de ceux que l'enthousiasme aveugle dans leur jeunesse, et qui ne recouvrent jamais la vue; il y en a d'autres qui ont conservé un œil, et qui voient tout de travers. Ceux-là sont des charlatans imbéciles.

LE JÉSUITE.

Vous devez faire une grande différence entre nous et vos bonzes; ils bâtissent sur l'erreur, et nous sur la vérité; et si quelquefois nous l'avons embellie par des fables, n'est-il pas permis de tromper les hommes pour leur bien?

LE MANDARIN.

Je crois qu'il n'est permis de tromper en aucun cas, et qu'il n'en peut résulter que beaucoup de mal.

LE JÉSUITE.

Quoi! ne jamais tromper! Mais dans votre gouvernement, dans votre doctrine des lettrés, dans vos cérémonies et vos rites, n'entre-t-il rien qui fascine les yeux du peuple pour le rendre plus soumis et plus heureux? Vos lettrés se passeraient-ils d'erreurs utiles?

LE MANDARIN.

Depuis près de cinq mille ans que nous avons des annales fidèles de notre empire, nous n'avons pas un seul exemple parmi les lettrés des saintes fourberies

dont vous parlez; c'est de tout temps, il est vrai, le partage des bonzes et du peuple; mais nous n'avons ni la même langue, ni la même écriture, ni la même religion que le peuple. Nous avons adoré dans tous les siècles un seul Dieu, créateur de l'univers, juge des hommes, rémunérateur de la vertu, et vengeur du crime dans cette vie et dans la vie à venir.

Ces dogmes purs nous ont paru dictés par la raison universelle. Notre empereur présente au Souverain de tous les êtres les premiers fruits de la terre; nous l'accompagnons dans ces cérémonies simples et augustes: nous joignons nos prières aux siennes. Notre sacerdoce est la magistrature; notre religion est la justice; nos dogmes sont l'adoration, la reconnaissance, et le repentir: il n'y a rien là dont on puisse abuser; point de métaphysique obscure qui divise les esprits, point de sujet de querelles; nul prétexte d'opposer l'autel au trône; nulle superstition qui indigne les sages; aucun mystère qui entraîne les faibles dans l'incrédulité, et qui, en les irritant contre des choses incompréhensibles, leur puisse faire rejeter l'idée d'un Dieu que tout le monde doit comprendre.

LE JÉSUITE.

Comment donc, avec une doctrine que vous dites si pure, pouvez-vous souffrir parmi vous des bonzes qui ont une doctrine si ridicule?

LE MANDARIN.

Eh! comment aurions-nous pu déraciner une ivraie qui couvre le champ d'un vaste empire aussi peuplé que votre Europe? Je voudrais qu'on pût ramener

tous les hommes à notre culte simple et sublime; ce ne peut être que l'ouvrage des temps et des sages. Les hommes seraient plus justes et plus heureux. Je suis certain, par une longue expérience, que les passions, qui font commettre de si grands crimes, s'autorisent presque toutes des erreurs que les hommes ont mêlées à la religion.

LE JÉSUITE.

Comment! vous croyez que les passions raisonnent, et qu'elles ne commettent des crimes que parcequ'elles raisonnent mal?

LE MANDARIN.

Cela n'arrive que trop souvent.

LE JÉSUITE.

Et quel rapport nos crimes ont-ils donc avec les erreurs superstitieuses?

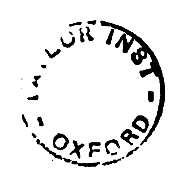
LE MANDARIN.

Vous le savez mieux que moi. Ou bien ces erreurs révoltent un esprit assez juste pour les sentir, et non assez sage pour chercher la vérité ailleurs; ou bien ces erreurs entrent dans un esprit faible qui les reçoit avidement. Dans le premier cas, elles conduisent souvent à l'athéisme; on dit: Mon bonze m'a trompé; donc il n'y a point de religion; donc il n'y a point de Dieu, donc je dois être injuste si je puis l'être impunément. Dans le second cas, ces erreurs entraînent au plus affreux fanatisme; on dit: Mon bonze m'a prêché que tous ceux qui n'ont point donné de robe neuve à la pagode sont les ennemis de Dieu; qu'on peut, en sûreté de conscience, égorger tous ceux qui disent que cette pagode n'a qu'une tête, tandis que

mon bonze jure qu'elle en a sept. Ainsi je peux assassiner, dans l'occasion, mes amis, mes parents, mon roi, pour faire mon salut.

LE JÉSUITE.

Il semble que vous vouliez parler de nos moines sous le nom de bonzes. Vous auriez grand tort; ne seriez-vous pas un peu malin?


OXFORD

LE MANDARIN.

Je suis juste, je suis vrai, je suis humain. Je n'ai acception de personne; je vous dis que les particuliers et les hommes publics commettent souvent sans remords les plus abominables injustices, parceque la religion qu'on leur prêche, et qu'on altère, leur semble absurde. Je vous dis qu'un raïa de l'Inde, qui ne connaît que sa presqu'île, se moque de ses théologiens qui lui crient que son dieu Vitsnou s'est métamorphosé neuf fois pour venir converser avec les hommes, et que, malgré le petit nombre de ses incarnations, il est fort supérieur au dieu Sammonocodom [1], qui s'est incarné chez les Siamois jusqu'à cinq cent cinquante fois. Notre raïa, qui entend à droite et à gauche cent rêveries de cette espèce, n'a pas de peine à sentir combien une telle religion est impertinente; mais son esprit, séduit par son cœur pervers, en conclut témérairement qu'il n'y a aucune religion: alors il s'abandonne à toutes les fureurs de son ambition aveugle; il insulte ses voisins, il les dépouille; les campagnes sont ravagées, les villes mises en cendres, les peuples égorgés. Les prédicateurs ne lui avaient jamais parlé contre le crime de la guerre;


[1] Voyez tome XXXII, page 172. B.

au contraire, ils avaient fait en chaire le panégyrique des destructeurs nommés conquérants; et ils avaient même arrosé ses drapeaux en cérémonie de l'eau lustrale du Gange[1]. Le vol, le brigandage, tous les excès des plus monstrueuses débauches, toutes les barbaries des assassinats, sont commis alors sans scrupule; la famine et la contagion achèvent de désoler cette terre abreuvée de sang. Et cependant les prédicateurs du voisinage prêchent tranquillement la controverse devant de bonnes vieilles femmes qui, au sortir du sermon, entoureraient leur prochain de fagots allumés, si leur prochain soutenait que Sammonocodom s'est incarné cinq cent quarante-neuf fois, et non pas cinq cent cinquante.

J'ose dire que si ce raïa avait été infiniment persuadé de l'existence d'un Dieu infini, présent partout, infiniment juste, et qui doit par conséquent venger l'innocence opprimée, et punir un scélérat né pour le malheur du genre humain; si ses courtisans avaient les mêmes principes, si tous les ministres de la religion avaient fait tonner dans son oreille ces importantes vérités, au lieu de parler des métamorphoses de Vitsnou, alors ce raïa aurait hésité à se rendre si coupable.

Il en est de même dans toutes les conditions; j'en ai vu plus d'un triste exemple dans les pays étrangers et dans ma patrie.

LE JÉSUITE.

Ce que vous dites n'est que trop vrai, il faut en

[1] Voyez, dans le onzième entretien de A. B. C. (tome XLV), ce que Voltaire dit du sermon de Massillon pour la bénédiction des drapeaux. B.

convenir, et j'en augure un bon succès pour l'objet de ma mission. Mais avant d'avoir l'honneur de vous en parler, dites-moi, je vous prie, si vous pensez qu'il soit possible d'obtenir des hommes qu'ils se bornent à un culte simple, raisonnable et pur envers l'Être suprême? Ne faut-il pas aux peuples quelque chose de plus? n'ont-ils pas besoin, je ne dis pas des fourberies de vos bonzes, mais de quelques illusions respectables? n'est-il pas avantageux pour eux qu'ils soient pieusement trompés, je ne dis pas par vos bonzes, mais par des gens sages? Une prédiction heureusement appliquée, un miracle adroitement opéré, n'ont-ils pas quelquefois produit beaucoup de bien?

LE MANDARIN.

Vous me paraissez faire tant de cas de la fourberie, que peut-être je vous la pardonnerais, si elle pouvait en effet être utile au genre humain. Mais je crois fermement qu'il n'y a aucun cas où le mensonge puisse servir la vérité.

LE JÉSUITE.

Cela est bien dur. Cependant je vous jure que nous avons fait parler en Italie et en Espagne plus d'une image de la Vierge avec un très grand succès; les apparitions des saints, les possessions du malin, ont fait chez nous bien des conversions. Ce n'est pas comme chez vos bonzes.

LE MANDARIN.

Chez vous, comme chez eux, la superstition n'a jamais fait que du mal. J'ai lu beaucoup de vos histoires: je vois qu'on a toujours commis les plus grands

attentats dans l'espérance d'une expiation aisée. La plupart de vos Européans ont ressemblé à un certain roi[1] d'une petite province de votre Occident, qui portait, dit-on, je ne sais quelle petite pagode à son bonnet, et qui lui demandait toujours permission de faire assassiner ou empoisonner ceux qui lui déplaisaient. Votre premier empereur chrétien[2] se souilla de parricides, comptant qu'il serait un jour purifié avec de l'eau. En vérité le genre humain est bien à plaindre; les passions portent les hommes aux crimes : s'il n'y a point d'expiation, ils tombent dans le désespoir et dans la fureur; s'il y en a, ils commettent le crime impunément.

LE JÉSUITE.

Eh bien! ne vaudrait-il pas mieux proposer des remèdes à ces malades frénétiques, que de les laisser sans secours?

LE MANDARIN.

Oui : et le meilleur remède est de réparer par une vie pure les injustices qu'on peut avoir commises. Adieu. Voici le temps où je dois soulager quelques uns de mes frères qui souffrent. J'ai fait des fautes comme un autre; je ne veux pas les expier autrement; je vous conseille d'en faire de même.

SECONDE CONFÉRENCE.

LE JÉSUITE.

Je vous supplie avec humilité de me procurer une place de mandarin, comme plusieurs de nos Pères en ont eu, et d'y faire joindre la permission de nous bâtir

[1] Louis XI. B.

[2] Constantin, dit le Grand, qui ne se fit baptiser qu'au lit de mort. B.

une maison et une église, et de prêcher en chinois: vous savez que je parle la langue.

LE MANDARIN.

Mon crédit ne va pas jusque-là; les juifs, les mahométans qui sont dans notre empire, et qui connaissent un seul Dieu, comme nous, ont demandé la même permission, et nous n'avons pu la leur accorder: il faut suivre les lois.

LE JÉSUITE.

Point du tout; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes[1].

LE MANDARIN.

Oui, si les hommes vous commandent des choses évidemment criminelles, par exemple, d'égorger votre père et votre mère, d'empoisonner vos amis; mais il me semble qu'il n'est pas injuste de refuser à un étranger la permission d'apporter le trouble dans nos états, et de balbutier dans notre langue, qu'il prononce toujours fort mal, des choses que ni lui ni nous ne pouvons entendre.

LE JÉSUITE.

J'avoue que je ne prononce pas tout-à-fait aussi bien que vous; je fais gloire quelquefois de ne pas entendre un mot de ce que j'annonce: pour le trouble et la discorde[2], c'est vraiment tout le contraire, c'est la paix que j'apporte.

LE MANDARIN.

Vous souvenez-vous de la fameuse requête présentée à nos neuf tribunaux suprêmes, au premier

[1] *Actes*, v, 29. B.

[2] Allusion aux versets 34 et 35 du chap. x, Évangile de Matthieu. Cl.

mois de l'année que vous appelez 1717? En voici les propres mots qui vous regardent, et que vous avez conservés vous-mêmes [a] : « Ils vinrent d'Europe à « Manille sous la dynastie des Ming [1]. Ceux de Ma- « nille fesaient leur commerce avec les Japonais. Ces « Européans se servirent de leur religion pour gagner « le cœur des Japonais; ils en séduisirent un grand « nombre. Ils attaquèrent ensuite le royaume en de- « dans et en dehors, et il ne s'en fallut presque rien « qu'ils ne s'en rendissent tout-à-fait les maîtres. Ils ré- « pandent dans nos provinces de grandes sommes d'ar- « gent; ils rassemblent, à certains jours, des gens de la « lie du peuple mêlés avec les femmes : je ne sais pas « quel est leur dessein, mais je sais qu'ils ont apporté « leur religion à Manille, et que Manille a été enva- « hie, et qu'ils ont voulu subjuguer le Japon, etc. »

LE JÉSUITE.

Ah! pour Manille et pour le Japon, passe; mais pour la Chine, vous savez que c'est tout autre chose; vous connaissez la grande vénération, le profond respect, le tendre attachement, la sincère reconnaissance que.....

LE MANDARIN.

Mon Dieu, oui, nous connaissons tout cela; mais souvenez-vous, encore une fois, des paroles que le dernier empereur Yong-tching, d'éternelle mémoire, adressa à vos bonzes noirs; les voici [b] :

[a] Recueil des lettres intitulées *Édifiantes*, p. 98 et suiv.

[1] C'est ainsi qu'on lit à la page 192 du tome II des *Choses utiles et agréables*. Les éditions de Kehl portent : *Dynastie Desning;* et cette faute a été copiée par presque tous leurs successeurs. B.

[b] Lettres intitulées *Édifiantes*, dix-septième recueil, page 268.

« Que diriez-vous[1] si j'envoyais une troupe de « bonzes et de lamas dans votre pays? comment les « recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon père, « n'espérez pas me tromper de même. Vous voulez « que tous les Chinois embrassent vos lois; votre culte « n'en tolère pas d'autres, je le sais. En ce cas que « deviendrons-nous? les sujets de vos princes? Les « disciples que vous faites ne connaissent que vous; « dans un temps de troubles, ils n'écouteraient d'au- « tre voix que la vôtre. Je sais bien qu'à présent il « n'y a rien à craindre; mais quand les vaisseaux « viendront par milliers, il pourrait y avoir du dés- « ordre, etc. »

LE JÉSUITE.

Il est vrai que nous avons transmis à notre Europe ce triste discours de l'empereur Yong-tching. Nous sommes d'ailleurs obligés d'avouer que c'était un prince très sage et très vertueux, qui a signalé son règne par des traits de bienfesance au-dessus de tout ce que nos princes ont jamais fait de grand et de bon. Mais, après tout, les vertus des infidèles sont des crimes[2]; c'est une des maximes incontestables de notre petit pays. Mais qu'est-il arrivé à ce grand empereur? il est mort sans sacrements, il est damné à tout jamais. J'aime la paix, je vous l'apporte; mais

[1] Voyez tome XVIII, page 464; XX, 471; et ci-dessus, page 54. B.

[2] Cette doctrine est très nouvelle dans le christianisme. Les premiers Pères ont soutenu précisément tout le contraire, mais les théologiens sont devenus barbares à mesure qu'ils sont devenus puissants. (Voyez La Mothe Le Vayer, *Traité de la vertu des païens.*) — Voltaire a cité souvent saint Augustin qui appelle les vertus des païens des péchés splendides; voyez tome XXVII, page 485; XLII, 603; XLIII, 255. B.

plût au ciel, pour le bien de vos ames, que tout votre empire fût bouleversé, que tout nageât dans le sang, et que vous expirassiez tous jusqu'au dernier, confessés par des jésuites! Car enfin qu'est-ce qu'un royaume de sept cents lieues de long sur sept cents lieues de large réduit en cendres? c'est une bagatelle. C'est l'affaire de quelques jours, de quelques mois, de quelques années tout au plus; et il s'agit de la gloire éternelle que je vous souhaite.

LE MANDARIN.

Grand merci de votre bonne volonté. Mais, en vérité, vous devriez être content d'avoir fait massacrer plus de cent mille citoyens au Japon. Mettez des bornes à votre zèle. Je crois vos intentions bonnes; mais quand vous aurez armé dans notre empire les mains des enfants contre les pères, des disciples contre les maîtres, et des peuples contre les rois, il sera certain que vous aurez commis un très grand mal; et il n'est pas absolument démontré que vous et moi soyons éternellement récompensés pour avoir détruit la plus ancienne nation qui soit sur la terre.

LE JÉSUITE.

Que votre nation soit la plus ancienne ou non, ce n'est pas ce dont il s'agit. Nous savons que, depuis près de cinq mille ans, votre empire est sagement gouverné; mais vous avez trop de raison pour ne pas sentir qu'il faudrait, sans balancer, anéantir cet empire, s'il n'y avait que ce moyen de faire triompher la vérité. Çà, répondez-moi: je suppose qu'il n'y a d'autres ressources pour votre salut que de mettre le feu

aux quatre coins de la Chine; n'êtes-vous pas obligé en conscience de tout brûler?

LE MANDARIN.

Non, je vous jure; je ne brûlerais pas une grange.

LE JÉSUITE.

Vous avez à la Chine d'étranges principes.

LE MANDARIN.

Je trouve les vôtres terriblement incendiaires. J'ai bien ouï dire qu'en votre année 1604[1] quelques gens charitables voulurent en effet consumer en un moment par le feu toute la famille royale et tous les mandarins d'une île nommée l'Angleterre, uniquement pour faire triompher une de vos sectes sur les ruines des autres sectes. Vous avez employé tantôt le fer, tantôt le feu à ces saintes intentions; et c'est donc là cette paix que vos confrères viennent prêcher à des peuples qui vivent en paix?

LE JÉSUITE.

Ce que je vous en dis n'est qu'une supposition théologique; car je vous répète que j'apporte la paix, l'union, la bienfesance, et toutes les vertus: j'ajoute seulement que ma doctrine est si belle qu'il faudrait l'acheter aux dépens de la vie de tous les hommes.

LE MANDARIN.

C'est vendre cher ses coquilles. Mais comment votre doctrine est-elle si belle, puisque vous me disiez hier qu'il fallait tromper?

[1] Voltaire, vers le commencement du chapitre CLXXIX de l'*Essai sur les mœurs*, cite avec raison l'année 1605 comme véritable date de la conspiration des poudres; seulement il parle du mois de février au lieu du mois de novembre, que je crois être celui dans lequel on découvrit les trente-six barils de poudre. CL.

LE JÉSUITE.

Rien ne s'accorde plus aisément. Nous annonçons des vérités; ces vérités ne sont pas à la portée de tout le monde, et nous rencontrons des ennemis, des jansénistes, qui nous poursuivent jusqu'à la Chine. Que faire alors? il faut bien soutenir une vérité utile par quelques mensonges qui le sont aussi; on ne peut se passer de miracles: cela tranche toutes les difficultés. Je vous avoue entre nous que nous n'en fesons point, mais nous disons que nous en avons fait; et si l'on nous croit, nous gagnons des ames. Qu'importe la route, pourvu qu'on arrive au but? Il est bien sûr que notre petit Portugais Xavier [1] ne pouvait être à-la-fois en même temps dans deux vaisseaux; cependant nous l'avons dit; et plus la chose est impossible et extravagante, plus elle a paru admirable. Nous lui avons fait aussi ressusciter quatre garçons et cinq filles: cela était important; un homme qui ne ressuscite personne n'a guère que des succès médiocres. Laissez-nous au moins guérir de la colique quelques servantes de votre maison; nous ne demandons que la permission d'un petit miracle: ne fait-on rien pour son ami?

LE MANDARIN.

Je vous aime, je vous servirais volontiers, mais je ne peux mentir pour personne.

LE JÉSUITE.

Vous êtes bien dur, mais j'espère enfin vous convertir.

[1] François Xavier était Espagnol comme Ignace, dont il fut un des six premiers disciples. Cl.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LE JÉSUITE.

Oui, je veux bien convenir d'abord que vos lois et votre morale sont divines. Chez nous on n'a que de la politesse pour son père et sa mère; chez vous on les honore, et on leur obéit toujours. Nos lois se bornent à punir les crimes; les vôtres décernent des récompenses aux vertus. Nos édits, pour l'ordinaire, ne parlent que d'impôts, et les vôtres sont souvent des traités de morale. Vous recommandez la justice, la fidélité, la charité, l'amour du bien public, l'amitié. Mais tout cela devient criminel et abominable si vous ne pensez pas comme nous; et c'est ce que je m'en gage à vous prouver.

LE MANDARIN.

Il vous sera difficile de remplir cet engagement.

LE JÉSUITE.

Rien n'est plus aisé. Toutes les vertus sont des vices[1] quand on n'a pas la foi : or vous n'avez pas la foi; donc, malgré vos vertus que j'honore, vous êtes tous des coquins, théologiquement parlant.

LE MANDARIN.

Honnêtement parlant, votre P. Lecomte, votre P. Ricci, et plusieurs autres, n'ont-ils pas dit, n'ont-ils pas imprimé en Europe que nous étions, il y a quatre mille ans, le peuple le plus juste de la terre, et que nous adorions le vrai Dieu dans le plus ancien temple de l'univers? Vous n'existiez pas alors; nous n'avons

[1] Voyez page 67. B.

jamais changé. Comment pouvons-nous avoir eu raison il y a quatre mille ans, et avoir tort à présent?

LE JÉSUITE.

Je vais vous le dire : notre doctrine est incontestablement la meilleure : or les Chinois ne reconnaissent pas notre doctrine; donc ils ont évidemment tort.

LE MANDARIN.

On ne peut mieux raisonner; mais nous avons à Kanton des Anglais, des Hollandais, des Danois qui pensent tout différemment de vous; qui vous ont chassés de leur pays, parcequ'ils trouvaient votre doctrine abominable, et qui disent que vous êtes des corrupteurs : vous-mêmes vous avez eu ici des disputes scandaleuses avec des gens de votre propre secte; vous vous anathématisiez les uns les autres: ne sentez-vous pas l'énorme ridicule d'une troupe d'Européans qui venaient nous enseigner un système dans lequel ils n'étaient pas d'accord entre eux? Ne voyez-vous pas que vous êtes les enfants perdus des puissances qui voudraient s'étendre dans tout l'univers? Quel fanatisme, quelle fureur vous fait passer les mers pour venir aux extrémités de l'Orient nous étourdir par vos disputes, et fatiguer nos tribunaux de vos querelles! Vous nous apportez votre pain et votre vin, et vous dites qu'il n'est permis qu'à vous de boire du vin; assurément cela n'est pas honnête et civil. Vous nous dites que nous serons damnés si nous ne mangeons de votre pain; et puis, quand quelques uns de nous ont eu la politesse d'en manger, vous leur dites que ce n'est pas du pain, que ce sont des membres d'un corps humain et du sang, et qu'ils seront damnés

s'ils croient avoir mangé du pain que vous leur avez offert. Les lettrés chinois ont-ils pu penser autre chose de vous, sinon que vous étiez des fous qui aviez rompu vos chaînes, et qui couriez par le monde comme des échappés? Du moins les Européans d'Angleterre, de Hollande, de Danemark, et de Suède, ne nous disent pas que du pain n'est pas du pain, et que du vin n'est pas du vin; ne soyez pas surpris s'ils ont paru à la Chine et dans l'Inde plus raisonnables que vous. Cependant nous ne leur permettons pas de prêcher à Pékin; et vous voulez qu'on vous le permette!

LE JÉSUITE.

Ne parlons point de ce mystère. Il est vrai que, dans notre Europe, le réformé, le protestant, le moliniste, le janséniste, l'anabaptiste, le méthodiste, le morave, le mennonite, l'anglican, le quaker, le piétiste, le coccéien, le voétien, le socinien, l'unitaire rigide, le millénaire, veulent chacun tirer à eux la vérité, qu'ils la mettent en pièces, et qu'on a bien de la peine à en rassembler les morceaux. Mais enfin nous nous accordons sur le fond des choses.

LE MANDARIN.

Si vous preniez la peine d'examiner les opinions de chaque disputeur, vous verriez qu'ils ne sont de même avis sur aucun point. Vous savez combien nous fûmes scandalisés quand notre prince Olou-tsé [1], que vous avez séduit, nous dit que vous aviez deux

[1] Dans l'édition qui fait partie des *Choses utiles et agréables*, on lit *Ourtchin*. Il y a *Ourlebert* dans les éditions de Kehl. C'est d'après un errata manuscrit que j'ai, en 1818, mis *Olou-tsé*, version qui a été suivie depuis par presque tous les éditeurs. M. Clogenson, en 1825, a écrit *Olou-Tsé*. B.

lois, que ce qui avait été autrefois vrai et bon était devenu faux et mauvais. Tous nos tribunaux furent indignés; ils le seraient bien davantage s'ils apprenaient que, depuis dix-sept siècles, vous êtes occupés à expliquer, à retrancher et à ôter, à concilier, à rajuster, à forger: nous, au contraire, depuis cinquante siècles, nous n'avons pas varié un seul moment.

LE JÉSUITE.

C'est parceque vous n'avez jamais été éclairés. Vous n'avez jamais écouté que votre simple raison : elle vous a dit qu'il y a un Dieu, et qu'il faut être juste; il n'y a pas moyen de disputer sur cela : mais il fallait écouter quelque chose au-dessus de votre raison; il fallait lire tous les livres du peuple juif, que malheureusement vous ne connaissiez pas, et il fallait les croire; et ensuite il fallait ne les plus croire et lire tous nos livres grecs et latins. Alors vous auriez eu, comme nous, mille belles querelles toutes les années; chaque querelle aurait occasioné une décision admirable, un jugement nouveau : voilà ce qui vous a manqué, et c'est ce que je veux apprendre aux Chinois; mais toujours pour le bien de la paix.

LE MANDARIN.

Eh bien! quand les Chinois, pour le bien de la paix, sauront toutes les opinions qui déchirent votre petit coin de terre au bout de l'Occident, en seront-ils plus justes? honoreront-ils leurs parents davantage? seront-ils plus fidèles à l'empereur? l'empire sera-t-il mieux gouverné, les terres mieux cultivées?

LE JÉSUITE.

Non assurément; mais les Chinois seront sauvés

comme moi; ils n'ont qu'à croire ce que je ne comprends pas.

LE MANDARIN.

Pourquoi voulez-vous qu'ils le comprennent?

LE JÉSUITE.

Ils ne le comprendront pas non plus.

LE MANDARIN.

Pourquoi voulez-vous donc le leur apprendre?

LE JÉSUITE.

C'est qu'il est nécessaire aujourd'hui à tous les hommes de le savoir.

LE MANDARIN.

S'il est nécessaire à tous les hommes de le savoir, pourquoi les Chinois l'ont-ils toujours ignoré? pourquoi l'avez-vous ignoré vous-mêmes si long-temps? pourquoi n'en a-t-on jamais rien su dans toute la Grande-Tartarie, dans l'Inde, et au Japon? Ce qui est nécessaire à tous les hommes ne leur est-il pas donné à tous? n'ont-ils pas tous les mêmes sens, le même instinct d'amour-propre, le même instinct de bienveillance, le même instinct qui les fait vivre en société? Comment se pourrait-il faire que l'Être suprême, qui nous a donné tout ce qui nous est convenable, nous eût refusé la seule chose essentielle? N'est-ce pas une impiété de le croire?

LE JÉSUITE.

C'est qu'il n'a fait ce présent qu'à ses favoris.

LE MANDARIN.

Vous êtes donc son favori?

LE JÉSUITE.

Je m'en flatte.

LE MANDARIN.

Pour moi, je suis simplement son adorateur. Je vous renvoie à tous les peuples et à toutes les sectes de votre Europe, qui croient que vous êtes des réprouvés; et tant que vous vous persécuterez les uns les autres, il ne sera pas prudent de vous écouter.

LE JÉSUITE.

Ah! si jamais je retourne à Rome, que je me vengerai de tous ces impies qui empêchent nos progrès à la Chine!

LE MANDARIN.

Faites mieux, pardonnez-leur. Vivons doucement tous ensemble, tant que vous serez ici; secourons-nous mutuellement; adorons tous l'Être suprême du fond de notre cœur. Quoique vous ayez plus de barbe que nous, le nez plus long, les yeux moins fendus, les joues plus rouges, les pieds plus gros, les oreilles plus petites, et l'esprit plus inquiet, cependant nous sommes tous frères.

LE JÉSUITE.

Tous frères! et que deviendra mon titre de père?

LE MANDARIN.

Vous convenez tous qu'il faut aimer Dieu?

LE JÉSUITE.

Pas tout-à-fait, mais je le permets.

LE MANDARIN.

Qu'il faut être modéré, sobre, compatissant, équitable, bon maître, bon père de famille, bon citoyen?

LE JÉSUITE.

Oui.

LE MANDARIN.

Eh bien! ne vous tourmentez plus tant; je vous assure que vous êtes de ma religion.

LE JÉSUITE.

Ah! vous vous rendez à la fin. Je savais bien que je vous convertirais.

Quand le mandarin et le jésuite eurent été d'accord, le mandarin donna au moine cette profession de foi:

1° La religion consiste dans la soumission à Dieu et dans la pratique des vertus.

2° Cette vérité incontestable est reconnue de toutes les nations et de tous les temps : il n'y a de vrai que ce qui force tous les hommes à un consentement unanime; les vaines opinions qui se contredisent sont fausses.

3° Tout peuple qui se vante d'avoir une religion particulière pour lui seul offense la Divinité et le genre humain; il ose supposer que Dieu abandonne tous les autres peuples pour n'éclairer que lui.

4° Les superstitions particulières n'ont été inventées que par des hommes ambitieux qui ont voulu dominer sur les esprits, qui ont fourni un prétexte à la nation qu'ils ont séduite d'envahir les biens des autres nations.

5° Il est constaté par l'histoire que ces différentes sectes, qui se proscrivent réciproquement avec tant de fureur, ont été la source de mille guerres civiles; et il est évident que si les hommes se regardaient tous comme des frères, également soumis à leur père com-

mun, il y aurait eu moins de sang versé sur la terre, moins de saccagements, moins de rapines, et moins de crimes de toute espèce.

6° Des lamas et des bonzes qui prétendent que la mère du dieu *Fo* accoucha de ce dieu par le côté droit, après avoir avalé un enfant, disent une sottise; s'ils ordonnent de la croire, ce sont des charlatans tyranniques; s'ils persécutent ceux qui ne la croient pas, ils sont des monstres.

7° Les brames, qui ont des opinions un peu moins absurdes, et non moins fausses, auraient également tort de commander de les croire, quand même elles pourraient avoir quelque lueur de vraisemblance; car l'Être suprême ne peut juger les hommes sur les opinions d'un brame, mais sur leurs vertus et sur leurs iniquités. Une opinion, quelle qu'elle soit, n'a nul rapport avec la manière dont on a vécu; il ne s'agit pas de faire croire telle ou telle métamorphose, tel ou tel prodige, mais d'être homme de bien. Quand vous êtes accusé devant un tribunal, on ne vous demande pas si vous croyez que le premier mandarin a encore son père et sa mère, s'il est marié, s'il est veuf, s'il est riche ou pauvre, grand ou petit; on vous interroge sur vos actions.

8° « Si tu n'es pas instruit de certains faits, si tu « ne crois pas certaines obscurités, si tu ne sais par « cœur certaines formules, si tu n'as pas mangé en « certains temps certains aliments qu'on ne trouve « point dans la moitié du globe, tu seras éternellement « malheureux. » Voilà ce que les hommes ont pu in-

venter de plus absurde et de plus horrible. « Si tu es « juste, tu seras récompensé ; si tu es injuste, tu seras « puni. » Voilà ce qui est raisonnable.

9° Certains brames, qui croient que les enfants morts avant que d'avoir été baignés dans le Gange sont condamnés à des supplices éternels, sont les plus insensés de tous les hommes et les plus durs. Ceux qui font vœu de pauvreté pour s'enrichir ne sont pas les moins fourbes; ceux qui cabalent dans les familles et dans l'état ne sont pas les moins méchants.

10° Plus les hommes sont faibles, enthousiastes, fanatiques, plus le gouvernement doit être modéré et sage.

11° Si vous donnez à un charlatan le privilége exclusif de faire des almanachs, il fera un calendrier de superstition pour tous les jours de l'année; il intimidera les peuples et les magistrats par les conjonctions et les influences des astres. Si vous laissez vingt charlatans faire des almanachs, ils prédiront des événements différents; ils se décréditeront tous les uns les autres : un temps viendra où tout le peuple aura découvert la friponnerie de tous les astrologues.

12° Alors il n'y aura plus d'almanachs que ceux des véritables astronomes qui calculent juste les mouvements des globes, qui n'attribuent d'influence à aucun, et qui ne prédisent ni la bonne ni la mauvaise fortune. Le peuple insensiblement ne croira que ces sages; il adorera d'un culte plus pur le créateur et le guide de tous les globes, et notre petit globe en sera plus heureux.

13° Il est impossible que l'esprit de paix, l'amour du prochain, le bon ordre, en un mot, la vertu subsiste au milieu des disputes interminables; il n'y a jamais eu la moindre dispute entre les lettrés, qui se bornent à reconnaître un Dieu, à l'aimer, à le servir sans mélange de superstitions, et à servir leur prochain.

14° C'est là le premier devoir; le second est d'éclairer les superstitieux; le troisième est de les tolérer en les plaignant, si on ne peut les éclairer.

15° Il peut y avoir plusieurs cérémonies; mais il n'y a qu'une seule morale. Ce qui vient de Dieu est universel et immuable; ce qui vient des hommes est local, inconstant, périssable.

16° Un imbécile dit : « Je dois penser comme mon « bonze; car tout mon village est de son avis. » Sors de ton village, pauvre homme, et tu en verras cent mille autres qui ont chacun leur bonze, et qui pensent tous différemment.

17° Voyage d'un bout de la terre à l'autre, tu verras que partout deux et deux font quatre, que Dieu est adoré partout; mais tu verras qu'ici on ne peut mourir sans huile, et que là, en mourant, il faut tenir à la main la queue d'une vache. Laisse là leur huile et leur queue, et sers le Maître de l'univers.

18° Voici un des grands maux que la superstition a fait naître. Un homme a violé sa sœur et tué son frère; mais il fréquente une certaine pagode; il récite certaines formules dans une langue étrangère; il porte une certaine image sur sa poitrine; mille vieilles s'écrient : Le bon homme! le saint homme!

Un juste avoue franchement qu'on peut adorer Dieu sans faire ce pélerinage, sans réciter cette formule; mille vieilles s'écrient : Au monstre! au scélérat!

19° Voici le comble de l'abomination; voici ce qui fait sécher d'horreur et gémir d'être homme. Un chef des pagodes, assassin, empoisonneur public [1], a peuplé l'Inde de ses bâtards, et a vécu tranquille et respecté; il a donné des lois aux princes. Un juste a dit : Gardez-vous d'imiter ce chef des pagodes; gardez-vous de croire les métamorphoses qu'il enseigne; et ce juste a été brûlé à petit feu sur la place publique.

20° O vous! fanatiques actifs, qui depuis longtemps troublez la terre par vos querelles raisonnées; et vous, fanatiques passifs, qui, sans raisonner, avez été mordus de ces enragés, et qui êtes malades de la même rage, tâchez de guérir si vous pouvez; essayez de cette recette que voici. Adorez Dieu sans vouloir le comprendre; aimez-le sans vous plaindre des maux qui sont mêlés sur la terre avec les biens; regardez comme vos frères le Japonais, le Siamois, l'Indien, l'Africain, le Persan, le Turc, le Russe, et même les habitants du petit pays de l'occident méridional de l'Europe, qui tient si peu de place sur la carte.

[1] Alexandre VI; voyez tome XVII, page 65 et suiv.; et, dans le présent volume, le paragraphe VII des *Droits des hommes*, ainsi que le chapitre XL du *Pyrrhonisme de l'histoire*. B.

FIN DES ENTRETIENS CHINOIS.

CONSEILS RAISONNABLES

A M. BERGIER,

POUR LA DÉFENSE DU CHRISTIANISME,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE BACHELIERS EN THÉOLOGIE. 1768[1].

I.

Nous vous remercions, monsieur, d'avoir essayé de justifier la religion chrétienne des reproches que le savant M. Fréret lui fait dans son livre; et nous espérons que, dans une nouvelle édition, vous donnerez à votre réponse encore plus de force et de vérité. Nous commençons par vous supplier, pour l'honneur de la religion, de la France, et de la maison royale, de retrancher ces cruelles paroles qui vous sont échappées (page 102[2]).

« C'est une fausseté d'attribuer uniquement au fa« natisme l'assassinat de Henri IV. Il n'est plus dou-

[1] L'abbé Bergier (Nicolas-Silvestre), né à Darnay en 1718, mort le 9 avril 1790, avait publié, en 1767, la *Certitude des preuves du christianisme, ou réfutation de l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, deux parties in-12, reliées ordinairement en un seul volume. C'est contre ce livre de Bergier, où Voltaire est aussi maltraité (notamment chap. XI de la deuxième partie), que sont dirigés les *Conseils raisonnables*, dont la publication précéda la *Profession de foi des théistes*. Bergier publia une *Réponse aux* Conseils raisonnables, *pour servir de supplément à la Certitude des preuves du christianisme*, 1769, in-12. B.

[2] De la deuxième partie. B.

« teux que la vraie cause du parricide n'ait été la ja-
« lousie furieuse d'une femme, et l'ambition de quel-
« ques gens de cour. »

Est-il possible, monsieur, que, pour défendre le christianisme, vous accusiez une aïeule du roi régnant du plus horrible des parricides; je ne dis pas sans la moindre preuve, je dis sans la moindre présomption? Est-ce à un défenseur de la religion chrétienne à être l'écho de l'abbé Lenglet, et à oser affirmer même ce que ce compilateur n'a fait que soupçonner?

Un théologien ne doit pas adopter des bruits populaires. Quoi! monsieur, une rumeur odieuse l'emportera sur les pièces authentiques du procès de Ravaillac! quoi! lorsque Ravaillac jure sur sa damnation à ses deux confesseurs qu'il n'a point de complices, lorsqu'il le répète dans la torture, lorsqu'il le jure encore sur l'échafaud, vous lui donnez pour complice une reine à qui l'histoire ne reproche aucune action violente [1]!

Est-il possible que vous vouliez insulter la maison royale pour disculper le fanatisme? mais n'est-ce pas ce même fanatisme qui arma le jeune Châtel? n'avoua-t-il pas qu'il n'assassina notre grand, notre adorable Henri IV que pour être moins rigoureuse-

[1] M. Bergier a répondu qu'il n'avait pas voulu parler de la reine, mais de la marquise de Verneuil : or il n'est pas beaucoup plus chrétien de charger gratuitement d'une imputation atroce la mémoire d'une femme que celle d'une reine. L'imputation est au moins également absurde. La marquise de Verneuil était vindicative, mais elle était ambitieuse; quel intérêt avait-elle de se mettre, elle, sa famille, et son fils, à la merci de la reine qui la haïssait, et qui l'avait outragée? K.

ment damné? et cette idée ne lui avait-elle pas été inspirée par le fanatisme des jésuites? Jacques Clément, qui se confessa et qui communia pour se préparer saintement à l'assasinat du roi Henri III; Baltazar Gérard, qui se munit des mêmes sacrements avant d'assassiner le prince d'Orange, étaient-ils autre chose que des fanatiques? Nous vous montrerions cent exemples effroyables de ce que peut l'enthousiasme religieux, si vous n'en étiez pas instruit mieux que nous.

II.

Ayez encore la bonté de ne plus faire l'apologie du meurtre de Jean Hus, et de Jérôme de Prague[a]. Oui, monsieur, le concile de Constance les assassina avec des formes juridiques, malgré le sauf-conduit de l'empereur. Jamais le droit des gens ne fut plus solennellement violé; jamais on ne commit une action plus atroce avec plus de cérémonies. Vous dites[1] pour vos raisons: « La principale cause du supplice de « Jean Hus fut les troubles que sa doctrine avait ex- « cités en Bohême... » Non, monsieur, ce ne fut point le trouble excité en Bohême qui porta le concile à ce meurtre horrible. Il n'est pas dit un mot de ce trouble dans son libelle de proscription appelé Décret. Jean Hus et Jérôme de Prague ne furent juridiquement assassinés que parcequ'ils n'étaient pas jugés orthodoxes, et qu'ils ne voulurent pas se rétracter. Il n'y avait encore aucun vrai trouble en Bohême. Ce fut cet assassinat qui fut vengé par vingt ans de troubles et de guerres civiles. S'il y avait eu

[a] Page 106. — [1] Page 107 de la deuxième partie. B.

des troubles, c'était à l'empereur, et non au concile à en juger; à moins qu'étant prêtre vous ne prétendiez que les prêtres doivent être les seuls magistrats, comme on l'a prétendu à Rome.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que Jean Hus fut arrêté sur un simple ordre du pape, de ce même pape Jean XXIII, chargé des crimes les plus énormes, mis ensuite en prison lui-même, et déposé par le concile. Cet homme, convaincu d'assassinat, de simonie, et de sodomie, ne fut que déposé; et Jean et Jérôme, pour avoir dit qu'un mauvais pape n'est point pape, que les chrétiens doivent communier avec du vin, et que l'Église ne doit pas être trop riche, furent condamnés aux flammes.

Ne justifiez pas les crimes religieux; vous canoniseriez bientôt la Saint-Barthélemi et les massacres d'Irlande; ce ne sont pas là des preuves de la vérité du christianisme.

III.

Vous dites[a] : « Il est faux que l'on doive à la religion catholique les horreurs de la Saint-Barthélemi. » Hélas! monsieur, est-ce à la religion des Chinois et des brames qu'on en est redevable?

IV.

Vous citez l'aveu d'un de vos ennemis[b] qui dit que les guerres de religion ont leur cause à la cour. Mais ne voyez-vous pas que cet auteur s'exprime aussi mal qu'il pense? ne savez-vous pas que, sous François I[er], Henri II, et François II, on avait brûlé plus de

[a] Page 112. — [b] Page 110, J.-J. Rousseau.

quatre cents citoyens, et entre autres le conseiller du parlement, Anne Dubourg [1], avant que le prince de Condé prît secrètement le parti des réformés? sentez combien l'auteur que vous citez se trompe.

Nous vous défions de nous montrer aucune secte parmi nous qui n'ait pas commencé par des théologiens et par la populace, à commencer par les querelles d'Athanase et d'Arius, jusqu'aux convulsionnaires. Quand les esprits sont échauffés, quand le gouvernement, en exerçant des rigueurs imprudentes, allume lui-même, par sa persécution, le feu qu'il croit éteindre, quand les martyres ont fait de nouveaux prosélytes; alors quelque homme puissant se met à la tête du parti; alors l'ambition crie de tous côtés: Religion! religion! Dieu! Dieu! alors on s'égorge au nom de Dieu. Voilà, monsieur, l'histoire de toutes les sectes, excepté celle des primitifs appelés quakers [2].

Nous osons donc nous flatter que désormais, en réfutant M. Fréret, vous aurez plus d'attention à ne pas affaiblir notre cause par des allégations trop indignes de vous.

V.

Nous pensons qu'il faut convenir que la religion chrétienne est la seule au monde dans laquelle on ait vu une suite presque continue, pendant quatorze cents années, de discordes, de persécutions, de guerres civiles, et d'assassinats, pour des arguments théologi-

[1] Voyez, tome XLVI, le *Discours du conseiller Anne Dubourg*. B.

[2] Voyez tome XVII, page 455; XXIX, 43; XXX, 186; XXXVII, 117. B.

ques. Cette funeste vérité n'est que trop connue; plût à Dieu qu'on pût en douter! Il est donc, à notre avis, très nécessaire que vous preniez une autre route. Il faut que votre science et votre esprit se consacrent à démêler par quelle voie une religion si divine a pu seule avoir ce privilége infernal.

VI.

Nos adversaires prétendent que la cause de ces fléaux si longs et si sanglants est dans ces paroles de l'Évangile: « Je suis venu apporter le glaive et non « la paix [1]. »

« Que celui qui n'écoute pas l'Église soit comme un « gentil [2], ou comme un chevalier romain, un fermier « de l'empire » (car publicain signifiait un chevalier romain, fermier des revenus de l'état).

Ils disent ensuite que Jésus, étant venu donner une loi, n'a jamais rien écrit; que les *Évangiles* sont obscurs et contradictoires; que chaque société chrétienne les expliqua différemment; que la plupart des docteurs ecclésiastiques furent des Grecs platoniciens, qui chargèrent notre religion de nouveaux mystères dont il n'y a pas un seul mot dans les *Évangiles;* que ces *Évangiles* n'ont point dit que Jésus fût consubstantiel à Dieu, que Jésus fût descendu aux enfers, qu'il eût deux natures et deux volontés; que Marie fût mère de Dieu; que les laïques ne dussent pas faire la pâque avec du vin; qu'il y eût un chef de l'Église qui dût être souverain de Rome, qu'on dût acheter de lui des dispenses et des indulgences;

[1] Matthieu, x, 34. B. — [2] Id., xviii, 17. B.

qu'on dût adorer les cadavres d'un culte de dulie, et cent autres nouveautés qui ont ensanglanté la terre pendant tant de siècles. Ce sont là les funestes assertions de nos ennemis; ce sont là les prestiges que vous deviez détruire.

VII.

Il serait très digne de vous de distinguer ce qui est nécessaire et divin, de ce qui est inutile et d'invention humaine.

Vous savez que la première nécessité est d'aimer Dieu et son prochain, comme tous les peuples éclairés l'ont reconnu de tous les temps. La justice, la charité, marchent avant tout. La Brinvilliers, la Voisin, la Tofana [1], cette célèbre empoisonneuse de Naples, croyaient que Jésus-Christ avait deux natures et une personne, et que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils : Ravaillac, le jésuite Le Tellier, et Damiens, en étaient persuadés. Il faut donc, à ce qu'il nous semble, insister beaucoup sur ce premier, sur ce grand devoir d'aimer Dieu [2], de le craindre, et d'être juste [a].

VIII.

A l'égard de la foi, comme les écrits de saint Paul sont les seuls dans lesquels le précepte de croire soit exposé avec étendue, ne pourriez-vous pas expliquer clairement ce que veut dire ce grand apôtre par ces paroles divines adressées aux Juifs de Rome

[1] Voyez tome XXIX, page 94. B.
[2] Matthieu, XXII, 37, 39; Marc, XII, 30, 31; Luc, X, 27. B.
[a] « Diliges Dominum Deum tuum, et proximum tuum sicut te ipsum. »

et non aux Romains, car les Juifs n'étaient pas Romains :

« La circoncision est utile si vous observez la loi « judaïque; mais si vous prévariquez contre cette loi, « votre circoncision devient prépuce? Si donc le pré« puce garde les justices de la loi, ce prépuce ne « sera-t-il pas réputé circoncision? Ce qui est pré« puce de sa nature, consommant la loi, te jugera « toi qui prévariques contre la loi par la lettre et la « circoncision (chap. II, v. 25, 26, 27); et ensuite « détruisons-nous donc la loi? (c'est toujours la loi « judaïque) à Dieu ne plaise! mais nous établissons « la foi (chap. III, v. 31)... Si Abraham a été justifié « par ses œuvres, il y a de quoi se glorifier, mais non « devant Dieu. » (chap. IV, v. 2.)

Il y a cent autres endroits pareils qui, mis par vous dans un grand jour, pourraient éclairer nos incrédules dont le nombre prodigieux augmente si sensiblement.

IX.

Après ces préliminaires, venons à présent, monsieur, à votre dispute avec feu M. Fréret[1], sur la manière dont il faut s'y prendre pour réfuter nos ennemis.

Nous aurions souhaité que vous eussiez donné moins de prise contre vos apologies, en regardant comme des auteurs irréfragables Tertullien et Eusèbe. Vous savez bien que le R. P. Malebranche traite de fou Tertullien, et qu'Eusèbe était un arien qui

[1] C'était sous le nom de Fréret qu'avait été publié l'*Examen critique*; voyez tome XLIII, page 523. B.

compilait tous les contes d'Hégésippe. Ne montrons jamais nos côtés faibles, quand nous en avons de si forts.

X.

Nous sommes fâchés que vous avanciez[a] que « les « auteurs des Évangiles n'ont point voulu inspirer « d'admiration pour leur maître. » Il est évident qu'on veut inspirer de l'admiration pour celui dont on dit qu'il s'est transfiguré sur le Thabor, et que ses habits sont devenus tout blancs pendant la nuit; qu'Élie et Moïse sont venus converser avec lui; qu'il a confondu les docteurs dès son enfance; qu'il a fait des miracles, qu'il a ressuscité des morts, qu'il s'est ressuscité lui-même. Vous avez peut-être voulu dire que le style des *Évangiles* est très simple; qu'il n'a rien d'admirable; nous en convenons : mais il faut convenir aussi qu'ils tendent, dans leur simplicité, à rendre admirable Jésus-Christ, comme ils le doivent.

Il n'y a en cela nulle différence entre ce qui nous reste des cinquante Évangiles rejetés et les quatre Évangiles admis. Tous parlent avec cette même simplicité que nos adversaires appellent grossièreté : exceptons-en le premier chapitre de saint Jean, que les allogiens et d'autres ont cru n'être pas de lui. Il est tout-à-fait dans le style platonicien; et nos adversaires ont toujours soupçonné qu'un Grec platonicien en était l'auteur.

XI.

Vous prétendez, monsieur[b], que feu M. Fréret

[a] Page 23.
[b] Page 16 — de la première partie. B.

confond deux choses très différentes, la vérité des *Évangiles* et leur authenticité. Comment n'avez-vous pas pris garde qu'il faut absolument que ces écrits soient authentiques pour être reconnus vrais? Il n'en est pas d'un livre divin qui doit contenir notre loi, comme d'un ouvrage profane : celui-ci peut être vrai sans avoir des témoignages publics et irréfragables qui déposent en sa faveur. L'*histoire de Philippe de Commines* peut contenir quelques vérités sans le sceau de l'approbation des contemporains; mais les actions d'un Dieu doivent être constatées par le témoignage le plus authentique. Tout homme peut dire : Dieu m'a parlé, Dieu a fait tels et tels prodiges; mais on ne doit le croire qu'après avoir entendu soi-même cette voix de Dieu, après avoir vu soi-même ces prodiges; et si on ne les a ni vus ni entendus, il faut des enquêtes qui nous tiennent lieu de nos yeux et de nos oreilles.

Plus ce qu'on nous annonce est surnaturel et divin, plus il nous faut de preuves. Je ne croirai point la foule des historiens qui ont dit que Vespasien guérit un aveugle et un paralytique, s'ils ne m'apportent des preuves authentiques et indubitables de ces deux miracles.

Je ne croirai point ceux d'Apollonius de Tyane, s'ils ne sont constatés par la signature de tous ceux qui les ont vus. Ce n'est pas assez; il faut que ces témoins aient tous été irréprochables, incapables d'être trompeurs et d'être trompés; et encore après toutes ces conditions essentielles, tous les gens sensés douteront de la vérité de ces faits; ils en douteront

parceque ces faits ne sont point dans l'ordre de la nature.

C'est donc à vous, monsieur, de nous prouver que les *Évangiles* ont toute l'authenticité que nous exigeons sur les miracles de Vespasien et d'Apollonius de Tyane. Le nom d'Évangile n'a été connu d'aucun auteur romain; ces livres étaient même en très peu de mains parmi les chrétiens. C'était entre eux un mystère sacré qui n'était même jamais communiqué aux catéchumènes pendant les trois premiers siècles. Les *Évangiles* sont vrais, mais on vous soutiendra qu'ils n'étaient pas authentiques. Les miracles de l'abbé Pâris ont eu mille fois plus d'authenticité; ils ont été recueillis par un magistrat[1], signés d'un nombre prodigieux de témoins oculaires, présentés publiquement au roi par ce magistrat même. Jamais il n'y eut rien de plus authentique; et, cependant, jamais rien de plus faux, de plus ridicule, et de plus universellement méprisé.

Voyez, monsieur, à quoi vous nous exposez par vos raisonnements qu'on peut si aisément faire valoir contre nos saintes vérités.

XII.

Jésus, dites-vous[2], « nous a assuré lui-même de sa « propre bouche qu'il était né d'une vierge par l'opé- « ration du Saint-Esprit. » Hélas! monsieur, où avez-vous pris cette étrange anecdote? Jamais Jésus n'a dit cela dans aucun de nos quatre *Évangiles*; jamais il

[1] Carré de Montgeron; voyez ma note, tome XXII, page 319. B. — [2] Page 23.

n'a même rien dit qui en approche. Est-il possible que vous ayez préparé un tel triomphe à nos ennemis? est-il permis de citer à faux Jésus-Christ? avez-vous pu lui attribuer de votre *propre* main ce que sa propre bouche n'a point prononcé? avez-vous pu imaginer qu'on serait assez ignorant pour vous en croire sur votre *propre* méprise? et cela seul ne répand-il pas une dangereuse faiblesse sur votre *propre* livre?

XIII.

Nous vous fesons, monsieur, des représentations sans suite, comme vous écrivez; mais elles tendent toutes au même but. Vous dites que c'est une témérité condamnable dans M. Fréret, d'avoir soutenu que le Symbole des apôtres n'avait point été fait par les apôtres. Rien cependant n'est plus vrai que cette assertion du savant Fréret. Ce symbole, qui est sans doute un résumé de la croyance des apôtres, fut rédigé en articles distincts vers la fin du quatrième siècle. En effet, si les apôtres avaient composé cette formule pour servir de règle aux fidèles, les *Actes des apôtres* auraient-ils passé sous silence un fait si important? Avouons que le faussaire qui attribue à saint Augustin l'histoire du symbole des apôtres dans son *sermon* quarante, est bien répréhensible. Il fait parler ainsi saint Augustin: Pierre dit, « Je crois en Dieu père « tout puissant; » André dit, « Et en Jésus-Christ son « fils »; Jacques ajouta, « Qui a été conçu du Saint-« Esprit, etc. »; dans le *sermon* cent quinze tout cet ordre est renversé. Malheureusement le premier auteur de ce conte est saint Ambroise dans son trente-

huitième *sermon*. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'avouer que saint Ambroise et saint Augustin étant hommes et sujets à l'erreur, se sont trompés sur la foi d'une tradition populaire.

XIV.

Hélas! que les premiers chrétiens n'ont-ils pas supposé? Le *Testament des douze patriarches*, les *Constitutions apostoliques*, des vers des sibylles en acrostiches, des lettres de Pilate, des lettres de Paul à Sénèque, des lettres de Jésus-Christ à un prince d'Édesse, etc., etc.; ne le dissimulons point; à peine avaient-ils dans le second siècle un seul livre qui ne fût supposé. Tout ce qu'on a répondu avant vous, c'est que ce sont des fraudes pieuses; mais que direz-vous quand on vous soutiendra que toute fraude est impie, et que c'est un crime de soutenir la vérité par le mensonge?

XV.

Que vous importe que le livre *des Pasteurs* soit d'Hermas? Quel que soit son auteur [1], le livre en est-il moins ridicule? relisez-en seulement les premières lignes, et vous verrez s'il y a rien de plus platement fou. « Celui qui m'avait nourri vendit un jour une certaine « fille à Rome. Or, après plusieurs années, je la vis et « je la reconnus; et je commençais à l'aimer comme « ma sœur. Quelque temps après, je la vis se baigner

[1] Bergier a dit, page 102 de sa première partie : « Le Pasteur d'Hermas n'est pas... un livre supposé ni reconnu pour tel. Il a certainement été écrit par Hermas; cet auteur a pu avoir des révélations et les écrire de bonne foi sans intention de tromper. » B.

« dans le Tibre, je lui tendis la main, je la fis sortir de « l'eau; et l'ayant regardée, je disais dans mon cœur « que je serais heureux si j'avais une telle femme si « belle et si bien prise. »

Ne trouvez-vous pas, monsieur, qu'il est bien essentiel au christianisme que ces bêtises aient été écrites par un Hermas ou par un autre?

XVI.

Cessez de vouloir justifier la fraude de ceux qui insérèrent dans l'histoire de Flavius Josèphe ce fameux passage touchant Jésus-Christ, passage reconnu pour faux par tous les vrais savants. Quand il n'y aurait dans ce passage si maladroit que ces seuls mots, *il était le Christ,* ne seraient-ils pas suffisants pour constater la fraude aux yeux de tout homme de bon sens? N'est-il pas absurde que Josèphe, si attaché à sa nation et à sa religion, ait reconnu Jésus pour *christ?* Eh! mon ami, si tu le crois *christ,* fais-toi donc chrétien; si tu le crois christ fils de Dieu, Dieu lui-même, comment n'en dis-tu que quatre mots?

Prenez-y garde, monsieur: quand on combat dans le siècle où nous sommes en faveur des fraudes pieuses des premiers siècles, il n'y a point d'homme de bon sens qui ne vous fasse perdre votre cause. Confessons, encore une fois, que toutes ces fraudes sont très criminelles; mais ajoutons qu'elles ne font tort à la vérité que par l'embarras extrême et par la difficulté qu'on éprouve tous les jours en voulant distinguer le vrai du faux.

XVII.

Laissez là, croyez-moi, le voyage de saint Pierre à Rome[1], et son pontificat de vingt-cinq ans. S'il était allé à Rome, les *Actes des apôtres* en auraient dit quelque chose; saint Paul n'aurait pas dit expressément : Mon *Évangile* est pour le prépuce, et celui de Pierre pour les circoncis[a]. Un voyage à Rome est bien mal prouvé quand on est forcé de dire qu'une lettre écrite de Babylone a été écrite de Rome. Pourquoi saint Pierre, seul de tous les disciples de Jésus, aurait-il dissimulé le lieu d'où il écrivait? Cette fausse date est-elle encore une fraude pieuse? Quand vous datez vos lettres de Besançon, cela veut-il dire que vous êtes à Quimpercorentin[2]?

Il y a très grande apparence que si on avait été bien persuadé, dans les premiers siècles, du séjour de saint Pierre à Rome, la première Église qu'on y a bâtie n'aurait pas été dédiée à saint Jean. Les premiers qui ont parlé de ce voyage méritent-ils d'ailleurs tant de croyance? Ces premiers auteurs sont Marcel, Abdias, et Hégésippe. Franchement ce qu'ils rapportent du défi fait par Simon, le prétendu magicien, à Simon Pierre, le prétendu voyageur[3], l'histoire de leurs chiens et de leur querelle en présence de l'empereur Néron, ne donnent pas une idée bien avantageuse des écrivains de ce temps-là. Ne fouillons plus dans ces ma-

[1] Voyez tome XXXII, page 482. B. — [a] *Épître aux Galates*, ch. II, 7.

[2] Voyez tome XXXI, pages 422-23; et XLIII, 584. B.

[3] Voyez, dans la *Collection des évangiles*, tome XLV, la *Relation de Marcel*. B.

sures, leurs décombres nous feraient trop souvent tomber.

XVIII.

Nous avons peur que vous n'ayez raisonné d'une manière dangereuse en vous prévalant du témoignage de l'empereur Julien. Songez que nous n'avons point tout l'ouvrage de Julien[1]; nous n'en avons que des fragments rapportés par saint Cyrille son adversaire, qui ne lui répondit qu'après sa mort, ce qui n'est pas généreux. Pensez-vous en effet que Cyrille ne lui aura pas fait dire tout ce qui pouvait être le plus aisément réfuté? Et pensez-vous que Cyrille l'ait en effet combattu avec avantage? Pesez bien les paroles qu'il rapporte de cet empereur; les voici: « Jésus n'a fait pendant sa vie aucune action remarquable, à moins « qu'on ne regarde comme une grande merveille de « guérir des boiteux et des aveugles, et d'exorciser « les démons dans les villages de Bethzaïde et de Béthanie? »

Le sens de ces paroles n'est-il pas évident? « Jésus « n'a rien fait de grand; vous prétendez qu'il a passé « pour guérir des aveugles et des boiteux, et pour « chasser des démons; mais tous nos demi-dieux ont « eu la réputation de faire de bien plus grandes « choses: il n'est aucun peuple qui n'ait ses prodiges, « il n'est aucun temple qui n'atteste des guérisons miraculeuses. Vous n'avez en cela aucun avantage sur « nous; au contraire, notre religion a cent fois plus « de prodiges que la vôtre. Si vous avez fait de Jésus

[1] Voyez, tome XLV, le *Discours de l'empereur Julien*. B.

« un Dieu, nous avons fait avant vous cent dieux de « cent héros; nous possédons plus de dix mille attes- « tations de guérisons opérées au temple d'Esculape, « et dans les autres temples. Nous enchantions les « serpents, nous chassions les mauvais génies, avant « que vous existassiez. Pour nous prouver que votre « Dieu l'emporte sur les nôtres et est le Dieu véri- « table, il faudrait qu'il se fût fait connaître par toutes « les nations: rien ne lui était plus aisé; il n'avait « qu'un mot à dire; il ne devait pas se cacher sous « la forme d'un charpentier de village. Le Dieu de « l'univers ne devait pas être un misérable Juif con- « damné au supplice des esclaves. Enfin de quoi vous « avisez-vous, charlatans et fanatiques nouveaux, « de vous préférer insolemment aux anciens charla- « tans et aux anciens fanatiques? »

Voilà nettement le sens des paroles de Julien. Voilà sûrement son opinion, voilà son argument dans toute sa force; il nous fait frémir; nous ne le rapportons qu'avec horreur; mais personne n'y a jamais répondu: vous ne deviez pas exposer la religion chrétienne à de si terribles rétorsions.

XIX.

Vous avouez qu'il y a eu souvent de la fraude et des illusions dans les possessions et dans les exorcismes[1]; et après cet aveu, vous voulez prouver que

[1] Bergier dit, pages 184-85 de la première partie : « Que l'on suppose, à la bonne heure, de la collusion entre les exorcistes païens et ceux qu'ils prétendaient délivrer...., nous abandonnons volontiers cette espèce d'exorcistes aux soupçons de notre critique. » B.

Jésus envoya le diable[1], du corps de deux possédés, dans le corps de deux mille cochons qui allèrent se noyer dans le lac de Génézareth. Ainsi un diable se trouva dans deux mille corps à-la-fois, ou, si vous voulez, deux diables dans deux mille corps, ou bien Dieu envoya deux mille diables.

Pour peu que vous eussiez eu de prudence, vous n'auriez pas parlé d'un tel miracle, vous n'auriez pas excité les risées de tous les gens de bon sens; vous auriez dit avec le grand Origène que ce sont des types, des paraboles; vous vous seriez souvenu qu'il n'y eut jamais de cochons chez les Juifs ni chez les Arabes leurs voisins. Vous auriez fait réflexion que si, contre toute vraisemblance, quelque marchand eût conduit deux mille cochons dans ces contrées, Jésus aurait commis une très méchante action de noyer ces deux mille porcs; qu'un tel troupeau est une richesse très considérable. Le prix de deux mille porcs a toujours surpassé celui de dix mille moutons. Noyer ces bêtes ou les empoisonner, c'est la même chose. Que feriez-vous d'un homme qui aurait empoisonné dix mille moutons?

Des témoins oculaires, dites-vous, rapportent cette histoire. Ignorez-vous ce que répondent les incrédules? Ils ne regardent comme vrais témoins oculaires que des citoyens domiciliés dignes de foi, qui, interrogés publiquement par le magistrat sur un fait extraordinaire, déposent unanimement qu'ils l'ont vu, qu'ils l'ont examiné; des témoins qui ne se con-

[1] Matth., VIII, 32; Marc, V, 13. B.

tredisent jamais; des témoins dont la déposition est conservée dans les archives publiques, revêtue de toutes les formes. Sans ces conditions, ils ne peuvent croire un fait ridicule en lui-même, et impossible dans les circonstances dont on l'accompagne. Ils rejettent avec indignation et avec dédain des témoins dont les livres n'ont été connus dans le monde que plus de cent années après l'événement; des livres dont aucun auteur contemporain n'a jamais parlé; des livres qui se contredisent les uns les autres à chaque page; des livres qui attribuent à Jésus deux généalogies absolument différentes, et qui ne sont que la généalogie de Joseph qui n'est point son père; des livres pour lesquels, disent-ils, vous auriez le plus profond mépris, et que vous ne daigneriez pas réfuter s'ils étaient écrits par des hommes d'une autre religion que la vôtre. Ils croient que vous pensez comme eux dans le fond de votre cœur, et que vous avez la lâcheté de soutenir ce qu'il vous est impossible de croire. Pardonnez-nous de vous rapporter leurs funestes discours. Nous n'en usons ainsi que pour vous convaincre qu'il fallait employer, pour soutenir la religion chrétienne, une méthode toute différente de celle dont on s'est servi jusqu'à présent. Il est évident qu'elle est très mauvaise, puisqu'à mesure qu'on fait un nouveau livre dans ce goût, le nombre des incrédules augmente. L'ouvrage de l'abbé Houteville[1], qui ne chercha qu'à étaler de l'esprit et des mots nouveaux, a produit une foule de contra-

[1] *La vérité de la religion chrétienne;* voyez tome XXXIV, page 312; XXXII, 210; XXXVII, 38; XXXVIII, 306; XLIII, 131. B.

dicteurs; et nous craignons que le vôtre n'en fasse naître davantage.

XX.

Dieu nous préserve de penser que vous sacrifiez la vérité à un vil intérêt; que vous êtes du nombre de ces malheureux mercenaires qui combattent par des arguments, pour assurer et pour faire respecter les immenses fortunes de leurs maîtres; qui s'exténuent dans la triste recherche de tous les fatras théologiques, afin que de voluptueux ignorants, comblés d'or et d'honneurs, laissent tomber pour eux quelques miettes de leur table! Nous sommes très loin de vous prêter des vues si basses et si odieuses; nous vous regardons comme un homme abusé par la simplicité de sa candeur.

Vous alléguez [1], pour prouver la réalité des possessions, que saint Paulin vit un possédé qui se tenait les pieds en haut à la voûte d'une église, et qui marchait la tête en bas sur cette voûte comme un antipode, sans que sa robe se retroussât; vous ajoutez que saint Paulin, surpris d'une marche si extraordinaire, crut mon homme possédé du diable, et envoya vite chercher des reliques de saint Félix de Nole, qui le guérirent sur-le-champ. Cette cure consistait apparemment à le faire tomber de la voûte la tête la première. Est-il possible, monsieur, que, dans un siècle tel que le nôtre, vous osiez rapporter de telles niaiseries qui auraient été sifflées au quinzième siècle!

Vous ajoutez [2] que Sulpice Sévère atteste qu'un

[1] Page 196 de la première partie. B.
[2] Page 196. B.

homme à qui on avait donné des reliques de saint Martin, s'éleva tout d'un coup en l'air, les bras étendus, et y resta long-temps. Voilà sans doute un beau miracle, bien utile au genre humain, bien édifiant! comptez-vous cela, monsieur, parmi les preuves du christianisme?

Nous vous conseillons de laisser ces histoires avec celles de saint Paul l'ermite, à qui un corbeau apporta tous les jours pendant quarante ans la moitié d'un pain, et à qui il apporta un pain entier quand saint Antoine vint dîner avec lui; avec l'histoire de saint Pacôme, qui fesait ses visites monté sur un crocodile; avec celle d'un autre saint Paul ermite, qui, trouvant un jour un jeune homme couché avec sa femme, lui dit: Couchez avec ma femme tant que vous voudrez, et avec mes enfants aussi; après quoi il alla dans le désert.

XXI.

Enfin, monsieur, vous regrettez que les possessions du diable, les sortiléges et la magie « ne soient plus « de mode (ce sont vos expressions); » nous joignons nos regrets aux vôtres. Nous convenons en effet que l'*Ancien Testament* est fondé en partie sur la magie; témoin les miracles des sorciers de Pharaon, la pythonisse d'Endor, les enchantements des serpents, etc. Nous savons aussi que Jésus donna mission à ses disciples de chasser les diables; mais croyez-moi, ce sont là de ces choses dont il est convenable de ne jamais parler. Les papes ont très sagement défendu la lecture de la *Bible;* elle est trop dangereuse pour ceux qui n'écoutent que leur raison: elle ne l'est pas pour vous

qui êtes théologien, et qui savez immoler la raison à la théologie; mais quel trouble ne jette-t-elle pas dans un nombre prodigieux d'ames éclairées et timorées! Nous sommes témoins que votre livre leur imprime mille doutes. Si tous les laïques avaient le bonheur d'être ignorants, ils ne douteraient pas. Ah! monsieur, que le sens commun est fatal!

XXII.

Vous auriez pu vous passer de dire que les apôtres et les disciples ne s'adressèrent pas seulement à la plus vile populace, mais qu'ils persuadèrent aussi quelques grands seigneurs. Premièrement, ce fait est évidemment faux. En second lieu, cela marque un peu trop d'envie de plaire aux grands seigneurs de l'Église d'aujourd'hui; et vous savez trop bien que, du temps des apôtres, il n'y avait ni évêque intitulé monseigneur et doté de cent mille écus de rente, ni d'abbé crossé, mitré, ni serviteur des serviteurs de Dieu, maître de Rome et de la cinquième partie de l'Italie.

XXIII [1].

Vous parlez toujours de martyrs. Eh! monsieur, ne sentez-vous pas combien cette misérable preuve s'élève contre nous? Insensés et cruels que nous sommes! quels barbares ont jamais fait plus de martyrs que nos barbares ancêtres? Ah! monsieur, vous n'avez donc pas voyagé; vous n'avez pas vu à Constance

[1] De ce paragraphe et du suivant, Voltaire fit, en 1771, la seconde section de son article MARTYRS dans les *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez ma note, tome XXXI, page 142. B.

la place où Jérôme de Prague dit à un des bourreaux du concile, qui voulait allumer son bûcher par derrière: « Allume par-devant; si j'avais craint les flam« mes, je ne serais pas venu ici. » Vous n'avez pas été à Londres, où, parmi tant de victimes que fit brûler l'infame Marie, fille du tyran Henri VIII, une femme accouchant au pied du bûcher, on y jeta l'enfant avec la mère, par l'ordre d'un évêque.

Avez-vous jamais passé dans Paris par la Grève, où le conseiller-clerc, Anne Dubourg, neveu du chancelier, chanta des cantiques avant son supplice? Savez-vous qu'il fut exhorté à cette héroïque constance par une jeune femme de qualité nommée madame de Lacaille, qui fut brûlée quelques jours après lui? Elle était chargée de fers dans un cachot voisin du sien, et ne recevait le jour que par une petite grille pratiquée en haut dans le mur qui séparait ces deux cachots. Cette femme entendait le conseiller qui disputait sa vie contre ses juges par les formes des lois: « Laissez là, lui cria-t-elle, ces indignes formes; « craignez-vous de mourir pour votre Dieu? »

Voilà ce qu'un indigne historien tel que le jésuite Daniel n'a garde de rapporter, et ce que d'Aubigné et les contemporains nous certifient.

Faut-il vous montrer ici la foule de ceux qui furent exécutés à Lyon dans la place des Terreaux, depuis 1546? Faut-il vous faire voir mademoiselle de Cagnon, suivant, dans une charrette, cinq autres charrettes chargées d'infortunés condamnés aux flammes, parcequ'ils avaient le malheur de ne pas croire qu'un homme pût changer du pain en Dieu? Cette

fille, malheureusement persuadée que la religion réformée est la véritable, avait toujours répandu des largesses parmi les pauvres de Lyon; ils entouraient, en pleurant, la charrette où elle était traînée, chargée de fers. « Hélas! lui criaient-ils, nous ne recevrons plus d'aumônes de vous. Eh bien, dit-elle, « vous en recevrez encore; » et elle leur jeta ses mules de velours que ses bourreaux lui avaient laissées.

Avez-vous vu la place de l'Estrapade, à Paris? elle fut couverte, sous François Ier, de corps réduits en cendres. Savez-vous comme on les faisait mourir? on les suspendait à de longues bascules qu'on élevait et qu'on baissait tour-à-tour sur un vaste bûcher, afin de leur faire sentir plus long-temps toutes les horreurs de la mort la plus douloureuse. On ne jetait ces corps sur les charbons ardents que lorsqu'ils étaient presque entièrement rôtis, et que leurs membres retirés, leur peau sanglante et consumée, leurs yeux brûlés, leur visage défiguré, ne leur laissaient plus l'apparence de la figure humaine.

Le jésuite Daniel suppose, sur la foi d'un infame écrivain de ce temps-là, que François Ier dit publiquement qu'il traiterait ainsi le dauphin son fils, s'il donnait dans les opinions des réformés; personne ne croira qu'un roi, qui ne passait pas pour un Néron, ait jamais prononcé de si abominables paroles. Mais la vérité est que, tandis qu'on faisait à Paris ces sacrifices de sauvages, qui surpassent tout ce que l'inquisition a jamais fait de plus horrible, François Ier plaisantait avec ses courtisans, et couchait avec sa maîtresse.

Ce ne sont pas là, monsieur, des histoires de sainte Potamienne, de sainte Ursule, et des onze mille vierges. C'est un récit fidèle de ce que l'histoire a de moins incertain.

Le nombre des martyrs réformés, soit vaudois, soit albigeois, soit évangéliques, est innombrable. Un de vos ancêtres, du moins un homme de votre nom, Pierre Bergier, fut brûlé à Lyon, en 1552, avec Réné Poyet, parent du chancelier Poyet. On jeta dans le même bûcher Jean Chambon, Louis Dimonet, Louis de Marsac, Étienne de Gravot, et cinq jeunes écoliers. Je vous ferais trembler si je vous fesais voir la liste des martyrs que les protestants ont conservée.

Pierre Bergier chantait un psaume de Marot en allant au supplice. Dites-nous de bonne foi si vous chanteriez un psaume latin en pareil cas? Dites-nous si le supplice de la potence, de la roue, ou du feu, est une preuve de la religion? c'est une preuve sans doute de la barbarie humaine; c'est une preuve que d'un côté il y a des bourreaux, et de l'autre des persuadés.

[1] Les vallées de Piémont, auprès de Pignerol, étaient habitées par ces malheureux persuadés. On leur envoie, en 1655, des missionnaires et des assassins. Lisez

[1] Cet alinéa et les quatre qui le suivent furent ajoutés dans l'édition de 1772 des *Questions sur l'Encyclopédie* où, comme je l'ai dit page 103, les deux paragraphes des *Conseils* fesaient partie de l'article MARTYRS. C'est aussi dans cette édition de 1772 que parut, pour la première fois, l'*Addition de l'éditeur*, qu'on a vue tome XXVI, page 313, et que n'avaient pas négligée les éditeurs de Kehl. Il est assez singulier que les cinq alinéa que je rétablis ici leur aient échappé ainsi qu'à tous mes autres prédécesseurs. B.

la relation de Morland, alors ministre d'Angleterre à la cour de Turin; vous y verrez un Jean Brocher, auquel on coupa le membre viril, qu'on mit entre les dents de sa tête coupée, plantée sur une pique pour servir de signal;

Marthe Baral dont on tua les enfants sur son ventre; après quoi on lui coupa les mamelles qu'on fit cuire au cabaret de Macel, et dont on fit manger aux passants.

Pierre Simon, et sa femme, âgés de quatre-vingts ans, liés et roulés ensemble, et précipités de rochers en rochers.

Anne Charbonier, violée, et ensuite empalée par la partie même dont on venait de jouir, portée sur le grand chemin pour servir de croix selon l'usage de ce pays, où il faut des croix à tous les carrefours.

Le détail de ces horreurs vous fait dresser les cheveux; mais la multiplicité en est si grande qu'elle ennuie. On fesait périr ainsi des milliers d'imbéciles, en leur disant qu'il fallait entendre la messe en latin. Il était bien clair qu'étant déchirés en morceaux, ils ne pouvaient avoir le bonheur d'aller à la messe.

Ah! monsieur, si vous voulez rendre la religion chrétienne aimable, ne parlez jamais de martyrs; nous en avons fait cent fois, mille fois plus que tous les païens. Nous ne voulons point répéter ici ce qu'on a tant dit des massacres des Albigeois, des habitants de Mérindol, de la Saint-Barthélemi, de soixante ou quatre-vingt mille Irlandais protestants, égorgés, assommés, pendus, brûlés par les catholiques, de ces millions d'Indiens tués comme des lapins dans des

garennes, aux ordres de quelques moines. Nous frémissons, nous gémissons; mais il faut le dire, parler de martyrs à des chrétiens, c'est parler de gibets et de roues à des bourreaux et à des recors.

XXIV.

Que pourrions-nous vous représenter encore, monsieur, après ce tableau aussi vrai qu'épouvantable que vous nous avez forcés de vous tracer de nos mains tremblantes? Oui, à la honte de la nature, il y a encore des fanatiques assez barbares, des hommes assez dignes de l'enfer, pour dire qu'il faut faire périr dans les supplices tous ceux qui ne croient pas à la religion chrétienne que vous avez si mal défendue. C'est ainsi que pensent encore les inquisiteurs; tandis que les rois et leurs ministres, devenus plus humains, émoussent dans toute l'Europe le fer dont ces monstres sont armés. Un évêque en Espagne a proféré ces paroles devant des témoins respectables de qui nous les tenons: « Le ministre d'état qui a signé l'expulsion des jésuites mérite la mort. » Nous avons vu des gens qui ont toujours à la bouche ces mots cruels, *contrainte et châtiment*, et qui disent hautement que le christianisme ne peut se conserver que par la terreur et par le sang.

Je ne veux pas vous citer ici un autre évêque de la plus basse naissance [1], qui, séduit par un fanatique, s'est expliqué avec plus de fureur qu'on n'en a jamais reproché aux Dioclétien et aux Décius.

[1] Biord; voyez ma note, tome XLIII, pages 160-61. B.

La terre entière s'est élevée contre les jésuites, parcequ'ils étaient persécuteurs; mais qu'il se trouve quelque prince assez peu éclairé, assez mal conseillé, assez faible pour donner sa confiance à un capucin, à un cordelier; vous verrez les cordeliers et les capucins aussi insolents, aussi intrigants, aussi persécuteurs, aussi ennemis de la puissance civile, que les jésuites l'ont été. Il faut que la magistrature soit partout occupée sans cesse à réprimer les attentats des moines. Il y a maintenant dans Paris un cordelier qui prêche avec la même impudence et la même fureur que le cordelier Feu-Ardent prêchait du temps de la Ligue.

Quel homme a jamais été plus persécuteur, chez ces mêmes cordeliers, que leur prédicateur Poisson? Il exerça sur eux un pouvoir si tyrannique, que le ministère fut obligé de le faire déposer de sa place de provincial, et de l'exiler. Que n'eût-il point fait contre les laïques? Mais cet ardent persécuteur était-il un homme persuadé, un fanatique de religion? Non, c'était le plus hardi débauché qui fût dans tout l'ordre; il ruina le grand couvent de Paris en filles de joie. Le procès de la femme Dumoutier, qui redemanda quatre mille francs après la mort de ce moine, existe encore au greffe de la Tournelle criminelle. Percez la muraille du parvis avec Ézéchiel [a], vous verrez des serpents, des monstres, et l'abomination dans la maison d'Israël.

[a] Ézéchiel, ch. VIII, v. 7-10.

XXV.

Si vous avez malheureusement invité nos ennemis à s'irriter de tant de scandales, de tant de cruautés, d'une soif si intarissable de l'argent, des honneurs et du pouvoir, de cette lutte éternelle de l'Église contre l'état, de ces procès interminables dont les tribunaux retentissent, ne leur apprêtez point à rire en discutant des histoires qu'on ne doit jamais approfondir. Qu'importe, hélas! à notre salut que le démon Asmodée ait tordu le cou à sept maris de Sara, et qu'il soit aujourd'hui enchaîné chez les Turcs, dans la Haute-Égypte ou dans la Basse?

Vous auriez pu vous abstenir de louer l'action de Judith, qui assassina Holoferne en couchant avec lui. Vous dites, pour la justifier[a], « que chez les anciens « peuples, comme chez les sauvages, le droit de la « guerre était féroce et inhumain. » Vous demandez « en quoi l'action de Judith est différente de celle de « Mutius Scévola? » Voici la différence, monsieur; Scévola n'a point couché avec Porsenna, et Tite Live n'est point mis par le concile de Trente au rang des livres canoniques.

Pourquoi vouloir examiner l'édit d'Assuérus, qui fit publier que dans dix mois on massacrerait tous les Juifs, parcequ'un d'eux n'avait pas salué Aman? Si ce roi a été insensé, s'il n'a pas prévu que les Juifs auraient pendant dix mois le temps de s'enfuir, quel rapport cela peut-il avoir à nos devoirs, à la piété, à la charité?

[a] Page 145, seconde partie.

On vous arrêterait à chaque page, à chaque ligne : il n'y en a presque point qui ne prépare un funeste triomphe à nos ennemis.

Enfin, monsieur, nous sommes persuadés que, dans le siècle où nous vivons, la plus forte preuve qu'on puisse donner de la vérité de notre religion est l'exemple de la vertu. La charité vaut mieux que la dispute. Une bonne action est préférable à l'intelligence du dogme. Il n'y a pas huit cents ans que nous savons que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Mais tout le monde sait depuis quatre mille ans qu'il faut être juste et bienfesant. Nous en appelons de votre livre à vos mœurs mêmes, et nous vous conjurons de ne point déshonorer des mœurs si honnêtes par des arguments si faibles et si misérables, etc.

Signé, CHAMBON, DUMOULINS, DESJARDINS, et VERZENOT.

FIN DES CONSEILS RAISONNABLES.

PROFESSION DE FOI
DES THÉISTES,
PAR LE COMTE DA... AU R. D.
TRADUITE DE L'ALLEMAND[1].
1768.

O vous qui avez su porter sur le trône la philosophie et la tolérance, qui avez foulé à vos pieds les préjugés, qui avez enseigné les arts de la paix comme ceux de la guerre! joignez votre voix à la nôtre, et que la vérité puisse triompher comme vos armes.

Nous sommes plus d'un million d'hommes dans l'Europe qu'on peut appeler théistes; nous osons en attester le dieu unique que nous servons. Si l'on pouvait rassembler tous ceux qui, sans examen, se laissent entraîner aux divers dogmes des sectes où ils sont nés, s'ils sondaient leur propre cœur, s'ils écoutaient leur simple raison, la terre serait couverte de nos semblables.

Il n'y a qu'un fourbe ou un homme absolument étranger au monde qui ose nous démentir quand nous

[1] Tel est l'intitulé de l'édition originale, in-8° de 39 pages sans date, mais dont parle Dalembert dans sa lettre du 15 juin 1768. Je ne sais quel est le comte Da...; mais, d'après la lettre de Dalembert, on peut croire qu'une majuscule a été oubliée dans le titre après les initiales R. D., puisque Dalembert dit la *Profession* adressée au Roi De Prusse. B.

disons que nous avons des frères à la tête de toutes les armées, siégeant dans tous les tribunaux, docteurs dans toutes les Églises, répandus dans toutes les professions, revêtus enfin de la puissance suprême.

Notre religion est sans doute divine, puisqu'elle a été gravée dans nos cœurs par Dieu même, par ce maître de la raison universelle, qui a dit au Chinois, à l'Indien, au Tartare, et à nous : Adore-moi, et sois juste.

Notre religion est aussi ancienne que le monde, puisque les premiers hommes n'en pouvaient avoir d'autre, soit que ces premiers hommes se soient appelés Adimo et Procriti dans une partie de l'Inde, et Brama dans l'autre, ou Prométhée et Pandore chez les Grecs, ou Osireth et Iseth chez les Égyptiens, ou qu'ils aient eu en Phénicie des noms que les Grecs ont traduits par celui d'Eon; soit qu'enfin on veuille admettre les noms d'Adam et d'Ève donnés à ces premières créatures dans la suite des temps par le petit peuple juif. Toutes les nations s'accordent en ce point, qu'elles ont anciennement reconnu un seul Dieu, auquel elles ont rendu un culte simple et sans mélange, qui ne put être infecté d'abord de dogmes superstitieux.

Notre religion, ô grand homme! est donc la seule qui soit universelle, comme elle est la plus antique et la seule divine. Nations égarées dans le labyrinthe de mille sectes différentes, le théisme est la base de vos édifices fantastiques; c'est sur notre vérité que vous avez fondé vos absurdités. Enfants ingrats, nous

sommes vos pères, et vous nous reconnaissez tous pour vos pères quand vous prononcez le nom de Dieu.

Nous adorons depuis le commencement des choses la Divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime; jusque-là tous les hommes sont d'accord, tous répètent après nous cette confession de foi.

Le centre où tous les hommes se réunissent dans tous les temps et dans tous les lieux est donc la vérité, et les écarts de ce centre sont donc le mensonge.

Que Dieu est le père de tous les hommes.

Si Dieu a fait les hommes, tous lui sont également chers, comme tous sont égaux devant lui; il est donc absurde et impie de dire que le père commun a choisi un petit nombre de ses enfants pour exterminer les autres en son nom.

Or les auteurs des livres juifs ont poussé leur extravagante fureur jusqu'à oser dire que dans des temps très récents par rapport aux siècles antérieurs, le Dieu de l'univers choisit un petit peuple barbare, esclave chez les Égyptiens, non pas pour le faire régner sur la fertile Égypte, non pas pour qu'il obtînt les terres de leurs injustes maîtres, mais pour qu'il allât à deux cent cinquante milles de Memphis, égorger, exterminer de petites peuplades voisines de Tyr, dont il ne pouvait entendre le langage, qui n'avaient rien de commun avec lui, et sur lesquelles il n'avait pas plus de droit que sur l'Allemagne. Ils ont écrit

cette horreur; donc ils ont écrit des livres absurdes et impies.

Dans ces livres remplis à chaque page de fables contradictoires, dans ces livres écrits plus de sept cents ans après la date qu'on leur donne, dans ces livres plus méprisables que les contes arabes et persans, il est rapporté que le Dieu de l'univers descendit dans un buisson, pour dire à un pâtre âgé de quatre-vingts ans : « Otez vos souliers... que chaque femme « de votre horde demande à sa voisine, à son hôtesse, « des vases d'or et d'argent, des robes, et vous volerez « les Égyptiens[a].

« Et je vous prendrai pour mon peuple, et je serai « votre Dieu[b].

« Et j'endurcirai le cœur du pharaon, *du roi*[c].

« Si vous observez mon pacte, vous serez mon peu- « ple particulier sur tous les autres peuples[d]. »

Josué parle ainsi expressément à la horde hébraïque : « S'il vous paraît mal de servir Adonaï, l'option « vous est donnée; choisissez aujourd'hui ce qu'il vous « plaira; voyez qui vous devez servir, ou les dieux « que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie, ou « bien les dieux des Amorrhéens, chez qui vous ha- « bitez[e]. »

Il est bien évident par ces passages, et par tous ceux qui les précèdent, que les Hébreux reconnaissaient plusieurs dieux, que chaque peuplade avait le sien; que chaque dieu était un dieu local, un dieu particulier.

[a] Exode, III, 5, 22. — [b] Ibid., VI, 7. — [c] Ibid., VII, 3. — [d] Ibid., XIX, 5. — [e] Josué, XXIV, 15.

Il est même dit dans *Ézéchiel*, dans *Amos*, dans le *Discours de saint Étienne*, que les Hébreux n'adorèrent point le dieu Adonaï dans le désert, mais Remphan et Kium [1].

Le même Josué continue, et leur dit : « Adonaï est « fort et jaloux. »

N'est-il donc pas prouvé par tous ces témoignages que les Hébreux reconnurent dans leur Adonaï une espèce de roi visible aux chefs du peuple, invisible au peuple, jaloux des rois voisins, et tantôt vainqueur, tantôt vaincu?

Qu'on remarque surtout ce passage des *Juges*: « Adonaï marcha avec Juda, et se rendit maître des « montagnes; mais il ne put exterminer les habitants « des vallées, parcequ'ils abondaient en chariots ar- « més de faux [2]. »

Nous n'insisterons pas ici sur le prodigieux ridicule de dire qu'auprès de Jérusalem les peuples avaient, comme à Babylone, des chars de guerre dans un malheureux pays où il n'y avait que des ânes; nous nous bornons à démontrer que le dieu des Juifs était un dieu local, qui pouvait quelque chose sur les montagnes, et rien sur les vallées; idée prise de l'ancienne mythologie, laquelle admit des dieux pour les forêts, les monts, les vallées, et les fleuves.

Et si on nous objecte que dans le premier chapitre

[1] Le discours de saint Étienne est dans les *Actes des Apôtres*, VII, 43; il y est question de Remphan. On ne parle que de Moloch dans Amos, v, 26, et dans Jérémie, XXXII, 35. On ne trouve rien dans Ézéchiel; ce n'est, au reste, qu'une faute de copiste. Voltaire, dans son *Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. IV, dit Jérémie. B.

[2] Juges, I, 19.

de la *Genèse*, Dieu a fait le ciel et la terre, nous répondons que ce chapitre n'est qu'une imitation de l'ancienne cosmogonie des Phéniciens, très antérieurs à l'établissement des Juifs en Syrie; que ce premier chapitre même fut regardé par les Juifs comme un ouvrage dangereux, qu'il n'était permis de lire qu'à vingt-cinq ans. Il faut surtout bien remarquer que l'aventure d'Adam et d'Ève n'est rappelée dans aucun des livres hébreux, et que le nom d'Ève ne se trouve que dans *Tobie*, qui est regardé comme apocryphe par toutes les communions protestantes et par les savants catholiques.

Si l'on voulait encore une plus forte preuve que le dieu juif n'était qu'un dieu local, la voici : un brigand nommé Jephté, qui est à la tête des Juifs, dit aux députés des Ammonites : « Ce que possède Chamos « votre dieu ne vous appartient-il pas de droit? lais« sez-nous donc posséder ce qu'Adonaï notre dieu a « obtenu par ses victoires [a]. »

Voilà nettement deux dieux reconnus, deux dieux ennemis l'un de l'autre : c'est bien en vain que le trop simple Calmet veut, après des commentateurs de mauvaise foi, éluder une vérité si claire. Il en résulte qu'alors le petit peuple juif, ainsi que tant de grandes nations, avaient leurs dieux particuliers; c'est ainsi que Mars combattit pour les Troyens, et Minerve pour les Grecs; c'est ainsi que, parmi nous, saint Denys est le protecteur de la France, et que saint Georges l'a été de l'Angleterre. C'est ainsi que partout on a déshonoré la Divinité.

[a] Juges, XI, 24.

Des superstitions.

Que la terre entière s'élève contre nous, si elle l'ose; nous l'appelons à témoin de la pureté de notre sainte religion. Avons-nous jamais souillé notre culte par aucune des superstitions que les nations se reprochent les unes aux autres? On voit les Perses, plus excusables que leurs voisins, vénérer dans le soleil l'image imparfaite de la Divinité qui anime la nature; les Sabéens adorent les étoiles; les Phéniciens sacrifient aux vents; la Grèce et Rome sont inondées de dieux et de fables; les Syriens adorent un poisson. Les Juifs, dans le désert, se prosternent devant un serpent d'airain; ils adorèrent réellement un coffre que nous appelons *arche*, imitant en cela plusieurs nations qui promenaient leurs petits marmousets sacrés dans des coffres; témoin les Égyptiens, les Syriens; témoin le coffre dont il est parlé dans l'*Ane d'or d'Apulée*[a]; témoin le coffre ou l'arche de Troie, qui fut pris par les Grecs, et qui tomba en partage à Euripide[b].

Les Juifs prétendaient que la verge d'Aaron et un boisseau de manne étaient conservés dans leur saint coffre, deux bœufs le traînaient dans une charrette; le peuple tombait devant lui la face contre terre, et n'osait le regarder. Adonaï fit un jour mourir de mort subite cinquante mille soixante et dix Juifs, pour avoir porté la vue sur son coffre, et se contenta de donner des hémorroïdes aux Philistins qui avaient

[a] Apul., liv. IX et XI. — [b] Pausanias, liv. VII.

pris son coffre, et d'envoyer des rats dans leurs champs[a], jusqu'à ce que ces Philistins lui eussent présenté cinq figures de rats d'or, et cinq figures de trou du cul d'or, en lui rendant son coffre. O terre! ô nations! ô vérité sainte! est-il possible que l'esprit humain ait été assez abruti pour imaginer des superstitions si infames et des fables si ridicules?

Ces mêmes Juifs qui prétendent avoir eu les figures en horreur par l'ordre de leur Dieu même, conservaient pourtant dans leur sanctuaire, dans leur saint des saints, deux chérubins qui avaient des faces d'homme et des mufles de bœuf avec des ailes.

A l'égard de leurs cérémonies, y a-t-il rien de plus dégoûtant, de plus révoltant, et en même temps de plus puéril? n'est-il pas bien agréable à l'Être des êtres de brûler sur une pierre des boyaux et des pieds d'animaux[b]? Qu'en peut-il résulter, qu'une puanteur insupportable? est-il bien divin de tordre le cou à un oiseau, de lui casser une aile, de tremper un doigt dans le sang, et d'en arroser sept fois l'assemblée[c]?

Où est le mérite de mettre du sang sur l'orteil de son pied droit, et au bout de son oreille droite, et sur le pouce de la main droite[d]?

Mais ce qui n'est pas si puéril, c'est ce qui est raconté dans une très ancienne vie de Moïse écrite en hébreu, et traduite en latin. C'est l'origine de la querelle entre Aaron et Coré.

« Une pauvre veuve n'avait qu'une brebis; elle la « tondit pour la première fois; aussitôt Aaron arrive,

[a] Premier livre des Rois ou de Samuel, ch. v et vi. — [b] Lévit., chap. i, v. 7. — [c] Ibid., ch. iv et v. — [d] Ibid., ch. viii, 23.

« et emporte la toison, en disant : Les prémices de la « laine appartiennent à Dieu. La veuve en pleurs vient « implorer la protection de Coré, qui, ne pouvant ob« tenir d'Aaron la restitution de la laine, en paie le « prix à la veuve. Quelque temps après sa brebis fait « un agneau. Aaron ne manque pas de s'en emparer. « Il est écrit, dit-il, que tout premier-né appartient à « Dieu. La bonne femme va se plaindre à Coré, et « Coré ne peut obtenir justice pour elle. La veuve ou« trée tue sa brebis. Aaron revient sur-le-champ, « prend le ventre, l'épaule, et la tête, selon l'ordre de « Dieu. La veuve, au désespoir, dit anathème à sa « brebis. Aaron dans l'instant revient, l'emporte tout « entière : tout ce qui est anathème, dit-il, appartient « au pontife[a]. » Voilà en peu de mots l'histoire de beaucoup de prêtres : nous entendons les prêtres de l'antiquité; car pour ceux d'aujourd'hui, nous avouons qu'il en est de sages et de charitables pour qui nous sommes pénétrés d'estime.

Ne nous appesantissons pas sur les superstitions odieuses de tant d'autres nations; toutes en ont été infectées, excepté les lettrés chinois, qui sont les plus anciens théistes de la terre. Regardez ces malheureux Égyptiens, que leurs pyramides, leur labyrinthe, leurs palais, et leurs temples, ont rendus si célèbres; c'est au pied de ces monuments presque éternels qu'ils adoraient des chats et des crocodiles. S'il est aujourd'hui une religion qui ait surpassé ces excès monstrueux, c'est ce que nous laissons à examiner à tout homme raisonnable.

[a] Page 165.

Se mettre à la place de Dieu, qui a créé l'homme, créer Dieu à son tour, faire ce Dieu avec de la farine et quelques paroles, diviser ce Dieu en mille dieux, anéantir la farine avec laquelle on a fait ces mille dieux qui ne sont qu'un Dieu en chair et en os; créer son sang avec du vin, quoique le sang soit, à ce qu'on prétend, déjà dans le corps de Dieu; anéantir ce vin, manger ce Dieu, et boire son sang, voilà ce que nous voyons dans quelques pays, où cependant les arts sont mieux cultivés que chez les Égyptiens.

Si on nous racontait un pareil excès de bêtise et d'aliénation d'esprit de la horde la plus stupide des Hottentots et des Cafres, nous dirions qu'on nous en impose; nous renverrions une telle relation au pays des fables; c'est cependant ce qui arrive journellement sous nos yeux dans les villes les plus policées de l'Europe, sous les yeux des princes qui le souffrent, et des sages qui se taisent. Que fesons-nous à l'aspect de ces sacriléges? nous prions l'Être éternel pour ceux qui les commettent; si pourtant nos prières peuvent quelque chose auprès de son immensité, et entrent dans le plan de sa providence.

Des sacrifices de sang humain.

Avons-nous jamais été coupables de la folle et horrible superstition de la magie, qui a porté tant de peuples à présenter aux prétendus dieux de l'air, et aux prétendus dieux infernaux, les membres sanglants de tant de jeunes gens et de tant de filles, comme des offrandes précieuses à ces monstres ima-

ginaires? Aujourd'hui même encore les habitants des rives du Gange, de l'Indus, et des côtes de Coromandel, mettent le comble de la sainteté à suivre en pompe de jeunes femmes riches et belles qui vont se brûler sur le bûcher de leurs maris, dans l'espérance d'être réunis avec eux dans une vie nouvelle. Il y a trois mille ans que dure cette épouvantable superstition, auprès de laquelle le silence ridicule de nos anachorètes, leur ennuyeuse psalmodie, leur mauvaise chère, leurs cilices, leurs petites macérations, ne peuvent pas même être comptés pour des pénitences. Les brames ayant, après des siècles d'un théisme pur et sans tache, substitué la superstition à l'adoration simple de l'Être suprême, corrompirent leurs voies et encouragèrent enfin ces sacrifices. Tant d'horreur ne pénétra point à la Chine, dont le sage gouvernement est exempt, depuis près de cinq mille ans, de toutes les démences superstitieuses. Mais elle se répandit dans le reste de notre hémisphère. Point de peuple qui n'ait immolé des hommes à Dieu, et point de peuple qui n'ait été séduit par l'illusion affreuse de la magie. Phéniciens, Syriens, Scythes, Persans, Égyptiens, Africains, Grecs, Romains, Celtes, Germains, tous ont voulu être magiciens, et tous ont été religieusement homicides.

Les Juifs furent toujours infatués de sortiléges; ils jetaient les sorts, ils enchantaient les serpents, ils prédisaient l'avenir par les songes, ils avaient des voyants qui fesaient retrouver les choses perdues; ils chassèrent les diables et guérirent les possédés avec la racine barath en prononçant le mot Jaho, quand

ils eurent connu la doctrine des diables en Chaldée. Les pythonisses évoquèrent des ombres; et même l'auteur de *l'Exode*, quel qu'il soit, est si persuadé de l'existence de la magie, qu'il représente les sorciers attitrés de Pharaon opérant les mêmes prodiges que Moïse. Ils changèrent leurs bâtons en serpents comme Moïse, ils changèrent les eaux en sang comme lui, ils couvrirent, comme lui, la terre de grenouilles, etc. Ce ne fut que sur l'article des poux qu'ils furent vaincus; sur quoi on a très bien dit que *les Juifs en savaient plus que les autres peuples en cette partie.*

Cette fureur de la magie, commune à toutes les nations, disposa les hommes à une cruauté religieuse et infernale, avec laquelle ils ne sont certainement pas nés, puisque de mille enfants vous n'en trouvez pas un seul qui aime à verser le sang humain.

Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici un passage de l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* [a], quoiqu'il ne soit pas de notre avis en tout.

« Si nous lisions l'histoire des Juifs écrite par un « auteur d'une autre nation, nous aurions peine à « croire qu'il y ait eu en effet un peuple fugitif d'É- « gypte, qui soit venu par ordre exprès de Dieu im- « moler sept ou huit petites nations qu'il ne connais- « sait pas, égorger sans miséricorde toutes les femmes, « les vieillards et les enfants à la mamelle, et ne ré- « server que les petites filles; que ce peuple saint ait « été puni de son Dieu quand il avait été assez crimi-

[a] Ou l'Introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, p. 162 et suiv. [tome XV].

« nel pour épargner un seul homme dévoué à l'ana-
« thème. Nous ne croirions pas qu'un peuple si abo-
« minable eût pu exister sur la terre; mais comme
« cette nation elle-même nous rapporte tous ces faits
« dans ses livres saints, il faut la croire.

« Je ne traite point ici la question si ces livres ont
« été inspirés. Notre sainte Église, qui a les Juifs en
« horreur, nous apprend que les livres juifs ont été
« dictés par le Dieu créateur et père de tous les hom-
« mes; je ne puis en former aucun doute, ni me per-
« mettre même le moindre raisonnement.

« Il est vrai que notre faible entendement ne peut
« concevoir dans Dieu une autre sagesse, une autre
« justice, une autre bonté que celle dont nous avons
« l'idée; mais enfin il a fait ce qu'il a voulu; ce n'est
« pas à nous de le juger; je m'en tiens toujours au
« simple historique.

« Les Juifs ont une loi par laquelle il leur est ex-
« pressément ordonné de n'épargner aucune chose,
« aucun homme dévoué au Seigneur; *on ne pourra
« le racheter, il faut qu'il meure,* dit la loi du *Lévi-
« tique*, chapitre XXVII [1]. C'est en vertu de cette loi
« qu'on voit Jephté immoler sa propre fille, le prêtre
« Samuel couper en morceaux le roi Agag. Le *Pen-
« tateuque* [2] nous dit que, dans le petit pays de Ma-
« dian, qui est environ de neuf lieues carrées, les
« Israélites ayant trouvé six cent soixante-quinze mille
« brebis, soixante et douze mille bœufs, soixante et un
« mille ânes, et trente-deux mille filles vierges, Moïse

[1] Verset 29. B. — [2] C'est dans les Nombres, XXXI, 32-40. B.

« commanda qu'on massacrât tous les hommes, toutes « les femmes, et tous les enfants, mais qu'on gardât « les filles, dont trente-deux seulement furent immo- « lées. Ce qu'il y a de remarquable dans ce dévoue- « ment, c'est que ce même Moïse était gendre du « grand-prêtre des Madianites, Jéthro, qui lui avait « rendu les plus signalés services, et qui l'avait com- « blé de bienfaits.

« Le même livre nous dit que Josué [1], fils de Nun, « ayant passé avec sa horde la rivière du Jourdain à « pied sec, et ayant fait tomber au son des trompettes « les murs de Jéricho dévoué à l'anathème, il fit périr « tous les habitants dans les flammes; qu'il conserva « seulement Rahab la paillarde et sa famille, qui avait « caché les espions du saint peuple; que le même « Josué dévoua à la mort douze mille habitants de la « ville de Haï; qu'il immola au Seigneur [2] trente et un « rois du pays, tous soumis à l'anathème, et qui furent « pendus. Nous n'avons rien de comparable à ces as- « sassinats religieux dans nos derniers temps, si ce « n'est peut-être la Saint-Barthélemi et les massacres « d'Irlande.

« Ce qu'il y a de triste, c'est que plusieurs personnes « doutent que les Juifs aient trouvé six cent soixante « et quinze mille brebis et trente-deux mille filles « pucelles dans le village d'un désert au milieu des « rochers, et que personne ne doute de la Saint-Bar- « thélemi. Mais ne cessons de répéter combien les lu- « mières de notre raison sont impuissantes pour nous « éclairer sur les étranges événements de l'antiquité,

[1] Josué, VI. B. — [2] VIII, 25. B.

« et sur les raisons que Dieu, maître de la vie et de « la mort, pouvait avoir de choisir le peuple juif pour « exterminer le peuple cananéen. »

Nos chrétiens, il le faut avouer, n'ont que trop imité ces anathèmes barbares tant recommandés chez les Juifs : c'est de ce fanatisme que sortirent les croisades qui dépeuplèrent l'Europe pour aller immoler en Syrie des Arabes et des Turcs à Jésus-Christ; c'est ce fanatisme qui enfanta les croisades contre nos frères innocents appelés *hérétiques* : c'est ce fanatisme toujours teint de sang qui produisit la journée infernale de la Saint-Barthélemi; et remarquez que c'est dans ce temps affreux de la Saint-Barthélemi que les hommes étaient le plus abandonnés à la magie. Un prêtre nommé Séchelle, brûlé pour avoir joint aux sortiléges les empoisonnements et les meurtres, avoua, dans son interrogatoire, que le nombre de ceux qui se croyaient magiciens passait dix-huit mille; tant la démence de la magie est toujours compagne de la fureur religieuse, comme certaines maladies épidémiques en amènent d'autres, et comme la famine produit souvent la peste.

Maintenant, qu'on ouvre toutes les annales du monde, qu'on interroge tous les hommes, on ne trouvera pas un seul théiste coupable de ces crimes. Non, il n'y en a pas un qui ait jamais prétendu savoir l'avenir au nom du diable, ni qui ait été meurtrier au nom de Dieu.

On nous dira que les athées sont dans les mêmes termes; qu'ils n'ont jamais été ni des sorciers ridicules, ni des fanatiques barbares. Hélas! que faudra-

t-il en conclure? que les athées, tout audacieux, tout égarés qu'ils sont, tout plongés dans une erreur monstrueuse, sont encore meilleurs que les Juifs, les païens, et les chrétiens fanatiques.

Nous condamnons l'athéisme, nous détestons la superstition barbare, nous aimons Dieu et le genre humain : voilà nos dogmes.

Des persécutions chrétiennes.

On a tant prouvé que la secte des chrétiens est la seule qui ait jamais voulu forcer les hommes, le fer et la flamme dans les mains, à penser comme elle, que ce n'est plus la peine de le redire. On nous objecte en vain que les mahométans ont imité les chrétiens; cela n'est pas vrai. Mahomet et ses Arabes ne violentèrent que les Mecquois qui les avaient persécutés; ils n'imposèrent aux étrangers vaincus qu'un tribut annuel de douze drachmes par tête, tribut dont on pouvait se racheter en embrassant la religion musulmane.

Quand ces Arabes eurent conquis l'Espagne et la province narbonnaise, ils leur laissèrent leur religion et leurs lois. Ils laissent encore vivre en paix tous les chrétiens de leur vaste empire. Vous savez, grand prince, que le sultan des Turcs nomme lui-même le patriarche des chrétiens grecs, et plusieurs évêques. Vous savez que ces chrétiens portent leur Dieu en procession librement dans les rues de Constantinople, tandis que, chez les chrétiens, il est de vastes pays où l'on condamne à la potence ou à la roue tout pasteur

calviniste qui prêche, et aux galères quiconque les écoute. O nations! comparez et jugez.

Nous prions seulement les lecteurs attentifs de relire ce morceau d'un petit livre excellent[1] qui a paru depuis peu, intitulé : *Conseils raisonnables*, *etc.*[2].

« Vous parlez toujours de martyrs. Eh! monsieur, « ne sentez-vous pas combien cette misérable preuve « s'élève contre nous? Insensés et cruels que nous « sommes, quels barbares ont jamais fait plus de « martyrs que nos barbares ancêtres? Ah! monsieur, « vous n'avez donc pas voyagé? vous n'avez pas vu « à Constance la place où Jérôme de Prague dit à un « des bourreaux du concile, qui voulait allumer son « bûcher par derrière : *Allume par devant : si j'avais « craint les flammes je ne serais pas venu ici ?* Vous « n'avez pas été à Londres, où, parmi tant de victi« mes que fit brûler l'infame Marie, fille du tyran « Henri VIII, une femme accouchant au pied du bû« cher, on y jeta l'enfant avec la mère par l'ordre « d'un évêque?

« Avez-vous jamais passé dans Paris par la Grève, « où le conseiller-clerc Anne Dubourg, neveu du chan« celier, chanta des cantiques avant son supplice? « Savez-vous qu'il fut exhorté à cette héroïque con« stance par une jeune femme de qualité, nommée « madame de Lacaille, qui fut brûlée quelques jours « après lui? Elle était chargée de fers dans un ca« chot voisin du sien, et ne recevait le jour que par

[1] On voit assez que cette épithète n'a été mise que pour mieux cacher que les deux ouvrages étaient de l'auteur. K.

[2] Voyez ci-dessus, page 103. B.

« une petite grille pratiquée en haut, dans le mur qui « séparait ces deux cachots. Cette femme entendait le « conseiller qui disputait sa vie contre ses juges par « les formes des lois. *Laissez là*, lui cria-t-elle, *ces « indignes formes; craignez-vous de mourir pour « votre Dieu ?*

« Voilà ce qu'un indigne historien tel que le jésuite « Daniel n'a garde de rapporter; et ce que d'Aubigné « et les contemporains nous certifient.

« Faut-il vous montrer ici la foule de ceux qui furent « exécutés à Lyon, dans la place des Terreaux, depuis « 1546? Faut-il vous faire voir mademoiselle de Ca- « gnon suivant, dans une charrette, cinq autres char- « rettes chargées d'infortunés condamnés aux flam- « mes parcequ'ils avaient le malheur de ne pas croire « qu'un homme pût changer du pain en Dieu ? Cette « fille, malheureusement persuadée que la religion « réformée est la véritable, avait toujours répandu « des largesses parmi les pauvres de Lyon. Ils entou- « raient, en pleurant, la charrette où elle était traînée « chargée de fers. *Hélas!* lui criaient-ils, *nous ne re- « cevrons plus d'aumônes de vous. Eh bien!* dit-elle, « *vous en recevrez encore;* et elle leur jeta ses mules « de velours que ses bourreaux lui avaient laissées.

« Avez-vous vu la place de l'Estrapade à Paris? « elle fut couverte, sous François Ier, de corps réduits « en cendre. Savez-vous comme on les fesait mourir? « On les suspendait à de longues bascules qu'on éle- « vait et qu'on baissait tour-à-tour sur un vaste bû- « cher, afin de leur faire sentir plus long-temps toutes « les horreurs de la mort la plus douloureuse. On ne

« jetait ces corps sur les charbons ardents que lors-
« qu'ils étaient presque entièrement rôtis, et que leurs
« membres retirés, leur peau sanglante et consumée,
« leurs yeux brûlés, leur visage défiguré, ne leur lais-
« saient plus l'apparence de la figure humaine.

« Le jésuite Daniel suppose, sur la foi d'un infame
« écrivain de ce temps-là, que François Ier dit publi-
« quement qu'il traiterait ainsi le dauphin son fils s'il
« donnait dans les opinions des réformés. Personne
« ne croira qu'un roi, qui ne passait pas pour un Né-
« ron, ait jamais prononcé de si abominables paroles.
« Mais la vérité est que tandis qu'on fesait à Paris ces
« sacrifices de sauvages, qui surpassent tout ce que
« l'inquisition a jamais fait de plus horrible, Fran-
« çois Ier plaisantait avec ses courtisans et couchait
« avec sa maîtresse. Ce ne sont pas là, monsieur, des
« histoires de sainte Potamienne, de sainte Ursule, et
« des onze mille vierges; c'est un récit fidèle de ce
« que l'histoire a de moins incertain.

« Le nombre des martyrs réformés, soit vaudois,
« soit albigeois, soit évangéliques, est innombrable.
« Un nommé Pierre Bergier fut brûlé à Lyon en 1552,
« avec Réné Poyet, parent du chancelier Poyet. On
« jeta dans le même bûcher Jean Chambon, Louis Di-
« monet, Louis de Marsac, Étienne de Gravot, et cinq
« jeunes écoliers. Je vous ferais trembler si je vous
« fesais voir la liste des martyrs que les protestants
« ont conservée.

« Pierre Bergier chantait un psaume de Marot en
« allant au supplice. Dites-nous en bonne foi si vous
« chanteriez un psaume latin en pareil cas? Dites-

« nous si le supplice de la potence, de la roue, ou du « feu, est une preuve de la religion ? C'est une preuve « sans doute de la barbarie humaine; c'est une preuve « que d'un côté il y a des bourreaux, et de l'autre des « persuadés.

« Non, si vous voulez rendre la religion chrétienne « aimable, ne parlez jamais de martyrs. Nous en avons « fait cent fois, mille fois plus que tous les païens. « Nous ne voulons point répéter ici ce qu'on a tant « dit des massacres des Albigeois, des habitants de « Mérindol, de la Saint-Barthélemi, de soixante ou « quatre-vingt mille Irlandais protestants égorgés, « assommés, pendus, brûlés par les catholiques; de « ces millions d'Indiens tués comme des lapins dans « des garennes, aux ordres de quelques moines. Nous « frémissons, nous gémissons; mais, il faut le dire, « parler de martyrs à des chrétiens, c'est parler de « gibets et de roues à des bourreaux et à des recors. »

Après tant de vérités, nous demandons au monde entier si jamais un théiste a voulu forcer un homme d'une autre religion à embrasser le théisme, tout divin qu'il est. Ah! c'est parcequ'il est divin, qu'il n'a jamais violenté personne. Un théiste a-t-il jamais tué? que dis-je ? a-t-il frappé un seul de ses insensés adversaires ? Encore une fois, comparez et jugez.

Nous pensons enfin qu'il faut imiter le sage gouvernement chinois qui, depuis plus de cinquante siècles, offre à Dieu des hommages purs, et qui, l'adorant en esprit et en vérité, laisse la vile populace se vautrer dans la fange des étables des bonzes. Il tolère ces bonzes, et il les réprime, il les contient si bien,

qu'ils n'ont pu exciter le moindre trouble sous la domination chinoise ni sous la tartare. Nous allons acheter dans cette terre antique de la porcelaine, du laque, du thé, des paravents, des magots, des commodes, de la rhubarbe, de la poudre d'or : que n'allons-nous y acheter la sagesse!

Des mœurs.

Les mœurs des théistes sont nécessairement pures, puisqu'ils ont toujours le Dieu de la justice et de la pureté devant les yeux, le Dieu qui ne descend point sur la terre pour ordonner qu'on vole les Égyptiens, pour commander à Osée de prendre une concubine à prix d'argent, et de coucher avec une femme adultère [a].

Aussi ne nous voit-on pas vendre nos femmes comme Abraham. Nous ne nous enivrons point comme Noé, et nos fils n'insultent pas au membre respectable qui les a fait naître. Nos filles ne couchent point avec leurs pères, comme les filles de Loth et comme la fille du pape Alexandre VI. Nous ne violons point nos sœurs, comme Ammon viola sa sœur Thamar. Nous n'avons point parmi nous de prêtres qui nous aplanissent la voie du crime en osant nous absoudre de la part de Dieu de toutes les iniquités que sa loi éternelle condamne. Plus nous méprisons les superstitions qui nous environnent, plus nous nous imposons la douce nécessité d'être justes et humains. Nous regardons tous les hommes avec des yeux fraternels; nous

[a] Osée, chap. I.

les secourons indistinctement; nous tendons des mains favorables aux superstitieux qui nous outragent.

Si quelqu'un parmi nous s'écarte de notre loi divine, s'il est injuste et perfide envers ses amis, ingrat envers ses bienfaiteurs, si son orgueil inconstant et féroce contriste ses frères, nous le déclarons indigne du saint nom de *théiste*, nous le rejetons de notre société, mais sans lui vouloir de mal, et toujours prêts à lui faire du bien; persuadés qu'il faut pardonner, et qu'il est beau de faire des ingrats.



Si quelqu'un de nos frères voulait apporter le moindre trouble dans le gouvernement, il ne serait plus notre frère. Ce ne furent certainement pas des théistes qui excitèrent autrefois les révoltes de Naples, qui ont trempé récemment dans la conspiration de Madrid, qui allumèrent les guerres de la Fronde et des Guises en France, celle de trente ans dans notre Allemagne, etc., etc., etc. Nous sommes fidèles à nos princes, nous payons tous les impôts sans murmures. Les rois doivent nous regarder comme les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Séparés du vil peuple qui n'obéit qu'à la force, et qui ne raisonne jamais, plus séparés encore des théologiens, qui raisonnent si mal, nous sommes les soutiens des trônes, que les disputes ecclésiastiques ont ébranlés pendant tant de siècles.

Utiles à l'état, nous ne sommes point dangereux à l'Église; nous imitons Jésus, qui allait au temple.

De la doctrine des théistes.

Adorateurs d'un Dieu ami des hommes, compa-

tissants aux superstitions même que nous réprouvons, nous respectons toute société, nous n'insultons aucune secte, nous ne parlons jamais avec dérision, avec mépris, de Jésus, qu'on appelle le *Christ;* au contraire, nous le regardons comme un homme distingué entre les hommes par son zèle, par sa vertu, par son amour de l'égalité fraternelle; nous le plaignons comme un réformateur peut-être un peu inconsidéré, qui fut la victime des fanatiques persécuteurs.

Nous révérons en lui un théiste israélite, ainsi que nous louons Socrate, qui fut un théiste athénien. Socrate adorait un Dieu, et l'appelait du nom de *père*, comme le dit son évangéliste Platon. Jésus appela toujours Dieu du nom de *père*, et la formule de prière qu'il enseigna commence par ces mots, si communs dans Platon, *Notre père*. Ni Socrate ni Jésus n'écrivirent jamais rien. Ni l'un ni l'autre n'institua une religion nouvelle. Certes, si Jésus avait voulu faire une religion, il l'aurait écrite. S'il est dit que Jésus envoya ses disciples pour baptiser, il se conforma à l'usage. Le baptême était d'une très haute antiquité chez les Juifs; c'était une cérémonie sacrée, empruntée des Égyptiens et des Indiens, ainsi que presque tous les rites judaïques. On baptisait tous les prosélytes chez les Hébreux. Les mâles recevaient le baptême après la circoncision. Les femmes prosélytes étaient baptisées; cette cérémonie ne pouvait se faire qu'en présence de trois anciens au moins, sans quoi la régénération était nulle. Ceux qui, parmi les Israélites, aspiraient à une plus haute perfection, se fe-

saient baptiser dans le Jourdain. Jésus lui-même se fit baptiser par Jean, quoique aucun de ses apôtres ne fût jamais baptisé.

Si Jésus envoya ses disciples pour chasser les diables, il y avait déjà très long-temps que les Juifs croyaient guérir des possédés et chasser des diables. Jésus même l'avoue dans le livre qui porte le nom de Matthieu [a]. Il convient que les enfants même chassaient les diables.

Jésus, à la vérité, observa toutes les institutions judaïques; mais, par toutes ses invectives contre les prêtres de son temps, par les injures atroces qu'il disait aux pharisiens, et qui lui attirèrent son supplice, il paraît qu'il fesait aussi peu de cas des superstitions judaïques que Socrate des superstitions athéniennes.

Jésus n'institua rien qui eût le moindre rapport aux dogmes chrétiens; il ne prononça jamais le mot de *chrétien* : quelques uns de ses disciples ne prirent ce surnom que plus de trente ans après sa mort.

L'idée d'oser faire d'un Juif le créateur du ciel et de la terre n'entra certainement jamais dans la tête de Jésus. Si l'on s'en rapporte aux *Évangiles*, il était plus éloigné de cette étrange prétention que la terre ne l'est du ciel. Il dit expressément avant d'être supplicié : « Je vais à mon père qui est votre père, à « mon Dieu qui est votre Dieu [b]. »

Jamais Paul, tout ardent enthousiaste qu'il était, n'a parlé de Jésus que comme d'un homme choisi par

[a] Matthieu, chap. XII, verset 27.
[b] Jean, XX, 17.

Dieu même pour ramener les hommes à la justice.

Ni Jésus, ni aucun de ses apôtres, n'a dit qu'il eût deux natures et une personne avec deux volontés; que sa mère fût mère de Dieu; que son esprit fût la troisième personne de Dieu, et que cet esprit procédât du Père et du Fils. Si l'on trouve un seul de ces dogmes dans les quatre *Évangiles*, qu'on nous le montre : qu'on ôte tout ce qui lui est étranger, tout ce qu'on lui a attribué en divers temps au milieu des disputes les plus scandaleuses et des conciles qui s'anathématisèrent les uns les autres avec tant de fureur, que reste-t-il en lui ? Un adorateur de Dieu qui a prêché la vertu, un ennemi des pharisiens, un juste, un théiste; nous osons dire que nous sommes les seuls qui soient de sa religion, laquelle embrasse tout l'univers dans tous les temps, et qui par conséquent est la seule véritable.

Que toutes les religions doivent respecter le théisme.

Après avoir jugé par la raison entre la sainte et éternelle religion du théisme, et les autres religions si nouvelles, si inconstantes, si variables dans leurs dogmes contradictoires, si abandonnées aux superstitions; qu'on les juge par l'histoire et par les faits, on verra dans le seul christianisme plus de deux cents sectes différentes, qui crient toutes : « Mortels, achetez chez moi; je suis la seule qui vend la vérité, « les autres n'étalent que l'imposture. »

Depuis Constantin, on le sait assez, c'est une guerre perpétuelle entre les chrétiens; tantôt bornée aux so-

phismes, aux fourberies, aux cabales, à la haine, et tantôt signalée par les carnages.

Le christianisme, tel qu'il est, et tel qu'il n'aurait pas dû être, se fonda sur les plus honteuses fraudes; sur cinquante évangiles apocryphes; sur les constitutions apostoliques reconnues pour supposées; sur des fausses lettres de Jésus, de Pilate, de Tibère, de Sénèque, de Paul; sur les ridicules récognitions de Clément; sur l'imposteur qui a pris le nom d'Hermas; sur l'imposteur Abdias, l'imposteur Marcel, l'imposteur Hégésippe; sur la supposition de misérables vers attribués aux sibylles; et après cette foule de mensonges vient une foule d'interminables disputes.

Le mahométisme, plus raisonnable en apparence, et moins impur, annoncé par un seul prophète prétendu, enseignant un seul Dieu, consigné dans un seul livre authentique, se divise pourtant en deux sectes [1] qui se combattent avec le fer, et en plus de douze qui s'injurient avec la plume.

L'antique religion des brachmanes souffre depuis long-temps un grand schisme. Les uns tiennent pour le *Shasta-bhad*, les autres pour l'*Othorabhad*. Les uns croient la chute des animaux célestes, à la place desquels Dieu forma l'homme, fable qui passa ensuite en Syrie, et même chez les Juifs du temps d'Hérode. Les autres enseignent une cosmogonie contraire.

Le judaïsme, le sabisme, la religion de Zoroastre, rampent dans la poussière. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes. La religion

[1] Les sectes d'Omar et d'Ali; voyez tome XV, p. 325, 331, 346; XVII, 138, 488; XVIII, 443, 487. B.

des Miltiade et des Périclès, celle des Paul Émile et des Caton ne sont plus; celle d'Odin est anéantie; les mystères et les monstres d'Égypte ont disparu; la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémée, est ignorée de leurs descendants : le théisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes, et dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu qui en est l'auteur et l'objet éternel.

Bénédictions sur la tolérance.

Soyez béni à jamais, sire. Vous avez établi chez vous la liberté de conscience. Dieu et les hommes vous en ont récompensé. Vos peuples multiplient, vos richesses augmentent, vos états prospèrent, vos voisins vous imitent; cette grande partie du monde devient plus heureuse.

Puissent tous les gouvernements prendre pour modèle cette admirable loi de la Pensylvanie, dictée par le pacifique Penn, et signée par le roi d'Angleterre Charles II, le 4 mars 1681 !

« La liberté de conscience étant un droit que tous « les hommes ont reçu de la nature avec l'existence, « il est fermement établi que personne ne sera jamais « forcé d'assister à aucun exercice public de religion. « Au contraire, il est donné plein pouvoir à chacun de « faire librement exercice public ou privé de sa reli- « gion, sans qu'on le puisse troubler en rien, pourvu « qu'il fasse profession de croire un Dieu éternel, tout « puissant, formateur et conservateur de l'univers. »

Par cette loi, le théisme a été consacré comme le centre où toutes les lignes vont aboutir, comme le

seul principe nécessaire. Aussi qu'est-il arrivé? la colonie pour laquelle cette loi fut faite n'était alors composée que de cinq cents têtes; elle est aujourd'hui de trois cent mille. Nos Souabes, nos Saltzbourgeois, nos palatins, plusieurs autres colons de notre Basse-Allemagne, des Suédois, des Holstenois, ont couru en foule à Philadelphie. Elle est devenue une des plus belles et des plus heureuses villes de la terre, et la métropole de dix villes considérables. Plus de vingt religions sont autorisées dans cette province florissante, sous la protection du théisme leur père, qui ne détourne point les yeux de ses enfants, tout opposés qu'ils sont entre eux, pourvu qu'ils se reconnaissent pour frères. Tout y est en paix, tout y vit dans une heureuse simplicité, pendant que l'avarice, l'ambition, l'hypocrisie, oppriment encore les consciences dans tant de provinces de notre Europe : tant il est vrai que le théisme est doux, et que la superstition est barbare.

Que toute religion rend témoignage au théisme.

Toute religion rend, malgré elle, hommage au théisme, quand même elle le persécute. Ce sont des eaux corrompues partagées en canaux dans des terrains fangeux, mais la source est pure. Le mahométan dit : « Je ne suis ni juif ni chrétien; je remonte à « Abraham; il n'était point idolâtre; il adorait un seul « Dieu. » Interrogez Abraham, il vous dira qu'il était de la religion de Noé, qui adorait un seul Dieu. Que Noé parle, il confessera qu'il était de la religion de

Seth, et Seth ne pourra dire autre chose, sinon qu'il était de la religion d'Adam, qui adorait un seul Dieu.

Le juif et le chrétien sont forcés, comme nous l'avons vu [1], de remonter à la même origine. Il faut qu'ils avouent que, suivant leurs propres livres, le théisme a régné sur la terre jusqu'au déluge, pendant 1656 ans selon la *Vulgate*, pendant 2262 ans selon les *Septante*, pendant 2309 ans selon les *Samaritains*; et qu'ainsi, à s'en tenir au plus faible nombre, le théisme a été la seule religion divine pendant 2513 années, jusqu'au temps où les juifs disent que Dieu leur donna une loi particulière dans un désert.

Enfin, si le calcul du P. Pétau était vrai; si, selon cet étrange philosophe, qui a fait, comme on l'a dit, tant d'enfants à coups de plume [2], il y avait six cent vingt-trois milliards six cent douze millions d'hommes sur la terre, descendants d'un seul fils de Noé; si les deux autres frères en avaient produit chacun autant; si par conséquent la terre fut peuplée de plus de dix-neuf cent milliards de fidèles en l'an 285 après le déluge, et cela vers le temps de la naissance d'Abraham selon Pétau; et si les hommes, en ce temps-là, n'avaient pas corrompu leurs voies, il s'ensuit évidemment qu'il y eut alors environ dix-neuf cent milliards de théistes de plus qu'il n'y a aujourd'hui d'hommes sur la terre.

Remontrance à toutes les religions.

Pourquoi donc vous élevez-vous aujourd'hui avec

[1] Voyez, tome XL, page 603, le *Sermon des cinquante*. B.
[2] *Philosophie de l'histoire*; voyez tome XV, page 110. B.

tant d'acharnement contre le théisme, religions nées de son sein; vous qui n'avez de respectable que l'empreinte de ses traits défigurés par vos superstitions et par vos fables; vous filles parricides, qui voulez détruire votre père, quelle est la cause de vos continuelles fureurs? Craignez-vous que les théistes ne vous traitent comme vous avez traité le paganisme, qu'ils ne vous enlèvent vos temples, vos revenus, vos honneurs? Rassurez-vous, vos craintes sont chimériques : les théistes n'ont point de fanatisme, ils ne peuvent donc faire de mal, ils ne forment point un corps, ils n'ont point de vues ambitieuses; répandus sur la surface de la terre, ils ne l'ont jamais troublée; l'antre le plus infect des moines les plus imbéciles peut cent fois plus sur la populace que tous les théistes du monde; ils ne s'assemblent point, ils ne prêchent point; ils ne font point de cabales. Loin d'en vouloir aux revenus des temples, ils souhaitent que les églises, les mosquées, les pagodes de tant de villages, aient toutes une subsistance honnête; que les curés, les mollas, les brames, les talapoins, les bonzes, les lamas des campagnes, soient plus à leur aise, pour avoir plus de soin des enfants nouveau-nés, pour mieux secourir les malades, pour porter plus décemment les morts à la terre ou au bûcher; ils gémissent que ceux qui travaillent le plus soient les moins récompensés.

Peut-être sont-ils surpris de voir des hommes voués par leurs serments à l'humilité et à la pauvreté, revêtus du titre de prince, nageant dans l'opulence, et entourés d'un faste qui indigne les citoyens. Peut-être

ont-ils été révoltés en secret, lorsqu'un prêtre d'un certain pays a imposé des lois aux monarques, et des tributs à leurs peuples. Ils desireraient, pour le bon ordre, pour l'équité naturelle, que chaque état fût absolument indépendant; mais ils se bornent à des souhaits, et ils n'ont jamais prétendu ramener la justice par la violence.

Tels sont les théistes; ils sont les frères aînés du genre humain, et ils chérissent leurs frères. Ne les haïssez donc pas; supportez ceux qui vous supportent; ne faites point de mal à ceux qui ne vous en ont jamais fait; ne violez point l'antique précepte de toutes les religions du monde, qui est celui d'aimer Dieu et les hommes.

Théologiens, qui vous combattez tous, ne combattez plus ceux dont vous tenez votre premier dogme. Muphti de Constantinople, schérif de la Mecque, grand brame de Bénarès, dalaï-lama de Tartarie qui êtes immortel, évêque de Rome qui êtes infaillible, et vous, leurs suppôts, qui tendez vos mains et vos manteaux à l'argent comme les Juifs à la manne, jouissez tous en paix de vos biens et de vos honneurs, sans haïr, sans insulter, sans persécuter les innocents, les pacifiques théistes, qui, formés par Dieu même tant de siècles avant vous, dureront aussi plus que vous dans la multitude des siècles. RÉSIGNATION, ET NON GLOIRE, A DIEU; IL EST TROP AU-DESSUS DE LA GLOIRE.

FIN DE LA PROFESSION DE FOI DES THÉISTES.

DISCOURS

AUX CONFÉDÉRÉS CATHOLIQUES DE KAMINIECH EN POLOGNE,

PAR LE MAJOR KAISERLING[1],

AU SERVICE DU ROI DE PRUSSE.

Braves Polonais, vous qui n'avez jamais plié sous le joug des Romains conquérants, voudriez-vous être aujourd'hui les esclaves et les satellites de Rome théologienne?

Vous n'avez jusqu'ici pris les armes que pour votre liberté commune; faudra-t-il que vous combattiez pour rendre vos concitoyens esclaves? Vous détestez l'oppression; vous ne voudrez pas, sans doute, opprimer vos frères.

Vous n'avez eu depuis long-temps que deux véritables ennemis, les Turcs et la cour de Rome. Les Turcs voulaient vous enlever vos frontières, et vous les avez toujours repoussés; mais la cour de Rome vous enlève réellement le peu d'argent que vous tiriez de vos terres. Il faut payer à cette cour les annates des bénéfices, les dispenses, les indulgences. Vous

[1] L'édition originale porte la date de 1768. Il est parlé de cet opuscule dans les *Mémoires secrets*, du 24 juillet de cette année. Le major Kaiserling sous le nom duquel Voltaire donna cet écrit, était mort en 1749; voyez ma note, tome LII, page 500. B.

avouez que si elle vous promet le paradis dans l'autre monde, elle vous dépouille dans celui-ci. *Paradis* signifie jardin. Jamais on n'acheta si cher un jardin dont on ne jouit pas encore. Les autres communions vous en promettent autant; mais du moins elles ne vous le font point payer. Par quelle fatalité voudriez-vous servir ceux qui vous rançonnent, et exterminer ceux qui vous donnent le jardin gratis? La raison, sans doute, vous éclairera, et l'humanité vous touchera.

Vous êtes placés entre les Turcs, les Russes, les Suédois, les Danois, et les Prussiens. Les Turcs croient en un seul Dieu, et ne le mangent point; les Grecs le mangent, sans avoir encore décidé si c'est à la manière de la communion romaine : et d'ailleurs en admettant trois personnes divines, ils ne croient point que la dernière procède des deux autres. Les Suédois, les Danois, les Prussiens, mangent Dieu, à la vérité, mais d'une façon un peu différente des Grecs : ils croient manger du pain et boire un coup de vin en mangeant Dieu.

Vous avez aussi sur vos frontières plusieurs églises de Prusse où l'on ne mange point Dieu, mais où l'on fait seulement un léger repas de pain et de vin en mémoire de lui; et aucune de ces religions ne sait précisément comment la troisième personne procède. Vous êtes trop justes pour ne pas sentir dans le fond de votre cœur qu'après tout il n'y a là aucune cause légitime de répandre le sang des hommes. Chacun tâche d'aller au jardin par le chemin qu'il a choisi; mais, en vérité, il ne faut pas les égorger sur la route.

D'ailleurs vous savez que ce ne fut que dans les pays chauds qu'on promit aux hommes un *paradis*, un *jardin*; et que si la religion juive avait été instituée en Pologne, on vous aurait promis de bons poêles. Mais, soit qu'on doive se promener après sa mort, ou rester auprès d'un fourneau, je vous conjure de vivre paisibles dans le peu de temps que vous avez à jouir de la vie.

Rome est bien éloignée de vous, et elle est riche; vous êtes pauvres; envoyez-lui encore le peu d'argent que vous avez, en lettres-de-change tirées par les juifs. Dépouillez-vous pour l'Église romaine, vendez vos fourrures pour faire des présents à Notre-Dame de Lorette à plus de quinze cents milles de Kaminieck, mais n'inondez pas les environs de Kaminieck du sang de vos compatriotes; car nous pouvons vous assurer que Notre-Dame, qui vint autrefois de Jérusalem à la Marche d'Ancône par les airs, ne vous saura aucun gré d'avoir désolé votre patrie.

Soyez encore très persuadés que son fils n'a jamais commandé, du mont des Olives et du torrent de Cédron, qu'on se massacrât pour lui sur les bords de la Vistule.

Votre roi [1], que vous avez choisi d'une voix unanime, a cédé, dans une diète solennelle, aux instances des plus sages têtes de la nation, qui ont demandé la tolérance. Une puissante impératrice [2] le seconde dans cette entreprise, la plus humaine, la plus juste, la plus glorieuse dont l'esprit humain puisse

[1] Stanislas; voyez ma note, tome XXXIV, page 156. B.

[2] Catherine II. B.

jamais s'honorer. Ils sont les bienfaiteurs de l'humanité entière, n'en soyez pas les destructeurs. Voudriez-vous n'être que des homicides sanguinaires, sous prétexte que vous êtes catholiques?

Votre primat est *catholique* aussi. Ce mot veut dire universel [1], quoique en effet la religion catholique ne compose pas la centième partie de l'univers. Mais ce sage primat a compris que la véritable manière d'être universel est d'embrasser dans sa charité tous les peuples de la terre, et d'être surtout l'ami de tous ses concitoyens. Il a su que si un homme peut en quelque sorte, sans blasphème, ressembler à la Divinité, c'est en chérissant tous les hommes, dont Dieu est également le père. Il a senti qu'il était patriote polonais avant d'être serviteur du pape, qui est le serviteur des serviteurs de Dieu. Il s'est uni à plusieurs prélats qui, tout catholiques universels qu'ils sont, ont cru que l'on ne doit pas priver ses frères du droit de citoyens, sous prétexte qu'ils vont au jardin par une autre allée que vous.

Cette auguste impératrice, qui vient d'établir la tolérance pour la première de ses lois dans le plus vaste empire de la terre, se joint à votre roi, à votre primat, à vos principaux palatins, à vos plus dignes évêques, pour vous rendre humains et heureux. Au nom de Dieu et de la nature, ne vous obstinez pas à être barbares et infortunés.

Nous avouons qu'il y a parmi vous de très savants moines, qui prétendent que Jésus ayant été supplicié à Jérusalem, la religion chrétienne ne doit être sou-

[1] Voyez tome XXV, page 75. B.

tenue que par des bourreaux, et qu'ayant été vendu trente deniers par Judas, tout chrétien doit les intérêts échus de cet argent à notre saint père le pape, successeur de Jésus.

Ils fondent ce droit sur des raisons, à la vérité, très plausibles, et que nous respectons.

Premièrement, ils disent que l'assemblée étant fondée sur la pierre [1], et Simon Barjone, paysan juif, né auprès d'un petit lac juif, ayant changé son nom en celui de Pierre, ses successeurs sont par conséquent la pierre fondamentale, et ont à leur ceinture les clefs du royaume des cieux et celles de tous les coffres-forts. C'est une vérité dont nous sommes bien loin de disconvenir.

Secondement, ils disent que le Juif Simon Barjone-La-Pierre fut pape à Rome pendant vingt-cinq ans sous l'empire de Néron, qui ne régna que treize années [2], ce qui est encore incontestable.

Troisièmement, ils affirment, d'après les plus graves historiens chrétiens qui imprimèrent leurs livres dans ce temps-là, livres connus dans tout l'univers, publiés avec privilége, déposés dans la bibliothèque d'Apollon palatin, et loués dans tous les journaux;

[1] Matthieu, XVI, 18. B.

[2] Au lieu de *treize années*, dans l'édition de Kehl, on lisait *vingt années*; c'est une faute que Voltaire ne pouvait avoir commise. En effet l'édition originale porte *onze années*; ce qui n'est pas tout-à-fait exact. Mais Voltaire lui-même, parlant des mêmes faits dans le chapitre III de son roman intitulé *Histoire de Jenny*, dit *treize années* (voyez tome XXXIV, page 349, et, ci-après, le paragraphe II des *Droits des hommes*). Je me suis donc permis ici de rectifier Voltaire par lui-même; mais, pour l'exactitude, j'ai dû en faire la remarque. B.

ils affirment, dis-je, que Simon Barjone Cépha La Pierre arriva à Rome quelque temps après Simon Vertu de Dieu, ou Vertu-Dieu, le magicien; que Simon Vertu-Dieu envoya d'abord un de ses chiens faire ses compliments à Simon Barjone, lequel lui envoya sur-le-champ un autre chien le saluer de sa part [1]; qu'ensuite les deux Simons disputèrent à qui ressusciterait un mort; que Simon Vertu-Dieu ne ressuscita le mort qu'à moitié; mais que Simon Barjone le ressuscita entièrement. Cependant, selon la maxime,

> « Dimidium facti, qui *bene* cœpit, habet. »
> HOR., lib. I, ep. II, v. 40.

Simon Vertu-Dieu, ayant opéré la moitié de la résurrection, prétendit que, le plus fort étant fait, Simon Barjone n'avait pas eu grande peine à faire le reste, et qu'ils devaient tous deux partager le prix. C'était au mort d'en juger; mais comme il ne parla point, la dispute restait indécise. Néron, pour en décider, proposa aux deux ressusciteurs un prix pour celui qui volerait le plus haut sans ailes. Simon Vertu-Dieu vola comme une hirondelle; Barjone-La-Pierre, qui n'en pouvait faire autant, pria le Christ ardemment de faire tomber Simon Vertu-Dieu, et de lui casser les jambes. Le Christ n'y manqua pas. Néron, indigné de cette supercherie, fit crucifier La Pierre, la tête en bas. C'est ce que nous racontent Abdias, Marcellus et Égésippus, contemporains, les Thucydide et les Xénophon des chrétiens. C'est ce qui a été regardé comme voisin d'un article de foi, *vicinus articulo fidei*, pen-

[1] Voyez le *Dictionnaire philosophique*, t. XXXII, p. 482 et suiv. K.

dant plusieurs siècles, ce que les balayeurs de l'Église de Saint-Pierre nous disent encore, ce que les révérends pères capucins annoncent dans leurs missions, ce qu'on croit sans doute à Kaminieck.

Un jésuite de Thorn m'alléguait avant-hier que c'est le saint usage de l'Église chrétienne, « et que « Jésus-Dieu, la seconde personne de Dieu, a dit cha- « ritablement : Je suis venu apporter le glaive et non « la paix ; je suis venu pour diviser le fils et le père, « la fille et la mère[1], etc. Qui n'écoute pas l'assemblée[2] « soit comme un païen ou un receveur des deniers « publics. » L'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le prince primat, *n'écoutent pas l'assemblée ;* donc on doit sacrifier le sang de l'impératrice, du roi, et du primat, au sang de Jésus répandu pour extirper de la terre le péché qui la couvre encore de toutes parts.

Ce bon jésuite fortifia cette apologie en m'apprenant qu'ils eurent, en 1724, la consolation de faire pendre, décapiter, rouer, brûler à Thorn un très grand nombre de citoyens, parceque de jeunes écoliers avaient pris chez eux une image de la Vierge, mère de Dieu, et qu'ils l'avaient laissé tomber dans la boue.

Je lui dis que ce crime était horrible ; mais que le châtiment était un peu dur, et que j'y aurais desiré plus de proportion. Ah ! s'écria-t-il avec enthousiasme, on ne peut trop venger la famille du Dieu des vengeances ; il ne saurait se faire justice lui-même, il faut bien que nous l'aidions. Ce fut un spectacle admirable, tout était plein ; nous donnâmes, au sortir du théâtre, un grand souper aux juges, aux bourreaux,

[1] Matt., x, 34, 35. B. — [2] Ibid., xviii, 17. B.

aux geôliers, aux délateurs, et à tous ceux qui avaient coopéré à ce saint œuvre. Vous ne pouvez vous faire une idée de la joie avec laquelle tous ces messieurs racontaient leurs exploits; comme ils se vantaient, l'un d'avoir dénoncé un de ses parents dont il était héritier; l'autre d'avoir fait revenir les juges à son opinion quand il conclut à la mort; un troisième et un quatrième, d'avoir tourmenté un patient plus longtemps qu'il n'était ordonné. Tous nos pères étaient du souper; il y eut de très bonnes plaisanteries; nous citions tous les passages des psaumes qui ont rapport à ces exécutions: « Le Seigneur juste coupera leurs « têtes [a]. — Heureux celui qui éventrera leurs petits « enfants encore à la mamelle, et qui les écrasera « contre la pierre, etc. [b] »

Il m'en cita une trentaine de cette force; après quoi il ajouta : Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas été inquisiteur; il me semble que j'aurais été bien plus utile à l'Église. Ah! mon révérend père, lui répondis-je, il y a une place encore plus digne de vous, c'est celle de maître des hautes-œuvres; ces deux charges ne sont pas incompatibles, et je vous conseille d'y penser.

Il me répliqua que tout bon chrétien est tenu d'exercer ces deux emplois, quand il s'agit de la vierge Marie; il cita plusieurs exemples dans ce siècle même, dans ce siècle philosophique, de jeunes gens appliqués à la torture, mutilés, décollés, brûlés, rompus vifs, expirants sur la roue, pour n'avoir pas assez révéré les portraits parfaitement ressemblants de la

[a] Ps. CXXVIII, 4. — [b] Ps. CXXXVI, 9.

sainte Vierge, ou pour avoir parlé d'elle avec inconsidération[1].

Mes chers Polonais, ne frémissez-vous pas d'horreur à ce récit? Voilà donc la religion dont vous prenez la défense!

Le roi mon maître[2] a fait répandre le sang, il est vrai; mais ce fut dans les batailles, ce fut en exposant toujours le sien; jamais il n'a fait mourir, jamais il n'a persécuté personne pour la vierge Marie. Luthériens, calvinistes, hernoutres[3], piétistes, anabaptistes, mennonites, millenaires, méthodistes, tartares lamistes, turcs omaristes, persans alistes, papistes même, tout lui est bon, pourvu qu'on soit un brave homme. Imitez ce grand exemple; soyons tous bons amis, et ne nous battons que contre les Turcs, quand ils voudront s'emparer de Kaminieck.

Vous dites pour vos raisons que si vous souffrez parmi vous des gens qui communient avec du pain et du vin, et qui ne croient pas que le Paraclet procède

[1] Voltaire veut rappeler l'aventure du chevalier de La Barre; voyez tome XLII, page 355. B.

[2] Frédéric II. B.

[3] HERNHUTES ou HERNHUTERS, secte d'enthousiastes, introduite de nos jours en Moravie, en Vétéravie, en Hollande, et en Angleterre. Ses partisans sont encore connus sous le nom de *frères moraves;* mais il ne faut pas les confondre avec les *frères de Moravie*, ou les *Huttérites*, qui étaient une branche d'*anabaptistes*... Les *Hernhutes* sont aussi nommés *Zinzendorfiens* par quelques auteurs. En effet, le *hernhutisme* doit son origine et ses progrès au comte Nicolas-Louis de Zinzendorf, né en 1700, et élevé à Halle, sur les principes du quiétisme... La montagne de Hutberg leur donna lieu d'appeler leur habitation *Hut-der-hern*, et dans la suite *Hernhut*, nom qui peut signifier *la garde* ou *la protection du Seigneur*. C'est de là que toute la secte a pris le sien. (Note extraite de l'*Encyclopédie méthodique*, THÉOLOGIE.) B.

du Père et du Fils, bientôt vous aurez des nestoriens qui appellent Marie mère de Jésus, et non mère de Dieu, titre que les anciens Grecs donnaient à Cybèle; vous craignez surtout de voir renaître les sociniens, ces impies qui s'en tiennent à l'Évangile, et qui n'y ont jamais vu que Jésus s'appelât Dieu, ni qu'il ait parlé de la Trinité, ni qu'il ait rien annoncé de ce qu'on enseigne aujourd'hui à Rome; ces monstres enfin qui, avec saint Paul, ne croient qu'en Jésus, et non en Bellarmin et en Baronius.

Eh bien! ni le roi ni le prince primat n'ont envoyé chez vous de colonie socinienne; mais quand vous en auriez une, quel grand mal en résulterait-il? Un bon tailleur, un bon fourreur, un bon fourbisseur, un maçon habile, un excellent cuisinier, ne vous rendraient-ils pas service s'ils étaient sociniens, autant pour le moins que s'ils étaient jansénistes ou hernoutres? N'est-il pas même évident qu'un cuisinier socinien doit être meilleur que tous les cuisiniers du pape? car si vous ordonnez à un rôtisseur papiste de vous mettre trois pigeons romains à la broche, il sera tenté d'en manger deux, et de ne vous en donner qu'un, en disant que trois et un font la même chose; mais le rôtisseur socinien vous fera servir certainement vos trois pigeons: de même un tailleur de cette secte ne fera jamais votre habit que d'une aune quand vous lui en donnerez trois à employer.

Vous êtes forcés d'avouer l'utilité des sociniens; mais vous vous plaignez que l'impératrice de Russie ait envoyé trente mille hommes dans votre pays. Vous

demandez de quel droit. Je vous réponds que c'est du droit dont un voisin apporte de l'eau à la maison de son voisin qui brûle; c'est du droit de l'amitié, du droit de l'estime, du droit de faire du bien quand on le peut.

Vous avez tiré fort imprudemment sur de petits détachements de soldats qui n'étaient envoyés que pour protéger la liberté et la paix. Sachez que les Russes tirent mieux que vous; n'obligez pas vos protecteurs à vous détruire; ils sont venus établir la tolérance en Pologne, mais ils puniront les intolérants qui les reçoivent à coups de fusil. Vous savez que Catherine II la tolérante est la protectrice du genre humain; elle protégera ses soldats, et vous serez les victimes de la plus haute folie qui soit jamais entrée dans la tête des hommes, c'est celle de ne pas souffrir que les autres délirent autrement que vous. Cette folie n'est digne que de la Sorbonne, des Petites-Maisons, et de Kaminieck.

Vous dites que l'impératrice n'est pas votre amie; que ses bienfaits, qui s'étendent aux extrémités de l'hémisphère, n'ont point été répandus sur vous; vous vous plaignez que, ne vous ayant rien donné, elle ait acheté cinquante mille francs la bibliothèque de M. Diderot, à Paris, rue Taranne, et lui en ait laissé la jouissance, sans même exiger de lui une de ces dédicaces qui font bâiller le protecteur et rire le public. Hé! mes amis, commencez par savoir lire, et alors on vous achètera vos bibliothèques.....

Cætera desunt.

FIN DU DISCOURS AUX CONFÉDÉRÉS.

L'ÉPITRE AUX ROMAINS,

TRADUITE DE L'ITALIEN

DE M. LE COMTE DE CORBERA[1].

ARTICLE PREMIER.

Illustres Romains, ce n'est pas l'apôtre Paul qui a l'honneur de vous écrire; ce n'est pas le digne Juif né à Tarsus[2], selon les *Actes des apôtres*, et à Giscala, selon Jérôme et d'autres pères : dispute qui a fait croire, selon quelques docteurs, qu'on peut être né en deux endroits à-la-fois, comme il y a chez vous de certains corps qui sont créés tous les matins avec des mots latins[3], et qui se trouvent en cent mille lieux au même instant.

Ce n'est pas cette tête chauve et chaude, au long et large nez, aux sourcils noirs, épais et joints, aux grosses épaules, aux jambes torses[a]; lequel ayant en-

[1] Il est question de cette épître dans les *Mémoires secrets* du 13 août 1768. L'édition originale in-8° de 42 pages sans millésime, est intitulée : *L'Épître aux Romains, par le comte Passeran, traduite de l'italien.* Dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges*, publié en 1772, le titre est : *L'Épître aux Romains, traduite de l'italien.* C'est dans le tome XXXIX (second des *Pièces détachées*) de l'édition de 1775, que fut mis le titre actuel. L'*Épître aux Romains* n'a été mise à l'index, à Rome, que le 1[er] mars 1770. B.

[2] Voyez, tome XXVI, pages 500-501; XLIII, 97. B.

[3] L'eucharistie. B.

[a] Voyez les *Actes de sainte Thècle*, écrits dès le premier siècle par un disciple de saint Paul, reconnus pour canoniques par Tertullien, par saint Cyprien, par Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, etc. — Sur les *Actes de sainte Thècle*, voyez tome XXVI, page 459. B.

levé la fille de Gamaliel son maître, et étant mécontent d'elle la première nuit de ses noces [a], la répudia, et se mit par dépit à la tête du parti naissant des disciples de Jésus, si nous en croyons les livres juifs contemporains.

Ce n'est pas ce Saul Paul qui, lorsqu'il était domestique de Gamaliel, fit massacrer à coups de pierres [1] le bon Stéphano, patron des diacres et des lapidés, et qui pendant ce temps gardait les manteaux des bourreaux, digne emploi de valet de prêtre. Ce n'est pas celui qui tomba de cheval [2], aveuglé par une lumière céleste en plein midi, et à qui Dieu dit en l'air, comme il dit tous les jours à tant d'autres: *Pourquoi me persécutes-tu?* Ce n'est pas celui qui écrivit aux demi-juifs demi-chrétiens des boutiques de Corinthe [3] : « N'avons-nous pas le « droit d'être nourris à vos dépens, et d'amener avec « nous une femme [b]? Qui est-ce qui va jamais à la « guerre à ses dépens? » Belles paroles dont le R. P. Menou, jésuite, apôtre de la Lorraine, a si bien profité, qu'elles lui ont valu à Nanci vingt-quatre mille livres de rente, un palais, et plus d'une belle femme.

Ce n'est pas celui qui écrivit au petit troupeau de Thessalonique que *l'univers allait être détruit* [c], moyennant quoi ce n'était pas la peine, *ce n'était pas métier*, comme vous dites en Italie, de garder de l'argent chez soi; car Paul disait : « [d] Aussitôt que l'archange

[a] *Anciens Actes des Apôtres*, ch. XXI.

[1] *Actes*, VII, 57. B. — [2] Id., IX, 4. B. — [3] Id. ibid., 4, 5, 7. B.

[b] I. *Aux Corinthiens*, ch. IX, v. 4 et 5. — [c] I. *Aux Thessaloniciens*, ch. IV. — [d] I. Ibid., ch. IV, v. 16 et 17.

« aura crié, et que la trompette de Dieu aura sonné, « Jésus descendra du ciel. Les morts qui sont à Christ « ressusciteront les premiers, et nous qui vivons et « qui vivrons jusqu'à ce temps-là, nous serons em- « portés en l'air au-devant de Jésus. »

Et remarquez, généreux Romains, que Saul Paul n'annonçait ces belles choses aux fripiers et épiciers de Thessalonique qu'en conséquence de la prédiction formelle de Luc, qui avait assuré publiquement[a], c'est-à-dire à quinze ou seize élus de la populace, que la génération ne passerait pas sans que le fils de l'homme vînt dans les nuées avec une grande puissance et une grande majesté. O Romains! si Jésus ne vint pas dans les nuées avec une grande puissance, du moins les papes ont eu cette grande puissance; et c'est ainsi que les prophéties s'accomplissent.

Celui qui écrit cette épître aux Romains, n'est pas, encore une fois, ce Saul Paul, moitié juif, moitié chrétien, qui ayant prêché Jésus, et ayant annoncé la destruction de la loi mosaïque, alla non seulement judaïser dans le temple de Hershalaïm, nommé vulgairement Jérusalem, mais encore y observer d'anciennes pratiques rigoureuses par le conseil de son ami Jacques[b], et qui fit précisément ce que la sainte inquisition chrétienne punit aujourd'hui de mort.

Celui qui vous écrit n'a été ni valet de prêtre, ni meurtrier, ni gardeur de manteaux, ni apostat, ni feseur de tentes, ni englouti au fond de la mer comme Jonas pendant vingt-quatre heures, ni emporté au

[a] Luc, ch. XXI, 27. — [b] *Actes*, ch. XXI.

troisième ciel comme Élie, sans savoir ce que c'est que ce troisième ciel.

Celui qui vous écrit est plus citoyen que ce Saul Paul, qui se vante, dit-on, de l'être, et qui certainement ne l'était pas; car s'il était de Tarsus, cette ville ne fut colonie romaine que sous Caracalla; s'il était né à Giscala en Galilée, ce qui est bien plus vraisemblable, puisqu'il était de la tribu de Benjamin, on sait assez que ce bourg juif n'était pas une ville romaine; on sait que ni à Tarsus ni ailleurs on ne donnait pas la bourgeoisie romaine à des Juifs. L'auteur des *Actes des apôtres*[a] avance que ce Juif Paul et un autre Juif nommé Silas, furent saisis par la justice dans la ville de Philippe en Macédoine (ville fondée par le père d'Alexandre, et près de laquelle la bataille entre Cassius et Brutus d'un côté, et Antoine et Octave de l'autre, décida de votre empire). Paul et Silas furent fouettés pour avoir ému la populace, et Paul dit aux huissiers[b]: « On nous a fouettés, nous qui sommes citoyens romains. » Les commentateurs avouent bien que ce Silas n'était pas citoyen romain. Ils ne disent pas que l'auteur des *Actes* en a menti; mais ils conviennent qu'il a dit la chose qui n'est pas; et j'en suis fâché pour le Saint-Esprit qui a sans doute dicté les *Actes des apôtres*.

Enfin celui qui écrit aux descendants des Marcellus, des Scipion, des Caton, des Cicéron, des Titus, des Antonin, est un gentilhomme romain, d'une ancienne famille transplantée, mais qui chérit son an-

[a] Chap. XVI, v. 22. — [b] *Actes*, ch. XVI, v. 37.

tique patrie, qui gémit sur elle, et dont le cœur est au Capitole.

Romains, écoutez votre concitoyen, écoutez Rome et votre ancien courage.

« ....L'antico valore
« Negl' italici cor non è ancor morto. »
PETRARC., Conz. XXIX.

ARTICLE II.

J'ai pleuré dans mon voyage chez vous, quand j'ai vu des Zoccolanti occuper ce même Capitole[1] où Paul-Émile mena le roi Persée, le descendant d'Alexandre, lié à son char de triomphe; ce temple où les Scipions firent porter les dépouilles de Carthage, où Pompée triompha de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Europe; mais j'ai versé des larmes plus amères quand je me suis souvenu du festin que donna César à nos ancêtres, servi à vingt-deux mille tables, et quand j'ai comparé ces *congiaria*, ces distributions immenses de froment, avec le peu de mauvais pain que vous mangez aujourd'hui, et que la chambre apostolique vous vend fort cher. Hélas! il ne vous est pas permis d'ensemencer vos terres sans les ordres de ces apôtres; mais avec quoi les ensemenceriez-vous? Il n'y a pas un citadin parmi vous, excepté quelques habitants du quartier Transtevère, qui possède une charrue. Votre Dieu a nourri cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avec cinq pains et deux goujons, selon saint Jean, et quatre

[1] Voyez, tome XXXIX, page 359, le *Dialogue entre Marc Aurèle et un Récollet*. B.

mille hommes selon Matthieu [a]. Pour vous, Romains, on vous fait avaler le goujon sans vous donner du pain; et les successeurs de Lucullus sont réduits à la sainte pratique du jeûne.

Votre climat n'a guère changé, quoi qu'on en dise. Qui donc a pu changer à ce point votre terrain, vos fortunes, et vos esprits? D'où vient que la campagne, depuis les portes de Rome à Ostie, n'est remplie que de reptiles? Pourquoi de Montefiascone à Viterbe, et dans tout le terrain par lequel la voie Appienne vous conduit encore à Naples, un vaste désert a-t-il succédé à ces campagnes autrefois couvertes de palais, de jardins, de moissons, et d'une multitude innombrable de citoyens? J'ai cherché le Forum Romanum de Trajan, cette place pavée de marbre en forme de réseau, entourée d'un péristyle à colonnades chargées de cent statues; j'ai trouvé Campo Vaccino, le marché aux vaches, et malheureusement aux vaches maigres et sans lait. J'ai dit: Où sont ces deux millions de Romains dont cette capitale était peuplée? J'ai vérifié qu'année commune il n'y naît aujourd'hui que 3500 enfants; de sorte que, sans les Juifs, les prêtres, et les étrangers, Rome ne contiendrait pas cent mille habitants. Je demandai: A qui appartient ce bel édifice que je vois entouré de masures? on me répondit: A des moines; c'était autrefois la maison

[a] Matthieu, au chapitre XIV, compte cinq mille hommes et cinq pains, et au chapitre XV, quatre mille hommes et sept pains; apparemment ce sont deux miracles qui font en tout neuf mille hommes et neuf mille femmes pour le moins; et, si vous y ajoutez neuf mille petits enfants, le tout se monte à vingt-sept mille déjeunés; cela est considérable.

d'Auguste, ici logeait Cicéron, là demeurait Pompée: des couvents sont bâtis sur leurs ruines.

O Romains! mes larmes ont coulé, et je vous estime assez pour croire que vous pleurez avec moi.

ARTICLE III.

On m'a fait comprendre qu'un vieux prêtre élu pape par d'autres prêtres, ne peut avoir ni le temps ni la volonté de soulager votre misère. Il ne peut songer qu'à vivre. Quel intérêt prendrait-il aux Romains? Rarement est-il Romain lui-même. Quel soin prendra-t-il d'un bien qui ne passera point à ses enfants? Rome n'est pas son patrimoine comme il était devenu celui des césars: c'est un bénéfice ecclésiastique: la papauté est une espèce d'abbaye commendataire, que chaque abbé ruine pendant sa vie. Les césars avaient un intérêt réel à rendre Rome florissante; les patriciens en avaient un bien plus grand du temps de la république; on n'obtenait les dignités qu'en charmant le peuple par des bienfaits, en forçant ses suffrages par l'apparence des vertus, en servant l'état par des victoires: un pape se contente d'avoir de l'argent et du pain azyme, et ne donne que des bénédictions à ce peuple qu'on appelait autrefois *le peuple roi*.

Votre premier malheur vint de la translation de l'empire de Rome à l'extrémité de la Thrace. Constantin, élu empereur par quelques cohortes barbares au fond de l'Angleterre, triompha de Maxence élu par vous. Maxence, noyé dans le Tibre au fort de la mê-

lée, laissa l'empire à son concurrent; mais le vainqueur alla se cacher au rivage de la mer Noire; il n'aurait pas fait plus s'il avait été vaincu. Souillé de débauches et de crimes, assassin de son beau-père, de son beau-frère, de son neveu, de son fils, et de sa femme, en horreur aux Romains, il abandonna leur ancienne religion sous laquelle ils avaient conquis tant d'états, et se jeta dans les bras des chrétiens qui lui avaient fourni l'argent auquel il était redevable du diadème : ainsi il trahit l'empire dès qu'il en fut possesseur; et en transplantant sur le Bosphore ce grand arbre qui avait ombragé l'Europe, l'Afrique, et l'Asie mineure, il en dessécha les racines. Votre seconde calamité fut cette maxime ecclésiastique citée dans un poëme français très célèbre, intitulé *le Lutrin* [1], mais trop sérieusement véritable :

Abîme tout plutôt; c'est l'esprit de l'Église.

L'Église combattit l'ancienne religion de l'empire en déchirant elle-même ses entrailles, en se divisant, avec autant de fureur que d'imprudence, sur cent questions incompréhensibles dont on n'avait jamais entendu parler auparavant. Les sectes chrétiennes, se poursuivant l'une l'autre à feu et à sang, pour des chimères métaphysiques, pour des sophismes de l'école, se réunissaient pour ravir les dépouilles des prêtres fondés par Numa : elles ne se donnèrent point de repos qu'elles n'eussent détruit l'autel de la Victoire dans Rome.

Saint Ambroise, de soldat devenu évêque de Mi-

[1] Chant I, v. 186. B.

lan, sans avoir été seulement diacre, et votre Damase, devenu par un schisme évêque de Rome, jouirent de ce funeste succès. Ils obtinrent qu'on démolît l'autel de la Victoire, élevé dans le Capitole depuis près de huit cents ans; monument du courage de vos ancêtres, qui devait perpétuer la valeur de leurs descendants. Il s'en faut bien que la figure emblématique de la Victoire fût une idolâtrie comme celle de votre Antoine de Padoue, qui « exauce ceux que Dieu « n'exauce pas; » celle de François d'Assise, qu'on voyait sur la porte d'une église de Reims en France, avec cette inscription, « A François et Jésus, tous « deux crucifiés; » celle de saint Crépin, de sainte Barbe, et tant d'autres; et le sang d'une vingtaine de saints qui se liquéfie dans Naples à jour nommé, à la tête desquels est le patron Gennaro, inconnu au reste de la terre; et le prépuce et le nombril de Jésus; et le lait de sa mère, et son poil, et sa chemise, supposé qu'elle en eût, et son cotillon. Voilà des idolâtries aussi plates qu'avérées; mais pour la Victoire posée sur un globe et déployant ses ailes, une épée dans la main et des lauriers sur la tête, c'était la noble devise de l'empire romain, le symbole de la vertu. Le fanatisme vous enleva le gage de votre gloire.

De quel front ces nouveaux énergumènes ont-ils osé substituer des Roch, des Fiacre, des Eustache, des Ursule, des Nicaise, des Scholastique, à Neptune qui présidait aux mers, à Mars le dieu de la guerre, à Junon dominatrice des airs, sous l'empire du grand Zeus, de l'éternel Démiourgos, maître des éléments,

des dieux et des hommes? Mille fois plus idolâtres que vos ancêtres, ces insensés vous ont fait adorer des os de morts. Ces plagiaires de l'antiquité ont pris l'eau lustrale des Romains et des Grecs, leurs processions, la confession pratiquée dans les mystères de Cérès et d'Isis, l'encens, les libations, les hymnes, tout, jusqu'aux habits des prêtres. Ils dépouillèrent l'ancienne religion, et se parèrent de ses vêtements. Ils se prosternent encore aujourd'hui devant des statues et des images d'hommes ignorés, en reprochant continuellement aux Périclès, aux Solon, aux Miltiade, aux Cicéron, aux Scipion, aux Caton, d'avoir fléchi les genoux devant les emblèmes de la Divinité.

Que dis-je? y a-t-il un seul événement dans l'*Ancien* et le *Nouveau Testament* qui n'ait été copié des anciennes *Mythologies* indiennes, chaldéennes, égyptiennes, et grecques? Le sacrifice d'Idoménée n'est-il pas visiblement l'origine de celui de Jephté? La biche d'Iphigénie n'est-elle pas le bélier d'Isaac? Ne voyez-vous pas Eurydice dans Édith, femme de Loth? Minerve et le cheval Pégase, en frappant des rochers, en firent sortir des fontaines : on attribue le même prodige à Moïse : Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec avant lui, et il avait arrêté le soleil et la lune avant Josué. Mêmes fables, mêmes extravagances de tous les côtés.

Il n'y a pas un seul fait miraculeux dans les *Évangiles* que vous ne trouviez dans des écrivains bien antérieurs. La chèvre Amalthée avait sa corne d'abondance avant qu'on eût dit que Jésus avait nourri cinq mille hommes, sans compter les femmes, avec deux

poissons. Les filles d'Anius avaient changé l'eau en vin et en huile, quand on n'avait pas encore parlé des noces de Cana. Athalie, Hippolyte, Alceste, Pélops, Hérès, étaient ressuscités quand on ne parlait pas encore de la résurrection de Jésus; et Romulus était né d'une vestale plus de sept cents ans avant que Jésus passât pour être né d'une vierge. Comparez et jugez.

ARTICLE IV.

Quand on eut détruit votre autel de la Victoire, les barbares vinrent, qui achevèrent ce que les prêtres avaient commencé. Rome devint la proie et le jouet des nations qu'elle avait si long-temps ou gouvernées ou réprimées.

Toutefois vous aviez encore des consuls, un sénat, des lois municipales; mais les papes vous ont ravi ce que les Huns, les Hérules, les Goths, vous avaient laissé.

Il était inouï qu'un prêtre osât affecter les droits régaliens dans aucune ville de l'empire. On sait assez dans toute l'Europe, excepté dans votre chancellerie, que, jusqu'à Grégoire VII, votre pape n'était qu'un évêque métropolitain, toujours soumis aux empereurs grecs, puis aux empereurs francs, puis à la maison de Saxe, recevant d'eux l'investiture, obligé d'envoyer leur profession de foi à l'évêque de Ravenne et à celui de Milan, comme on le voit expressément dans votre *Diarium Romanum*. Son titre de patriarche en Occident lui donnait un très grand crédit, mais aucun droit à la souveraineté. Un prêtre roi était un blasphème dans une religion dont le fondateur a dit

en termes exprès dans l'*Évangile* : « Il n'y aura parmi « vous ni premier ni dernier. » Romains, pesez bien ces autres paroles qu'on met dans la bouche de Jésus[a] : « Il ne dépend pas de moi de vous mettre à ma « droite ou à ma gauche, mais seulement de mon « père, » etc. Sachez d'ailleurs que tous les Juifs appelaient et qu'ils appellent encore fils de Dieu un homme juste : demandez-le aux huit mille Juifs qui vendent des haillons parmi vous, comme ils en ont toujours vendu ; et observez avec toute votre attention les paroles suivantes[b] : « Que celui qui voudra « devenir grand parmi vous soit réduit à vous servir. « Le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, « mais pour servir. »

En vérité, ces mots clairs et précis signifient-ils que le pape Boniface VIII a dû écraser la maison Colonne ? qu'Alexandre VI a dû empoisonner tant de barons romains ? et qu'enfin l'évêque de Rome a reçu de Dieu, dans des temps d'anarchie, le duché de Rome, celui de Ferrare, le Bolonais, la Marche d'Ancône, le duché de Castro et Ronciglione, et tout le pays depuis Viterbe jusqu'à Terracine, contrées ravies à leurs légitimes possesseurs ? Romains, serait-ce pour le seul Rezzonico[1] que Jésus aurait été envoyé de Dieu sur la terre ?

ARTICLE V.

Vous m'allez demander par quels ressorts cette étrange révolution s'est pu opérer contre toutes les

[a] Matthieu, ch. xx, v. 26. — [b] Matthieu, ch. xx, v. 26, 27 et 28.

[1] C'est le nom de famille de Clément XIII, qui fut pape de 1758 à 1769. B.

lois divines et humaines? Je vais vous le dire; et je défie le plus emporté fanatique auquel il restera une étincelle de raison, et le plus déterminé fripon qui aura conservé dans son ame un reste de pudeur, de résister à la force de la vérité, s'il lit avec l'attention que mérite un examen si important.

Il est certain, et personne n'en doute, que les premières sociétés galiléennes, nommées depuis chrétiennes, furent cachées dans l'obscurité, et rampèrent dans la fange; il est certain que, lorsque les chrétiens commencèrent à écrire, ils ne confiaient leurs livres qu'à des initiés à leurs mystères; on ne les communiquait pas même aux catéchumènes, encore moins aux partisans de la religion impériale. Nul Romain ne sut, jusqu'à Trajan, qu'il y avait des *Évangiles;* aucun auteur grec ou romain n'a jamais cité ce mot *évangile;* Plutarque, Lucien, Pétrone, Apulée, qui parlent de tout, ignorent absolument qu'il y eût des *Évangiles;* et cette preuve, parmi cent autres preuves, démontre l'absurdité des auteurs qui prétendent aujourd'hui, ou plutôt qui feignent de prétendre que les disciples de Jésus moururent pour soutenir la vérité de ces *Évangiles,* dont les Romains n'entendirent jamais parler pendant deux cents années. Les Galiléens, demi-juifs demi-chrétiens, séparés des disciples de Jean, des thérapeutes, des esséniens, des judaïtes, des hérodiens, des saducéens et des pharisiens, grossirent leur petit troupeau dans le bas peuple, non pas assurément par le moyen des livres, mais par l'ascendant de la parole, mais en catéchisant des femmes[a],

[a] *Actes*, ch. XVI, v. 13 et 14.

des filles, des enfants, mais en courant de bourgade en bourgade; en un mot, comme toutes les sectes s'établissent.

En bonne foi, Romains, qu'auraient répondu vos ancêtres, si saint Paul, ou Simon Barjone, ou Mathias, ou Matthieu, ou Luc, avaient comparu devant le sénat, s'ils avaient dit : Notre Dieu Jésus, qui a passé toute sa vie pour le fils d'un charpentier, est né l'an 752 de la fondation de Rome, sous le gouvernement de Cirénius[a], dans un village juif nommé Bethléem, où son père Joseph et sa mère Mariah étaient venus se faire inscrire, quand Auguste ordonna le dénombrement de l'univers ? Dieu naquit dans une étable entre un bœuf et un âne[b]; les anges descendirent du ciel à sa naissance, et en avertirent tous les paysans; une étoile nouvelle éclata dans les cieux, et conduisit vers lui trois rois ou trois mages d'Orient, qui lui apportèrent en tribut de l'encens, de la myrrhe, et de l'or; et malgré cet or, il fut pauvre toute sa vie. Hérode, qui se mourait alors, Hérode que vous aviez fait roi, ayant appris que le nouveau-né était roi des Juifs, fit égorger quatorze mille enfants nouveau-nés des environs, afin que ce roi fût compris dans leur nombre[c]. Cependant un de nos écrivains inspirés de

[a] Luc, ch. II, v. 1, 2, 3, etc.

[b] Il est reçu dans toute la chrétienté que Jésus naquit dans une étable, entre un bœuf et un âne; cependant il n'en est pas dit un mot dans les Évangiles; c'est une imagination de Justin; Lactance en parle, ou du moins l'auteur d'un mauvais poëme sur *la Passion*, attribué à ce Lactance.

« Hic mihi fusa dedit bruta inter inertia primum
« Arida in angustis præsepibus herba cubile.

[c] Matthieu, ch. II, v. 16.

Dieu dit[a] que l'enfant Dieu et roi s'enfuit en Égypte; et un autre écrivain, non moins inspiré de Dieu, dit que l'enfant resta à Bethléem[b]: un des mêmes écrivains sacrés et infaillibles lui fait une généalogie royale; un autre écrivain sacré lui compose une généalogie royale entièrement contraire. Jésus prêche des paysans; Jésus garçon de la noce change l'eau en vin pour des paysans déjà ivres[c]. Jésus est emporté par le diable sur une montagne[1]. Jésus chasse les diables, et les envoie dans le corps de deux mille cochons[2] dans la Galilée où il n'y eut jamais de cochons. Jésus dit des injures atroces aux magistrats[3]. Le préteur Pontius le fait pendre. Il manifeste sa divinité sitôt qu'il est pendu; la terre tremble[4], tous les morts sortent de leurs tombeaux, et se promènent dans la ville, aux yeux de Pontius. Il se fait une éclipse centrale du soleil[5] en plein midi, dans la pleine lune, quoique la chose soit impossible. Jésus ressuscite secrètement, monte au ciel, et envoie publiquement un autre Dieu, qui tombe en plusieurs langues de feu[6] sur les têtes de ses disciples. Que ces mêmes langues tombent sur vos têtes, pères conscripts, faites-vous chrétiens.

Si le moindre huissier du sénat avait daigné répondre à ce discours, il leur aurait dit: Vous êtes des fourbes insensés, qui méritez d'être renfermés dans l'hôpital des fous. Vous en avez menti quand vous

[a] Matth., ch. II, v. 14. — [b] Luc, ch. II, v. 39. — [c] Jean, ch. II, v. 10.

[1] Matth., IV, 5; Luc, IV, 5. B. — [2] Matth., VIII, 32; Marc, V, 13. B. — [3] Matth., XXIII. B. — [4] Matth., XXVII, 51, 52, 53. B. — [5] Marc, XV, 33. B. — [6] *Actes*, II, 3. B.

dites que votre Dieu naquit en l'an de Rome 752, sous le gouvernement de Cirénius, proconsul de Syrie; Cirénius ne gouverna la Syrie que plus de dix ans après; nos registres en font foi : c'était Quintilius Varus qui était alors proconsul de Syrie.

Vous en avez menti quand vous dites qu'Auguste ordonna le dénombrement de l'univers. Vous êtes des ignorants qui ne savez pas qu'Auguste n'était pas le maître de la dixième partie de l'univers. Si vous entendez par l'univers l'empire romain, sachez que ni Auguste ni personne n'a jamais entrepris un tel dénombrement. Sachez qu'il n'y eut qu'un seul cens des citoyens de Rome et de son territoire sous Auguste, et que ce cens se monta à quatre millions de citoyens; et à moins que votre charpentier Joseph et sa femme Mariah n'aient fait votre Dieu dans un faubourg de Rome, et que ce charpentier juif n'ait été un citoyen romain, il est impossible qu'il ait été dénombré.

Vous en avez ridiculement menti avec vos trois rois et la nouvelle étoile, et les petits enfants massacrés, et avec vos morts ressuscités et marchant dans les rues à la vue de Pontius Pilatus, qui ne nous en a jamais écrit un seul mot, etc., etc.

Vous en avez menti avec votre éclipse du soleil en pleine lune; notre préteur Pontius Pilatus nous en aurait écrit quelque chose, et nous aurions été témoins de cette éclipse avec toutes les nations de la terre. Retournez à vos travaux journaliers, paysans fanatiques, et rendez graces au sénat, qui vous méprise trop pour vous punir.

ARTICLE VI.

Il est clair que les premiers chrétiens demi-juifs se gardèrent bien de parler aux sénateurs de Rome, ni à aucun homme en place, ni à aucun citoyen au-dessus de la lie du peuple. Il est avéré qu'ils ne s'adressèrent qu'à la plus vile canaille; c'est devant elle qu'ils se vantèrent de guérir les maladies des nerfs, les épilépsies, les convulsions de matrice, que l'ignorance regardait partout comme des sortiléges, comme des obsessions des mauvais génies, chez les Romains ainsi que chez les Juifs, chez les Égyptiens, chez les Grecs, chez les Syriens. Il était impossible qu'il n'y eût quelque malade de guéri; les uns l'étaient au nom d'Esculape; et l'on a même retrouvé depuis peu à Rome un monument d'un miracle d'Esculape avec les noms des témoins: les autres étaient guéris au nom d'Isis ou de la déesse de Syrie; les autres au nom de Jésus, etc. La canaille guérie en ce nom croyait à ceux qui l'annonçaient.

ARTICLE VII.

Les chrétiens s'établissaient parmi le peuple par ce moyen qui séduit toujours le vulgaire ignorant; ils avaient encore un ressort bien plus puissant; ils déclamaient contre les riches, ils prêchaient la communauté des biens; dans leurs associations secrètes ils engageaient leurs néophytes à leur donner le peu d'argent gagné à la sueur de leur front; ils citaient le prétendu exemple de Saphira et d'Ananias[a], que

[a] *Actes*, ch. v, v. 1 jusqu'au 11.

Simon Barjone surnommé Céphas, qui signifie Pierre, avait fait mourir de mort subite pour avoir gardé un écu, premier et détestable exemple des rapines ecclésiastiques.

Mais ils n'auraient pu parvenir à tirer ainsi l'argent de leurs néophytes, s'ils n'avaient prêché la doctrine des philosophes cyniques, qui était l'esprit de désappropriation : cela ne suffisait pas encore pour établir un troupeau nombreux; il y avait long-temps que la fin du monde était annoncée; vous la trouverez dans Épicure, dans Lucrèce, son plus illustre disciple; Ovide du temps d'Auguste avait dit :

« Esse quoque in fatis reminiscitur, affore tempus,
« Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
« Ardeat, et mundi moles operosa laboret. »
Métam., I, 256.

Selon les autres un concours fortuit d'atômes avait formé le monde, un autre concours fortuit devait le démolir.

« Quod superest, nunc me huc rationis detulit ordo,
« Ut mihi, mortali consistere corpore mundum
« Nativumque simul, ratio reddenda sit, esse. »
LUCR., v. 65.

Cette opinion venait originairement des brachmanes de l'Inde : plusieurs Juifs l'avaient embrassée du temps d'Hérode; elle est formellement dans l'*Évangile* de Luc, comme vous l'avez vu [1]; elle est dans les *Épîtres* de Paul; elle est dans tous ceux qu'on appelle Pères de l'Église. Le monde allait donc être détruit;

[1] Tome XV, page 441; c'est au chapitre XXI, versets 25-31, que saint Luc parle de la fin du monde. B.

les chrétiens annonçaient une nouvelle Jérusalem, qui paraissait dans les airs pendant la nuit[a]. On ne parlait chez les Juifs que d'un nouveau royaume des cieux; c'était le système de Jean-Baptiste, qui avait remis en vogue, dans le Jourdain, l'ancien baptême des Indiens dans le Gange, baptême reçu chez les Égyptiens, baptême adopté par les Juifs. Ce nouveau royaume des cieux où les seuls pauvres devaient aller, et dont les riches étaient exclus, fut prêché par Jésus et ses adhérents : on menaçait de l'enfer éternel ceux qui ne croiraient pas au nouveau royaume des cieux : cet enfer inventé par le premier Zoroastre fut ensuite un point principal de la théologie égyptienne; c'est d'elle que vinrent la barque à Caron, Cerbère, le fleuve Léthé, le Tartare, les Furies; c'est d'Égypte que cette idée passa en Grèce, et de là chez les Romains; les Juifs ne la connurent jamais jusqu'au temps où les pharisiens la prêchèrent un peu avant le règne d'Hérode : une de leurs contradictions était d'admettre un enfer en admettant la métempsycose; mais peut-on chercher du raisonnement chez les Juifs? ils n'en ont jamais eu qu'en fait d'argent. Les saducéens, les samaritains, rejetèrent l'immortalité de l'ame, parcequ'en effet elle n'est dans aucun endroit de la loi mosaïque.

Voilà donc le grand ressort dont les premiers chrétiens, tous demi-juifs, se servirent pour donner de l'activité à la machine nouvelle; communauté de biens, repas secrets, mystères cachés, Évangiles lus

[a] Voyez l'*Apocalypse*, attribuée à Jean [XXI, 2]; voyez aussi Justin et Tertullien.

aux seuls initiés, paradis aux pauvres, enfer aux riches, exorcismes de charlatans; voilà, dis-je, dans l'exacte vérité, les premiers fondements de la secte chrétienne. Si je me trompe, ou plutôt si je veux tromper, je prie le Dieu de l'univers, le Dieu de tous les hommes, de sécher ma main qui écrit ce que je pense, de foudroyer ma tête convaincue de l'existence de ce Dieu bon et juste, et de m'arracher un cœur qui l'adore.

ARTICLE VIII.

Romains, développons maintenant les artifices, les fourberies, les actes de faussaires, que les chrétiens eux-mêmes ont appelés fraudes pieuses [1]; fraudes qui vous ont enfin coûté votre liberté et vos biens, et qui ont plongé les vainqueurs de l'Europe dans l'esclavage le plus déplorable. Je prends encore Dieu à témoin que je ne vous dirai pas un seul mot qui ne soit prouvé. Si je voulais employer toutes les armes de la raison contre le fanatisme, tous les traits perçants de la vérité contre l'erreur, je vous parlerais d'abord de cette quantité prodigieuse d'Évangiles qui se sont contredits, et qu'aujourd'hui vos papes mêmes reconnaissent pour faux: ce qui démontre qu'au moins il y a eu des faussaires parmi les premiers chrétiens; mais c'est une chose assez connue. Il faut vous montrer des impostures plus communément ignorées, et mille fois plus funestes.

[1] Voyez, pages 94 et 98, les paragraphes XIV et XIX des *Conseils raisonnables*. B.

PREMIÈRE IMPOSTURE.

C'est une superstition bien ancienne que les dernières paroles des vivants étaient des prophéties, ou du moins des maximes sacrées, des préceptes respectables. On croyait que l'ame, prête à se dégager des liens du corps, et à moitié réunie avec la Divinité, voyait l'avenir et la vérité qui se montrait alors sans nuage. Suivant ce préjugé, les judéo-christicoles forgent, dès le premier siècle de l'Église, le *Testament des douze patriarches*, écrit en grec, qui doit servir de prédiction et de préparation au nouveau royaume de Jésus. On trouve dans le *Testament* de Ruben[1] ces paroles: προσκυνήσετε τῷ σπέρματι αὐτοῦ, ὅτι ὑπὲρ ὑμῶν ἀποθανεῖται ἐν πολέμοις ὁρατοῖς καὶ ἀόρατοις, καὶ ἔσται ἐν ὑμῖν βασιλεὺς αἰώνων. « Adorez son sperme; car il mourra « pour vous dans des guerres visibles et invisibles, et « il sera votre roi éternellement. » On applique cette prophétie à Jésus, selon la coutume de ceux qui écrivirent cinquante-quatre Évangiles en divers lieux, et qui presque tous tâchèrent de trouver dans les écrivains juifs, et surtout dans ceux qu'on appelle prophètes, des passages qu'on pouvait tordre en faveur de Jésus. Ils en supposèrent même plusieurs évidemment reconnus pour faux. L'auteur de ce *Testament des patriarches* est donc le plus effronté et le plus maladroit faussaire qui ait jamais barbouillé du papier d'Égypte : car ce livre fut écrit dans Alexandrie, dans l'école d'un nommé Marc.

[1] Voyez *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, par J.-A. Fabricius, seconde édition; Hambourg, 1722, tome II, page 532. Il en existe une traduction française par Fr. Macé, d'après le latin de Robert, 1713, in-12. B.

SECONDE IMPOSTURE PRINCIPALE.

Ils supposèrent des lettres du roi d'Édesse à Jésus, et de Jésus à ce prétendu prince, tandis qu'il n'y avait point de roi à Édesse, ville soumise au gouvernement de Syrie, et que jamais le petit prince d'Édesse ne prit le titre de roi; tandis qu'enfin il n'est dit dans aucun *Évangile* que Jésus sût écrire; tandis que, s'il avait écrit, il en aurait laissé quelque témoignage à ses disciples. Aussi ces prétendues lettres sont aujourd'hui déclarées actes de faussaires par tous les savants.

TROISIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE QUI EN CONTIENT PLUSIEURS.

On forge des actes de Pilate, des lettres de Pilate, et jusqu'à une histoire de la femme de Pilate : mais surtout les lettres de Pilate sont curieuses; en voici un fragment:

« Il est arrivé depuis peu, et je l'ai vérifié, que les « Juifs, par leur envie, se sont attiré une cruelle con« damnation; leur Dieu leur ayant promis de leur « envoyer son saint du haut du ciel, qui serait leur « roi à bien juste titre, et ayant promis qu'il serait « fils d'une vierge; le Dieu des Hébreux l'a envoyé « en effet, moi étant président en Judée. Les prin« cipaux des Juifs me l'ont dénoncé comme un ma« gicien; je l'ai cru, je l'ai bien fait fouetter, je le leur « ai abandonné, ils l'ont crucifié, ils ont mis des « gardes auprès de sa fosse; il est ressuscité le troi« sième jour. »

Je joins à cette supposition celle du rescrit de Tibère au sénat, pour mettre Jésus au rang des dieux de l'empire, et les ridicules lettres du philosophe Sénèque à Paul, et de Paul à Sénèque, écrites en un latin barbare, et les lettres de la vierge Marie à saint Ignace; et tant d'autres fictions grossières dans ce goût. Je ne peux pas trop étendre ce dénombrement d'impostures, dont la liste vous effraierait, si je les comptais une à une.

QUATRIÈME IMPOSTURE.

La supposition la plus hardie, peut-être, et la plus grossière, est celle des prophéties attribuées aux sibylles qui prédisent l'incarnation de Jésus, ses miracles, et son supplice, en vers acrostiches. Ces bêtises ignorées des Romains étaient l'aliment de la foi des catéchumènes. Elles ont eu cours pendant huit siècles parmi nous, et nous chantons encore dans une de nos hymnes [1], *teste David cum sibylla*, témoin David et la sibylle.

Vous vous étonnez sans doute qu'on ait pu adopter si long-temps ces méprisables facéties, et mener les hommes avec de pareilles brides; mais les chrétiens ayant été plongés quinze cents ans dans la plus stupide barbarie, les livres étant très rares, les théologiens étant très fourbes, on a tout osé dire à des malheureux capables de tout croire.

CINQUIÈME IMPOSTURE.

Illustres et infortunés Romains, avant d'en venir

[1] La prose de l'Office des Morts. B.

aux funestes mensonges qui vous ont coûté votre liberté, vos biens, votre gloire, et qui vous ont mis sous le joug d'un prêtre; et avant de vous parler du prétendu pontificat de Simon Barjone, qui siégea, dit-on, à Rome pendant vingt-cinq années, il faut que vous soyez instruits des *Constitutions apostoliques;* c'est le premier fondement de cette hiérarchie qui vous écrase aujourd'hui.

Au commencement du second siècle il n'y avait point de surveillant, d'épiscopos, d'évêque revêtu d'une dignité réelle pour sa vie, attaché irrévocablement à un certain siége, et distingué des autres hommes par ses habits; tous les évêques mêmes furent vêtus comme des laïques jusqu'au milieu du cinquième siècle. L'assemblée était dans la salle d'une maison retirée. Le ministre était choisi par les initiés, et exerçait tant qu'on était content de son administration. Point d'autel, point de cierge, point d'encens: les premiers Pères de l'Église ne parlent qu'avec horreur des autels et des temples [a]. On se contentait de faire des collectes d'argent, et de souper ensemble. La société chrétienne s'étant secrètement multipliée, l'ambition voulut faire une hiérarchie; comment s'y prend-on? Les fripons qui conduisaient les enthousiastes leur font accroire qu'ils ont découvert les *Constitutions apostoliques* écrites par saint Jean et par saint Matthieu; « quæ ego Matthæus et Joannes vobis « tradidimus [b]. » C'est là qu'on fait dire à Matthieu: « Gardez-vous de juger votre évêque; car il n'est

[a] Justin et Tertullien. — [b] *Constitutions apostoliques*, liv. II, ch. LVII.

« donné qu'aux prêtres d'être juges [a]. » C'est là où Matthieu et Jean disent : « Autant que l'ame est au-« dessus du corps, autant le sacerdoce l'emporte sur « la royauté : regardez votre évêque comme un roi, « comme un maître absolu, Dominum : donnez-lui « vos fruits, vos ouvrages, vos prémices, vos décimes, « vos épargnes, les prémices, les décimes de votre « vin, de votre huile, de vos blés [b], etc. Que l'évêque « soit un dieu pour vous, et le diacre un prophète [c]. « Dans les festins, que le diacre ait double portion, « et le prêtre le double du diacre; et s'ils ne sont pas « à table, qu'on envoie les portions chez eux [d]. »

Vous voyez, Romains, l'origine de l'usage où vous êtes de mettre la nappe pour donner des indigestions à vos pontifes; et plût à Dieu qu'ils ne s'en fussent tenus qu'au péché de la gourmandise!

Au reste, dans cette imposture des *Constitutions des apôtres*, remarquez bien attentivement que c'est un monument authentique des dogmes du second siècle, et que cet ouvrage de faussaire rend hommage à la vérité, en gardant un silence absolu sur des innovations qu'on ne pouvait prévoir, et dont vous avez été inondés de siècle en siècle. Vous ne trouverez, dans ce monument du second siècle, ni trinité, ni consubstantialité, ni transsubstantiation, ni confession auriculaire. Vous n'y trouverez point que la mère de Jésus soit mère de Dieu, que Jésus eût deux natures et deux volontés, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Tous ces singuliers ornements de fantaisie,

[a] Liv. II, ch. XXXVI. — [b] Liv. II, ch. XXXIV. — [c] Ibid., ch. XXX. — [d] Ibid., ch. XXXVIII.

étrangers à la religion de l'*Évangile*, ont été ajoutés depuis au bâtiment grossier que le fanatisme et l'ignorance élevaient dans les premiers siècles.

Vous y trouverez bien trois personnes, mais jamais trois personnes en un seul Dieu. Lisez avec la sagacité de votre esprit, seule richesse que vos tyrans vous ont laissée, lisez la prière commune que les chrétiens fesaient dans leurs assemblées, au second siècle, par la bouche de l'épiscope :

« O Dieu tout puissant, inengendré, inaccessible, « seul vrai Dieu, et père de Christ ton fils unique, « Dieu au Paraclet, Dieu de tous, toi qui as constitué « docteurs les disciples par Christ[a], etc. »

Voilà clairement un seul Dieu qui commande à Christ et au Paraclet. Jugez si cela ressemble à la trinité, à la consubstantialité établie depuis à Nicée, malgré la réclamation constante de dix-huit évêques et de deux mille prêtres[b].

Dans un autre endroit, le même auteur, qui est probablement un évêque secret des chrétiens à Rome, dit formellement, le Père est Dieu par-dessus tout[c].

C'était la doctrine de Paul, qui éclate en tant d'endroits de ses Épîtres. « Ayons la paix en Dieu par « notre Seigneur Jésus-Christ[d]. »

« Nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort « du fils[e]. »

« Si, par le péché d'un seul, plusieurs sont morts,

[a] *Constitutions apostoliques*, liv. VIII, ch. VI.

[b] Voyez l'*Histoire de l'Église de Constantinople et d'Alexandrie*, bibliothèque bodléienne. — [c] *Constitutions apostoliques*, liv. III, ch. XVII. — [d] *Épître aux Romains*, ch. V, V. 1. — [e] Idem, V, 10.

« le don de Dieu s'en est plus répandu, graces à un « seul homme, qui est Jésus-Christ[a]. »

« Nous sommes héritiers de Dieu et cohéritiers de « Jésus-Christ[b]. »

« Supportez-vous les uns les autres comme Jésus « vous a supportés pour la gloire de Dieu[c]. »

« A Dieu le seul sage honneur et gloire par Jésus-« Christ[d]. »

« Jésus nous a été donné de Dieu[e]. »

« Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ le « père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse[f]. »

C'est ainsi que le Juif chrétien saint Paul s'explique toujours; c'est ainsi qu'on fait parler Jésus lui-même dans les *Évangiles*[g]. « Mon père est plus grand que « moi; » c'est-à-dire, Dieu fait ce que les hommes ne peuvent faire; car tous les Juifs, en parlant de Dieu, disaient mon père.

La patenôtre commence par ces mots : « Notre « père. » Jésus dit : « Nul ne le sait que le père. Nul « autre que mon père ne sait ce jour, pas même les « anges[h]. Cela ne dépend pas de moi, mais seulement « de mon père[i]. » Il est encore très remarquable que Jésus craignant d'être appréhendé au corps, et suant de peur sang et eau, s'écria : « Mon père, que ce ca-« lice s'éloigne de moi[k]! » C'est ce qu'un polisson [1] de nos jours appelle mourir en Dieu. Enfin aucun Évan-

[a] *Épître aux Romains*, v, 15. — [b] Idem, VIII, 17. — [c] Idem, XV, 7. — [d] Idem, XVI, 27. — [e] *Épître aux Galates*, ch. I. — [f] *Épître aux Éphésiens*, I, 17. — [g] Jean, XIV, 28. — [h] Matthieu, XXIV, 36. — [i] Idem, XX, 23. — [k] Luc, XXII, 44, 42.

[1] J.-J. Rousseau, dans la *Profession du vicaire savoyard* (au 4e livre d'*Émile*). B.

gile nè lui a mis dans la bouche ce blasphème, qu'il était Dieu, consubstantiel à Dieu.

Romains, vous m'allez demander pourquoi, comment on en fit un Dieu dans la suite des temps? Et moi je vous demande pourquoi et comment on fit des dieux de Bacchus, de Persée, d'Hercule, de Romulus : encore ne poussa-t-on pas le sacrilége jusqu'à leur donner le titre de Dieu suprême, de Dieu créateur; ce blasphème était réservé pour la secte échappée de la secte juive.

SIXIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE.

Je passe sous silence les innombrables impostures des voyages de Simon Barjone, de l'Évangile de Simon Barjone, de son Apocalypse, de l'Apocalypse de Cérinthe, ridiculement attribuée à Jean, des Épîtres de Barnabé, de l'Évangile des douze apôtres, de leurs Liturgies, des Canons du concile des apôtres, de la Confection du *Credo* par les apôtres, les voyages de Matthieu, les voyages de Thomas, et de tant de rêveries reconnues enfin pour être de la main d'un faussaire, qui les fit passer sous des noms révérés des chrétiens.

Je n'insisterai pas beaucoup sur le roman du prétendu pape saint Clément, qui se dit successeur immédiat de saint Pierre; je remarquerai seulement que Simon [a] Barjone et lui rencontrèrent un vieillard qui leur dit que sa femme l'a fait cocu, et qu'elle a couché avec son valet; Clément demande au vieillard com-

[a] *Récognitions de saint Clément*, liv. IX, n[os] 32, 33.

ment il a su qu'il était cocu? Par l'horoscope de ma femme, lui dit le bon-homme; et encore par mon frère, avec qui ma femme a voulu coucher, et qui n'a point voulu d'elle[a]. A ce discours, Clément reconnaît son père dans le cocu, et ce même Clément apprend de Pierre qu'il est du sang des Césars. O Romains! c'est donc par de pareils contes que la puissance papale s'est établie.

SEPTIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE SUR LE PRÉTENDU PONTIFICAT DE SIMON BARJONE, SURNOMMÉ PIERRE.

Qui a dit le premier que Simon, ce pauvre pêcheur, était venu de Galilée à Rome, qu'il y avait parlé latin, lui qui ne pouvait savoir que le patois de son pays, et qu'enfin il avait été pape de Rome vingt-cinq ans? C'est un Syrien nommé Abdias, qui vivait sur la fin du premier siècle, qu'on dit évêque de Babylone (c'est un bon évêché). Il écrivit en syriaque; nous avons son ouvrage traduit en latin par Jules Africain. Voici ce que cet écrivain sensé raconte; il a été témoin oculaire; son témoignage est irréfragable. Écoutez bien.

Simon Barjone Pierre ayant ressuscité la Tabite, ou la Dorcas, couturière des apôtres; ayant été mis en prison par l'ordre du roi Hérode (quoique alors il n'y eût point de roi Hérode); et un ange lui ayant ouvert les portes de la prison (selon la coutume des anges), ce Simon rencontra dans Césarée l'autre Simon de Samarie, surnommé le magicien, qui fesait

[a] *Récognitions de saint Clément*, liv. IX, nos 34 et 35.

aussi des miracles; là ils commencèrent tous deux à se morguer. Simon le Samaritain s'en alla à Rome auprès de l'empereur Néron; Simon Barjone ne manqua pas de l'y suivre; l'empereur les reçut on ne peut pas mieux. Un cousin de l'empereur vint à mourir: aussitôt c'est à qui ressuscitera le défunt; le Samaritain a l'honneur de commencer la cérémonie; il invoque Dieu; le mort donne des signes de vie, et branle la tête. Simon Pierre invoque Jésus-Christ, et dit au mort de se lever; le mort se lève et vient l'embrasser. Ensuite vient l'histoire connue des deux chiens: puis Abdias raconte comment Simon vola dans les airs, comment son rival Simon Pierre le fit tomber. Simon le magicien se cassa les jambes, et Néron fit crucifier Simon Pierre la tête en bas pour avoir cassé les jambes de l'autre Simon.

Cette arlequinade a été écrite non seulement par Abdias, mais encore par je ne sais quel Marcel et par un Hégésippe qu'Eusèbe cite souvent dans son histoire. Observez, judicieux Romains, je vous en conjure, comment ce Simon Pierre peut avoir régné spirituellement vingt-cinq ans dans votre ville. Il y vint sous Néron, selon les plus anciens écrivains de l'Église; il y mourut sous Néron: et Néron ne régna que treize années.

Que dis-je? lisez les *Actes des apôtres*; y est-il seulement parlé d'un voyage de Pierre à Rome? il n'en est pas fait la moindre mention. Ne voyez-vous pas que lorsque l'on imagina que Pierre était le premier des apôtres, on voulut supposer qu'il n'y avait eu que la ville impériale digne de sa présence? Voyez

avec quelle grossièreté on vous a trompés en tout : serait-il possible que le fils de Dieu, Dieu lui-même, n'eût employé qu'une équivoque de polisson, une pointe, un quolibet absurde[1], pour établir Simon Barjone chef de son Église : Tu es surnommé Pierre, et sur cette *pierre* j'établirai mon Église? Si Barjone s'était appelé Potiron, Jésus lui aurait dit : Tu es Potiron, et Potiron sera appelé le roi des fruits de mon jardin.

Pendant plus de trois cents ans le successeur prétendu d'un paysan de Galilée fut ignoré dans Rome. Voyons enfin comment les papes devinrent vos maîtres.

HUITIÈME IMPOSTURE.

Il n'y a aucun homme instruit dans l'histoire des Églises grecque et latine, qui ne sache que les siéges métropolitains établirent leurs principaux droits au concile de Chalcédoine, convoqué en 451 par l'ordre de l'empereur Marcien et de Pulchérie, composé de six cent trente évêques. Les sénateurs qui présidaient au nom de l'empereur avaient à leur droite les patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem, et à leur gauche, celui de Constantinople, et les députés du patriarche de Rome. Ce fut par les canons de ce concile que les siéges épiscopaux participèrent à la dignité des villes dans lesquelles ils étaient situés. Les évêques des deux villes impériales, Rome et Constantinople, furent déclarés les premiers évêques avec des prérogatives égales, par le célèbre vingt-huitième canon.

« Les Pères ont donné avec justice des prérogatives

[1] Matthieu, XVI, 18. B.

« au siége de l'ancienne Rome, comme à une ville ré-
« gnante, et les cent cinquante évêques du premier « concile de Constantinople, très chéris de Dieu, ont « par la même raison attribué les mêmes priviléges à « la nouvelle Rome; ils ont justement jugé que cette « ville, où réside l'empire et le sénat, doit lui être égale « dans toutes les choses ecclésiastiques. »

Les papes se sont toujours débattus contre l'authenticité de ce canon; ils l'ont défiguré, ils l'ont tordu de tous les sens. Que firent-ils enfin pour éluder cette égalité, et pour anéantir avec le temps tous les titres de sujétion qui les soumettaient aux empereurs comme tous les autres sujets de l'empire? Ils forgèrent cette fameuse donation de Constantin, laquelle a été tenue pour si véritable pendant plusieurs siècles, que c'était un péché mortel, irrémissible, d'en douter; et que le coupable encourait, *ipso facto*, l'excommunication majeure.

C'était une chose bien plaisante que cette donation de Constantin à l'évêque Silvestre.

« Nous avons jugé utile, dit l'empereur, avec tous « nos satrapes, et tout le peuple romain, de donner « aux successeurs de saint Pierre une puissance plus « grande que celle de notre sérénité. » Ne trouvez-vous pas, Romains, que le mot de satrape est bien placé là?

C'est avec la même authenticité que Constantin, dans ce beau diplôme, dit, « Qu'il a mis les apôtres « Pierre et Paul dans de grandes châsses d'ambre; « qu'il a bâti les églises de saint Pierre et de saint « Paul; et qu'il leur a donné de vastes domaines en

« Judée, en Grèce, en Thrace, en Asie, etc., pour « entretenir le luminaire; qu'il a donné au pape son « palais de Latran, des chambellans, des gardes-du-« corps, et qu'enfin il lui donne en pur don, à lui et « à ses successeurs, la ville de Rome, l'Italie, et « toutes les provinces d'Occident; le tout pour re-« mercier le pape Silvestre de l'avoir guéri de la la-« drerie, et de l'avoir baptisé », quoiqu'il n'ait été baptisé qu'au lit de la mort par Eusèbe, évêque de Nicomédie.

Il n'y eut jamais ni pièce plus ridicule d'un bout à l'autre, ni plus accréditée dans les temps d'ignorance où l'Europe a croupi si long-temps après la chute de votre empire.

NEUVIÈME IMPOSTURE.

Je passe sous silence un millier de petites impostures journalières, pour arriver vite à la grande imposture des décrétales.

Ces fausses décrétales furent universellement répandues dans le siècle de Charlemagne. C'est là, Romains, que, pour mieux vous ravir votre liberté, on en dépouille tous les évêques; on veut qu'ils n'aient pour juge que l'évêque de Rome. Certes s'il est le souverain des évêques, il devait bientôt devenir le vôtre, et c'est ce qui est arrivé. Ces fausses décrétales abolissaient les conciles, elles abolirent bientôt votre sénat, qui n'est plus qu'une cour de judicature, esclave des volontés d'un prêtre. Voilà surtout la véritable origine de l'avilissement dans lequel vous rampez. Tous vos droits, tous vos priviléges, si long-

temps conservés par votre sagesse, n'ont pu vous être ravis que par le mensonge. Ce n'est qu'en mentant à Dieu et aux hommes qu'on a pu vous rendre esclaves; mais jamais on n'a pu éteindre dans vos cœurs l'amour de la liberté. Il est d'autant plus fort que la tyrannie est plus grande. Ce mot sacré de liberté se fait encore entendre dans vos conversations, dans vos assemblées, et jusque dans les antichambres du pape.

ARTICLE IX.

César ne fut que votre dictateur; Auguste ne fut que votre général, votre consul, votre tribun. Tibère, Caligula, Néron, vous laissèrent vos comices, vos prérogatives, vos dignités; les barbares même les respectèrent. Vous eûtes toujours votre gouvernement municipal. C'est par votre délibération, et non par l'autorité de votre évêque Grégoire III, que vous offrîtes la dignité de patrice au grand Charles Martel, maître de son roi, et vainqueur des Sarrasins en l'année 741 de notre fautive ère vulgaire.

Ne croyez pas que ce fut l'évêque Léon III qui fit Charlemagne empereur; c'est un conte ridicule du secrétaire Éginhard, vil flatteur des papes qui l'avaient gagné. De quel droit et comment un évêque sujet aurait-il fait un empereur qui n'était jamais créé que par le peuple ou par les armées qui se mettaient à la place du peuple?

Ce fut vous, peuple romain, qui usâtes de vos droits, vous qui ne voulûtes plus dépendre d'un empereur grec, dont vous n'étiez pas secourus; vous

qui nommâtes Charlemagne, sans quoi il n'eût été qu'un usurpateur. Les annalistes de ce temps conviennent que tout était arrangé entre Carolo et vos principaux officiers (ce qui est en effet de la plus grande vraisemblance). Votre évêque n'y eut d'autre part que celle d'une vaine cérémonie, et la réalité de recevoir de grands présents. Il n'avait d'autre autorité légale dans votre ville, que celle du crédit attaché à sa mitre, à son clergé, et à son savoir-faire.

En vous donnant à Charlemagne, vous restâtes les maîtres de l'élection de vos officiers; la police fut entre leurs mains; vous demeurâtes en possession du môle d'Adrien, si ridiculement appelé depuis le château Saint-Ange, et vous n'avez été pleinement asservis que quand vos évêques se sont emparés de cette forteresse.

Ils sont parvenus pas à pas à cette grandeur suprême, si expressément proscrite pour eux par celui qu'ils regardent comme leur dieu, et dont ils osent s'appeler les vicaires. Jamais sous les Othons ils n'eurent de juridiction dans Rome. Les excommunications et les intrigues furent leurs seules armes; et lorsque, dans les temps d'anarchie, ils ont été en effet souverains, ils n'ont jamais osé en prendre le titre. Je défie tous les gens habiles qui vendent chez vous des médailles aux étrangers, d'en montrer une seule où votre évêque soit intitulé votre souverain. Je défie même les plus habiles fabricateurs de titres dont votre cour abonde, d'en montrer un seul où le pape soit traité de prince par la grace de Dieu. Quelle

étrange principauté que celle qu'on craint d'avouer!

Quoi! les villes impériales d'Allemagne qui ont des évêques sont libres; et vous, Romains, vous ne l'êtes pas! Quoi! l'archevêque de Cologne n'a pas seulement le droit de coucher dans cette ville, et votre pape vous permet à peine de coucher chez vous! Il s'en faut beaucoup que le sultan des Turcs soit aussi despotique à Constantinople que le pape l'est devenu à Rome.

Vous périssez de misère sous de beaux portiques. Vos belles peintures dénuées de coloris, et dix ou douze chefs-d'œuvre de la sculpture antique, ne vous procureront jamais ni un bon dîner ni un bon lit. L'opulence est pour vos maîtres, et l'indigence est pour vous : le sort d'un esclave des anciens Romains était cent fois au-dessus du vôtre; car il pouvait acquérir de grandes fortunes; mais vous, nés serfs, vous mourez serfs, et vous n'avez d'huile que celle de l'extrême-onction. Esclaves de corps, esclaves d'esprit, vos tyrans ne souffrent pas même que vous lisiez dans votre langue le livre sur lequel on dit que votre religion est fondée.

Éveillez-vous, Romains, à la voix de la liberté, de la vérité, et de la nature. Cette voix éclate dans l'Europe, il faut que vous l'entendiez; rompez les chaînes qui accablent vos mains généreuses, chaînes forgées par la tyrannie dans l'antre de l'imposture.

FIN DE L'ÉPITRE AUX ROMAINS.

REMONTRANCES

DU CORPS DES PASTEURS DU GÉVAUDAN,

A ANT. JACQ. RUSTAN, PASTEUR SUISSE A LONDRES[1].

I. *Que prêtre doit être modeste.*

Notre cher et vénérable confrère, nous avons lu avec douleur votre facétie intitulée, *L'État présent du christianisme.* Vous avez avoué, il est vrai (page 7), que *l'ami de la vérité doit être toujours décent et modeste :* ah! notre frère, montrez-nous votre foi par vos œuvres. Vous insultez, dans votre licencieux écrit, les hommes les plus respectables, français et anglais; et même jusqu'à ceux qui nous ont rendu les plus grands services; qui ont souvent arrêté le bras du ministère, appesanti sur nous en France; qui ont inspiré la tolérance à tant de magistrats, qui ont été les principaux moteurs de la réhabilitation des Calas, et de la justice rendue après trois ans de soins aux cendres de notre frère innocent, roué, et brûlé dans Toulouse. Ignorez-vous qu'ils ont tiré des galères

[1] Antoine-Jacques Roustan (et non Rustan), dont j'ai parlé dans la préface du tome XIX, page XII, né à Genève, en 1734, mort en 1808, publia des *Lettres sur l'état présent du christianisme,* 1768, in-12. C'est l'origine des *Remontrances* et des *Instructions* qui les suivent : ces deux pièces parurent ensemble en 29 pages in-8°, en septembre 1768, et furent mises à l'index, à Rome, le 1er mars 1770. B.

plusieurs de nos martyrs? Ignorez-vous qu'aujourd'hui même ils travaillent à nous procurer un asile où nous puissions jouir de la liberté qui est le droit de tous les hommes? C'est à eux qu'on doit le mépris où est tombée la tyrannie de la cour de Rome, et tout ce qu'on ose contre elle; et vous prenez ce temps-là pour faire contre eux un libelle! Hélas! notre vénérable camarade, vous ne connaissez pas l'esprit du gouvernement de France; il regarde la cour de Rome comme une usurpatrice, et nous comme des factieux. Louis XIV d'une main saisissait Avignon, et nous fesait rouer de l'autre.

Voilà pourquoi des chrétiens catholiques ont fait mourir tant de pasteurs protestants; c'est le cas, notre ami, de vous dire : « Ce n'est pas le tout d'être « roué, il faut encore être poli. »

Nous demandons pardon au Seigneur de répéter ce mauvais quolibet; mais, en vérité, il ne convient que trop à notre triste situation, et à votre libelle diffamatoire. Ne voyez-vous pas que vous justifiez en quelque sorte nos cruels persécuteurs? Ils diront: Nous ne pendons, nous ne rouons que des brouillons insolents qui troublent la société. Vous attaquez vos sauveurs, ceux qui ont prêché la tolérance; ne voyez-vous pas qu'ils n'ont pu obtenir cette tolérance pour les calvinistes paisibles, sans inspirer l'indifférence pour les dogmes, et qu'on nous pendrait encore si cette indifférence n'était pas établie? Remercions nos bienfaiteurs, ne les outrageons pas.

Vous avez de l'esprit, vous ne manquez pas d'éloquence; mais malheureusement vous joignez à d'in-

sipides railleries un style violent et emporté qui ne convient nullement à un prêtre à qui nous avons imposé les mains; et nous craignons pour vous que, si jamais vous revenez en France, vous ne trouviez, dans la foule de ceux que vous outragez si indignement, des gens qui auront les mains plus lourdes que nous.

De quoi vous avisez-vous, page 148, de dire que « tous les préposés aux finances (sans faire la moin- « dre exception) sont des sangsues du peuple, des « fripons, qui semblent n'avoir en dépôt la puissance « du souverain que pour la rendre détestable? » Quoi! notre malheureux frère, le chancelier de l'échiquier, les gardes des rôles, sont des coquins suivant vous? les chambres des finances de tous les états, le contrôleur-général, et les intendants de France, méritent la corde? Vous osez ajouter « qu'il serait difficile d'a- « jouter à la haine et au mépris que les parlements et « les peuples ont pour eux. »

C'est donc ainsi que vous voulez justifier ces paroles [1] : « Que celui qui n'écoute pas l'assemblée soit re- « gardé comme un païen et un publicain. » Vous ne défendez la religion chrétienne que par des discours qui vous attireraient le pilori. A-t-on jamais vu une insolence si brutale et si punissable? et quel est l'homme qui s'élève ainsi contre un ministère nécessaire à tous les états? Y pensez-vous bien, notre frère? avez-vous oublié qui vous êtes?

Nous ne sommes pas étonnés que vous vous déchaîniez contre la noblesse. Vous dites « qu'il est per-

[1] Matthieu, XVIII, 17. B.

« mis aux sots d'en faire le bouclier de leur sottise « (page 93), et que les gens sensés ne connaissent de « noble que l'homme de bien ; » c'est un *scandalum magnatum;* c'est le discours d'un vil séditieux, et non pas d'un ministre de l'Évangile. Tout juré vidangeur, tout gadouard, tout savetier, tout geôlier, tout bourreau même, peut sans doute être homme de bien ; mais il n'est pas noble pour cela. Cessez d'outrer la malheureuse manie de votre ami Jean-Jacques Rousseau, qui crie que tous les hommes sont égaux. Ces maximes sont le fruit d'un orgueil ridicule qui détruirait toute société. Songez que Dieu a dit par la bouche de Jésus fils de Sirach [1] : « Je hais, je ne puis « supporter le gueux superbe. »

Oui, notre frère, tous les hommes sont égaux en ce qu'ils ont les mêmes membres et les mêmes besoins, les mêmes droits à la justice distributive; mais ils ne peuvent pas tous être à la même place. Il est de la différence entre le soldat et le capitaine, entre le sujet et le prince, entre le plaideur et le juge. Le grand Dieu nous préserve de vouloir vous humilier ! mais quand votre père était à l'hôpital de Genève, où son ivrognerie le conduisit assez souvent, était-il l'égal des directeurs de l'hôpital et du premier syndic ? Prenez garde qu'on ne vous dise : *Ne, sutor, ultra crepidam.*

Nous savons que M. Rilliet[2] a dit aux Genevois, chez

[1] *Ecclésiastique*, xxv, 4. B.

[2] Théodore Rilliet, né à Genève en 1727, membre du conseil des deux cents, mort en 1782, *eut de beaux talents dont il se servit fort mal*, dit Senebier dans sa *Genève littéraire*, tome III, page 250. B.

qui nous accourons en foule de nos provinces, qu'ils sont au-dessus des ducs et pairs de France, et des grands d'Espagne. Si cela est, il n'y a point là d'égalité, puisque les Genevois sont supérieurs; mais remarquez bien que M. Rilliet n'a parlé qu'aux citoyens, et que vous n'êtes pas citoyen.

Vous répondrez que vous êtes prêtre, et que, selon le révérend docteur Hickes, « le prêtre est au-dessus « du prince; que les rois et les reines doivent fléchir « le genou devant un prêtre; que vouloir juger un « prêtre, c'est vouloir juger Dieu lui-même, etc. » Nous convenons de toutes ces vérités : cependant il est toujours bon d'être modeste, car Euripide a dit (*Médée*, vers 636 et 637):

> Στέργοι δέ με σωφροσύνα,
> Δώρημα κάλλιστον θεῶν.

Et Plutarque dit aussi de merveilleuses choses sur la modestie.

II. *Que prêtre de l'Église suisse à Londres doit être chrétien.*

Notre vénérable frère, vous dites, page 18 de votre libelle, que « vous n'êtes pas chrétien; mais que vous « seriez bien fâché de voir la chute du christianisme, « surtout dans votre patrie : » nous ignorons si vous entendez par votre patrie, l'Angleterre où vous prêchez, ou bien la France dont vous êtes originaire, ou bien Genève qui vous a nourri. Mais nous sommes très fâchés que vous ne soyez pas chrétien. Vous vous excuserez peut-être en disant que ce n'est pas vous

qui parlez, que c'est un de vos amis dont vous rapportez un très long discours. Mais comment pouvez-vous être l'ami intime d'un homme qui n'est pas chrétien, et qui est si bavard? on voit trop que ce bon ami c'est vous-même. Vous lui prêtez vos phrases, votre style déclamatoire; on ne peut s'y méprendre. Ce bon ami est Antoine Rustan; *tu es ille vir* [1].

Je mets cet ami, dites-vous, *au-dessus des chrétiens vulgaires*, page 23. Toujours de l'orgueil, notre frère! toujours de la superbe! ne vous corrigerez-vous jamais? *Christ* signifie oint, *chrétien* signifie onctueux. Mettez donc de l'onction dans vos paroles, et de la charité dans votre conduite; ne faites plus de libelle; parlez surtout avec décence de Jésus-Christ. Page 61 vous l'appelez *fils putatif d'un charpentier*. Ah! frère, que cela est indécent dans un pasteur! *Fils putatif* entraîne de si vilaines idées! fi! ne vous servez jamais de ces expressions grossières: mais hélas! à qui adressons-nous notre correction fraternelle? à un homme qui n'est pas chrétien. Revenez au giron, cher frère; faites-vous rebaptiser: mais que ce soit par immersion. Le bain est excellent pour les cerveaux trop allumés.

III. *Que prêtre ne doit point engager les gens dans l'athéisme.*

Vous employez votre seconde lettre à prouver que tous les théistes sont athées; mais c'est comme si vous disiez que tous les Musulmans, les Chinois,

[1] II. Rois, XII, 7. B.

les Parsis, les Tartares, qui ne croient qu'en un seul Dieu, sont athées. Où est votre logique, frère? adorer un seul Dieu, est-ce n'en point reconnaître? Non content de cette extravagance, vous poussez la déraison jusqu'à prétendre que les athées seraient intolérants s'ils étaient les maîtres. Mais qui vous l'a dit? où avez-vous pris cette chimère? souvenez-vous de ce proverbe des anciens Arabes rapporté par Ben-Sirach : « Qu'y a-t-il de meilleur sur la terre? la tolé« rance. »

On vous accuse, vous, d'être intolérant comme le sont tous les parvenus orgueilleux. Vous nous apprenez que vous n'êtes point chrétien; nous savons que vous ne pensez pas que Jésus soit consubstantiel à Dieu; vous êtes donc théiste. Vous assurez que les théistes sont athées; voyez quelle conclusion on doit tirer de vos beaux arguments? Ah! notre pauvre frère, vous n'avez pas le sens commun. Les directeurs de l'hôpital de Genève se repentent bien de vous avoir fait apprendre à lire et à écrire. Si jamais vous y revenez, vous y pourrez causer de grands maux, et surtout à vous-même. Vous avez dans l'esprit une inquiétude et une violence, et dans le style une virulence qui vous attirera de méchantes affaires. Vous commençâtes avant d'être prêtre, et avant même que vous fussiez précepteur chez M. Labat, par faire un libelle scandaleux contre Louis XIV [1], et contre le ministère de Louis XV; M. de Montpérou le fit suppri-

[1] L'*Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire*, imprimé à la suite de : *Offrande aux autels et à la patrie*, 1764, in-8° : voyez page xij de ma Préface du tome XIX. B.

mer par les scolarques. Songez que les rois ont les bras longs, et que vous nous exposez à porter la peine de vos sottises.

IV. *Que prêtre, soit réformé, soit réformable, ne doit ni déraisonner, ni mentir, ni calomnier.*

Vous accusez la Suisse et Genève (dans votre troisième lettre à je ne sais qui, page 47) « de produire « de petits docteurs incrédules. Vous avez entendu, « dites-vous, des femmes beaux esprits argumenter « dans Genève contre Jésus-Christ, et faire les agréa-« bles sur l'histoire des Évangiles. »

Nous jugeons qu'il est infame de calomnier ainsi et la ville qui vous a nourri par charité, et tout le pays helvétique. Si vous ne voulez pas être chrétien, à la bonne heure, nous sommes tolérants; soyez juif, ou mahométan, ou guèbre, ou brame, ou sabéen, ou confutzéiste, ou spinosiste, ou anabaptiste, ou hernhoutre[1], ou piétiste, ou méthodiste, ou janséniste, pourvu que vous soyez honnête. Mais n'accusez pas les Suisses et les Genevois vos bienfaiteurs, d'être sans religion. Portez surtout un grand respect aux dames; c'est par elles qu'on parvient; c'est Hélène, l'intendante des écuries de Constance Chlore, qui mit la religion chrétienne sur le trône de Constantin son bâtard : ce sont des reines qui ont rendu l'Angleterre, la Hongrie, la Russie, chrétiennes[2]. Nous fûmes pro-

[1] Ou hernhutes: voyez ma note sur le *Discours aux confédérés catholiques*, page 151. B.

[2] Voyez tome XV, page 515; XVI, 47. B.

tégés par la duchesse de Ferrare, par la mère et la sœur du grand Henri IV. Nous avons toujours besoin de dévotes; ne les aliénez pas de nous. Si les femmes nous abandonnent, nous sommes perdus.

Loin que la Suisse, Genève, la Basse-Allemagne, l'Angleterre, renoncent, comme vous le prétendez, au christianisme, tous ces pays devenus plus éclairés demandent un christianisme plus pur. Les laïques sont instruits, et trop instruits aujourd'hui pour les prêtres. Les laïques savent que la décision du premier concile de Nicée fut faite contre le vœu unanime de dix-sept évêques et de deux mille prêtres. Ils croient qu'il est impossible que deux personnes soient la même chose; ils croient qu'un homme ne peut pas avoir deux natures; ils croient que le péché originel fut inventé par Augustin.

Ils se trompent sans doute; mais ayons pour eux de l'indulgence. Ils révèrent Jésus; mais Jésus sage, modeste, et juste, qui jamais, disent-ils, *n'a fait sa proie de s'égaler à Dieu;* Jésus, qui jamais n'a dit avoir deux natures et deux volontés, le Jésus véritable en un mot, et non pas le Jésus qu'ils prétendent défiguré dès les premiers temps, et encore plus dans les derniers.

On a fait une petite réforme au seizième siècle: on en demande partout une nouvelle à grands cris. Le zèle est peut-être trop fort; mais on veut adorer Dieu, et non les chimères des hommes.

Nous nous souviendrons toute notre vie d'un de nos confrères du Gévaudan; ce n'est pas de la bête[1]

[1] Sur cette bête, voyez tome XLII, page 177. B.

dont nous voulons parler; c'est d'un pasteur qui fesait assez joliment des vers pour un homme qui n'avait jamais été à Paris. Il nous dit quelques heures avant de rendre son ame à Dieu :

Amis, j'ai long-temps combattu
Pour le fanatisme et la fable :
Moins de dogme et plus de vertu,
Voilà le culte véritable.

Ces paroles se gravèrent dans tous nos cœurs. Hélas! ce sont les disputes sur le dogme qui ont tout perdu. Ces seuls mots [1] : « Tu es Pierre, et sur cette « pierre je fonderai mon assemblée, » ont produit sept cents ans de guerre entre les empereurs et les papes. Les interprétations de deux ou trois autres paroles ont inondé la terre de sang : le dogme est souvent diabolique, comme vous savez, et la morale est divine.

V. *Que prêtre doit se garder de dire des sottises, le plus qu'il pourra.*

Ce n'est qu'une bagatelle de dire que c'est M. de La Chalotais qui vous a appris que les sauvages n'admettent ni ne nient la Divinité; cela se trouve à l'article *Athée* dans toutes les éditions du *Dictionnaire philosophique*, recueil tiré des meilleurs auteurs anglais et français, recueil imprimé long-temps avant le livre de M. de La Chalotais, recueil enfin où l'on trouve plusieurs articles d'un de nos plus illustres confrères,

[1] Matthieu, xvi, 18. B.

plusieurs de M. Abauzit, plusieurs tirés de Middleton, etc [1].

Voici le passage en question [2].

« Il y a des peuples athées, dit Bayle dans ses « *Pensées sur les comètes :* les Cafres, les Hottentots, « les Topinambous, et beaucoup d'autres petites na-« tions, n'ont point de Dieu : ils ne le nient ni ne « l'affirment ; ils n'en ont jamais entendu parler. Dites-« leur qu'il y en a un, ils le croiront aisément ; dites-« leur que tout se fait par la nature des choses, ils « vous croiront de même. Prétendre qu'ils sont athées, « c'est la même imputation que si on disait qu'ils sont « anti-cartésiens. Ils ne sont ni pour ni contre Des-« cartes, ce sont de vrais enfants ; un enfant n'est ni « athée ni déiste ; il n'est rien.

« Quelles conclusions tirerons-nous de tout ceci ? « que l'athéisme est un *système* très pernicieux dans « ceux qui gouvernent, et qu'il l'est aussi dans les « gens de cabinet, quoique leur vie soit innocente, « parceque de leur cabinet il peut percer jusqu'à ceux « qui sont en place ; que s'il n'est pas si funeste que le « fanatisme, il est presque toujours fatal à la *vertu*.

[1] Dans les premières éditions du *Dictionnaire philosophique* aucun article ne porte de signature ou d'indication d'auteurs. Ce fut plus tard que Voltaire imagina d'en mettre quelques uns sur le compte d'auteurs plus ou moins connus : voyez les articles ABRAHAM (section II) ; ADAM (section II) BAPTÊME (section III, *Addition importante* et *Autre addition*) ; BATAILLON, CONCILES (section III) ; IMPÔT (section IV) ; JOB, JUDÉE, MESSIE, TRANSSUBSTANTIATION. Voyez aussi ma note, tome XLIII, page 618. B.

[2] Il se trouvait, en effet, dans la première édition, publiée en 1764, du *Dictionnaire philosophique portatif :* voyez tome XXVII, page 188 ; mais, à la seconde ligne du second des alinéa transcrits ici, on lit *monstre* au lieu de *système*. B.

« Ajoutons surtout qu'il y a moins d'athées aujour-
« d'hui que jamais, depuis que les philosophes ont « reconnu qu'il n'y a aucun être végétant sans germe, « aucun germe sans dessein, etc., et que le blé ne « vient point de pourriture.

« Des géomètres non philosophes ont rejeté les « causes finales, mais les vrais philosophes les ad- « mettent; et, comme l'a dit un auteur très connu[1], « *un catéchiste annonce Dieu aux enfants, et New-* « *ton le démontre aux sages.* »

Mais voici des choses plus sérieuses: on dit que vous êtes un théiste inconsidéré, un théiste vaillant, un théiste inconstant, un chrétien déserteur, un mauvais théiste, un calomniateur de tous les partis; on vous reproche de falsifier tout ce que vous rapportez; de mentir continuellement, en attaquant sans pudeur et le théisme et le christianisme. On se plaint que vous imputiez, dans vingt endroits, aux théistes de n'admettre ni peines ni récompenses après la mort; et que vous les accusiez de ressembler à-la-fois aux épicuriens, qui n'admettent que des dieux inutiles, et aux Juifs, qui, jusqu'au temps d'Hérode, ne connurent ni l'immortalité de l'ame dont le *Pentateuque* n'a jamais parlé, ni la justice de Dieu dans une autre vie, de laquelle le *Pentateuque* n'a point parlé davantage. Vous osez charger de ces impiétés les plus sages, les plus pieux théistes; c'est-à-dire ceux qui ouvrent le sanctuaire de la religion par les mains de

[1] Voltaire lui-même: voyez tome XXXII, page 349; XXVII, 189; XLIII, 555. B.

Dieu même avant d'y entrer avec Jésus. Lisez leurs livres, et voyez-y votre condamnation.

La Profession de foi des théistes[1] est un ouvrage presque divin, adressé à un grand roi; on y lit ces paroles : « Nous adorons, depuis le commencement « des choses, la divinité unique, éternelle, rémuné-« ratrice de la vertu, et vengeresse du crime : jusque-« là tous les hommes sont d'accord, tous répètent « après nous cette confession de foi. Le centre où tous « les hommes se réunissent dans tous les temps, dans « tous les lieux, est donc la vérité, et les écarts de ce « centre sont donc le mensonge. »

Au reste, quand nous disons que cet ouvrage est presque divin, nous ne prétendons louer que la saine morale, l'adoration de l'Être suprême, la bienfesance, la tolérance, que ce petit livre enseigne; et nous regardons ces préceptes comme des préparations à l'*Évangile*.

Le lord Bolingbroke s'exprime ainsi, nouvelle édition de son admirable livre de l'*Examen important*[2] :

« Vous avez le front de demander ce qu'il faut « mettre à la place de vos fables! je vous réponds, « Dieu, la vérité, la vertu, des lois, des peines, et « des récompenses; prêchez la probité et non le « dogme; soyez les prêtres de Dieu, et non les prê-« tres d'un homme. »

L'auteur du *Militaire philosophe*[3], de cet excel-

[1] Voyez ci-dessus, page 112. B.
[2] Voyez tome XLIII, page 204. B.
[3] Sur le *Militaire philosophe*, voyez ma note 2 ci-après, page 206. B.

lent ouvrage qu'on ne peut trop méditer, s'exprime ainsi, page 41 de la nouvelle édition :

« Je mets au nombre des moments les plus heureux « de ma vie, celui où mes yeux ont commencé à s'ou-« vrir : indépendamment du calme et de la liberté « d'esprit dont je jouis depuis que je ne suis plus « sous le joug des préjugés religieux, je sens que j'ai « de Dieu, de sa nature, et de ses puissances infinies, « des sentiments plus élevés et plus dignes de ces « grands objets. Je suis plus fidèle à mes devoirs, je « les remplis avec plus de plaisir et d'exactitude, de-« puis que je les ai réduits à leurs véritables bornes, « et depuis que j'ai fondé l'obligation morale sur sa « vraie base : en un mot, je suis tout un autre « homme, tout un autre père, tout un autre fils, tout « un autre mari, tout un autre maître, tout un au-« tre sujet; je serais de même tout un autre soldat, ou « tout un autre capitaine. Dans mes actions, je con-« sulte la nature, la raison, et la conscience, qui « m'instruisent de la véritable justice; au lieu que je « ne consultais auparavant que ma secte qui m'é-« tourdissait de préceptes frivoles, injustes, imprati-« cables, et nuisibles. Mes scrupules ne tombent plus « sur ces vaines pratiques dont l'observation tient « lieu à tant de gens de la probité et des vertus so-« ciales. Je ne me permets plus ces petites injustices « qu'on a si souvent occasion de commettre dans le « cours de la vie, et qui entraînent quelquefois de « très grands malheurs. »

Nous voyons avec une extrême satisfaction que tous les grands théistes admettent un Dieu juste qui

punit, qui récompense, et qui pardonne. Les vrais chrétiens doivent révérer le théisme comme la base de la religion de Jésus; point de religion sans théisme, c'est-à-dire sans la sincère adoration d'un Dieu unique. Soyons donc théistes avec Jésus; et comme Jésus, que vous appelez si indignement fils... putatif d'un charpentier.

FIN DES REMONTRANCES A A.-J. RUSTAN.

INSTRUCTIONS

A ANTOINE-JACQUES RUSTAN[1].

Si vous vouliez être véritablement utile à vos frères, nous vous exhorterions à écrire sagement contre ceux des théistes qui se sont écartés de la religion chrétienne; mais en les réfutant, que ce soit avec sagesse et avec charité; faites quelques pas vers eux, afin qu'ils viennent à nous. Si vous combattez l'erreur, rendez justice au mérite.

N'écrivez qu'avec respect contre le curé Meslier[2], qui demanda pardon en mourant d'avoir enseigné le christianisme; il n'aurait pas eu ces remords s'il avait enseigné un seul Dieu ainsi que Jésus.

Vous ne gagnerez rien à vomir des injures contre milord Herbert, milord Shaftesbury, milord Bolingbroke, le comte de Boulainvilliers, le consul Maillet, le savant et judicieux Bayle, l'intrépide Hobbes, le hardi Toland, l'éloquent et ferme Trenchard, l'estimable Gordon, le savant Tindal, l'adroit Middleton, et tant d'autres.

Ce n'est pas une petite entreprise de répondre à l'*Examen important*[3], au *Catéchisme de l'honnête*

[1] Ces *Instructions* ont été publiées en même temps que les *Remontrances* qui précèdent, et à leur suite. B.

[2] Voyez l'*Extrait* de son testament, tome XL, page 389. B.

[3] L'*Examen important* est au tome XLIII de la présente édition. B.

homme[1], au *Militaire philosophe*[2], au livre du savant et judicieux Fréret[3], au dialecticien Dumarsais[4]; au livre de Boulanger[5], à l'*Évangile de la raison*[6], au *Vicaire savoyard*, le seul véritablement bon ouvrage qu'ait jamais fait Jean-Jacques Rousseau[7].

Tous ces auteurs prétendent que le système qu'ils combattent s'est établi naturellement et sans aucun prodige. Ils disent qu'à la vérité les prêtres d'Isis, ceux de la déesse de Syrie, ceux de Cérès Éleusine, et tant d'autres, avaient des secrets pour chasser les esprits malins du corps des lunatiques; que les Juifs, depuis qu'ils avaient embrassé la doctrine des diables, les chassaient par la vertu de la racine barat[8]

[1] Le *Catéchisme de l'honnête homme* est au tome XLI de la présente édition. B.

[2] D'un manuscrit anonyme intitulé : *Difficultés sur la religion proposées au sieur Malebranche*, Naigeon composa *Le Militaire philosophe*, qu'il publia en 1767, sans aucun nom d'auteur. En octobre 1767, on introduisait cet ouvrage par lambeaux, en le mêlant avec les feuilles du *Courrier du Bas-Rhin*. Une *nouvelle édition* parut en 1768; une autre en 1770, etc. B.

[3] *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, 1767, in-12, ouvrage publié, il est vrai, sous le nom de Fréret, mais qui paraît être de Lévesque de Burigny; voyez tome XLIII, page 523. B.

[4] L'épithète de dialecticien est donnée à Dumarsais à l'occasion de l'*Analyse de la religion chrétienne*, publiée sous le nom de cet auteur dans le *Recueil nécessaire*. B.

[5] L'*Antiquité dévoilée*, 1766, in-4° ou 3 volumes in-12. B.

[6] L'*Évangile de la raison* existe dans les formats in-8° et in-24. C'est un recueil de pièces philosophiques. Ce sont les mêmes que dans le *Recueil nécessaire* (voyez ma note, tome XLI, page 395); cependant toutes les éditions de l'*Évangile de la raison* ne contiennent pas les mêmes pièces. B.

[7] Le grand éloge que Voltaire fait ici de la *Profession de foi du vicaire savoyard* (qui est au 4e livre d'*Émile*) ne l'empêcha pas de la critiquer : voyez, tome XLVI, le chapitre xxxv de *Dieu et les hommes*. B.

[8] Voyez tome XV, page 213; et XXVIII, 325. B.

et de la clavicule de Salomon ; que dans Matthieu et Luc[a], on convient de cette puissance du peuple juif; mais ils ajoutent avec audace que ce miracle n'est pas bien avéré chez les prêtres de Syrie. Les Galiléens, dit Dumarsais, ajoutèrent à leurs exorcismes des déclamations contre les riches. Ils criaient : « La fin du « monde approche, le royaume du ciel va venir; il « n'y aura que les pauvres qui entreront dans ce « royaume; donnez tout ce que vous avez, et nous « vous ferons entrer. » Ils prédisaient toutes sortes de malheurs à l'empire romain, comme le rapporte Lucien, qui en a été témoin[b]. Les malheurs ne manquent jamais d'arriver; tout homme qui prédira des malheurs sera toujours un vrai prophète; le peuple criait miracle, et prenait les Galiléens pour des sorciers. Peu-à-peu les Galiléens s'instruisirent chez les platoniciens; ils mêlèrent leurs contes avec les dogmes de Platon, ils en composèrent une secte nouvelle.

Voilà ce que Dumarsais dit, et ce qu'il faut absolument réfuter.

Milord Bolingbroke[1] va encore plus loin : il cite l'exemple du cardeur de laine Leclerc, qui le premier établit le calvinisme en France, et qui fut martyrisé; Fox, le patriarche des quakers, qui était un paysan; Jean de Leyde, tailleur, qui fut roi des anabaptistes; et vingt exemples semblables. Voilà, dit-il, comme

[a] Matthieu, ch. XII; Luc, ch. XI.

[b] Voyez le *Philopatris* de Lucien. — Voyez tome XLIII, page 93-94. B.

[1] C'est-à-dire, Voltaire lui-même; voyez tome XLIII, page 82. B.

les sectes s'établissent. Il faut réfuter milord Bolingbroke.

Le prince respectable[1] qui a fait le *Sermon des cinquante*, réimprimé six fois dans le *Recueil nécessaire*, s'exprime ainsi : « La secte de ce Jésus subsiste « cachée; le fanatisme s'augmente[2]; on n'ose pas d'a- « bord faire de cet homme un dieu, mais bientôt on « s'encourage. Je ne sais quelle métaphysique de Pla- « ton s'amalgame avec la secte nazaréenne. On fait de « Jésus le *logos*, le Verbe-Dieu, puis consubstantiel à « Dieu, son père. On imagine la Trinité, et pour la « faire croire, on falsifie les premiers Évangiles. »

« On ajoute un passage touchant cette Trinité, de « même qu'on falsifie l'historien Josèphe pour lui faire « dire un mot de Jésus, quoique Josèphe soit un his- « torien trop grave pour avoir fait mention d'un tel « homme. On va jusqu'à forger des vers des sibylles; « on suppose des Canons des apôtres, des Constitutions « des apôtres, un Symbole des apôtres, un voyage de « Simon Pierre à Rome, un assaut de miracles entre « ce Simon et un autre Simon prétendu magicien. En « un mot, point d'artifices, de fraudes, d'impostures, « que les Nazaréens ne mettent en œuvre : et après « cela on vient nous dire tranquillement que les apô- « tres prétendus n'ont pu être ni trompés ni trompeurs, « et qu'il faut croire à des témoins qui se sont fait « égorger pour soutenir leurs dépositions. »

« O malheureux trompeurs et trompés qui parlez « ainsi ! quelle preuve avez-vous que ces apôtres ont

[1] Frédéric II, roi de Prusse : voyez tome XL, page 602, et XLIII, 53. B.
[2] Voyez tome XL, page 624. B.

« écrit ce qu'on met sous leur nom? Si on a pu sup-
« poser des canons, n'a-t-on pas pu supposer des évan-
« giles? n'en reconnaissez-vous pas vous-mêmes de
« supposés? Qui vous a dit que les apôtres sont morts
« pour soutenir leur témoignage? Il n'y a pas un seul
« historien contemporain qui ait seulement parlé de
« Jésus et de ses apôtres. Avouez que vous soutenez
« des mensonges par des mensonges; avouez que la
« fureur de dominer sur les esprits, le fanatisme et le
« temps ont élevé cet édifice qui croule aujourd'hui
« de tous côtés; masure que la raison déteste, et que
« l'erreur veut soutenir. »

Réfutez le prince auteur de ces paroles; à moins que vous n'aimiez mieux être son aumônier, ce qui vous serait plus avantageux.

Quand vous réfuterez ces auteurs, gardez-vous de falsifier les saintes Écritures; ne défendez pas la vérité par le mensonge : on vous reproche assez d'avoir corrompu le texte en disant dans votre libelle, que lorsque le Seigneur, sur le bord du fleuve Chobar, commanda à Ézéchiel de manger une livre de parchemin, et de se coucher pendant trois cent quatre-vingt et dix jours sur le côté gauche[1], et pendant quarante sur le côté droit; il « lui ordonna aussi de se « faire du pain de plusieurs sortes de graines, et de « se servir, pour le cuire, de bouse de vache. » Lisez la *Vulgate*, vous y trouverez ces propres mots : « Comedes illud[2], et stercore quod egreditur de homine

[1] Ézéchiel, IV, 5. B. — [2] Ézéchiel, IV, 12. B.

« operies illud in oculis eorum. Tu mangeras ce pain, « et tu le couvriras de l'excrément qui sort du corps « de l'homme. » Couvrir son pain avec cet excrément, n'est pas cuire son pain avec cet excrément. Le Seigneur se laisse ensuite toucher aux prières du prophète; il lui dit : Je te donne de la fiente de bœuf au lieu de fiente d'homme.

Pourquoi donc avoir falsifié le texte? pourquoi nous exposez-vous aux plaintes amères des incrédules, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas crédules, et qui ne vous en croiront pas sur votre parole?

Nous n'approuvons pas la simplicité de ceux qui traduisent *stercore* par *de la merde*: c'est le mot propre, disent-ils; oui; mais la bienséance et l'honnêteté sont préférables au mot propre, quand la fidélité de la traduction n'en est point altérée.

On prétend que vous avez traduit aussi infidèlement tout ce qui regarde les deux sœurs Oolla et Ooliba dans le même Ézéchiel, aux chapitres XVI et XXIII. Le texte porte : « Ubera tua intumuerunt, pilus tuus ger« minavit; vos tétons ont grossi; votre poil a pointé: « ædificavisti tibi lupanar; vous vous êtes bâti un b...: « divisisti pedes omni transeunti; vous avez ouvert « vos cuisses à tous les passants : Oolla insanivit libi« dine super concubitum eorum quorum carnes sunt « ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus « eorum; Oolla s'est abandonnée passionnément au « coït de ceux qui ont des membres d'âne, et dont la « semence est comme la semence des chevaux. » Vous pourriez certainement adoucir les mots sans gâter la

pureté du texte; la langue hébraïque se permettait des expressions que la française réprouve.

Ainsi nous ne voudrions point que vous traduisissiez les révélations du prophète Osée selon la lettre, mais selon l'esprit. L'hébreu s'exprime ainsi à la vérité, le Seigneur dit (Osée, chap. 1) : « Prenez une « femme de fornication, et faites-lui des fils de forni« cation; filios fornicationum », selon la Vulgate. Vous avez traduit ces mots par *fils de putain :* cela est trop grossier; et vous deviez dire enfants de la débauche, enfants du crime.

Ensuite lorsqu'au chapitre III, le Seigneur lui ordonne encore de prendre une femme adultère, et que le prophète dit, « Fodi eam pro quindecim argenteis « et coro hordei; je la caressai pour quinze drachmes « et un setier d'orge; » vous rendez ce mot *fodi* par le terme déshonnête qui lui répond : gardez-vous de jamais tomber dans ces indécences.

Le commentaire sur le *Nouveau Testament,* auquel vous travaillez, a d'autres inconvénients. Cette entreprise est d'une extrême difficulté; elle exige bien plus de connaissances qu'on ne croit, celles même des Simon, des Fabricius, des Cotellier, des Cave, des Greave, et des Grabe, ne suffisent pas. Il faut comparer tout ce qui peut nous rester des cinquante Évangiles négligés ou rejetés avec les quatre reçus. Il est très difficile de décider lesquels furent écrits les premiers. Une connaissance approfondie du *Talmud* est absolument nécessaire; on y rencontre quelques traits de lumière, mais ils disparaissent bientôt, et la

nuit redouble. Les Juifs ne donnent point à Marie le même époux que lui donnent les *Évangiles;* ils ne font point naître Jésus sous Hérode : l'arrivée des mages, leur étoile, le massacre des innocents, ne se lisent dans aucun auteur juif, pas même chez Flavius Josèphe, parent de Mariamne femme d'Hérode; le *Sépher Toldos Jeschut*[1] est trop rempli de fables absurdes pour qu'on y puisse bien discerner le peu de vérités historiques qu'il peut contenir.

Dans nos Évangiles il se trouve malheureusement des contradictions qu'il semble impossible à l'esprit humain de concilier; telles sont les deux généalogies de Jésus, l'une par Matthieu, et l'autre par Luc[2]. Personne n'a jamais pu jusqu'à présent trouver un fil pour sortir de ce labyrinthe, et Pascal a été réduit à dire seulement, *Cela ne s'est pas fait de concert*[3]. Non, sans doute, ils ne se sont pas concertés; mais il faut voir comment on peut les rapprocher.

Le commencement de Luc n'est pas moins embarrassant; il est constant qu'il n'y eut qu'un seul dénombrement des citoyens romains sous Auguste, et il est avéré que ceux qui en ont supposé deux se sont trompés. Il est encore avéré, par l'histoire et par les médailles, que Cirénius ou Quirinius n'était point gouverneur de Syrie quand Jésus naquit, et que la Syrie était gouvernée par Quintilius Varus. Cependant voici comme Luc s'exprime[4]: « Dans ces jours

[1] Voyez tome XXXI, page 196; XLIII, 84. B.
[2] Voyez tome XXIX, page 537. B.
[3] Voyez tome XXXVII, page 55. B.
[4] II, 1, 2, 3, 4. B.

« émana un édit de César Auguste, qu'il fût fait un « dénombrement de tout l'univers. Ce fut le premier « dénombrement, lequel fut fait par Cirénius ou « Quirinius, président de Judée; et comme chacun « allait se faire enregistrer dans sa ville, Joseph mon- « ta de la ville de Galilée Nazareth à la cité de David « Bethléem en Judée, parcequ'il était de la maison et « de la famille de David. »

Nous avouons qu'il n'y a presque pas un mot dans ce récit qui ne semble d'abord une erreur grossière. Il faut lire saint Justin, saint Irénée, saint Ambroise, saint Cyrille, Flavius Josèphe, Hervart, Périzonius, Casaubon, Grotius, Leclerc, pour se tirer de cette difficulté; et quand on les a lus, la difficulté augmente.

Le chapitre XXI de Luc vous jette dans de plus grandes perplexités: il semble prédire la fin du monde pour la génération qui existait alors. Il y est dit expressément [1] que « le fils de l'homme viendra dans « une nuée avec une grande puissance et une grande « majesté. » Saint Paul [2] et saint Pierre [3] annoncent clairement la fin du monde pour le temps où ils vivent.

Nous avons plus de cinquante explications de ces passages, lesquels n'expliquent rien du tout. Vous n'entendrez jamais saint Paul, si vous ne lisez tout ce que les rabbins ont dit de lui, et si vous ne conférez les *Actes de Thècle* avec ceux des apôtres. Vous

[1] Verset 27. B. — [2] I. Aux Thessal., IV, 17. B. — [3] I[re] épître, IV, 7. B.

n'aurez aucune connaissance du premier siècle de l'Église, si vous ne lisez le Pasteur d'Hermas, les Récognitions de Clément, les Constitutions apostoliques, et tous les ouvrages de ce temps-là, écrits sous des noms supposés. Vous verrez dans les siècles suivants une foule de dogmes, tous détruits les uns par les autres. Il est très difficile de démêler comment le platonisme se fondit peu à peu dans le christianisme; vous ne trouvez plus qu'un chaos de disputes que dix-sept cents ans n'ont pu débrouiller. Ah! notre frère! une bonne action vaut mieux que toutes ces recherches; soyons doux, modestes, patients, bienfesants. Ne barbotons plus dans les cloaques de la théologie, et lavons-nous dans les eaux pures de la raison et de la vertu.

Nous n'avons plus qu'un mot à vous dire. Vous vantez avec justice des exemples de bienfesance que les Anglais ont donnés, et des souscriptions qu'ils ont ouvertes en faveur de leurs ennemis mêmes : mais les Anglais prétendent qu'ils ne se sont portés à ces actes d'humanité que depuis les livres des Shaftesbury, des Bolingbroke, des Collins, etc. Ils avouent qu'il n'y eut aucune action généreuse de cette nature dans le temps que Cromwell prêchait le fanatisme le fer à la main; aucune lorsque Jacques I écrivait sur la controverse; aucune quand le tyran Henri VIII fesait le théologien : ils disent que le théisme seul a rendu la nation bienfesante. Vous pourrez tirer un grand parti de ces aveux, en montrant que c'est l'adoration d'un

Dieu qui est la source de tout bien, et que les disputes sur le dogme sont la source de tout mal. Retranchez de la morale de Jésus les fadaises théologiques, elle restera divine; c'est un diamant couvert de fange et d'ordure.

Nous vous souhaitons la modération et la paix.

FIN DES INSTRUCTIONS A A.-J. RUSTAN.

DES SINGULARITÉS[1]
DE LA NATURE,

PAR UN ACADÉMICIEN DE LONDRES,
DE BOLOGNE, DE PÉTERSBOURG, DE BERLIN, ETC.

On se propose ici d'examiner plusieurs objets de notre curiosité avec la défiance qu'on doit avoir de tout système, jusqu'à ce qu'il soit démontré aux yeux ou à la raison. Il faut bannir, autant qu'on le pourra, toute plaisanterie dans cette recherche. Les railleries ne sont pas des convictions; les injures encore moins. Un médecin plus connu par son imagination impétueuse que par sa pratique[2], en écrivant contre le célèbre Linnæus, qui range dans la même classe l'hippopotame, le porc, et le cheval, lui dit, *Cheval toi-même.* Je l'interrompis lorsqu'il lisait cette phrase,

[1] Le traité *Des singularités de la nature,* dont les premières éditions portent la date de 1768, est mentionné pour la première fois dans les *Mémoires secrets*, au 4 février 1769. Mais si, comme je le crois, c'est un passage du chapitre XX que rappelle l'auteur dans les *Colimaçons du R. P. l'Escarbotier,* qui avaient paru dès septembre 1768, il fallait bien placer les *Singularités* avant les *Colimaçons.* Je n'ose ajouter que les *Singularités de la nature* ont été, sous les yeux de Voltaire, placées dans le tome VIII de ses *Nouveaux mélanges*, en 1769, tandis que les *Colimaçons* sont dans le tome XIII, qui est de 1774. B.

[2] Ce doit être Maupertuis, sur le compte de qui Voltaire s'est tant égayé : voyez tome XXXIX, page 473. B.

et je lui dis : « Vous m'avouerez que si M. Linnæus « est un cheval, c'est le premier des chevaux. » Il n'est pas adroit de débuter par de telles épithètes, et il n'est pas honnête de conclure par elles.

L'examen de la nature n'est pas une satire. Tenons-nous seulement en garde contre les apparences, qui trompent si souvent; contre l'autorité magistrale, qui veut subjuguer; contre le charlatanisme, qui accompagne et qui corrompt si souvent les sciences; contre la foule crédule, qui est pour un temps l'écho d'un seul homme.

Souvenons-nous que les tourbillons de Descartes se sont évanouis; qu'il ne reste rien de ses trois éléments, presque rien de sa description de l'homme; que deux de ses lois du mouvement sont fausses; que son système sur la lumière est erroné; que ses idées innées sont rejetées, etc., etc., etc.

Songeons que les systèmes de Burnet, de Woodward, de Whiston, sur la formation de la terre, n'ont pas aujourd'hui un partisan ; qu'on commence, en Allemagne même, à regarder les monades, l'harmonie préétablie, et la *Théodicée* de l'ingénieux et profond Leibnitz, comme des jeux d'esprit, oubliés en naissant dans tout le reste de l'Europe. Plus on a découvert de vérités dans le siècle de Newton, plus on doit bannir les erreurs qui souilleraient ces vérités. On a fait une ample moisson, mais il faut cribler le froment, et rejeter l'ivraie.

Dans la physique, comme dans toutes les affaires du monde, commençons par douter : c'est le premier précepte d'Aristote et de Descartes. Mais on a cru

en France que Descartes était l'inventeur de cette maxime.

Examinons par nos yeux et par ceux des autres. Craignons ensuite d'établir des règles générales. Celui qui, n'ayant vu que des bipèdes et des quadrupèdes, enseignerait que la génération ne s'opère que par l'union d'un mâle et d'une femelle, se tromperait lourdement.

Celui qui, avant l'invention de la greffe, aurait affirmé que les arbres ne peuvent jamais porter que des fruits de leur espèce, n'aurait avancé qu'une erreur.

Il y a près d'un siècle qu'on crut avoir découvert un satellite de Vénus. Depuis, un célèbre observateur anglais[1] vit ou crut voir ce satellite; on a cru aussi le voir en France: cependant les astronomes n'en ont rien vu. Il peut exister; mais attendons.

L'analogie pourrait attribuer à plus forte raison un satellite à Mars, qui est beaucoup plus éloigné du soleil que nous; ce satellite serait plus aisé à découvrir: cependant on ne l'a jamais aperçu. Le plus sûr est donc toujours de n'être sûr de rien, ni dans le ciel ni sur la terre, jusqu'à ce qu'on en ait des nouvelles bien constatées.

Caliginosa nocte premit Deus: « Dieu couvre, dit « Horace[2], ses secrets d'une nuit profonde. »

M'apprendra-t-on jamais par quels subtils ressorts[3]
L'éternel Artisan fait végéter les corps?
Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère,

[1] Short. B.

[2] Livre III, ode XXXIX, vers 30. B.

[3] Ces vers sont de Voltaire lui-même dans son 4e *discours sur l'homme*; voyez tome XII. B.

N'ont jamais dépouillé leur cruel caractère ;
Et que, reconnaissant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit?
D'où vient qu'avec cent pieds, qui semblent inutiles,
Cet insecte tremblant traîne ses pas débiles ?
Pourquoi ce ver changeant se bâtit un tombeau,
S'enterre, et ressuscite avec un corps nouveau,
Et, le front couronné, tout brillant d'étincelles,
S'élance dans les airs en déployant ses ailes ?
Le sage Dufaï, parmi ses plants divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse et fugitive ?
....
Demandez à Silva par quel secret mystère
Ce pain, cet aliment, dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé ?
Comment toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur et penser mon cerveau ?
Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
« Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie. »

Ce n'est point là ce qu'on appelle *la raison paresseuse;* c'est la raison éclairée et soumise, qui sait qu'un être chétif ne peut pénétrer l'infini. Un fétu suffit pour nous démontrer notre impuissance. Il nous est donné de mesurer, calculer, peser, et faire des expériences; mais souvenons-nous toujours que le sage Hippocrate commença ses *Aphorismes* par dire que *l'expérience est trompeuse;* et qu'Aristote commença sa métaphysique par ces mots : *Qui cherche à s'instruire doit savoir douter.*

Pour voir de quels effets étonnants la nature est capable, examinons quelques unes de ses productions

qui sont sous nos mains, et cherchons (en doutant) quels résultats évidents nous en pourrions former.

CHAPITRE I.

Des pierres figurées.

Ces pierres, soit agates, soit espèces de marbres et de cailloux, sont fort communes; on les appelle *dendrites*, quand elles représentent des arbres; *herborisées* ou *arborisées*, lorsqu'elles ne figurent que de petites plantes; *zoomorphites*, quand le jeu de la nature leur a imprimé la ressemblance imparfaite de quelques animaux. On pourrait nommer *domatistes* celles qui représentent des maisons. Il y en a quelques unes de cette espèce très étonnantes. J'en ai vu une sur laquelle on discernait un arbre chargé de fruits, et une face d'homme très mal dessinée, mais reconnaissable.

Il est clair que ce n'est ni un arbre ni une maison qui a laissé l'empreinte de son image sur ces petites pierres dans le temps qu'elles pouvaient avoir de la mollesse et de la fluidité. Il est évident qu'un homme n'a pas laissé son visage sur une agate. Cela seul démontre que la nature exerce dans le genre des fossiles, comme dans les autres, un empire dont nous ne pouvons révoquer en doute la puissance, ni démêler les ressorts.

Dire qu'on a vu sur ces dendrites des empreintes de feuilles d'arbres qui ne croissent qu'aux Indes,

n'est-ce pas avancer une chose peu prouvée[1]? Une telle fiction n'est-elle pas la suite du roman imaginé par quelques uns que la mer des Indes est venue autrefois en Allemagne, dans les Gaules, et dans l'Espagne? Les Huns et les Goths y sont bien venus: oui; mais la mer ne voyage pas comme les hommes. Elle gravite éternellement vers le centre du globe. Elle obéit aux lois de la nature, et quand elle aurait fait ce voyage, comment aurait-elle apporté des feuilles des Indes pour les déposer sur des agates de Bohême? Nous commençons par cette observation, parcequ'elle nous servira plus qu'aucune autre à nous défier de l'opinion que les petits poissons des mers les plus éloignées sont venus habiter les carrières de Montmartre et les sommets des Alpes et des Pyrénées. Il y a eu sans doute de grandes révolutions sur ce globe; mais on aime à les augmenter: on traite la nature comme l'histoire ancienne, dans laquelle tout est prodige.

CHAPITRE II.

Du corail.

Est-on bien sûr que le corail soit une production d'insectes, comme il est indubitable que la cire est

[1] Il y a des dendrites qui sont véritablement des empreintes de plantes; d'autres sont produites par des parties métalliques déposées sur ces pierres ou dans leur intérieur; d'autres sont formées par des bulles d'air. Quant aux pays des plantes qui ont produit ces impressions, on doit être très réservé à en décider : la plupart n'ont point de caractères spécifiques bien certains, et nous ne connaissons point toutes les espèces de nos climats. Les botanistes font chaque année des découvertes en ce genre. K.

l'ouvrage des abeilles? On a trouvé de petits insectes dans les pores du corail; mais où n'en trouve-t-on pas? Les creux de tous les arbres en fourmillent, les vieilles murailles sont tapissées de républiques; mais ces petits animaux n'ont pas formé les murailles et les arbres. On serait bien mieux fondé, si on voyait un vieux fromage de Sassenage pour la première fois, à supposer que les mites innombrables qu'il renferme ont produit ce fromage.

Un de ceux qui ont dit que les coraux étaient composés de petits vers prétendit en même temps que les turquoises étaient faites d'ossements de morts, parcequ'on avait découvert quelques turquoises imparfaites auprès d'un ancien cadavre. Il se pourrait bien que les coraux ne fussent pas plus l'ouvrage d'un ver que la turquoise n'est l'ouvrage d'un os de mort.

Mille insectes viennent se loger dans les éponges sur le bord de la mer; mais ces insectes ont-ils produit les éponges? De très habiles naturalistes croient le corail un logement que des insectes se sont bâti. D'autres s'en tiennent à l'ancienne opinion que c'est un végétal, et le témoignage des yeux est en leur faveur [1].

[1] La découverte que le corail est la production d'une espèce de polypes marins est de M. Peyssonnel; de savants naturalistes la nièrent; elle a été confirmée depuis par M. de Jussieu; et, en fesant dissoudre ces substances dans un acide affaibli, on parvient à séparer la partie terreuse du réseau animal qui lui sert de base.

Les turquoises paraissent devoir leur origine à des os colorés par une chaux métallique; cela est même prouvé pour quelques unes de ces pierres. K.

CHAPITRE III.

Des polypes.

Est-il bien avéré que les lentilles d'eau, qu'on a nommées *polypes d'eau douce*, soient de vrais animaux? Je me défie beaucoup de mes yeux et de mes lumières; mais je n'ai jamais pu apercevoir jusqu'à présent dans ces polypes que des espèces de petits joncs très fins qui semblent tenir de la nature des sensitives. L'héliotrope ou la fleur au soleil, qui souvent se tourne d'elle-même du côté de cet astre, a pu paraître d'abord un phénomène aussi extraordinaire que celui des polypes. La mimose des Indes, qui semble imiter le mouvement des animaux, n'est pourtant point dans le genre animal. La petite progression très lente et très faible, qu'on remarque dans les polypes nageant dans un gobelet d'eau, n'approche pas de la progression beaucoup plus rapide et plus visible des petites pierres plates qui descendent des bords d'un plat dans le milieu, quand ce plat est rempli de vinaigre. Les bras du polype pourraient bien n'être que des ramifications; ses têtes, de simples boutons; son estomac, des fibres creuses; ses mouvements, des ondulations de ces fibres. Les petits insectes que cette plante semble quelquefois avaler peuvent entrer dans sa substance pour s'y nourrir et y périr, aussi bien qu'être attirés par cette substance pour être mangés par elle. Le polype sub-

siste très bien sans que ces petits insectes tombent dans ses fibres; il n'a donc pas besoin d'aliments : on peut donc croire qu'il n'est qu'une plante. Ce qu'on a pris pour ses œufs peut n'être que de la graine. Sa reproduction par bouture paraît indiquer que c'est une simple plante. Enfin il jette des rameaux quand on l'a retourné comme on retourne un gant : certainement la nature ne l'a pas fait pour être ainsi retourné par nos mains; et il n'y a rien là qui sente l'animalité.

Feu M. Dufaï avait sur sa cheminée une belle garniture de polypes de la grande espèce dans des vases. Ses parents et moi nous regardions de tous nos yeux, et nous lui disions que nous ressemblions à Sancho Pança, qui ne voyait que des moulins à vent où son maître voyait des géants armés. Notre incrédulité ne doit pourtant pas dépouiller ces polypes de la dignité d'animaux. Des expériences frappantes déposent pour eux. Je ne prétends pas leur ravir leurs titres; mais ont-ils la sensibilité et la perception qui distinguent le règne animal du végétal? Reconnaissons-nous pour nos confrères des êtres qui n'ont pas avec nous la moindre ressemblance? Certainement le flûteur de M. Vaucanson a plus l'air d'un homme qu'un polype n'a l'air d'un animal. Peut-être devrait-on n'accorder la qualité d'animal qu'aux êtres qui feraient toutes les fonctions de la vie, qui manifesteraient du sentiment, des desirs, des volontés, et des idées.

Il est bon de douter encore, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'expériences réitérées nous aient convaincus que ces plantes aquatiques sont des êtres

doués de sentiment, de perception, et des organes qui constituent l'animal réel. La vérité ne peut que gagner à attendre [1].

CHAPITRE IV.

Des limaçons.

La reproduction de ces polypes, qui se fait comme celle des peupliers et des saules, est bien moins merveilleuse que la renaissance des têtes de limaçons [2] de jardin à coquille. Qu'il revienne une tête à un animal assez gros, visiblement vivant, et dont le genre n'est point équivoque [a], c'est là un prodige inouï, mais un

[1] Voyez l'ouvrage de M. Trembley *sur les polypes*. Il résulte de ses observations que les polypes donnent des signes d'irritabilité et de spontanéité dans leurs mouvements; que leur manière de se nourrir est plus analogue à celle des animaux qu'à celle des plantes. Mais pourquoi n'y aurait-il pas des êtres organisés qui ne seraient ni végétaux ni animaux? D'ailleurs il faut s'en tenir aux faits; et pourvu qu'on connaisse avec exactitude les phénomènes des polypes, il est très peu important de savoir dans quelle classe on doit les ranger. K. — Voyez aussi l'article POLYPES, tome XXXI, page 462. B.

[2] Dans l'édition originale, on lit: *de limaçons incoques*. B.

[a] J'ai coupé la tête entière à quinze limaces incoques; toutes ont repris des têtes en moins de six semaines, les unes plus tôt, les autres plus tard. Aucun limaçon à coquille n'a reproduit de tête: un seul, à qui je n'avais coupé la tête qu'entre les quatre antennes, a reproduit la partie de tête coupée. Les expériences sur les limaces sont les plus étonnantes qu'on ait jamais faites; et on n'est pas au bout. — Cette note de l'édition originale existe encore dans la réimpression fesant partie du tome VIII des *Nouveaux mélanges*, 1769, in-8°, et encore dans le tome IV de l'*Évangile du jour*, 1769, in-8°, ainsi que dans toutes les autres éditions données du vivant de l'auteur. Elle n'est ni dans les éditions de Kehl, ni dans leurs réimpressions. B.

prodige qu'on ne peut contester. Il n'y a point là de supposition à faire, point de microscope à employer, point d'erreurs à craindre. La raison humaine, et surtout la raison de l'école, est confondue par le témoignage des yeux. On croit la tête, dans tous les êtres vivants, le principe, la cause de tous les mouvements, de toutes les sensations, de toutes les perceptions : ici c'est tout le contraire. La tête qui va renaître reçoit du reste du corps, en quinze ou vingt jours, des fibres, des nerfs, une liqueur circulante qui tient lieu de sang, une bouche, des dents, des télescopes, des yeux, un cerveau, des sensations, des idées; je dis des idées, car on ne peut sentir sans avoir une idée au moins confuse que l'on sent. Où sera donc désormais le principe de l'animal? Sera-t-on forcé de revenir à l'*harmonie* des Grecs? et dix mille volumes de métaphysique deviendront-ils absolument inutiles?

Si du moins la reproduction de ces têtes pouvait forcer certains hommes à douter, les colimaçons auraient rendu un grand service au genre humain.

CHAPITRE V.

Des huîtres à l'écaille.

Les huîtres sont un grand prodige pour nous, non pas pour la nature. Un animal toujours immobile, toujours solitaire, emprisonné entre deux murs aussi durs qu'il est mou, qui fait naître ses semblables sans copulation, et qui produit des perles sans qu'on sache

comment, qui semble privé de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, et des organes ordinaires de la nourriture: quelle énigme! On les mange par centaines sans faire la moindre réflexion sur leurs singulières propriétés.

Il faudrait faire sur elles les mêmes tentatives que sur les limaçons, leur couper sur leur rocher ce qui leur sert de tête, refermer ensuite leur écaille, et voir, au bout d'un mois, ce qui leur sera arrivé. Sont-elles des zoophytes? quelles bornes divisent le végétal et l'animal? où commence un autre ordre de choses? quelle chaîne lie l'univers? Mais y a-t-il une chaîne? ne voit-on pas une disproportion marquée entre les planètes et leurs distances, entre la nature brute et l'organisée, entre la matière végétante et la sensible, entre la sensible et la pensante? Qui sait si elles se touchent? qui sait s'il n'y a pas entre elles un infini qui les sépare? qui saura jamais seulement ce que c'est que la matière?

CHAPITRE VI.

Des abeilles[1].

Je ne sais pas qui a dit le premier que les abeilles avaient un roi. Ce n'est pas probablement un républicain à qui cette idée vint dans la tête.

Je ne sais pas qui leur donna ensuite une reine

[1] A quelques mots près Voltaire reproduisit ce chapitre entier dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot ABEILLES : voyez tome XXVI, pages 40-44. B.

au lieu d'un roi, ni qui supposa le premier que cette reine était une *Messaline* qui avait un sérail prodigieux, qui passait sa vie à faire l'amour et à faire ses couches, qui pondait et logeait environ quarante mille œufs par an. On a été plus loin, on a prétendu qu'elle pondait trois espèces différentes; des reines, des esclaves nommés *bourdons*, et des servantes nommées *ouvrières*, ce qui n'est pas trop d'accord avec les lois ordinaires de la nature.

On a cru qu'un physicien, d'ailleurs grand observateur, inventa, il y a quelques années, les fours à poulets, inventés depuis environ cinq mille ans par les Égyptiens, ne considérant pas l'extrême différence de notre climat et de celui de l'Égypte[1]. On a dit encore que ce physicien inventa de même le royaume des abeilles sous une reine, mère de trois espèces.

Tous les naturalistes avaient avant lui répété cette invention. Enfin il est venu un homme qui, étant possesseur de six cents ruches, a mieux examiné son bien que ceux qui, n'ayant point d'abeilles, ont copié des volumes sur cette république industrieuse, qu'on

[1] Ces fours à poulets, renouvelés par M. de Réaumur, ne furent entre ses mains qu'une expérience curieuse; on a fait depuis des expériences sur la manière de donner à tous ces œufs, dans ces fours, une chaleur égale et constante, sur les moyens d'empêcher ces œufs de se dessécher par la chaleur, en produisant dans le lieu où ils sont renfermés un certain degré d'humidité: par ces précautions, cette méthode est devenue plus sûre; on ne perd que très peu de poulets, et elle peut être employée avec profit dans le voisinage des grandes villes. K. — Un établissement de four à poulets a existé en 1823 et 1824 aux Champs-Élysées. La société d'encouragement pour l'industrie nationale, dans sa séance du 1er juin 1831, a décerné une médaille de bronze à M. Felgère, aubergiste à Chaudesaigues, pour avoir appliqué à l'incubation artificielle la chaleur des eaux thermales. B.

ne connaît guère mieux que celle des fourmis. Cet homme est M. Simon, qui ne se pique de rien, qui écrit très simplement, mais qui recueille comme moi du miel et de la cire. Il a de meilleurs yeux que moi; il en sait plus que M. le prieur de Jonval, et que M. le comte[1] du *Spectacle de la Nature:* il a examiné ses abeilles pendant vingt années; il nous assure qu'on s'est moqué de nous, et qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a répété dans tant de livres.

Il prétend qu'en effet il y a dans chaque ruche une espèce de roi et de reine qui perpétuent cette race royale et qui président aux ouvrages; il les a vus, il les a dessinés, et il renvoie aux *Mille et une Nuits* et à l'*Histoire de la reine d'Achem* la prétendue reine abeille avec son sérail. Il y a ensuite la race des bourdons, qui n'a aucune relation avec la première, et enfin la grande famille des abeilles ouvrières partagées en mâles et en femelles, qui forment le corps de la république. Ce sont les abeilles femelles qui déposent leurs œufs dans les cellules qu'elles ont formées.

Comment en effet la reine seule pourrait-elle pondre et loger quarante mille œufs l'un après l'autre? Il est très vraisemblable que M. Simon a raison. Le système le plus simple est presque toujours le véritable. Je me soucie d'ailleurs fort peu du roi et de la reine. J'aurais mieux aimé que tous ces raisonneurs m'eussent appris à guérir mes abeilles, dont la plupart

[1] M. le prieur de Jonval et M. le comte sont les noms de deux des interlocuteurs du *Spectacle de la nature*, par Pluche. B.

moururent, il y a deux ans, pour avoir trop sucé des fleurs de tilleul [1].

On nous a trompés sur tous les objets de notre curiosité, depuis les éléphants jusqu'aux abeilles et aux fourmis, comme on nous a donné des contes arabes pour l'histoire, depuis Sésostris jusqu'à la donation de Constantin, et depuis Constantin et son *labarum* jusqu'au pacte que le maréchal Fabert fit avec le diable. Presque tout est obscurité dans les origines des animaux, ainsi que dans celles des peuples; mais quelque opinion qu'on embrasse sur les abeilles et sur les fourmis, ces deux républiques auront toujours de quoi nous étonner et de quoi humilier notre raison. Il n'y a point d'insecte qui ne soit une merveille inexplicable.

On trouve dans les Proverbes attribués à Salomon « qu'il y a quatre choses qui sont les plus petites de « la terre, et qui sont plus sages que les sages: les « fourmis, petit peuple qui se prépare une nourriture « pendant la moisson; le lièvre, peuple faible qui

[1] Il reste encore de grandes obscurités sur la génération des abeilles, malgré les recherches d'une société économique établie en Lusace, et qui a fait de l'observation des abeilles l'objet principal de ses travaux. L'opinion de M. de Réaumur est la plus vraisemblable, à cela près qu'il paraît que les mâles ne fécondent les œufs que hors du corps de la femelle, et lorsqu'ils sont déposés dans leurs cellules: ce qui explique l'usage de cette grande quantité de mâles.

Quant à l'opinion de M. Simon, elle n'a jamais eu de partisans parmi les observateurs exacts. Il reste à examiner si la différence entre la reine femelle et les ouvrières tient à ce qu'elles naissent de germes différents, ou seulement à ce qu'elles sont élevées dans des cellules plus ou moins grandes: on ignore également pourquoi il y a dans les ruches deux espèces de bourdons. K.

« couche sur des pierres; la sauterelle, qui, n'ayant « pas de rois, voyage par troupes; le lézard, qui tra- « vaille de ses mains, et qui demeure dans les palais « des rois. » J'ignore pourquoi Salomon a oublié les abeilles, qui paraissent avoir un instinct bien supérieur à celui des lièvres, qui ne couchent point sur la pierre, et des lézards, dont j'ignore le génie. Au surplus je préférerai toujours une abeille à une sauterelle.

CHAPITRE VII.

De la pierre.

La nature se joue à former autant de sortes de pierres que d'animaux; elle produit des pierres qui ressemblent à des lentilles, et qu'on appelle *lenticulaires*, des cubes, des cailloux ronds, des pierres un peu ressemblantes à des langues, et qu'on a nommées *glossopètres;* d'autres qui ont la forme approchante d'un œuf; d'autres dont la figure est celle de l'oursin de mer: il y en a beaucoup de tournées en spirales; on leur a donné très improprement le nom de *cornes d'Ammon*, car dans toutes les sciences on a eu la petite vanité d'imposer des noms fastueux aux choses les plus communes. Ainsi les chimistes ont appelé une préparation de plomb *du sucre de Saturne*[1], comme

[1] Il y avait, dans l'ancienne chimie, des noms bien plus extraordinaires. Par exemple, elle donnait à la merde de chien le nom d'*album nigrum*. La

un bourgeois ayant acheté une charge prend le titre de *haut et puissant seigneur* chez son notaire.

J'ai vu de ces cornes d'Ammon qui paraissent nouvellement formées, et qui ne sont pas plus grandes que l'ongle du petit doigt; j'en ai vu d'à demi formées, et qui pèsent vingt livres; j'en ai vu qui font une volute parfaite, d'autres qui ont la forme d'un serpent entortillé sur lui-même, aucune qui ait l'air d'une corne. On a dit que ces pierres sont l'ancien logement d'un poisson qui ne se trouve qu'aux Indes; que par conséquent la mer des Indes a couvert nos campagnes; nous en avons déjà parlé, et nous demandons encore si cette manière d'expliquer la nature est bien naturelle [1] ?

Il y a des coquilles nommées *conchæ Veneris*, conques de Vénus, parcequ'elles ont une fente oblongue doucement arrondie aux deux bouts. L'imagination galante de quelques physiciens leur a donné un beau titre, mais cette dénomination ne prouve pas que ces coquilles soient les dépouilles des dames.

CHAPITRE VIII.

Du caillou.

Quel suc pierreux forme ces cailloux de mille espèces différentes? Pourquoi dans plusieurs de nos

nouvelle nomenclature chimique n'a pas ces dénominations ridicules et inintelligibles pour d'autres que pour les initiés; et c'est le moindre de ses avantages. B.

[1] Voyez les notes de la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, tome XXXVIII. K.

campagnes, ne voit-on pas un seul caillou, et que d'autres, à peu de distance, en sont couvertes? Pourquoi en Amérique, vers la rivière des Amazones, n'en trouve-t-on pas un seul dans l'espace de cinq cents lieues ?

Au milieu de nos champs nous découvrons souvent des cailloux énormes, depuis trois pieds jusqu'à vingt de diamètre; et à côté il y en a qui paraissent aussi anciens et qui n'ont pas un demi-pouce d'épaisseur; d'autres n'ont que deux ou trois lignes de diamètre; leur pesanteur spécifique est inégale : elle approche dans les uns de celle du fer, dans d'autres elle est moindre, et dans quelques uns plus forte.

Quelque pesant, quelque opaque, quelque lisse qu'un caillou puisse être, il est percé comme un crible. Si l'or et les diamants ont autant et plus de pores que de substance, à plus forte raison le caillou est-il percé dans toutes ses dimensions; et un million d'ouvertures dans un caillou peut fournir autant d'asiles à des insectes imperceptibles. C'est un assemblage de parties homogènes dont résulte une masse souvent inébranlable au marteau; il est vitrifiable, à la longue, à un feu de fournaise, et on voit alors que ses parties constituantes sont une espèce de cristal; mais quelle force avait joint ces petits cristaux ? d'où résultait ce corps si dur que le feu a divisé? est-ce l'attraction qui rendait toutes ses parties si unies entre elles et si compactes? Cette attraction démontrée entre le soleil et les planètes, entre la terre et son satellite, agit-elle entre toutes les parties du globe, tandis qu'elle pénètre au centre du globe entier? Est-elle le

premier principe de la cohésion des corps? est-elle avec le mouvement la première loi de la nature? C'est ce qui paraît le plus probable; mais que cette probabilité est encore loin d'une conviction lumineuse!

CHAPITRE IX.

De la roche.

Il y a plusieurs sortes de roches qui forment la chaîne des Alpes et des autres montagnes par lesquelles les Alpes se rejoignent aux Pyrénées. Je ne parlerai dans cet article que de la fameuse opération d'Annibal sur le haut des Alpes. Une pointe de roche escarpée lui fermait le passage. Il la rendit calcinable ou du moins facile à diviser par le fer, en l'échauffant par un grand feu, et en y versant du vinaigre.

Les siècles suivants ont douté de la possibilité du fait. Tout ce que je sais, c'est qu'ayant pris des éclats d'une de ces roches à grains qui composent la plus grande partie des Alpes, je les mis dans un vase rempli d'un vinaigre bouillant; ils devinrent en peu de minutes presque friables comme du sable. Ils se pulvérisèrent entre mes doigts. Il n'y a point d'enfant qui ne puisse faire l'expérience d'Annibal.

CHAPITRE X.

Des montagnes, de leur nécessité, et des causes finales.

Il y a une très grande différence entre les petites montagnes isolées et cette chaîne continue de rochers qui règnent sur l'un et sur l'autre hémisphère. Les isolées sont des amas hétérogènes composés de matières étrangères, entassées sans ordre, sans couches régulières. On y trouve des restes de végétaux, d'animaux terrestres et aquatiques, ou pétrifiés, ou friables, des bitumes, des débris de minéraux. Ce sont pour la plupart des volcans, des éruptions de la terre, des excrescences causées par des convulsions; leurs sommets sont rarement en pointes, leurs flancs contiennent des soufres qui s'allument.

La grande chaîne, au contraire, est formée d'un roc continu, tantôt de roche dure, tantôt de pierre calcaire, tantôt de graviers. Elle s'élève et s'abaisse par intervalles. Ses fondements sont probablement aussi profonds que ses cimes sont élevées. Elle paraît une pièce essentielle à la machine du monde, comme les os le sont aux quadrupèdes et aux bipèdes. C'est autour de leurs faîtes que s'assemblent les nuages et les neiges, qui de là se répandant sans cesse forment tous les fleuves et toutes les fontaines, dont on a si long-temps et si faussement attribué la source à la mer.

Sur ces hautes montagnes dont la terre est cou-

ronnée, point de coquilles [1], point d'amas confus de végétaux pétrifiés, excepté dans quelques crevasses profondes où le hasard a jeté des corps étrangers.

Les chaînes de ces montagnes qui couvrent l'un et l'autre hémisphère ont une utilité plus sensible. Elles affermissent la terre; elles servent à l'arroser; elles renferment à leurs bases tous les métaux, tous les minéraux.

Qu'il soit permis de remarquer à cette occasion que [2] toutes les pièces de la machine de ce monde semblent faites l'une pour l'autre. Quelques philosophes affectent de se moquer des causes finales rejetées par Épicure et par Lucrèce. C'est plutôt, ce me semble, d'Épicure et de Lucrèce qu'il faudrait se moquer. Ils vous disent que l'œil n'est point fait pour voir; mais qu'on s'en est servi pour cet usage, quand on s'est aperçu que les yeux y pouvaient servir. Selon eux, la bouche n'est point faite pour parler, pour manger, l'estomac pour digérer, le cœur pour recevoir le sang des veines et l'envoyer dans les artères, les pieds pour marcher, les oreilles pour entendre. Ces gens-là, pourtant, avouaient que les tailleurs leur fesaient des habits pour les vêtir, et les maçons des maisons pour les loger; et ils osaient nier à la nature, au grand Être, à l'intelligence universelle, ce qu'ils accordaient tous à leurs moindres ouvriers.

[1] Voyez la [deuxième] note de la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, tome XXXVIII, page 565. K.

[2] Toute la fin de ce chapitre a été, en 1770, reproduite par Voltaire dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot Causes finales : voyez le tome XXVII, page 527. B.

Il ne faut pas, sans doute, abuser des causes finales : on ne doit pas dire, comme monsieur le prieur dans le *Spectacle de la Nature*, que les marées sont données à l'Océan pour que les vaisseaux entrent plus aisément dans les ports, et pour empêcher que l'eau de la mer ne se corrompe ; car la Méditerranée n'a point de flux et de reflux, et ses eaux ne se corrompent point.

Pour qu'on puisse s'assurer de la fin véritable pour laquelle une cause agit, il faut que cet effet soit de tous les temps et de tous les lieux. Il n'y a pas eu des vaisseaux en tout temps et sur toutes les mers; ainsi l'on ne peut pas dire que l'Océan ait été fait pour les vaisseaux. Nous avons remarqué ailleurs [1] que les nez n'avaient pas été faits pour porter des lunettes, ni les mains pour être gantées. On sent combien il serait ridicule de prétendre que la nature eût travaillé de tout temps pour s'ajuster aux inventions de nos arts arbitraires, qui tous ont paru si tard ; mais il est bien évident que si les nez n'ont pas été faits pour les besicles, ils l'ont été pour l'odorat; et qu'il y a des nez depuis qu'il y a des hommes. De même, les mains n'ayant pas été données en faveur des gantiers, elles sont visiblement destinées à tous les usages que le métacarpe, les phalanges de nos doigts, et les mouvements du muscle circulaire du poignet, nous procurent.

[1] Dans le chapitre Ier de *Candide* (voyez tome XXXIII, page 218); et dans l'article FIN de la première édition du *Dictionnaire philosophique*, en 1764; article qui forme aujourd'hui la 3e section des CAUSES FINALES (voyez tome XXVII, pages 530-31). B.

Cicéron, qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des causes finales.

Il paraît bien difficile surtout que les organes de la génération ne soient pas destinés à perpétuer les espèces. Ce mécanisme est bien admirable; mais la sensation que la nature a jointe à ce mécanisme est plus admirable encore. Épicure devait avouer que le plaisir est divin, et que ce plaisir est une cause finale par laquelle sont produits sans cesse ces êtres sensibles qui n'ont pu se donner la sensation.

Cet Épicure était un grand homme pour son temps; il vit ce que Descartes a nié, ce que Gassendi a affirmé, ce que Newton a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la nécessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables. Ce sont là des idées très philosophiques. Rien n'était surtout plus respectable que la morale des vrais épicuriens: elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques, incompatibles avec la sagesse, et dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. Mais pour le reste de la physique d'Épicure, elle ne paraît pas plus admissible que la matière cannelée de Descartes.

Enfin, les chaînes de montagnes qui couronnent les deux hémisphères, et plus de six cents fleuves qui coulent jusqu'aux mers du pied de ces rochers, toutes les rivières qui descendent de ces mêmes réservoirs, et qui grossissent les fleuves après avoir fertilisé les campagnes; des milliers de fontaines qui partent de la même source, et qui abreuvent le genre animal et le végétal; tout cela ne paraît pas plus

l'effet d'un cas fortuit et d'une déclinaison d'atomes que la rétine qui reçoit les rayons de la lumière, le cristallin qui les réfracte; l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille, qui reçoit les sons, les routes du sang dans nos veines, la systole et la diastole du cœur, ce balancier de la machine qui fait la vie.

CHAPITRE XI.

De la formation des montagnes.

On ne s'est pas contenté de dire que notre terre avait été originairement de verre [1]; Maillet a imaginé que nos montagnes avaient été faites par le flux, le reflux, et les courants de la mer.

Cette étrange imagination a été fortifiée dans l'*Histoire naturelle* imprimée au Louvre, comme un enfant inconnu et exposé est quelquefois recueilli par un grand seigneur; mais le public philosophe n'a pas adopté cet enfant, et il est difficile à élever. Il est trop visible que la mer ne fait point une chaîne de roches sur la terre. Le flux peut amonceler un peu de sable, mais le reflux l'emporte. Des courants d'eau ne peuvent produire lentement, dans des siècles innombrables, une suite immense de rochers nécessaires dans tous les temps. L'Océan ne peut avoir quitté son lit, creusé par la nature, pour aller élever au-

[1] Buffon; mais voyez la note des éditeurs de Kehl, tome XXXIV, page 46. B.

dessus des nues les rochers de l'Immaüs et du Caucase. L'Océan une fois formé, une fois placé, ne peut pas plus quitter la moitié du globe pour se jeter sur l'autre, qu'une pierre ne peut quitter la terre pour aller dans la lune.

Sur quelles raisons apparentes appuie-t-on ce paradoxe? Sur ce qu'on prétend que, dans les vallées des Alpes, les angles saillants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient. Il faut bien, dit-on, que les courants de la mer aient produit ces angles. La conclusion est hasardée. Le fait peut être vrai dans quelques vallons étroits; il ne l'est pas dans le grand bassin de la Savoie et du lac de Genève; il ne l'est pas dans la grande vallée de l'Arno, autour de Florence; mais à quelles branches ne se prend-on pas quand on se noie dans les systèmes [1] !

[2] Il vaudrait autant avancer que les montagnes ont produit les mers que de prétendre que les mers ont produit les montagnes.

[1] La plupart des vallées, qu'on a supposées avoir été formées par la mer, sont évidemment l'ouvrage des torrents et des rivières qui y coulent ou qui y ont coulé autrefois ; car on observe, sur les plateaux supérieurs aux vallées où coulent ces fleuves, les dépôts où l'on retrouve les mêmes cailloux roulés que ces rivières entraînent. K.

[2] Dans l'édition originale, cet alinéa est ainsi conçu :

« Il serait aussi permis, on l'a déjà dit, d'avancer que les montagnes ont produit les mers, que de prétendre que les mers ont produit les montagnes. Car du moins les neiges dont sont couverts continuellement les sommets de ces éminences du globe, ces neiges qu'on supposerait produites avec lui, se fondant toujours en rivières, seraient à la longue un vaste amas d'eau rassemblée dans la partie la plus creuse. Ce système ne vaut rien sans doute; mais il est moins révoltant que l'autre.

« Quel est donc, etc. » B.

Quel est donc le véritable système? celui du grand Être qui a tout fait, et qui a donné à chaque élément, à chaque espèce, à chaque genre, sa forme, sa place, et ses fonctions éternelles. Le grand Être qui a formé l'or et le fer, les arbres, l'herbe, l'homme, et la fourmi, a fait l'océan et les montagnes. Les hommes n'ont pas été des poissons, comme le dit Maillet; tout a été probablement ce qu'il est par des lois immuables. Je ne puis trop répéter [1] que nous ne sommes pas des dieux qui puissions créer un univers avec la parole.

Il est très vrai que d'anciens ports sont comblés, que la mer s'est retirée de Carthage, de Rosette, des deux Syrtes, de Ravenne, de Fréjus, d'Aigues-Mortes [2], etc. Elle a englouti des terrains; elle en a laissé d'autres à découvert. On triomphe de ces phénomènes, on conclut que l'océan a caché, pendant des siècles, le mont Taurus et les Alpes sous ses flots. Quoi! parceque des attérissements ont reculé la mer de plusieurs lieues, et qu'elle aura inondé d'un autre côté quelques terrains bas, on nous persuadera qu'elle a inondé le continent pendant des milliers de siècles! Nous voyons des volcans, donc tout le globe a été en feu; des tremblements de terre ont englouti des villes, donc tout l'univers a été la proie des flammes. Ne doit-on pas se défier d'une telle conclusion? Les accidents ne sont pas des règles générales.

L'illustre et savant auteur de l'*Histoire naturelle*

[1] Voyez tome XXXVIII, page 574. B.
[2] Voyez tome XV, page 5. B.

dit, à la fin de la théorie de la terre, page 124 : « Ce « sont les eaux rassemblées dans la vaste étendue « des mers, qui, par le mouvement continuel du flux « et du reflux, ont produit les montagnes, les val-« lées, etc. »

Mais aussi voici comme il s'exprime, page 359 : « Il y a, sur la surface de la terre, des contrées éle-« vées qui paraissent être des points de partage mar-« qués par la nature pour la distribution des eaux. « Les environs du mont Saint-Gothard sont un de ces « points en Europe; un autre point est le pays situé « entre les provinces de Belozera et de Vologda en « Russie, d'où descendent des rivières, dont les unes « vont à la mer Blanche, d'autres à la mer Noire, et « d'autres à la mer Caspienne, etc. »

Il enseigne donc ici que cette grande chaîne de montagnes, prolongée d'Espagne en Tartarie, est une pièce essentielle à la machine du monde. Il semble se contredire dans ces deux assertions; il ne se contredit pourtant pas : car, en avouant la nécessité des montagnes pour entretenir la vie des animaux et des végétaux, il suppose que « les eaux du ciel dé-« truisent peu-à-peu l'ouvrage de la mer, et, rame-« nant tout au niveau, rendront un jour notre terre à « la mer, qui s'en emparera successivement, en lais-« sant à découvert de nouveaux continents, etc. »

Voilà donc, selon lui, notre Europe privée des Alpes et des Pyrénées, et de toutes leurs branches. Mais, en supposant cette chaîne de montagnes écroulée, dispersée sur notre continent, n'en élèvera-t-elle pas la surface? Cette surface ne sera-t-elle pas tou-

jours au-dessus du niveau de la mer? Comment la mer, en violant les lois de la gravitation et celles des fluides, viendra-t-elle se placer, chez les Basques, sur les débris des Pyrénées? Que deviendront les habitants, hommes et animaux, quand l'océan se sera emparé de l'Europe? Il faudra donc qu'ils s'embarquent pour aller chercher les terrains que les mers auront abandonnés vers l'Amérique. Car, si l'océan prend chaque jour quelque chose de nos habitations, il faudra bien qu'à la fin nous allions tous demeurer ailleurs. Descendrons-nous dans les profondeurs de l'océan, qui sont en beaucoup d'endroits de plus de mille pieds? Mais quelle puissance contraire à la nature commandera aux eaux de quitter ces profondes et immenses vallées pour nous recevoir?

Prenons la chose d'un autre biais. Presque tous les naturalistes sont persuadés aujourd'hui que les dépôts de coquilles au milieu de nos terres sont des monuments du long séjour de l'océan dans les provinces où ces dépouilles se sont trouvées. Il y en a en France à 40, à 50 lieues des côtes de la mer. On en trouve en Allemagne, en Espagne, et surtout en Afrique. C'est donc ici un événement tout contraire à celui qu'on a supposé d'abord : « Ce ne sont plus les eaux « du ciel qui détruisent peu-à-peu l'ouvrage de la mer, « qui ramènent tout au niveau, et qui rendent notre « terre à la mer. » C'est au contraire la mer qui s'est retirée insensiblement, dans la suite des siècles, de la Bourgogne, de la Champagne, de la Touraine, de la Bretagne, où elle demeurait, et qui s'en est allée vers le nord de l'Amérique. Laquelle de ces deux sup-

positions prendrons-nous? D'un côté on nous dit que l'océan vient peu-à-peu couvrir les Pyrénées et les Alpes; de l'autre on nous assure qu'il s'en retourne tout entier par degrés. Il est évident que l'un des deux systèmes est faux; et il n'est pas improbable qu'ils le soient tous deux.

J'ai fait ce que j'ai pu jusqu'ici pour concilier avec lui-même le savant et éloquent académicien, auteur aussi ingénieux qu'utile de l'*Histoire naturelle*. J'ai voulu rapprocher ses idées pour en tirer de nouvelles instructions; mais comment pourrai-je accorder avec son système ce que je trouve au tome XII, page 10, dans son discours intitulé, *Première Vue de la nature?* « La mer irritée, dit-il, s'élève vers le ciel, et vient en « mugissant se briser contre des digues inébranlables, « qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni « surmonter. La terre, élevée au-dessus du niveau de « la mer, est à l'abri de ses irruptions. Sa surface, « émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours « renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'ani- « maux différents, est un lieu de repos, un séjour de « délices, etc. »

Ce morceau, dérobé à la poésie, semble être de Massillon ou de Fénelon, qui se permirent si souvent d'être poëtes en prose; mais certainement si la mer irritée, en s'élevant vers le ciel, se brise en mugissant contre des digues inébranlables; si elle ne peut surmonter ces digues avec tous ses efforts, elle n'a donc jamais quitté son lit pour s'emparer de nos rivages; elle est bien loin de se mettre à la place des Pyrénées et des Alpes. C'est non seulement contre-

dire ce système qu'on a eu tant de peine à étayer par tant de suppositions, mais c'est contredire une vérité reconnue de tout le monde; et cette vérité est que la mer s'est retirée à plusieurs milles de ses anciens rivages, et qu'elle en a couvert d'autres; vérité dont on a étrangement abusé.

Quelque parti qu'on prenne, dans quelque supposition que l'esprit humain se perde, il est possible, il est vraisemblable, il est même prouvé que plusieurs parties de la terre ont souffert de grandes révolutions. On prétend qu'une comète peut heurter notre globe en son chemin : et Trissotin, dans *les Femmes savantes*[1], n'a peut-être pas tort de dire:

Je viens vous annoncer une grande nouvelle :
Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle;
Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chu tout au travers de notre tourbillon;
Et s'il eût en chemin rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux comme verre.

La théorie des comètes n'était pas encore connue lorsque la comédie des *Femmes savantes* fut jouée à la cour en 1672. Il est très certain que le concours de ces deux globes qui roulent dans l'espace avec tant de rapidité aurait des suites effroyables, mais d'une tout autre nature que l'acheminement insensible de l'océan à l'endroit où est aujourd'hui le mont Saint-Gothard, ou son départ de Brest et de Saint-Malo pour se retirer vers le pôle et vers le détroit de Hudson. Heureusement il se passera du temps avant que notre Europe soit fracassée par une comète, ou engloutie par l'océan.

[1] Acte IV, scène 3. B.

CHAPITRE XII.

Des coquilles, et des systèmes bâtis sur des coquilles[1].

Il est arrivé aux coquilles la même chose qu'aux anguilles; elles ont fait éclore des systèmes nouveaux. On trouve dans quelques endroits de ce globe des amas de coquillages; on voit dans quelques autres des huîtres pétrifiées : de là on a conclu que, malgré les lois de la gravitation et celles des fluides, et malgré la profondeur du lit de l'océan, la mer avait couvert toute la terre il y a quelques millions d'années.

La mer ayant inondé ainsi successivement la terre a formé les montagnes par ses courants, par ses marées; et quoique son flux ne s'élève qu'à la hauteur de quinze pieds dans ses plus grandes intumescences sur nos côtes, elle a produit des roches hautes de 18,000 pieds.

Si la mer a été partout, il y a eu un temps où le monde n'était peuplé que de poissons. Peu-à-peu les nageoires sont devenues des bras, la queue fourchue s'étant alongée a formé des cuisses et des jambes; enfin les poissons sont devenus des hommes, et tout cela s'est fait en conséquence des coquilles qu'on a déterrées. Ces systèmes valent bien l'horreur du vide, les formes substantielles, la matière globuleuse, sub-

[1] Voyez ma note, tome XXVIII, page 224; et aussi ci-après celle de la page 252. B.

tile, cannelée, striée, la négation de l'existence des corps, la baguette divinatoire de Jacques Aimard, l'harmonie préétablie, et le mouvement perpétuel.

Il y a, dit-on, des débris immenses de coquilles auprès de Maestricht. Je ne m'y oppose pas, quoique je n'y en aie vu qu'une très petite quantité. La mer a fait d'horribles ravages dans ces quartiers-là; elle a englouti la moitié de la Frise; elle a couvert des terrains autrefois fertiles, elle en a abandonné d'autres. C'est une vérité reconnue, personne ne conteste les changements arrivés sur la surface du globe dans une longue suite de siècles. Il se peut physiquement, et sans oser contredire nos livres sacrés, qu'un tremblement de terre ait fait disparaître l'île Atlantide 9,000 ans avant Platon, comme il le rapporte, quoique ses Mémoires ne soient pas sûrs. Mais tout cela ne prouve pas que la mer ait produit le mont Caucase, les Pyrénées, et les Alpes.

On prétend qu'*il y a des fragments de coquillages à Montmartre, et à Courtagnon auprès de Reims*. On en rencontre presque partout, mais non pas sur la cime des montagnes, comme le suppose le système de Maillet.

Il n'y en a pas une seule sur la chaîne des hautes montagnes, depuis la Sierra-Morena jusqu'à la dernière cime de l'Apennin. J'en ai fait chercher sur le mont Saint-Gothard, sur le Saint-Bernard, dans les montagnes de la Tarentaise : on n'en a pas découvert.

Un seul physicien m'a écrit qu'il a trouvé une écaille d'huître pétrifiée vers le Mont-Cenis. Je dois

le croire, et je suis très étonné qu'on n'y en ait pas vu des centaines. Les lacs voisins nourrissent de grosses moules dont l'écaille ressemble parfaitement aux huîtres; on les appelle même *petites huîtres* dans plus d'un canton.

Est-ce d'ailleurs une idée tout-à-fait romanesque de faire réflexion sur la foule innombrable de pélerins qui partaient à pied de Saint-Jacques en Galice, et de toutes les provinces, pour aller à Rome par le Mont-Cenis chargés de coquilles à leurs bonnets? Il en venait de Syrie, d'Égypte, de Grèce, comme de Pologne et d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hagi qui ont visité la Mecque et Médine, parceque les chemins de Rome sont plus faciles, et qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot, une huître près du Mont-Cenis ne prouve pas que l'océan indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémisphère.

[1] On rencontre quelquefois en fouillant la terre des pétrifications étrangères, comme on rencontre dans l'Autriche des médailles frappées à Rome. Mais pour une pétrification étrangère il y en a mille de nos climats.

[1] Dans l'édition de 1768, on lit :

« La chaîne des montagnes du continent américain n'est pas plus chargée d'huîtres que la nôtre, et la réponse, *qu'on en trouvera un jour*, n'est pas une réponse bien satisfesante.

« *Mais il y a des fragments de coquillages à Montmartre, et à Courtagnon auprès de Reims.*

« Il y en a partout, excepté sur les montagnes qui devraient en être remplies dans le système de Maillet. Oui, sans doute, on l'a dit, et il faut le redire, on rencontre quelquefois, en fouillant la terre, des pétrifications étrangères, comme on rencontre, etc. » B.

Quelqu'un a dit [1] qu'il aimerait autant croire le marbre composé de plumes d'autruche que de croire le porphyre composé de pointes d'oursin. Ce quelqu'un-là avait grande raison, si je ne me trompe.

On découvrit, ou l'on crut découvrir, il y a quelques années, les ossements d'un renne et d'un hippopotame près d'Étampes, et de là on conclut que le Nil et la Laponie avaient été autrefois sur le chemin de Paris à Orléans. Mais on aurait dû plutôt soupçonner qu'un curieux avait eu autrefois dans son cabinet le squelette d'un renne et celui d'un hippopotame. Cent exemples pareils invitent à examiner long-temps avant que de croire.

CHAPITRE XIII.

Amas de coquilles.

Mille endroits sont remplis de mille débris de testacées, de crustacées, de pétrifications. Mais remarquons, encore une fois, que ce n'est presque jamais ni sur la croupe ni dans les flancs de cette continuité de montagnes dont la surface du globe est traversée; c'est à quelques lieues de ces grands corps, c'est au milieu des terres, c'est dans des cavernes, dans des lieux où il est très vraisemblable qu'il y avait de petits lacs qui ont disparu, de petites rivières dont le cours est changé, des ruisseaux considérables dont la source

[1] Voltaire lui-même : voyez tome XLIII, page 374. B.

est tarie. Vous y voyez des débris de tortues, d'écrevisses, de moules, de colimaçons, de petits crustacées de rivière, de petites huîtres semblables à celles de Lorraine : mais de véritables corps marins, c'est ce que vous ne voyez jamais. S'il y en avait, pourquoi n'aurait-on jamais vu d'os de chiens marins, de requins, de baleines ?

Vous prétendez que la mer a laissé dans nos terres des marques d'un très long séjour. Le monument le plus sûr serait assurément quelques amas de marsouins au milieu de l'Allemagne ; car vous en voyez des milliers se jouer sur la surface de la mer Germanique dans un temps serein. Quand vous les aurez découverts et que je les aurai vus à Nuremberg et à Francfort, je vous croirai : mais, en attendant, permettez-moi de ranger la plupart de ces suppositions avec celle du vaisseau pétrifié trouvé dans le canton de Berne à cent pieds sous terre, tandis qu'une de ses ancres était sur le mont Saint-Bernard.

J'ai vu quelquefois des débris de moules et de colimaçons qu'on prenait pour des coquilles de mer.

Si on songeait seulement que, dans une année pluvieuse, il y a plus de limaçons dans dix lieues de pays que d'hommes sur la terre, on pourrait se dispenser de chercher ailleurs l'origine de ces fragments de coquillages dont les bords du Rhône et ceux d'autres rivières sont tapissés dans l'espace de plusieurs milles. Il y a beaucoup de ces limaçons dont le diamètre est de plus d'un pouce. Leur multitude détruit quelquefois les vignes et les arbres fruitiers. Les fragments de leurs coques endurcies sont partout. Pourquoi donc

imaginer que des coquillages des Indes sont venus s'amonceler dans nos climats quand nous en avons chez nous par millions? Tous ces petits fragments de coquilles, dont on a fait tant de bruit pour accréditer un système, sont pour la plupart si informes, si usés, si méconnaissables, qu'on pourrait également parier que ce sont des débris d'écrevisses ou de crocodiles, ou des ongles d'autres animaux. Si on trouve une coquille bien conservée dans le cabinet d'un curieux, on ne sait d'où elle vient; et je doute qu'elle puisse servir de fondement à un système de l'univers.

Je ne nie pas, encore une fois, qu'on ne rencontre à cent milles de la mer quelques huîtres pétrifiées, des conques, des univalves, des productions qui ressemblent parfaitement aux productions marines; mais est-on bien sûr que le sol de la terre ne peut enfanter ces fossiles? La formation des agates arborisées ou herborisées ne doit-elle pas nous faire suspendre notre jugement? Un arbre n'a point produit l'agate qui représente parfaitement un arbre; la mer peut aussi n'avoir point produit ces coquilles fossiles qui ressemblent à des habitations de petits animaux marins. L'expérience suivante en peut rendre témoignage.

CHAPITRE XIV[1].

Observation importante sur la formation des pierres et des coquillages.

M. Le Royer de La Sauvagère[2], ingénieur en chef, et de l'académie des belles-lettres de la Rochelle, seigneur de la terre Desplaces en Touraine, auprès de Chinon, atteste qu'auprès de son château une partie du sol s'est métamorphosée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'espace de quatre-vingts ans. Il a été témoin lui-même de ce changement. Tous ses vassaux et tous ses voisins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre, qui est devenue très dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée commence à se former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne se distinguent qu'avec un microscope, et qui croissent avec la pierre. Ces coquilles sont de différentes espèces; il y a des ostracites, des gryphites, qui ne se trouvent dans aucune de nos mers; des cames, des télines, des cœurs, dont les germes se développent insensiblement, et s'étendent jusqu'à six lignes d'épaisseur.

[1] Dans les éditions de Kehl, ce chapitre XIV n'était que dans l'*Erratum*, comme devant, avec les deux qui précèdent et les quatre qui suivent, former l'article COQUILLES du *Dictionnaire philosophique*. B.

[2] Félix-François Le Royer d'Artezet de La Sauvagère, né en Touraine le 5 octobre 1707, mort en 1781, est auteur de quelques dissertations sur l'histoire naturelle et les antiquités. Voltaire, qui était en correspondance avec lui (voyez les années 1764, 1770, 1777), lui envoya un exemplaire des *Singularités de la nature*. B.

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre y ont été déposés par la mer?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déjà dit, ce phénomène de la terre Desplaces; si d'un autre côté on considère que le fleuve de Gambie et la rivière de Bissao sont remplis d'huîtres, que plusieurs lacs en ont fourni autrefois, et en ont encore, ne sera-t-on pas porté à suspendre son jugement? Notre siècle commence à bien observer: il appartiendra aux siècles suivants de décider, mais probablement on sera un jour assez savant pour ne décider pas.

CHAPITRE XV.

De la grotte des Fées.

Les grottes où se forment les stalactites et les stalagmites sont communes. Il y en a dans presque toutes les provinces. Celle du Chablais est peut-être la moins connue des physiciens, et qui mérite le plus de l'être. Elle est située dans des rochers affreux, au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroisse de Féterne. Ce sont trois grottes en voûte l'une sur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle, et il faut s'élancer ensuite dans ces cavités en se tenant à des branches d'arbres. Cet endroit est appelé par les gens du lieu *la grotte des Fées*. Chacune a

dans son fond un bassin dont l'eau passe pour avoir la même vertu que celle de Sainte-Reine. L'eau qui distille de la supérieure à travers le rocher y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de trois pieds.

Dans le bassin de cette même grotte, où l'on se baigne, on trouve des figures de pralines telles qu'on les vend chez les confiseurs, et à côté, la forme d'un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs prétendent avoir vu dans l'enfoncement une femme pétrifiée au-dessous du rouet : mais les observateurs n'ont point vu en dernier lieu cette femme. Peut-être les concrétions stalactiques avaient dessiné autrefois une figure informe de femme ; et c'est ce qui fit nommer cette caverne *la grotte des Fées*.

Il fut un temps qu'on n'osait en approcher ; mais depuis que la figure de la femme a disparu on est devenu moins timide.

Maintenant qu'un philosophe à système raisonne sur ce jeu de la nature, ne pourrait-il pas dire : Voilà des pétrifications véritables ? Cette grotte était habitée sans doute autrefois par une femme ; elle filait au rouet, son lard était pendu au plancher, elle avait auprès d'elle sa poule avec ses poussins ; elle mangeait des pralines, lorsqu'elle fut changée en rocher elle et ses poulets, et son lard, et son rouet, et sa quenouille, et ses pralines, comme Édith, femme de Loth, fut changée en statue de sel. L'antiquité fourmille de ces exemples.

Il serait bien plus raisonnable de dire: Cette femme fut pétrifiée, que de dire: Ces petites coquilles viennent de la mer des Indes; cette écaille fut laissée ici par la mer il y a cinquante mille siècles; ces glossopètres sont des langues de marsouins qui s'assemblèrent un jour sur cette colline pour n'y laisser que leurs gosiers; ces pierres en spirale renfermaient autrefois le poisson nautilus, que personne n'a jamais vu.

CHAPITRE XVI.

Du falun de Touraine et de ses coquilles[1].

On regarde enfin le falun de Touraine comme le monument le plus incontestable de ce séjour de l'océan sur notre continent dans une multitude prodigieuse de siècles, et la raison, c'est qu'on prétend que cette mine est composée de coquilles pulvérisées.

Certainement si à trente-six lieues de la mer il était d'immenses bancs de coquillages marins, s'ils étaient posés à plat par couches régulières, il serait démontré que ces bancs ont été le rivage de la mer: et il est d'ailleurs très vraisemblable que des terrains bas et plats ont été tour-à-tour couverts et dégagés des eaux jusqu'à trente et quarante lieues; c'est l'opinion de toute l'antiquité. Une mémoire confuse s'en est conservée, et c'est ce qui a donné lieu à tant de fables.

[1] Voyez tome XLIII, page 372. B.

Nil equidem durare diu sub imagine eadem
Crediderim. Sic ad ferrum venistis ab auro,
Secula. Sic toties versa est fortuna locorum.
Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum. Vidi factas ex æquore terras :
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ :
Et vetus inventa est in montibus anchora summis[a].
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit : et eluvie mons est deductus in æquor :
Eque paludosa siccis humus aret arenis ;
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.

C'est ainsi que Pythagore s'explique dans Ovide[1]. Voici une imitation de ces vers qui en donnera l'idée :

Le Temps[2], qui donne à tout le mouvement et l'être,
Produit, accroît, détruit, fait mourir, fait renaître,
Change tout dans les eaux, sur la terre, et dans l'air.
L'âge d'or à son tour suivra l'âge de fer.
Flore embellit des champs l'aridité sauvage.
La mer change son lit, son flux, et son rivage.
Le limon qui nous porte est né du sein des eaux.
Où croissent les moissons voguèrent les vaisseaux.
La main lente du Temps aplanit les montagnes ;
Il creuse les vallons, il étend les campagnes,
Tandis que l'Éternel, le souverain des temps,
Demeure inébranlable en ces grands changements.

Mais pourquoi cet océan n'a-t-il formé aucune montagne sur tant de côtes plates livrées à ses marées ? Et pourquoi, s'il a déposé des amas prodigieux de coquilles en Touraine, n'a-t-il pas laissé les mêmes

[a] Cela ressemble un peu à l'ancre de vaisseau qu'on prétendait avoir trouvée sur le grand Saint-Bernard : aussi s'est-on bien gardé d'insérer cette chimère dans la traduction.

[1] *Métamorphoses*, xv, 259-69. B.

[2] Voyez ma note, tome XXXVIII, page 569. B.

monuments dans les autres provinces à la même distance?

D'un côté je vois plusieurs lieues de rivages au niveau de la mer dans la Basse-Normandie: je traverse la Picardie, la Flandre, la Hollande, la Basse-Allemagne, la Poméranie, la Prusse, la Pologne, la Russie, une grande partie de la Tartarie, sans qu'une seule haute montagne, fesant partie de la grande chaîne, se présente à mes yeux. Je puis franchir ainsi l'espace de deux mille lieues dans un terrain assez uni, à quelques collines près. Si la mer, répandue originairement sur notre continent, avait fait les montagnes, comment n'en a-t-elle pas fait une seule dans cette vaste étendue?

De l'autre côté ces prétendus bancs de coquilles à trente, à quarante lieues de la mer, méritent le plus sérieux examen. J'ai fait venir de cette province, dont je suis éloigné de cent cinquante lieues, une caisse de ce falun. Le fond de cette minière est évidemment une espèce de terre calcaire et marneuse, mêlée de talc, laquelle a quelques lieues de longueur sur environ une et demie de largeur. Les morceaux purs de cette terre pierreuse sont un peu salés au goût. Les laboureurs l'emploient pour féconder leurs terres, et il est très vraisemblable que son sel les fertilise: on en fait autant dans mon voisinage avec du gypse. Si ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jeter dans mon champ toutes les coques desséchées des limaçons et des moules de ma province, ce serait comme si j'avais semé sur des pierres.

Quoique je sois sûr de peu de choses, je puis affirmer que je mourrais de faim si je n'avais pour vivre qu'un champ de vieilles coquilles cassées[a].

En un mot il est certain, autant que mes yeux peuvent avoir de certitude, que cette marne est une espèce de terre, et non pas un assemblage d'animaux marins qui seraient au nombre de plus de cent mille milliards de milliards. Je ne sais pourquoi l'académicien qui le premier, après Palissi, fit connaître cette singularité de la nature, a pu dire: « Ce ne sont que « de petits fragments de coquilles très reconnaissables « pour en être des fragments; car ils ont leurs cannelures très bien marquées; seulement ils ont perdu « leur luisant et leur vernis. »

[1] Il est reconnu que, dans cette mine de pierre cal-

[a] Tout ce que ces coquillages pourraient opérer, ce serait de diviser une terre trop compacte. On en fait autant avec du gravier. Des coquilles fraîches et pilées pourraient servir par leur huile; mais des coquillages desséchés ne sont bons à rien.

— Quand ces coquilles sont très friables, elles peuvent servir d'engrais comme la craie ou la marne. K.

[1] Dans l'édition originale, au lieu des cinq alinéa qui terminent aujourd'hui le chapitre, on lisait:

« J'ai été étonné de trouver dans la boîte qu'on m'a envoyée, de petites univalves et un coquillage qu'on nomme vis de mer, ou pyramide à cannelures, aussi frais, aussi brillants, et d'un aussi beau vernis qu'on puisse en trouver sur le bord de la mer de nouvellement formés. Mais, ce qui m'a le plus surpris, c'est d'y voir une coque de limaçon qui paraît être de l'année passée, et trois dents qui ressemblent parfaitement à des dents de brochet. Les curieux qui voudront les venir examiner en jugeront beaucoup mieux que moi.

« Si les petites coquilles, mêlées dans ma boîte à la terre marneuse, sont réellement des coquilles de mer, il faut avouer qu'elles sont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, et que c'est un des plus anciens monuments des révolutions de notre globe. Mais

caire et de talc, on n'a jamais vu une seule écaille d'huître, mais qu'il y en a quelques-unes de moules, parceque cette mine est entourée d'étangs. Cela seul décide la question contre Bernard Palissi, et détruit tout le merveilleux que Réaumur et ses imitateurs ont voulu y mettre.

Si quelques petits fragments de coquilles, mêlés à la terre marneuse, étaient réellement des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles sont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, et que c'est un des plus anciens monuments des révolutions de notre globe. Mais aussi comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de siècles peut-elle avoir l'air si nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon toute fraîche? Pourquoi la mer n'aurait-elle confié ces coquilles tourangeotes qu'à ce seul petit morceau de terre, et non ailleurs? N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce falun, qu'on avait

aussi, comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de siècles peut-elle avoir l'air si nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon à côté de petites univalves marines? Ces univalves, dont la dimension n'est pas le quart du petit doigt, paraissent n'avoir pas une date plus ancienne que la coquille du limaçon qui était mêlée avec la terre. L'expérience de M. de La Sauvagère, qui a vu des coquillages semblables se former dans une pierre tendre, et qui en rend témoignage avec ses voisins, ne doit-elle pas au moins nous inspirer quelques doutes sur l'origine de ce falun?

« Enfin, si ce falun a été produit à la longue dans la mer, ce qui est très vraisemblable, elle est donc venue à près de quarante lieues dans un pays plat, et elle n'y a point formé de montagnes. Il n'est donc nullement probable que les montagnes soient des productions de l'Océan. »

Le texte actuel est de 1771, lors de la fusion de ce chapitre et de quelques autres dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot COQUILLES. B.

pris pour un réservoir de petits poissons, n'est précisément qu'une mine de pierre calcaire d'une médiocre étendue?

D'ailleurs l'expérience de M. de La Sauvagère[1], qui a vu des coquillages se former dans une pierre tendre, et qui en rend témoignage avec ses voisins, ne doit-elle pas au moins nous inspirer quelques doutes?

Voici une autre difficulté, un autre sujet de douter. On trouve entre Paris et Arcueil, sur la rive gauche de la Seine, un banc de pierre très long tout parsemé de coquilles maritimes, ou qui du moins leur ressemblent parfaitement. On m'en a envoyé un morceau pris au hasard à cent pieds de profondeur. Il s'en faut bien que les coquilles y soient amoncelées par couches: elles y sont éparses, et dans la plus grande confusion. Cette confusion seule contredit la régularité prétendue qu'on attribue au falun de Touraine.

Enfin, si ce falun a été produit à la longue dans la mer, elle est donc venue à près de quarante lieues dans un pays plat, et elle n'y a point formé de montagnes. Il n'est donc nullement probable que les montagnes soient des productions de l'océan. De ce que la mer serait venue à quarante lieues, s'ensuivrait-il qu'elle aurait été partout?

[1] Voyez page 252. B.

CHAPITRE XVII.

Idées de Palissi sur les coquilles prétendues.

Avant que Bernard Palissi eût prononcé que cette mine de marne de trois lieues d'étendue n'était qu'un amas de coquilles, les agriculteurs étaient dans l'usage de se servir de cet engrais, et ne soupçonnaient pas que ce fussent uniquement des coquilles qu'ils employassent. N'avaient-ils pas des yeux? Pourquoi ne crut-on pas Palissi sur sa parole? Ce Palissi d'ailleurs était *un peu visionnaire*. Il fit imprimer le livre intitulé, « Le moyen de devenir riche, et la manière « véritable par laquelle tous les hommes de France « pourront apprendre à multiplier et à augmenter leur « trésor et possessions, par maître Bernard Palissi, « inventeur des rustiques figulines du roi. » Il tint à Paris une école, où il fit afficher qu'il rendrait l'argent à ceux qui lui prouveraient la fausseté de ses opinions. Cette espèce de charlatanerie décrédita ses coquilles jusqu'au temps où elles furent remises en honneur par un académicien célèbre qui enrichit les découvertes des Swammerdam, des Leuvenhoeck, par l'ordre dans lequel il les plaça, et qui voulut rendre de grands services à la physique. L'expérience, comme on l'a déjà dit [1], est trompeuse; il faut donc examiner encore ce falun. Il est certain qu'il pique la langue par une légère âcreté; c'est un effet que les coquilles ne produi-

[1] Voyez page 219. B.

ront pas. Il est indubitable que le falun est une terre calcaire et marneuse; il est indubitable aussi qu'elle renferme quelques coquilles de moules à dix, à quinze pieds de profondeur. L'auteur estimable de l'*Histoire naturelle*, aussi profond dans ses vues qu'attrayant par son style, dit expressément : « Je prétends que les co« quilles sont l'intermède que la nature emploie pour « former la plupart des pierres. Je prétends que les « craies, les marnes, et les pierres à chaux, ne sont « composées que de poussière et de détriments de co« quilles. »

On peut aller trop loin, quelque habile physicien que l'on soit. J'avoue que j'ai examiné pendant douze ans de suite la pierre à chaux que j'ai employée, et que ni moi ni aucun des assistants n'y avons aperçu le moindre vestige de coquilles.

A-t-on donc besoin de toutes ces suppositions pour prouver les révolutions que notre globe a essuyées dans des temps prodigieusement reculés ? Quand la mer n'aurait abandonné et couvert tour-à-tour les terrains bas de ses rivages que le long de deux mille lieues sur quarante de large dans les terres, ce serait un changement sur la surface du globe de quatre-vingt mille lieues carrées.

Les éruptions des volcans, les tremblements, les affaissements des terrains, doivent avoir bouleversé une assez grande quantité de la surface du globe; des lacs, des rivières, ont disparu, des villes ont été englouties, des îles se sont formées, des terres ont été séparées : les mers intérieures ont pu opérer des révolutions beaucoup plus considérables. N'en voilà-t-il

pas assez? Si l'imagination aime à se représenter ces grandes vicissitudes de la nature, elle doit être contente.

[1] J'avoue encore qu'il est démontré aux yeux qu'il a fallu une prodigieuse multitude de siècles pour opérer toutes les révolutions arrivées dans ce globe, et dont nous avons des témoignages incontestables. Les quatre cent soixante et dix mille ans dont les Babyloniens, précepteurs des Égyptiens, se vantaient, ne suffisent peut-être pas; mais je ne veux point contredire la Genèse, que je regarde avec vénération. Je suis partagé entre ma faible raison, qui est mon seul flambeau, et les livres sacrés juifs, auxquels je n'entends rien du tout. Je me borne toujours à prier Dieu que des hommes ne persécutent pas des hommes; qu'on ne fasse pas de cette terre si souvent bouleversée une vallée de misère et de larmes, dans laquelle des serpents destinés à ramper quelques minutes dans leurs trous dardent continuellement leur venin les uns contre les autres.

CHAPITRE XVIII.

Du système de Maillet, qui, de l'inspection des coquilles, conclut que les poissons sont les premiers pères des hommes.

Maillet, dont nous avons déjà parlé [2], crut s'apercevoir au Grand-Caire que notre continent n'avait été

[1] Cet alinéa n'est point dans les éditions de 1768; il fut ajouté en 1774 (tome XXII, in-4°). B.

[2] Chapitre XI, page 239. B.

qu'une mer dans l'éternité passée; il vit des coquilles, et voici comme il raisonna : Ces coquilles prouvent que la mer a été pendant des milliers de siècles à Memphis : donc les Égyptiens et les singes viennent incontestablement des poissons marins.

Les anciens habitants des bords de l'Euphrate ne s'éloignaient pas beaucoup de cette idée, quand ils débitèrent que le fameux poisson Oannès sortait tous les jours du fleuve pour les venir catéchiser sur le rivage. Dercéto, qui est la même que Vénus, avait une queue de poisson. La Vénus d'Hésiode naquit de l'écume de la mer.

C'est peut-être suivant cette cosmogonie qu'Homère dit que l'océan est le père de toutes choses; mais, par ce mot d'océan, il n'entend, dit-on, que le Nil, et non notre mer océane, qu'il ne connaissait pas.

Thalès apprit aux Grecs que l'eau est le premier principe de la nature. Ses raisons sont que la semence de tous les animaux est aqueuse; qu'il faut de l'humidité à toutes les plantes, et qu'enfin les étoiles sont nourries des exhalaisons humides de notre globe. Cette dernière raison est merveilleuse; et il est plaisant qu'on parle encore de Thalès, et qu'on veuille savoir ce qu'Athénée et Plutarque en pensaient.

Cette nourriture des étoiles n'aurait pas réussi dans notre temps; et malgré les sermons du poisson Oannès, les arguments de Thalès, les imaginations de Maillet, malgré l'extrême passion qu'on a aujourd'hui pour les généalogies, il y a peu de gens qui croient descendre d'un turbot et d'une morue. Pour étayer ce système, il fallait absolument que toutes les

espèces et tous les éléments se changeassent les uns en les autres. Les *Métamorphoses* d'Ovide devenaient le meilleur livre de physique qu'on ait jamais écrit.

[1] Notre globe a eu sans doute ses métamorphoses, ses changements de forme; et chaque globe a eu les siennes, puisque tout étant en mouvement, tout a dû nécessairement changer; il n'y a que l'immobilité qui soit immuable, la nature est éternelle; mais nous autres nous sommes d'hier. Nous découvrons mille signes de variations sur notre petite sphère. Ces signes nous apprennent que cent villes ont été englouties, que des rivières ont disparu, que dans de longs espaces de terrain on marche sur des débris. Ces épouvantables révolutions accablent notre esprit. Elles ne sont rien du tout pour l'univers, et presque rien pour notre globe. La mer, qui laisse des coquilles sur un rivage qu'elle abandonne, est une goutte d'eau qui s'évapore au bord d'une petite tasse; les tempêtes les plus horribles ne sont que le léger mouvement de l'air produit par l'aile d'une mouche. Toutes nos énormes révolutions sont un grain de sable à peine dérangé de sa place. Cependant que de vains efforts pour expliquer ces petites choses! que de systèmes, que de charlatanisme pour rendre compte de ces légères variations si terribles à nos yeux! que d'animosités dans ces disputes! Les conquérants qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux et plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître.

[1] Cet alinéa et le suivant, qui ne sont point dans l'édition originale, ont aussi été ajoutés en 1774. B.

La terre est un soleil encroûté, dit celui-ci; c'est une comète qui a effleuré le soleil, dit celui-là. En voici un qui crie que cette huître est une médaille du déluge; un autre lui répond qu'elle est pétrifiée depuis quatre milliards d'années. Hé! pauvres gens qui osez parler en maîtres, vous voulez m'enseigner la formation de l'univers, et vous ne savez pas celle d'un ciron, celle d'une paille!

CHAPITRE XIX.

Des germes.

Des philosophes tâchèrent donc d'établir quelque système qui bannît les germes par lesquels les générations des hommes, des animaux, et des plantes, s'étaient perpétuées jusqu'à nos jours. C'est en vain que nos yeux voient, et que nos mains manient les semences que nous jetons en terre; c'est en vain que les animaux sont tous évidemment produits par un germe: on s'est plu à démentir la nature pour établir d'autres systèmes que le sien.

Celui des animaux spermatiques ne semble point contredire la physique; cependant on s'en est dégoûté comme d'une mode. Il était très commun alors que tous les philosophes, excepté ceux de quatre-vingts ans, dérobassent à l'union des deux sexes la liqueur séminale productrice du genre humain, et que, dans cette liqueur, on vît, à l'aide du microscope, nager les petits vers qui devaient devenir hommes, comme on

voit dans les étangs glisser les têtards destinés à être grenouilles.

Dans ce système les mâles étaient les principaux dépositaires de l'espèce; au lieu que, dans le système des œufs, qui avait prévalu jusqu'alors, c'étaient les femelles qui contenaient en elles toutes les générations, et qui étaient véritablement mères. Le mâle ne servait qu'à féconder les œufs, comme les coqs fécondent les poules. Ce système des œufs avait un prodigieux avantage, celui de l'expérience journalière et incontestable dans plusieurs espèces. Cependant on a fini par douter de l'un et de l'autre; mais, soit que le mâle contienne en lui l'animal qui doit naître, soit que la femelle le renferme dans son ovaire, et que la liqueur du mâle serve à son développement, il est certain que, dans les deux cas, il y a un germe: et c'est ce germe que l'amour de la nouveauté, la fureur des systèmes, et encore plus celle de l'amour-propre, entreprirent de détruire.

L'auteur d'un petit livre intitulé *la Vénus physique*[1] imagina que tout se fesait par attraction dans la matrice, que la jambe droite attirait à elle la jambe gauche, que l'humeur vitrée d'un œil, sa rétine, sa cornée, sa conjonctive, étaient attirées par de semblables parties de l'autre œil. Personne n'avait jamais corrompu à cet inconcevable excès l'attraction démontrée par Newton dans des cas absolument différents; une telle chimère était digne de l'idée de disséquer des têtes de géants pour connaître la nature de

[1] Maupertuis: voyez tome XXXIX, pages 446, 477; et XXXIV, page 55. B.

l'ame, et d'exalter cette ame pour prédire l'avenir. Cette folie ne servit pas peu à décréditer l'esprit systématique, qui est pourtant si nécessaire au progrès des sciences, quand il n'est que l'esprit d'ordre, et qu'il est réglé par la raison.

CHAPITRE XX.

De la prétendue race d'anguilles formées de farine et de jus de mouton.

Celui [1] qui a dit le premier qu'il n'y a point de sottise dont l'esprit humain ne soit capable [2] était un grand prophète. Un jésuite irlandais, nommé Needham [3], qui voyageait dans l'Europe en habit séculier, fit des expériences à l'aide de plusieurs microscopes. Il crut apercevoir dans de la farine de blé ergoté, mise au four, et laissée dans un vase purgé d'air, et bien bouché; il crut apercevoir, dis-je, des anguilles qui accouchaient bientôt d'autres anguilles. Il s'imagina voir le même phénomène dans du jus de mouton bouilli. Aussitôt plusieurs philosophes s'efforcèrent de crier merveille, et de dire: Il n'y a point de germe; tout se fait, tout se régénère par une force vive de la nature. C'est l'attraction, disait l'un; c'est la matière

[1] Dans l'édition originale, ce chapitre commençait ainsi : « Précisément, « dans le même temps, un jésuite irlandais, nommé, etc. » Le texte actuel a paru pour la première fois dans les éditions de Kehl. B.

[2] Voyez tome XV, page 105; XXXI, 291-292; XXXVIII, page 61; XLII, page 454. B.

[3] Voyez tome XLII, page 146. B.

organisée, disait l'autre; ce sont des molécules organiques vivantes qui ont trouvé leurs moules. De bons physiciens furent trompés par un jésuite. C'est ainsi qu'un commis des fermes[1] en Basse-Bretagne fit accroire à tous les beaux esprits de Paris qu'il était une jolie femme, laquelle fesait très bien des vers[2]. Il faut avouer que ce fut la honte éternelle de l'esprit humain que ce malheureux empressement de plusieurs philosophes à bâtir un système universel sur un fait particulier qui n'était qu'une méprise ridicule, indigne d'être relevée. On ne douta pas que la farine de mauvais blé formant des anguilles, celle de bon froment ne produisît des hommes.

L'erreur accréditée jette quelquefois de si profondes racines, que bien des gens la soutiennent encore, lorsqu'elle est reconnue et tombée dans le mépris, comme quelques journaux historiques répètent de fausses nouvelles insérées dans les gazettes, lors même qu'elles ont été rétractées. Un nouvel auteur[3] d'une traduction élégante et exacte de Lucrèce, enrichie de notes savantes, s'efforce, dans les notes du troisième livre, de combattre Lucrèce même à l'appui des malheureuses expériences de Needham, si bien convaincues de fausseté par M. Spallanzani, et rejetées de quiconque a un peu étudié la nature[4]. L'ancienne

[1] Desforges-Maillard : voyez tome LII, pages 15, 30, 36, 93. B.

[2] La fin de cet alinéa n'avait pas encore été imprimée, lorsqu'en 1819 je l'ajoutai d'après un manuscrit que me communiqua feu Decroix. B.

[3] Lagrange : voyez tome XXVIII, page 383. B.

[4] Voyez l'ouvrage intitulé : *Nouvelles Recherches sur les animaux microscopiques*, par M. Spallanzani. Il avait sur Needham un grand avantage, celui de n'avoir les yeux fascinés par aucun système physique ou

erreur que la corruption est mère de la génération[1] allait ressusciter; il n'y avait plus de germe[2]; et ce que Lucrèce, avec toute l'antiquité, jugeait impossible, allait s'accomplir.

« ....Ex omnibu' rebus[3]
« Omne genus nasci posset, nil semine egeret.
« E mare primum homines, e terra posset oriri
« Squammigerum genus, et volucres; erumpere cœlo
« Armenta atque aliæ pecudes......
« Ferre omnes omnia possent. »

Le hasard incertain de tout alors dispose,
L'animal est sans germe, et l'effet est sans cause.
On verra les humains sortir du fond des mers,
Les troupeaux bondissants tomber du haut des airs;
Les poissons dans les bois naissant sur la verdure:
Tout pourra tout produire, il n'est plus de nature.

théologique. Tuberville Needham était anglais et prêtre, et non irlandais et jésuite; c'est une plaisanterie. Les expériences microscopiques lui avaient donné quelque réputation, mais la métaphysique de collége, dans laquelle il noya ses observations, le fit tomber; il eut le malheur d'obliger M. de Voltaire à écrire contre lui, et il devint ridicule. Les animaux microscopiques, observés par Needham, sont de vrais animaux, comme l'a prouvé M. Spallanzani. Parmi les prétendues anguilles, il y en a de réelles, ce sont celles d'une espèce de blé vicié; elles ont la singulière propriété de vivre étant desséchées, et de se ranimer lorsqu'on les mouille avec un peu d'eau. Cette propriété se conserve durant un temps indéfini; mais ces animaux existent dans le grain même, après avoir vécu dans la racine et dans la tige; il n'y a point là de génération spontanée. Quelques autres des anguilles de Needham sont des filaments ou des gaines dans lesquelles les vrais animaux sont renfermés.

M. Spallanzani a montré que Needham n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires pour détruire les germes qui auraient pu se développer dans les infusions, et que, quand on prend ces précautions, on ne trouve plus d'animaux. K.

[1] I. *Aux Corinthiens*, XV, 36. B.

[2] Ce qui suit, jusqu'au mot *poule*, a été ajouté d'après le manuscrit dont j'ai déjà parlé dans ma note, page 269. B.

[3] Lucrèce: *De rerum natura*, I, 160-67. B.

Lucrèce avait assurément raison en ce point de physique, quelque ignorant qu'il fût d'ailleurs. Et il est démontré aujourd'hui aux yeux et à la raison qu'il n'est ni de végétal ni d'animal qui n'ait son germe. On le trouve dans l'œuf d'une poule comme dans le gland d'un chêne. Une puissance formatrice préside à tous ces développements d'un bout de l'univers à l'autre.

Il faut bien reconnaître des germes, puisqu'on les voit et qu'on les sème, et que le chêne est en petit contenu dans le gland. On sait bien que ce n'est pas un chêne de soixante pieds de haut qui est dans ce fruit; mais c'est un embryon qui croîtra par le secours de la terre et de l'eau, comme un enfant croît par une autre nourriture.

Nier l'existence de cet embryon, parcequ'on ne conçoit pas comment il en contient d'autres à l'infini, c'est nier l'existence de la matière, parcequ'elle est divisible à l'infini. Je ne le comprends pas, donc cela n'est pas. Ce raisonnement ne peut être admis contre les choses que nous voyons et que nous touchons. Il est excellent contre des suppositions, mais non pas contre les faits.

Quelque système qu'on substitue, il sera tout aussi inconcevable, et il aura, par-dessus celui des germes, le malheur d'être fondé sur un principe qu'on ne connaît pas, à la place d'un principe palpable, dont tout le monde est témoin. Tous les systèmes sur la cause de la génération, de la végétation, de la nutrition, de la sensibilité, de la pensée, sont également inexpli-

cables. [1] Monades, qui étiez le miroir concentré de l'univers, harmonie préétablie entre l'horloge de l'ame et l'horloge du corps, idées innées tantôt condamnées, tantôt adoptées par une Sorbonne, *sensorium commune*, qui n'êtes nulle part, détermination du moment où l'esprit vient animer la matière, retournez au pays des chimères avec *le Targum*, *le Talmud*, *la Mishna*, *la Cabale*, *la Chiromancie*, les *Éléments de Descartes* et les *Contes nouveaux*. Sommes-nous à jamais condamnés à nous ignorer? Oui.

CHAPITRE XXI.

D'une femme qui accouche d'un lapin.

A quoi ne porte point l'envie de se signaler par un système!

Cette doctrine des générations fortuites avait déjà pris tant de crédit dès le commencement du siècle, que plusieurs personnes étaient persuadées qu'une sole pouvait engendrer une grenouille. Il ne faut pour cela, disait-on, que des parties organiques de grenouilles dans des moules de soles. Un chirurgien de Londres, assez fameux, nommé Saint-André, publiait cette doctrine de toutes ses forces, en 1726, et il avait l'enthousiasme des nouvelles sectes. Une de ses voisines, pauvre et hardie, résolut de profiter de la doctrine du chirurgien. Elle lui fit confidence qu'elle était

[1] Cette phrase, jusqu'au mot *nouveaux*, est ajoutée d'après un manuscrit. B.

accouchée d'un lapereau, et que la honte l'avait forcée de se défaire de son enfant; mais que la tendresse maternelle l'avait empêchée de le manger.

Saint-André, trouvant dans l'aveu de cette femme la confirmation de son système, ne douta pas de cette aventure, et en triompha avec ses adhérents. Au bout de huit jours, cette femme le fait prier de venir dans son galetas; elle lui dit qu'elle ressent des tranchées comme si elle était prête d'accoucher encore. Saint-André l'assure que c'est une superfétation. Il la délivre lui-même en présence de deux témoins. Elle accouche d'un petit lapin qui était encore en vie. Saint-André montre partout le fils de sa voisine. Les opinions se partagent; quelques uns crient miracle: les partisans de Saint-André disent que, suivant les lois de la nature, il est étonnant que la chose n'arrive pas plus souvent. Les gens sensés rient; mais tous donnent de l'argent à la mère des lapins.

Elle trouva le métier si bon qu'elle accoucha tous les huit jours. Enfin la justice se mêla des affaires de sa famille; on la tint enfermée; on la veilla; on surprit un petit lapereau qu'elle avait fait venir, et qu'elle s'enfonçait dans un orifice qui n'était pas fait pour lui. Elle fut punie; Saint-André se cacha. Les papiers publics s'égayèrent sur cette garenne, comme ils se sont égayés depuis sur l'homme qui devait se mettre dans une bouteille de deux pintes, et sur le public qui vint en foule à ce spectacle.

La saine physique détruit toutes ces impostures, ainsi qu'elle a chassé les possédés et les sorciers.

Il résulte de tout ce que nous avons vu, qu'il faut

se méfier des lapereaux de Saint-André, des anguilles de Needham, des générations fortuites, de l'harmonie préétablie, qui est très ingénieuse, et des molécules organiques, qui sont plus ingénieuses encore.

CHAPITRE XXII.

Des anciennes erreurs en physique.

Les erreurs de la fausse physique sont en bien plus grand nombre que les vérités découvertes. Presque tout est absurde dans Lucrèce : voyez seulement le quatrième et le cinquième livre, vous y trouverez que des simulacres émanent des corps pour venir frapper notre vue et notre odorat.

Quam primum noscas rerum simulacra vagari, etc.
Lib. IV, 126.

....
Ergo multa brevi spatio simulacra geruntur. (160)

Les voix s'engendrent mutuellement,

Ex aliis aliæ quoniam gignuntur..... (608)

Le lion tremble et s'enfuit à la vue du coq,

Hunc nequeunt rapidi contra constare leones. (716)

Les animaux se livrent au sommeil, quand des trois parties de l'ame une est chassée au-dehors, une autre se retire dans l'intérieur, et une troisième éparse dans les membres ne peut se réunir,

................Ut pars inde animaï
Ejiciatur, et introrsum pars abdita cedat,

Pars etiam distracta per artus non queat esse
Conjuncta inter se, nec motu mutua fungi. (942-945)

Le soleil et les autres feux s'abreuvent des eaux de la terre,

............Cum sol et vapor omnis
Omnibus epotis humoribus exsuperarint.
Lib. V, 384-5.

Le soleil et la lune ne sont pas plus grands qu'ils le paraissent,

Nec nimio solis major rota, nec minor ardor,
Esse potest. (565-66)
....
Lunaque.... nihilo fertur majore figura. (575-77)

Nous n'avons la nuit que parceque le soleil a épuisé ses feux durant le jour,

.............Efflavit languidus ignes. (651)

Ou parcequ'il se cache sous la terre,

.....Quia sub terras cursum convertere cogit. (453)

Il ne faut pas croire qu'on trouve plus de vérités dans les *Géorgiques* de Virgile; ses observations sur la nature ne sont pas plus vraies que sa triste apothéose d'Octave, surnommé Auguste, auquel il dit qu'on ne sait pas encore s'il voudra bien être dieu de la terre ou de la mer, et que le scorpion se retire pour lui laisser une place dans le ciel. Ce scorpion aurait mieux fait de s'allonger pour percer de son aiguillon l'auteur des proscriptions, et l'assassin des citoyens de Pérouse.

Il commence par dire que le lin et l'avoine brûlent la terre,

Urit enim lini campum seges, urit avenæ.
Georg., I, 77.

Selon lui, les peuples qui habitent les climats de l'ourse sont plongés dans une nuit éternelle, ou bien l'étoile du soir luit pour eux quand nous avons l'aurore,

Illic (ut perhibent) aut intempesta silet nox
Semper, et obtenta densantur nocte tenebræ :
Aut redit a nobis Aurora, diemque reducit;
Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper. (257-61)

On sait assez que ce sont nos antipodes de l'orient chez qui la nuit arrive quand le soleil commence à luire pour nous, et non pas les peuples du nord qui peuvent être sous le même méridien que nous.

N'entreprenez rien; dit-il, le cinquième jour de la lune : car c'est le jour que les Titans combattirent contre les dieux,

Quintam fuge, etc. (277)

Le dix-septième jour de la lune est très heureux pour planter la vigne et pour dompter les bœufs,

Septima post decimam felix, etc. (284)

Les étoiles tombent du ciel dans un grand vent,

Sæpe etiam stellas vento impendente videbis
Præcipites cœlo labi... (365-66)

Les cavales sont fécondées par le zéphyr; leur matrice distille le poison de l'hippomane.

Tous les fleuves sortent du sein de la terre; et enfin les *Géorgiques* finissent par faire naître des abeilles du cuir d'un taureau.

Quiconque, en un mot, croirait connaître la nature en lisant Lucrèce et Virgile, meublerait sa tête d'autant d'erreurs qu'il y en a dans les *Secrets du petit Albert*, ou dans les anciens *Almanachs de Liége*. D'où vient donc que ces poëmes sont si estimés? pourquoi sont-ils lus avec tant d'avidité par tous ceux qui savent bien la langue latine? C'est à cause de leurs belles descriptions, de leur saine morale, de leurs tableaux admirables de la vie humaine. Le charme de la poésie fait pardonner toutes les erreurs, et l'esprit pénétré de la beauté du style ne songe pas seulement si on le trompe.

CHAPITRE XXIII.



D'un homme qui fesait du salpêtre.

Il faudrait avoir toujours devant les yeux ce proverbe espagnol, *De las cosas mas seguras*[1], *la mas segura es dudar*. Quand on a fait une expérience, le meilleur parti est de douter long-temps de ce qu'on a vu et de ce qu'on a fait.

En 1753[2], un chimiste allemand, d'une petite province voisine de l'Alsace, crut, avec apparence de raison, avoir trouvé le secret de faire aisément du salpêtre, avec lequel on composerait la poudre à canon à vingt fois meilleur marché, et beaucoup plus

[1] Des choses les plus sûres, la plus sûre est le doute. B.

[2] Ce dut être en 1754 : voyez, tome LVI, la lettre au prince héréditaire de Hesse-Cassel, du 14 mai 1754. B.

promptement. Il fit en effet de cette poudre; il en donna au prince, son souverain, qui en fit usage à la chasse. Elle fut jugée plus fine et plus agissante que toute autre. Le prince, dans un voyage à Versailles, donna de la même poudre au roi, qui l'éprouva souvent, et en fut toujours également satisfait. Le chimiste était si sûr de son secret, qu'il ne voulut pas le donner à moins de dix-sept cent mille francs payés comptant, et le quart du profit pendant vingt années. Le marché fut signé; le chef de la compagnie des poudres, depuis garde du trésor royal, vint en Alsace, de la part du roi, accompagné d'un des plus savants chimistes de France. L'Allemand opéra devant eux auprès de Colmar, et il opéra à ses propres dépens: c'était une nouvelle preuve de sa bonne foi. Je ne vis point les travaux; mais le garde du trésor royal étant venu chez moi avec son chimiste, je lui dis que, s'il ne payait les dix-sept cent mille livres qu'après avoir fait du salpêtre, il garderait toujours son argent. Le chimiste m'assura que le salpêtre se ferait. Je lui répétai que je ne le croyais pas. Il me demanda pourquoi. C'est que les hommes ne font rien, lui dis-je. Ils unissent et ils désunissent; mais il n'appartient qu'à la nature de faire.

L'Allemand travailla trois mois entiers, au bout desquels il avoua son impuissance. Je ne peux changer la terre en salpêtre, dit-il; je m'en retourne chez moi changer du cuivre en or. Il partit, et fit de l'or comme il avait fait du salpêtre.

Quelle fausse expérience avait trompé ce pauvre Allemand, et le duc son maître, et le garde du trésor

royal, et le chimiste de Paris, et le roi? La voici: Le transmutateur allemand avait vu un morceau de terre imprégnée de salpêtre, et il en avait tiré d'excellent, avec lequel il avait composé la meilleure poudre à tirer; mais il ne s'aperçut pas que ce petit terrain était mêlé de débris d'anciennes caves, d'anciennes écuries, et des restes du mortier des murs. Il ne considéra que la terre; et il crut qu'il suffisait de cuire une terre pareille pour faire le salpêtre le meilleur [1].

CHAPITRE XXIV.

D'un bateau du maréchal de Saxe.

Le maréchal de Saxe avait sans doute l'esprit de combinaison, de pénétration, de vigilance, qui forme un grand capitaine. Cependant, en 1729, il imagina de construire une galère sans rame et sans voile qui remonterait la rivière de Seine, de Rouen à Paris, en 24 heures, dans l'espace de 90 lieues; car il n'y en a pas

[1] Le salpêtre est un sel neutre résultant de la combinaison de l'acide nitreux avec l'alcali fixe. Dans les pays septentrionaux on trouve peu de terres qui fournissent par la lessive soit du salpêtre, soit des nitres à base terreuse. Cependant on y est parvenu à se procurer du salpêtre; en exposant à l'air, à l'abri de la pluie, des murs de terre calcaire, soit en arrosant ces murs avec des eaux chargées de matières végétales ou animales, soit même seulement en les plaçant auprès des habitations. L'air méphitique, produit par la décomposition des substances végétales et animales, paraît contribuer à la formation de l'acide nitreux, et les végétaux contribuent à lui donner une base alcaline. L'acide nitreux n'est pas une substance simple; mais ses véritables éléments ne sont pas encore bien connus. K.

moins par les sinuosités de la rivière. On a construit de pareilles machines, dans lesquelles on peut se promener sur une eau dormante au moyen de deux roues à larges aubes, auxquelles une manivelle donne le mouvement. Il ne fesait pas réflexion que son bateau ne pourrait résister au courant de l'eau; que ce que l'on gagne en temps on le perd en force, et au contraire. Il eut pourtant des certificats de deux membres de l'académie des sciences, et il obtint un privilége exclusif pour sa machine. Il l'essaya; on croira bien qu'il ne réussit pas. Mademoiselle Lecouvreur disait alors comme Géronte: « Que diable allait-il faire dans « cette galère[1]? » Cette tentative lui coûta dix mille écus; il n'était pas riche alors. Il répara bien depuis sur terre son erreur sur la rivière de Seine. Il sut ménager plus à propos la force et le temps, en fesant les plus savantes manœuvres de guerre[2].

Ces mécomptes, en fait d'hydraulique et de forces mouvantes, arrivent tous les jours à plus d'un artiste.

CHAPITRE XXV.

Des méprises en mathématiques.

Ce fut le scandale de la géométrie, lorsque, vers le commencement de ce siècle, des mathématiciens

[1] Molière, *Fourberies de Scapin*, acte II, scène 2. B.

[2] Notamment à la bataille de Fontenoi: voyez tome XXI, page 129 et suiv. B.

français et allemands disputèrent sur la force des corps en mouvement. Les disciples de Leibnitz prétendaient que cette force était en raison composée du carré de la vitesse et de la pesanteur des corps. Les Français, au contraire, ne mesuraient cette force que par la vitesse multipliée par la masse. M. de Mairan exposa le malentendu avec beaucoup de clarté. La victoire demeura à l'ancienne philosophie; et il est à remarquer que jamais aucun géomètre anglais ne voulut entendre parler de la nouvelle mesure introduite en Allemagne par Leibnitz.

L'académie des sciences de Paris fut trompée quelque temps sur une matière plus importante. Voici le fait tel qu'il est rapporté dans les *Éléments de Newton*, page 238[1] :

« Louis XIV avait signalé son règne par cette mé-
« ridienne qui traverse la France; l'illustre Domi-
« nique Cassini l'avait commencée avec monsieur son
« fils; il avait, en 1701, tiré du pied des Pyrénées
« à l'observatoire une ligne aussi droite qu'on le pou-
« vait, à travers les obstacles presque insurmontables
« que les hauteurs des montagnes, les changements
« de la réfraction dans l'air, et les altérations des
« instruments opposaient sans cesse à cette vaste et
« délicate entreprise; il avait donc, en 1701, mesuré
« six degrés dix-huit minutes de cette méridienne.
« Mais de quelque endroit que vînt l'erreur, il avait
« trouvé les degrés vers Paris, c'est-à-dire vers le
« nord, plus petits que ceux qui allaient aux Pyré-
« nées vers le midi; cette mesure démentait et celle

[1] Du tome XXXVIII. B.

« de Norwood et la nouvelle théorie de la terre apla-« tie aux pôles. Cependant cette nouvelle théorie com-« mençait à être tellement reçue, que le secrétaire « de l'académie[1] n'hésita point, dans son *Histoire* « de 1701, à dire que les mesures nouvelles prises en « France prouvaient que *la terre est un sphéroïde dont* « *les pôles sont aplatis.* Les mesures de Dominique « Cassini entraînaient, à la vérité, une conclusion « toute contraire; mais, comme la figure de la terre « ne fesait pas encore en France une question, per-« sonne ne releva pour lors cette conclusion fausse. « Les degrés du méridien, de Collioure à Paris, pas-« sèrent pour exactement mesurés, et le pôle, qui, « par ces mesures, devait nécessairement être allongé, « passa pour aplati.

« Un ingénieur, nommé M. Des Roubais, étonné « de la conclusion, démontra que, par les mesures « prises en France, la terre devait être un sphéroïde « oblong, dont le méridien qui va d'un pôle à l'autre « est plus long que l'équateur, et dont les pôles sont « allongés[2]. Mais de tous les physiciens à qui il adressa « sa dissertation, aucun ne voulut la faire imprimer, « parcequ'il semblait que l'académie eût prononcé, « et qu'il paraissait trop hardi à un particulier de ré-« clamer. Quelque temps après, l'erreur de 1701 fut « reconnue; on se dédit, et la terre fut allongée par « une juste conclusion tirée d'un faux principe. » Enfin l'erreur fut entièrement corrigée.

Une société savante revient bientôt à la vérité.

[1] Fontenelle. B.

[2] Son mémoire est dans le *Journal littéraire.*

Tout le monde convient aujourd'hui que la planète de la terre est un sphéroïde inégal un peu aplati vers les pôles; et cela est plus démontré par la théorie d'Huygens et de Newton que par toutes les mesures qu'on pourrait prendre, mesures trop sujettes à des erreurs inévitables.

Aussi les Anglais, qui aiment tant à voyager, n'ont-ils jamais fait aucun voyage pour vérifier d'une manière toujours un peu incertaine ce qui leur paraissait démontré par les lois de la nature.

CHAPITRE XXVI.

Vérités condamnées.

Voilà bien des méprises dans lesquelles les plus grands hommes et les corps les plus savants sont tombés, parceque les meilleurs génies et les plus estimables tiennent toujours quelque chose de la fragilité humaine.

On pourrait ajouter à cette liste les sentences portées contre Galilée. Deux congrégations de cardinaux le condamnèrent pour avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, mouvement qui était presque déjà démontré en rigueur. Il fut forcé de demander pardon à genoux, et d'avouer qu'il avait annoncé une doctrine *absurde*. Les cardinaux lui remontrèrent, d'après tous leurs théologiens, que Josué avait arrêté le soleil sur le chemin de Gabaon. Galilée n'avait qu'à leur répondre que c'était aussi depuis

ce temps-là que le soleil était immobile. Mais enfin il fut condamné, à la honte de la raison; et, comme on l'a déjà dit [1], ce jugement aurait couvert l'Italie d'un opprobre éternel, si Galilée ne l'avait couverte de gloire par sa philosophie même que l'on proscrivait.

On sait assez qu'il y a un corps considérable [2] qui proscrivit les idées innées de Descartes, et qui ensuite a condamné ceux qui combattaient les idées innées. Cela prouve assez que les théologiens ne doivent point se mêler de philosophie. Il y a l'infini entre ces deux sciences.

On a prononcé dans plus d'un pays des jugements encore plus étranges sur des points de physique qui ne sont nullement du ressort de Cujas et de Bartole. On sait à quel point le savant Ramus fut persécuté pour n'avoir pas été de l'avis d'Aristote, qui n'était entendu ni de ses adversaires ni de ses juges. Et enfin il lui en coûta la vie à la journée de la Saint-Barthélemi [3].

Les médecins qui tenaient pour les anciens intentèrent un procès à ceux qui démontraient la circulation du sang. Les maîtres d'erreur ont toujours eu recours à l'autorité quand il s'agissait de raison. Les exemples de ceux qui ont été condamnés pour avoir instruit le genre humain sont presque aussi nombreux en physique qu'en morale.

[1] Chap. CXXI de l'*Essai sur les mœurs* : voyez tome XVII, page 187. B.

[2] La Sorbonne. B.

[3] Voyez tome XXXII, page 61. B.

CHAPITRE XXVII.

Digression.

Si tant d'erreurs physiques ont aveuglé des nations entières, si l'on a ignoré pendant tant de siècles la direction de l'aimant, la circulation du sang, la pesanteur de l'atmosphère, quelles prodigieuses erreurs les hommes ont-ils dû commettre dans le gouvernement? Quand il s'agit d'une loi physique, on l'examine, du moins aujourd'hui, avec quelque impartialité; et ce n'est pas en recherchant les principes de la nature que la fureur des passions et la nécessité pressante de se déterminer aveuglent l'esprit; mais en fait de gouvernement on n'a été souvent conduit que par les passions, les préjugés, et le besoin du moment. Ce sont là les trois causes de la mauvaise administration qui a fait le malheur de tant de peuples.

C'est ce qui a produit tant de guerres entreprises par témérité, soutenues sans conduite, terminées par le malheur et par la honte; c'est ce qui a donné cours à tant de lois pires que la disette de toute loi; c'est ce qui a ruiné tant de familles par une jurisprudence inventée dans des temps d'ignorance, et consacrée par l'usage; c'est ce qui a fait des finances publiques un jeu de hasard dangereux.

C'est ce qui a introduit dans le culte de la Divinité tant d'énormes abus, tant de fureurs plus abomina-

bles peut-être que la sauvage ignorance de tout culte. L'erreur, dans tous ces points capitaux, se consacra de père en fils, de livre en livre, de chaire en chaire, et rendit quelquefois les hommes plus malheureux que s'ils se disputaient encore du gland dans les forêts.

Il est très aisé de réformer la physique, quand le vrai est enfin découvert. Peu d'années suffisent pour faire tourner la terre autour du soleil malgré les décrets de Rome, pour établir les lois de la gravitation en dépit des universités, et pour assigner les routes de la lumière. Les législateurs de la nature sont bientôt obéis et respectés d'un bout du monde à l'autre; mais il n'en est pas de même dans la législation politique. Elle a été et elle est encore un chaos presque partout; les hommes se sont conduits à l'aventure dans tout ce qui regarde leur vie, leurs biens, et tout leur être présent et à venir.

CHAPITRE XXVIII.

Des éléments.

Y a-t-il des éléments? Les trois imaginés par Descartes, que j'ai vus dans mon enfance enseignés par la plupart des écoles, étaient infiniment au-dessous des contes des *Mille et une Nuits;* car aucun de ces contes ne répugne aux lois de la nature, et sont d'ailleurs très agréables. Les cinq principes des chimistes

étaient si peu reconnus, qu'ils les réduisirent eux-mêmes à trois, puis à deux. Ils revinrent ensuite au feu, à l'eau, et à la terre.

Il a bien fallu enfin admettre l'air. Ainsi les quatre éléments d'Aristote sont rentrés dans tout leur honneur. Mais ces éléments de quoi sont-ils faits eux-mêmes? S'ils sont composés de parties, ils ne sont pas éléments. L'air, le feu, l'eau, et la terre, se changent-ils les uns dans les autres? Subissent-ils des métamorphoses? Qu'est-ce, à la rigueur, qu'une métamorphose? C'est un être changé en un autre être; c'est au fond l'anéantissement du premier, et la création du second. Pour que l'eau devienne absolument terre, il faut que cette eau périsse et que la terre se forme; car si l'eau contenait en elle-même les principes de terre dans laquelle elle s'est changée, ce n'est plus une transmutation, c'est l'eau qui contenait en elle un peu de terre, et qui, s'étant évaporée, a laissé cette terre à découvert.

Le célèbre Robert Boyle s'y trompa, et entraîna Newton dans sa méprise. Ayant long-temps tenu de l'eau dans une cornue à un feu égal, le chimiste qui opérait avec lui crut que l'eau s'était, au bout de quelques mois, changée en terre; le fait était faux; mais Newton, le croyant vrai, supposa que les quatre éléments pouvaient se changer les uns dans les autres. Boerhaave fit voir depuis quelle avait été la méprise de Boyle. Cette erreur avait conduit Newton à un système qui paraît faux. Si de grands hommes tels que Boyle et Newton se sont trompés, quel homme pourra se flatter d'être à l'abri de l'erreur?

Et quelle extrême défiance ne doit-on pas avoir des opinions reçues et de ses idées propres [1] ?

CHAPITRE XXIX.

De la terre.

Qu'est-ce que la terre? Son essence est-elle d'être de l'argile, de la boue? non, sans doute, puisque de la marne, de la craie, de la glaise, du sable, du plâtre, de la pierre calcaire, sont appelés *terre*. Aussi Becher distinguait entre terre vitrifiable, inflammable, et mercurielle. La terre est-elle un assemblage de tout ce que contient notre globe? Y entre-t-il de l'eau, du feu, et de l'air? En ce cas comment peut-on l'appeler un élément?

On a long-temps imaginé qu'il y avait une terre première, une terre vierge, qui n'est rien de ce que nous voyons, et qui est capable de recevoir tout ce que notre globe renferme; mais cette terre est apparemment dans le paradis terrestre, dont personne ne peut plus approcher. Nous ne connaissons plus que différentes sortes de substances terreuses, sans que nous puissions dire d'aucune: Voilà le principe des autres, voilà la matrice dans laquelle tout se forme, et le tombeau dans lequel tout rentre.

[1] Voyez les notes de la *Dissertation sur le feu*, tome XXXVII, page 414 et suiv. B.

CHAPITRE XXX.

De l'eau.

Qu'est-ce que l'eau? Est-elle fluide ou solide de sa nature? ne faut-il pas, pour qu'elle coule, qu'un feu secret en désunisse les parties? Otez une grande quantité de ce feu, elle devient glace. Or qu'est-ce qu'un élément qui a besoin d'un autre élément pour exister?

L'eau de la mer est-elle de même nature que nos eaux de fontaines et de rivières? Y a-t-il dans l'océan et dans la Méditerranée de grands bancs de sel et des mines de bitume qui donnent à leurs eaux un goût différent de celui de notre eau ordinaire, quand nous l'avons chargée de sel marin? Personne n'a jamais vu ces prétendues mines de sel; personne n'a jamais extrait du bitume de l'eau de la mer.

Pourquoi l'eau est-elle incompressible? pourquoi n'a-t-elle aucun ressort? et qu'est-ce que le ressort? Pourquoi de l'eau, enfermée dans un globe d'or, s'échappera-t-elle à travers les pores de l'or quand on frappera sur ce globe avec un marteau, quoique l'or soit près de vingt fois plus dense que l'eau? Et pourquoi ne peut-elle passer à travers des pores du verre, tout diaphane qu'est ce verre? Comment l'eau en vapeur a-t-elle une force si prodigieuse? On serait embarrassé de répondre.

On ne sait pas encore même précisément pourquoi l'eau éteint le feu [1].

CHAPITRE XXXI.

De l'air.

[2] Quelques philosophes ont nié qu'il y eût de l'air. Ils disent qu'il est inutile d'admettre un être qu'on ne voit jamais, et dont tous les effets s'expliquent si aisément par les vapeurs qui sortent du sein de la terre. Newton a démontré que le corps le plus dur a moins de matière que de pores. Des exhalaisons continuelles s'échappent en foule de toutes les parties de notre globe. Un cheval jeune et vigoureux, ramené tout en sueur dans son écurie en temps d'hiver, est entouré d'une atmosphère mille fois moins considérable que notre globe ne l'est de la matière de sa propre transpiration.

Cette transpiration, ces exhalaisons, ces vapeurs innombrables, s'échappent sans cesse par des pores innombrables, et ont elles-mêmes des pores. C'est ce

[1] L'eau de la mer est de l'eau pure qui tient en dissolution du sel commun et des sels marins à base terreuse; ce sont ces sels qui lui donnent cette amertume que plusieurs physiciens attribuent encore au bitume.

Depuis que l'on a su que la combustion ne pouvait s'exécuter sans qu'il se fît une combinaison d'air vital avec les parties non combustibles des corps, on connaît un peu mieux la raison pour laquelle l'eau éteint le feu. On est parvenu, depuis quelques années, à prouver que l'eau n'est pas incompressible. K.

[2] Le commencement de ce chapitre a été reproduit par Voltaire, en 1770, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot Air : voyez tome XXVI, page 137. B.

mouvement continu en tout sens qui forme et qui détruit sans cesse végétaux, minéraux, métaux, animaux. C'est ce qui a fait penser à plusieurs que le mouvement est essentiel à la matière, puisqu'il n'y a pas une particule dans laquelle il n'y ait un mouvement continu. Et si la puissance formatrice éternelle qui préside à tous les globes est l'auteur de tout mouvement, elle a voulu du moins que ce mouvement ne pérît jamais. Or ce qui est toujours indestructible a pu paraître essentiel, comme l'étendue et la solidité ont paru essentielles. Si cette idée est une erreur, elle est pardonnable; car il n'y a que l'erreur malicieuse et de mauvaise foi qui ne mérite pas d'indulgence.

Mais qu'on regarde le mouvement comme essentiel ou non, il est indubitable que les exhalaisons de notre globe s'élèvent et retombent, sans aucun relâche, à un mille, à deux milles, à trois milles au-dessus de nos têtes. Au mont Atlas, à l'extrémité du Taurus, tout homme peut voir tous les jours les nuages se former sous ses pieds. Il est arrivé mille fois à des voyageurs d'être au-dessus de l'arc-en-ciel, des éclairs, et du tonnerre.

Le feu répandu dans l'intérieur du globe, ce feu caché dans l'eau et dans la glace même, est probablement la source impérissable de ces exhalaisons, de ces vapeurs dont nous sommes continuellement environnés. Elles forment un ciel bleu dans un temps serein, quand elles sont assez hautes et assez atténuées pour ne nous envoyer que des rayons bleus, comme les feuilles de l'or amincies exposées aux rayons du soleil dans la chambre obscure. Ces mêmes vapeurs

forment les tonnerres et les éclairs. Comprimées et ensuite dilatées par cette compression dans les entrailles de la terre, elles s'échappent en volcans, forment et détruisent de petites montagnes, renversent des villes, ébranlent quelquefois une grande partie du globe.

Cette mer de vapeurs dans laquelle nous nageons, qui nous menace sans cesse, et sans laquelle nous ne pourrions vivre, comprime de tous côtés notre globe et ses habitants avec la même force que si nous avions sur notre tête un océan de trente-deux pieds de hauteur; et chaque homme en porte environ quarante mille livres.

Tout ceci posé, les philosophes qui nient l'air disent: Pourquoi attribuerions-nous à un élément inconnu et invisible des effets que l'on voit continuellement produits par ces exhalaisons visibles et palpables?

L'air est élastique, nous dit-on; mais les vapeurs de l'eau seule le sont souvent bien davantage. Ce que vous appelez l'élément de l'air, pressé dans une canne à vent, ne porte une balle qu'à une très petite distance; mais, dans la pompe à feu des bâtiments d'York à Londres, les vapeurs font un effet cent fois plus violent.

On ne dit rien de l'air, continuent-ils, qu'on ne puisse dire de même des vapeurs du globe; elles pèsent comme lui, s'insinuent comme lui [1]; elles se

[1] Dans l'édition originale, on lit:

« .... s'insinuent comme lui, allument le feu par leur souffle, se dilatent, se condensent de même.

« Ce système semble, etc. »

Le texte actuel a paru, pour la première fois, dans l'édition de Kehl. B.

dilatent, elles se condensent de même, elles allument le feu de même. Ici se présente une grande objection, c'est que le feu est subitement éteint par des vapeurs grossières. Les exhalaisons du vin nouveau éteignent un flambeau dans une cave fermée : la même chose arrive à l'entrée de la grotte du Chien près de Naples. Bien plus, ces vapeurs tuent l'homme dans qui l'air libre entretenait la vie.

Les ennemis de l'air trouvent leur excuse dans ce seul mot de vapeurs grossières. Ils disent que, lorsque ces vapeurs sont plus ténues, elles deviennent salutaires, et qu'alors, loin d'éteindre un flambeau, elles entretiennent sa faible flamme.

Ce système semble avoir un grand avantage sur celui de l'air, en ce qu'il rend parfaitement raison de ce que l'atmosphère ne s'étend qu'environ à trois ou quatre milles tout au plus; au lieu que, si on admet l'air, on ne trouve nulle raison pour laquelle il ne s'étendrait pas beaucoup plus loin, et n'embrasserait pas l'orbite de la lune.

La plus grande objection que l'on fasse contre les systèmes des exhalaisons du globe est qu'elles perdent leur élasticité dans la pompe à feu quand elles sont refroidies; au lieu que l'air est, dit-on, toujours élastique. Mais premièrement il n'est pas vrai que l'élasticité de l'air agisse toujours; son élasticité est nulle quand on le suppose en équilibre; et, sans cela, il n'y a point de végétaux et d'animaux qui ne crevassent et n'éclatassent en cent morceaux, si cet air, qu'on suppose être dans eux, conservait son élasticité. Les vapeurs n'agissent point quand elles sont en équilibre;

c'est leur dilatation qui fait leurs grands effets. En un mot, tout ce qu'on attribue à l'air semble appartenir sensiblement, selon ces philosophes, aux exhalaisons de notre globe.

Si on leur objecte que l'air est quelquefois pestilentiel, c'est bien plutôt des exhalaisons qu'on doit le dire. Elles portent avec elles des parties de soufre, de vitriol, d'arsenic, et de toutes les plantes nuisibles. On dit: L'air est pur dans ce canton; cela signifie: Ce canton n'est point marécageux; il n'a ni plantes ni minières pernicieuses dont les parties s'exhalent continuellement dans les corps des animaux. Ce n'est point l'élément prétendu de l'air qui rend la campagne de Rome si malsaine; ce sont les eaux croupissantes, ce sont les anciens canaux qui, creusés sous terre de tous côtés, sont devenus le réceptacle de toutes les bêtes venimeuses. C'est de là que s'exhale continuellement un poison mortel. Allez à Frescati; ce n'est plus le même terrain, ce ne sont plus les mêmes exhalaisons. Mais pourquoi l'élément supposé de l'air changerait-il de nature à Frescati? Il se chargera, dit-on, dans la campagne de Rome, de ces exhalaisons funestes; et n'en trouvant pas à Frescati, il deviendra plus salutaire. Mais, encore une fois, puisque ces exhalaisons existent, puisqu'on les voit visiblement s'élever le soir en nuages, quelle nécessité de les attribuer à une autre cause? Elles montent dans l'atmosphère, elles s'y dissipent, elles changent de forme; le vent dont elles sont la première cause les emporte, les sépare; elles s'atténuent; elles deviennent salutaires de mortelles qu'elles étaient.

Une autre objection, c'est que ces vapeurs, ces exhalaisons renfermées dans un vase de verre, s'attachent aux parois et tombent; ce qui n'arrive jamais à l'air. Mais qui vous a dit que, si les exhalaisons humides tombent au fond de ce cristal, il n'y a pas incomparablement plus de vapeurs sèches et élastiques qui se soutiennent dans l'intérieur de ce vase? L'air, dites-vous, est purifié après une pluie. Mais nous sommes en droit de vous soutenir que ce sont les exhalaisons terrestres qui se sont purifiées; que les plus grossières, les plus aqueuses, rendues à la terre, laissent les plus sèches et les plus fines au-dessus de nos têtes, et que c'est cette ascension et cette descente alternative qui entretient le jeu continuel de la nature.

Voilà une partie des raisons qu'on peut alléguer en faveur de l'opinion que l'élément de l'air n'existe pas. Il y en a de très spécieuses, et qui peuvent au moins faire naître des doutes; mais ces doutes cèderont toujours à l'opinion commune, qui paraît établie sur des principes supérieurs à ceux qui n'admettent au lieu d'air que les exhalaisons du globe [1].

[1] Il s'élève de la terre deux espèces de vapeurs : les unes ne se soutiennent que parcequ'elles sont dissoutes dans l'air; les autres sont l'air même, ou plutôt les différentes espèces de fluides aériformes qui composent l'atmosphère; c'est-à-dire des fluides expansibles à un degré de chaleur inférieur à celui des plus grands froids connus. Un de ces fluides est propre à entretenir le feu et la vie des animaux; les autres, connus sous le nom d'air fixe ou d'air acide, d'air inflammable, d'air déphlogistiqué, etc., ne peuvent servir à ces deux fonctions; l'air vital ne forme qu'environ un quart de l'air atmosphérique pris auprès de la surface de la terre. Ainsi, dans ce sens que l'atmosphère n'est pas formée par un élément simple, l'opinion pour laquelle M. de Voltaire parait pencher est très vraie; et personne, parmi les physiciens, ne s'en doutait lorsqu'il publia cet ouvrage. K.

CHAPITRE XXXII.

Du feu élémentaire et de la lumière.

On trouve, dans les *Éléments de la Philosophie de Newton* [1], donnés en 1738, ces paroles : « Newton, pour avoir anatomisé la lumière, n'en a pas « découvert la nature intime. Il savait bien qu'il y a « dans le feu élémentaire des propriétés qui ne sont « point dans les autres éléments.

« Il parcourt 130 millions de lieues en moins d'un « quart d'heure, *de Jupiter à notre globe;* il ne paraît « pas tendre vers un centre comme les corps, mais il « se répand uniformément et également en tous sens « au contraire des autres éléments. Son attraction vers « les objets qu'il touche, et sur la surface desquels il « rejaillit, n'a nulle proportion avec la gravitation universelle de la matière.

« Il n'est pas même prouvé que les rayons du feu « élémentaire ne se pénètrent pas en quelque sorte « les uns les autres, si on ose le dire. C'est pourquoi « Newton, frappé de toutes ces singularités, semble « toujours douter si la lumière est un corps. Pour moi, « si j'ose hasarder mes doutes, j'avoue que je ne crois « pas impossible que le feu élémentaire soit un être à « part qui anime la nature, et qui tient le milieu entre « les corps et quelque autre être que nous ne connais-

[1] Je n'y ai pas trouvé le passage cité. B.

« sons pas; de même que certaines plantes servent de « passage du règne végétal au règne animal. »

Voici les questions qu'on peut faire sur le feu élémentaire et les rayons de la lumière, dont Newton dit si souvent, *Corpora sint, nec ne.*

Ce feu est-il absolument une matière comme les autres éléments, l'eau, la terre, et ce qu'on distingue par le terme d'air ou d'*éther?* Tout corps, quel qu'il soit, tend vers un centre; mais la lumière et le feu s'en échappent également de tous côtés. Elle n'est donc pas soumise à la loi de gravitation qui caractérise toute matière.

Tout corps est impénétrable; mais les rayons de lumière semblent se pénétrer. Mettez un corps qui aura reçu la couleur rouge à quelque distance d'un corps qui aura reçu des rayons verts; que 100 millions d'hommes regardent ce point vert et ce point rouge, ils les voient tous deux également : cependant il est d'une nécessité absolue que les rayons verts et les rayons rouges se traversent. Or comment peuvent-ils se traverser sans se pénétrer? on a proposé cette difficulté à plusieurs philosophes, aucun n'y a jamais répondu.

Il est vrai que l'on a prétendu que la flamme pèse: mais n'a-t-on pas confondu quelquefois les corpuscules joints à la flamme avec la flamme elle-même?

Qui ne connaît ces expériences par lesquelles le plomb calciné pèse plus étant réduit en chaux qu'auparavant? L'on a soupçonné que cette addition de poids était l'effet seul du feu introduit dans le plomb : mais n'est-il pas plus vraisemblable qu'une partie de

l'air de l'atmosphère raréfiée se soit unie avec ce métal en fusion, et en ait fait ainsi augmenter le poids[1] ?

Ce feu nécessaire à tous les corps, et qui leur donne la vie, peut-il être de la nature de ces corps mêmes; et n'est-il pas bien probable que le vivifiant a quelque chose au-dessus du vivifié ?

Conçoit-on bien qu'un être qui se meut 1,600 mille fois plus vite qu'un boulet de canon dans notre atmosphère, et dont la vitesse est peut-être incomparablement plus rapide dans l'espace non résistant, soit ce que nous appelons *matière ?*

N'est-on pas obligé d'avouer aujourd'hui, avec Muschenbroeck, « qu'il n'y a rien qui nous soit moins « connu que la cause de l'émanation de la lumière? « Il faut avouer que l'esprit humain ne saurait jamais « concevoir un phénomène si surprenant. »

Ce feu élémentaire n'est-il pas un principe de l'électricité, puisque au même instant, au même clin d'œil, le coup électrique se fait sentir à trois cents personnes à-la-fois rangées à la file? Le premier est frappé, le dernier sent le coup dans l'instant même.

N'est-il pas dans les animaux le principe de la sensation instantanée qui fait que la moindre piqûre, aux extrémités du corps, ébranle, sans aucun intervalle de temps, ce qu'on appelle le *sensorium ?* En un mot, cet être agissant si universellement, si singulièrement sur tous les corps, n'est-il pas un être intermédiaire entre la matière dont il a des propriétés,

[1] On a depuis prouvé très bien ce que M. de Voltaire conjecture ici, ce qu'il avait déjà soupçonné un des premiers dans sa pièce *sur la Nature et la Propagation du feu.* Voyez tome XXXVII, page 423. K.

et d'autres êtres qui touchent encore à d'autres, et qui en diffèrent?

Cette idée que le feu élémentaire est quelque chose qui tient d'un côté à la matière connue, et qui de l'autre s'en éloigne, peut être rejetée, mais ne doit pas être méprisée.

Dans l'ignorance profonde où croupit le vulgaire gouverné et le vulgaire gouvernant, sur ces quatre éléments dont nous tenons la vie, à quoi nous ont servi les découvertes en physique et les inventions du génie? Au lieu de bien cultiver la terre nous l'ensanglantons; nous employons le feu et l'air à mettre les villes en cendres : les eaux de la mer nous servent à porter la destruction sur tout le globe. La métallurgie, inventée d'abord pour l'usage de la charrue, a fait périr mille millions d'hommes. La théorie des forces mouvantes, employée d'abord à nous soulager dans nos travaux, devint bientôt féconde en machines meurtrières. Enfin l'invention d'un bénédictin chimiste, amenant un nouvel art de la guerre chez toutes les nations, rendant le courage et la force inutiles, a fait que Gustave et Turenne ont été tués par des poltrons. Il y a maintenant en Europe, en comptant les Turcs et les Tartares, quinze cent mille soldats portant des fusils. Aucun ne sait qu'il est armé par un moine mathématicien.

CHAPITRE XXXIII.

Des lois inconnues.

Si Newton a découvert cette clef de la nature, par laquelle une pierre, une bombe retombe en cherchant le centre de la terre, et les planètes marchent dans leurs orbites; si cette loi de l'attraction agit, non en raison des surfaces, comme pourrait faire l'impulsion d'un fluide, mais en raison des masses; si elle pénètre au centre de la matière en raison inverse du carré des distances, pourquoi cette loi n'agit-elle pas suivant les mêmes proportions dans les phénomènes de l'aimant, dans ceux de l'électricité, dans l'ascension des liqueurs à travers les tuyaux capillaires, dans la cohésion des corps, dans les rayons du soleil qui rebondissent d'une surface de cristal, sans toucher réellement cette surface? On ne peut, dans aucun de ces cas, avoir recours aux lois du mouvement, à l'impulsion des corpuscules intermédiaires. Il y a donc certainement des lois éternelles, inconnues, suivant lesquelles tout s'opère, sans qu'on puisse les expliquer par la matière et par le mouvement.

Ces lois ressemblent à celles par lesquelles tous les animaux font agir leurs membres à leur volonté. Qui découvrira le rapport de la volonté d'un animal et du mouvement de ses jambes? Il y a donc des lois qui ne tiennent en rien à la matière connue. La philosophie corpusculaire ne peut donc rendre aucune rai-

son des premiers principes des choses. Descartes, en paraissant s'expliquer en philosophe, prononçait donc l'assertion la moins philosophique, quand il disait: Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je vais faire un monde.

Il y a dans toutes les académies une chaire vacante pour les vérités inconnues, comme Athènes avait un autel pour les dieux ignorés.

CHAPITRE XXXIV.

Ignorances éternelles.

La nature de nos sensations, de nos idées, de notre mémoire, ne nous est-elle pas plus inconnue encore? Comment se peut-il faire qu'un animal sente? Quel rapport y a-t-il entre la matière connue et le sentiment?

Comment une idée se place-t-elle dans notre cerveau? Peut-on avoir une sensation sans avoir l'idée, la conscience, le témoignage interne qu'on éprouve cette sensation?

Comment cet animal, à qui j'ai coupé la tête, a-t-il encore des sensations, privé du cerveau d'où partent les nerfs qui sont l'origine de tout sentiment?

Pourquoi, vivant sans tête des semaines entières, sent-il encore les piqûres que je lui fais? pourquoi se réfugie-t-il dans son enveloppe à la moindre sensation désagréable que je lui cause?

Qu'est-ce que la mémoire? et dans quel magasin

retrouve-t-on quelquefois, sans le vouloir, une foule d'idées et de mots dont on n'avait plus aucun souvenir?

Comment les animaux ont-ils en songe des sensations et des idées qu'ils n'avaient point eues en veillant?

Par quel accord incompréhensible la volonté fait-elle obéir incontinent certains muscles, certains viscères, tandis qu'il y en a d'autres sur lesquels elle n'aura jamais le moindre empire? Enfin pourquoi a-t-on l'existence? Pourquoi est-il quelque chose?

Si, après ces réflexions, on ne sait pas douter, il faut qu'on soit bien fier.

CHAPITRE XXXV.

Incertitudes en anatomie.

Malgré tous les secours que le microscope a donnés à l'anatomie, malgré les grandes découvertes de tant d'habiles chirurgiens, de tant de médecins célèbres, que de disputes interminables se sont élevées, et dans quelle incertitude sommes-nous encore!

Interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa dilatation, dans sa diastole; il vous assure qu'elle est égale à un poids de cent quatre-vingt mille livres. Adressez-vous à Keill, il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces. Jurin vient, qui décide qu'ils se sont trompés; et il fait un nouveau

calcul; mais un quatrième survenant prétend que Jurin s'est trompé aussi. La nature se moque d'eux tous, et pendant qu'ils disputent, elle a soin de notre vie; elle fait contracter et dilater le cœur par des voies que l'esprit humain n'a pas encore pénétrées.

On dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion; les uns accordent à l'estomac des sucs digestifs; d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire : Hecquet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Elle nous donne des appétits, des goûts, et des aversions, pour certains aliments, dont nous ne pourrons jamais savoir la cause.

On dit que notre chyle se trouve déjà tout formé dans les aliments mêmes, dans une perdrix rôtie. Mais que tous les chimistes ensemble mettent des perdrix dans une cornue, ils n'en retireront rien qui ressemble ni à une perdrix ni au chyle. Il faut avouer que nous digérons ainsi que nous recevons la vie, que nous la donnons, que nous dormons, que nous sentons, que nous pensons, sans savoir comment.

Nous avons des bibliothèques entières sur la génération, mais personne ne sait encore seulement quel ressort produit l'intumescence dans la partie masculine.

On parle d'un suc nerveux qui donne la sensibilité à nos nerfs; mais ce suc n'a pu être découvert par aucun anatomiste.

Les esprits animaux, qui ont une si grande réputation, sont encore à découvrir.

Votre médecin vous fera prendre une médecine, et ne sait pas comment elle vous purge.

La manière dont se forment nos cheveux et nos ongles nous est aussi inconnue que la manière dont nous avons des idées. Le plus vil excrément confond tous les philosophes.

Winslow et Lemeri entassent mémoires sur mémoires touchant la génération des mulets; les savants se partagent : l'âne, fier et tranquille, sans se mêler de la dispute, subjugue cependant sa cavale, qui lui donne un beau mulet. La nature agit, et nous disputons.

M. Ulloa [1], si célèbre par les services qu'il a rendus à la physique, et par l'Histoire philosophique de ses voyages, assure que, dans un canton de l'Amérique méridionale, il a vu plusieurs fois, observé, mangé des écrevisses, qui toutes étaient constamment plus charnues dans la pleine lune, et plus chétives dans les quadratures. Il a vu et employé de gros roseaux qui éprouvaient les mêmes influences, étant plus nourris d'eau quand la lune était dans son plein que dans le temps du croissant, et du décours. Il eût été à souhaiter qu'il eût donné plus de détails de ces étonnantes singularités. Ni les écrevisses ni les roseaux de nos climats ne subissent de pareils changements. Pourquoi la lune agirait-elle sur les écrevisses du Pérou, et négligerait-elle celles de notre continent? Pourquoi ne serait-ce que dans un seul canton du Pérou que les roseaux et les écrevisses se-

[1] Antoine de Ulloa, né à Séville en 1716, est mort à l'ile de Léon le 3 juillet 1795. B.

raient soumis à l'empire de la lune? Je ferais un trop gros livre, si je voulais détailler tout ce que je n'ai jamais pu comprendre.

CHAPITRE XXXVI.

Des monstres et des races diverses.

On ne s'accorde point sur l'origine des monstres. Comment s'accorderait-on, puisqu'on ne convient pas encore de la formation des animaux réguliers?

Natura est sibi semper consona, dit Newton; la nature est partout semblable à elle-même. Oui, les corps tendent vers le centre en tout pays : le feu brûlera partout; mais la nature agit très différemment dans les générations, puisque, parmi les animaux, les uns jettent des œufs, les autres sont vivipares, ceux-ci n'ont qu'un sexe, ceux-là en ont deux, plusieurs engendrent sans copulation.

Quo teneam vultus mutantem Protea nodo?
Hor., lib. I, ep. 1, 90.

La race des nègres n'est-elle pas absolument différente de la nôtre? Il y a encore des ignorants qui impriment que des nègres et des négresses, transportés dans nos climats, engendrent des blancs. Il n'y a rien de plus faux, et tous nos colons d'Amérique qui ont des nègres sont témoins du contraire.

Comment peut-on imprimer encore aujourd'hui que les noirs sont une race de blancs noircie par le climat, tandis qu'on sait que, sous le même climat,

il n'y avait aucun noir en Amérique lorsqu'elle fut découverte, tandis qu'il n'y a de nègres que ceux qu'on y a transplantés d'Afrique, tandis que ces nègres engendrent toujours des nègres comme eux? La maladie des systèmes peut-elle troubler l'esprit au point de faire dire qu'un Suédois et un Nubien sont de la même espèce, lorsqu'on a sous les yeux le *reticulum mucosum* des nègres, qui est absolument noir, et qui est la cause évidente de leur noirceur inhérente et spécifique? Je sais que, dans la même carrière, on trouve du marbre noir et du marbre blanc; mais certainement le blanc n'a pas produit le noir, et les races nègres ne viennent pas plus de races blanches, que l'ébène ne vient d'un orme, et que les mûres ne viennent des abricots.

Le compilateur du *Journal économique* [1], qui n'est jamais sorti de la rue Saint-Jacques, me dit, d'un ton de maître, que les Caraïbes n'étaient point rouges; que les mères se plaisaient seulement à teindre en rouge leurs enfants. Et voilà mes voisins qui arrivent de la Guadeloupe, et qui me donnent une attestation, « qu'il y a encore cinq à six familles caraïbes « dans l'anse Bertrand; leur peau est de la couleur « de notre cuivre rouge; ils sont bien faits, ils ont de « longs cheveux et point de barbe. »

Ils ne sont pas les seuls peuples de cette couleur. J'ai parlé à l'Indien insulaire qui vint en France demander justice, vers l'an 1720, au conseil du roi, contre M. Hébert, ci-devant gouverneur de Pondi-

[1] Boudet: voyez tome XXXIV, page 41; et XLIII, 366. B.

chéri, et qui l'obtint. Il était rouge, et d'ailleurs un très bel homme.

Maillet a raison quelquefois. Il avait beaucoup vu et beaucoup examiné. « Les Américains, dit-il, page « 125 du premier volume[1], surtout les Canadiens, « excepté les Esquimaux, n'ont ni poil ni barbe, etc. » Son éditeur, qui a fait imprimer le manuscrit de Maillet, chez la veuve Duchesne, fait une note sur ce texte, et dit fièrement : « Telliamed se trompe ; les « sauvages de l'Amérique ne sont point sans poil et « sans barbe ; ils n'en ont point, parceque, s'arrachant « le poil, ou le fesant tomber à mesure qu'il paraît, « ils se frottent ensuite du jus de certaines herbes « pour l'empêcher de croître de nouveau. »

Avec quelle confiance, avec quelle ignorance intrépide ce badaud de Paris prétend-il que les Brésiliens, et les Canadiens, et les Patagons, se sont donné le mot de s'arracher le poil sans avoir des pinces ! Quel secret se sont-ils communiqué du fleuve Saint-Laurent au cap de Horn pour empêcher la barbe de croître ? Quel est le voyageur, le colon américain, qui ne sache que ces peuples n'ont jamais eu de poil en aucune partie de leur corps ?

Les hommes, dans le Nouveau-Monde, en sont privés, comme les lions y sont privés de crins[2] ; toute

[1] C'est à la page 215 du tome II que, dans l'édition de 1755 du *Telliamed*, se trouve la note que rapporte et blâme Voltaire. B.

[2] Voici la lettre qu'un ingénieur en chef, qui a commandé long-temps en Canada, me fait l'honneur de m'écrire, du 1er décembre 1768.

« J'ai vu au Canada trente-deux nations différentes rassemblées à-la-fois « pendant deux campagnes de suite dans notre armée, et je les ai vus

la nature était différente de la nôtre en Amérique quand nous la découvrîmes; de même que, sur les bords méridionaux de l'Afrique, il n'y avait rien qui ressemblât aux productions de notre Europe, ni hommes, ni quadrupèdes, ni oiseaux, ni plantes.

Croira-t-on de bonne foi qu'un Lapon et un Samoïède soient de la race des anciens habitants des bords de l'Euphrate? Leurs rangifères ou rennes, animaux qui ne se trouvent point ailleurs et qui ne peuvent vivre ailleurs, descendent-ils des cerfs de la forêt de Senlis? Il n'a pas certainement été plus difficile à la nature de faire des Lapons et des rangifères que des nègres et des éléphants.

Les nègres blancs que j'ai vus, ces petits hommes qui ont des yeux de perdrix, et la soie la plus fine et la plus blanche sur la tête, et qui ne ressemblent aux nègres que par leur nez épaté et par la rondeur de la conjonctive, ne me paraissent pas plus descendre d'une race noire dégénérée que d'une race de perroquets. L'auteur de l'*Histoire naturelle* les croit d'une race noire, parcequ'ils sont blancs, et qu'ils habitent tous à peu près la même latitude, au Darien, au sud du Zaïr, et à Ceilan. Et moi, c'est parcequ'ils

« avec des yeux assez curieux pour vous assurer qu'ils sont imberbes. Leurs « femmes le sont aussi, et c'est un fait sur lequel vous pouvez également « compter. Enfin, monsieur, non seulement les Américains n'ont point de « poil au menton, mais ils n'en ont dans aucune partie du corps. Ils en ont « l'obligation à la nature, et non à la prétendue herbe dont le savant au« teur de la rue Saint-Jacques prétend qu'ils se frottent. »

— M. Carver, homme très instruit, qui a fait un voyage dans l'Amérique septentrionale en 1767, et qui a passé un hiver chez les sauvages, a imprimé qu'ils n'étaient imberbes que parcequ'ils s'arrachaient le poil. K.

habitent la même latitude que je les crois tous d'une race particulière[1].

Est-il bien vrai que, dans quelques îles des Philippines et des Mariannes, il y ait quelques familles qui ont des queues, comme on peint les satyres et les faunes? Des missionnaires jésuites l'ont assuré : plusieurs voyageurs n'en doutent pas, Maillet dit qu'il en a vu. Des domestiques nègres de feu M. de La Bourdonnaie, le vainqueur de Madras, et la victime de ses services[2], m'ont juré qu'ils en avaient vu plusieurs. Il ne serait pas plus étrange que le croupion se fût allongé et relevé dans quelques races d'hommes, qu'il ne l'est de voir des familles qui ont six doigts aux mains. Mais qu'il y ait eu quelques hommes à queue ou non, cela est fort peu important, et il faut ranger ces queues dans la classe des monstruosités.

Y a-t-il eu en effet des espèces de satyres, c'est-à-dire des filles ont-elles pu être enceintes de la façon des singes, et enfanter des animaux métis, comme les juments font des mulets et des jumars? Toute l'antiquité atteste ces faits singuliers. Plusieurs saints ont vu des satyres. Ce n'est pas un article de foi. La chose est très possible, mais elle a dû être rare. Il est vrai que les singes aiment fort les filles : mais nos filles ont de l'horreur pour eux, elles les craignent, elles les fuient. Cependant on ne peut douter de plusieurs unions monstrueuses arrivées quelquefois dans

[1] Voyez les notes de l'*Essai sur les mœurs*, etc. [tome XVII, p. 374]. K. —Voyez aussi tome XV, page 7; XXV, 49, et XXXVIII, 521. B.

[2] Voyez tome XXI, page 275. B.

les pays chauds. La peine prononcée, dans les lois juives, contre de tels accouplements, est une preuve incontestable de leur réalité, et il est fort probable qu'il est né des animaux de ces mélanges ignorés dans nos villes, mais dont on voit des exemples dans les campagnes.

CHAPITRE XXXVII.

De la population[1].

La population a-t-elle toujours été abondante? non, sans doute; les peuples paresseux, comme la plupart des Américains, ont dû toujours être en petit nombre; ils laissent leurs terres en friche; les fleuves les inondent; des marais immenses infectent l'air; on respire des poisons. La paucité de la race humaine rend la terre inhabitable, et cette terre abandonnée contribue à son tour à la dépopulation. Notre continent est tantôt plus ou moins peuplé. Le nombre des citoyens romains diminua sensiblement depuis les horribles scélératesses de Sylla et de Marius, jusqu'à celles du lâche Octave, surnommé *Auguste*, et de l'effréné Antoine.

L'espèce diminua beaucoup en France, dans les guerres civiles, jusqu'aux belles années du divin Henri IV. J'ai lu, dans je ne sais quel livre[2], que,

[1] Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article POPULATION, tome XXXI, page 471. B.

[2] Voltaire veut probablement parler de l'*Ami des hommes* (voyez ma note, tome XXXI, page 476); mais c'est de *dix-neuf millions* seulement

sous Charles IX, au temps de la Saint-Barthélemi, la France avait 29 millions d'habitants. Une pareille erreur ne mérite pas d'être réfutée.

Il est certain que la peste, la guerre, la famine, l'inquisition, ont dépeuplé des royaumes entiers. D'un autre côté, il y a des provinces trop peuplées, comme la Basse-Allemagne, dont il est sorti plus de 20 mille familles pour aller chercher des terres dans les colonies anglaises. Le pays du pape manque d'hommes, celui des Provinces-Unies en regorge; la raison en est assez connue : l'un est habité par des prêtres qui immolent les races futures à l'espérance d'un petit bénéfice; l'autre est peuplé des facteurs des deux mondes. Si on avait dit à Trajan, dans son beau forum : *Londres sera un jour six fois plus peuplée que votre Rome*, on l'aurait bien étonné.

L'Europe est-elle plus peuplée qu'elle ne l'était du temps de Charlemagne? oui, malgré les moines; regardez Amsterdam, Venise, Paris, Londres, Milan, Naples, Hambourg, et tant d'autres villes qui n'étaient alors que des villages très chétifs, ou qui n'existaient pas.

La plus grande partie de la forêt Hercinie est couverte de villes, de villages, et de moissons. Le bois commence à manquer de nos jours presque partout: notre Europe est si peuplée, qu'il est impossible que chacun ait du pain blanc, et mange quatre livres de viande par mois. Voilà où nous en sommes: avons-nous trop de monde? n'en avons-nous pas assez?

qu'il est question, première partie, page 55 de l'édition in-4° de l'*Ami des hommes*. B.

Au reste, ne négligeons jamais l'occasion de remarquer l'épouvantable ridicule de ceux qui donnent à chaque enfant de Noé des centaines de milliards de descendants au bout de quelques années.

Un célèbre Écossais, M. Templeman, a calculé que si toute la terre habitée était peuplée comme la Hollande, elle contiendrait 34,720 millions d'hommes; si comme la Russie, 435 millions seulement. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* assigne autour de 900 millions de têtes au genre humain[1]. Je crois qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Quand on ne se trompe que d'un million dans de tels calculs, le mal n'est pas grand. Je ne sais si la terre manque d'hommes, mais certainement elle manque d'hommes heureux.

CHAPITRE XXXVIII.

Ignorances stupides et méprises funestes.

Quoique les physiciens paraissent condamnés à une ignorance éternelle sur les principes des choses, cependant la distance est prodigieuse entre eux et le vulgaire. Quelle différence, par exemple, des connaissances d'un grand artiste en horlogerie, et d'une dame qui achète sa montre! elle ne s'informe pas seulement de l'art qui a divisé également les heures du jour. Il y a cent mille ames dans Paris qui, en souf-

[1] Voyez tome XLI, page 188; et aussi XXXI, 473. B.

flant le feu de leurs cheminées, n'ont jamais seulement pensé à la mécanique par laquelle l'air entrant dans leur soufflet ferme ensuite la soupape qui lui est attachée. Les dames, les princesses, les reines, passent une partie du matin à leur miroir, sans imaginer qu'il y a des traits de lumière qui forment un angle d'incidence égal à l'angle de réflexion. On mange tous les jours des membres, des entrailles d'animaux, en n'ayant pas même la curiosité de savoir ce qu'on mange. Le nombre est très petit de ceux qui cherchent à s'instruire des ressorts de leur corps et de leur pensée. De là vient qu'ils mettent souvent l'un et l'autre entre les mains des charlatans.

Le gros des hommes est dans ce cas pour les choses qui l'intéressent le plus. La routine les conduit dans toutes les actions de leur vie; on ne réfléchit que dans les grandes occasions, et quand il n'est plus temps. C'est ce qui a rendu presque toutes les administrations vicieuses; c'est ce qui a produit autant d'erreurs dans le gouvernement que dans la philosophie. En voici un exemple palpable tiré de l'arithmétique.

Le gouvernement de Suède eut autrefois besoin d'argent; le ministre emprunta et créa des rentes perpétuelles à cinq pour cent, comme avaient fait ses prédécesseurs. L'argent valait alors 25 livres idéales le marc; ainsi le citoyen et l'étranger qui prêtèrent chacun 40 marcs durent recevoir, à cinq pour cent, chacun deux marcs de rente, c'est-à-dire 50 livres idéales; l'écu était alors à deux livres chimériques et demie, qu'on nommait 50 sous chimériques. Ces deux

marcs réels composaient au rentier 20 écus de rente, qu'on appelait 50 livres.

Cependant les dépenses augmentèrent; l'état s'obéra de plus en plus; l'argent manqua. On conseilla au ministre de faire valoir le marc 50 livres au lieu de 25, et par conséquent de donner la dénomination de cinq livres à ce même écu qui n'en valait que deux et demie. Par la vertu de cette parole, il paiera, disait-on, toutes les rentes en idée, et il ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il doit. On promulgue l'édit : l'écu en vaut deux tout d'un coup; 50 sous numéraires sont changés en 100 sous numéraires. Le sot peuple, à qui on dit que son argent a doublé de valeur dans sa poche, se croit du double plus riche, et celui qui a prêté son argent a perdu en un moment et pour jamais la moitié de son bien. Mais qu'arrive-t-il de cette opération aussi injuste qu'absurde ? le gouvernement ne reçoit plus que la moitié des impôts; le cultivateur qui devait un écu ou deux livres et demie idéales de taille ne donne plus que la moitié réelle d'un écu; et le gouvernement, en frustrant ses créanciers, est bien plus frustré par ses débiteurs. Il n'a d'autre ressource que de doubler les impôts, et cette ressource est une ruine. Rien n'est plus sensible que cet exemple.

On voit mille autres abus non moins pernicieux dans plus d'un état. On n'y remédie pas; on étaie comme on peut la maison prête à crouler, et on laisse le soin de la rebâtir à son successeur, qui n'en pourra venir à bout[1].

[1] Mon successeur, disait Louis XV en parlant de la situation de la France, s'en tirera comme il pourra. B.

Il y a des vices d'administration qui sont plus contagieux que la peste, et qui portent nécessairement la désolation d'un bout de l'Europe à l'autre. Un prince veut faire la guerre; et, croyant que Dieu est toujours pour les gros bataillons, il double le nombre de ses troupes; le voilà d'abord ruiné dans l'espérance d'être vainqueur; cette ruine, qui était auparavant la suite de la guerre, commence chez lui avant le premier coup de canon. Son voisin en fait autant pour lui résister; chaque prince, de proche en proche, double aussi ses armées; les campagnes sont donc ravagées du double; le cultivateur, doublement foulé, a nécessairement la moitié moins de bestiaux pour engraisser ses terres, la moitié moins de manœuvres pour l'aider à les cultiver. Ainsi tout le monde souffre à peu près également, quand même les avantages seraient égaux de chaque côté.

Les lois qui concernent la justice distributive ont été souvent aussi mal conçues que les ressources d'une administration obérée. Les hommes ayant tous les mêmes passions, le même amour pour la liberté, chaque homme étant à peu près un composé d'orgueil, de cupidité, et d'intérêt, d'un grand goût pour une vie douce, et d'une inquiétude qui exige une vie active, ne devraient-ils pas avoir les mêmes lois, comme dans un hôpital on fait prendre le même quinquina à tous ceux qui ont la fièvre tierce?

On répond à cela que, dans un hôpital bien policé, chaque maladie a son traitement particulier; mais c'est ce qui n'arrive pas dans nos gouvernements;

tous les peuples sont malades en morale, et il n'y a pas deux régimes qui se ressemblent.

Les lois de toute espèce, qui sont la médecine des ames, ont donc été composées presque partout par des charlatans qui ont donné des palliatifs, et quelques-uns même ont prescrit des poisons.

Si la maladie est la même dans le monde entier, si un Basque a tout autant de cupidité qu'un Chinois, il est évident qu'il faut un régime uniforme pour le Chinois et pour le Basque. La différence du climat n'a ici aucune influence. Ce qui est juste à Bilbao doit être juste à Pékin, par la raison qu'un triangle rectangle est la moitié de son carré sur le rivage atlantique comme sur le rivage indien : la vérité est une, toutes les lois diffèrent; donc la plupart des lois ne valent rien.

Un jurisconsulte un peu philosophe me dira : Les lois sont comme les règles du jeu, chaque nation joue aux échecs différemment. Chez les unes le roi peut faire deux pas; chez d'autres il n'en fait qu'un; ici on va à dame, là on n'y va pas. Mais dans chaque pays tous les joueurs se soumettent à la loi établie.

Je lui réponds : Cela est fort bien quand il ne s'agit que de jouer. Je joue mon bien en Hollande, en le plaçant à deux et demi pour cent; en France j'en aurai cinq. Certaines denrées paieront plus de droits en Angleterre qu'en Espagne. Ce sont là véritablement des jeux dont les règles sont arbitraires. Mais il y a des jeux où il va de la liberté, de l'honneur, et de la vie.

Celui qui voudrait calculer les malheurs attachés à

l'administration vicieuse serait obligé de faire l'histoire du genre humain. Il résulte de tout ceci que, si les hommes se trompent en physique, ils se trompent encore plus en morale, et que nous sommes livrés à l'ignorance et au malheur dans une vie qui, tout bien calculé, n'a pas, l'un portant l'autre, trois ans de sensations agréables.

Mais quoi! nous répondra un homme à routine, était-on mieux du temps des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, et du grand schisme d'occident?

Je réponds que nous étions beaucoup plus mal. Mais je dis que les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des gouvernements étant beaucoup plus instruits qu'on ne l'était alors, il est honteux que la société ne se soit pas perfectionnée en proportion des lumières acquises. Je dis que ces lumières ne sont encore qu'un crépuscule. Nous sortons d'une nuit profonde, et nous attendons le grand jour.

FIN DES SINGULARITÉS DE LA NATURE.

LES DROITS DES HOMMES,

ET

LES USURPATIONS DES PAPES[1].

I. Un prêtre de Christ doit-il être souverain?

Pour connaître les droits du genre humain, on n'a pas besoin de citations. Les temps sont passés où des Grotius et des Puffendorf cherchaient le tien et le mien dans Aristote et dans saint Jérôme, et prodiguaient les contradictions et l'ennui, pour connaître le juste et l'injuste. Il faut aller au fait.

Un territoire dépend-il d'un autre territoire? Y a-t-il quelque loi physique qui fasse couler l'Euphrate au gré de la Chine ou des Indes? non, sans doute. Y

[1] Le ministère français, pour justifier l'occupation d'Avignon, avait fait imprimer les *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon, avec pièces justificatives, par C. F. Pfeffel;* 1768, in-8°. Ce fut peut-être ce qui donna à Voltaire l'idée de composer son ouvrage dont les *Mémoires secrets* parlent à la date du 9 octobre 1768. Il était alors intitulé *Les droits des hommes et les usurpations des autres, traduit de l'italien*, in-8° de 48 pages. Une autre édition de 1768, qui n'a que 47 pages, porte de plus ces mots : *par l'auteur de l'Homme aux quarante écus.* Dans sa lettre à madame Du Deffand, du 6 janvier 1769, Voltaire l'intitule *Les droits des uns et les usurpations des autres.* Ce n'était pas là toute sa pensée, qu'il ne cache plus dans sa lettre à Frédéric, du 18 octobre 1771. D'après cette lettre on ne peut pas, ce me semble, hésiter à rétablir le titre tel que je le donne. Pour la commodité des lecteurs, j'ai numéroté les paragraphes. B.

a-t-il quelque notion métaphysique qui soumette une île Moluque à un marais formé par le Rhin et la Meuse? il n'y a pas d'apparence. Une loi morale? pas davantage.

D'où vient que Gibraltar, dans la Méditerranée, appartint autrefois aux Maures, et qu'il est aujourd'hui aux Anglais, qui demeurent dans les îles de l'Océan, dont les dernières sont vers le soixantième degré? c'est qu'ils ont pris Gibraltar. Pourquoi le gardent-ils? c'est qu'on n'a pu le leur ôter; et alors on est convenu qu'il leur resterait: la force et la convention donnent l'empire.

De quel droit Charlemagne, né dans le pays barbare des Austrasiens, dépouilla-t-il son beau-père, le Lombard Didier, roi d'Italie, après avoir dépouillé ses propres neveux de leur héritage? du droit que les Lombards avaient exercé en venant des bords de la mer Baltique saccager l'empire romain, et du droit que les Romains avaient eu de ravager tous les autres pays l'un après l'autre. Dans le vol à main armée, c'est le plus fort qui l'emporte: dans les acquisitions convenues, c'est le plus habile.

Pour gouverner de droit ses frères, les hommes (et quels frères! quels faux frères!), que faut-il? le consentement libre des peuples.

Charlemagne vient à Rome, vers l'an 800, après avoir tout préparé, tout concerté avec l'évêque, et fesant marcher son armée, et sa cassette dans laquelle étaient les présents destinés à ce prêtre. Le peuple romain nomme Charlemagne son maître, par recon-

naissance de l'avoir délivré de l'oppression lombarde.

A la bonne heure que le sénat et le peuple aient dit à Charles : « Nous vous remercions du bien que vous « nous avez fait; nous ne voulons plus obéir à des « empereurs imbéciles et méchants qui ne nous dé- « fendent pas, qui n'entendent pas notre langue, qui « nous envoient leurs ordres en grec par des eunuques « de Constantinople, et qui prennent notre argent; « gouvernez-nous mieux, en conservant toutes nos « prérogatives, et nous vous obéirons. »

Voilà un beau droit, sans doute, et le plus légitime.

Mais ce pauvre peuple ne pouvait assurément disposer de l'empire; il ne l'avait pas; il ne pouvait disposer que de sa personne. Quelle province de l'empire aurait-il pu donner? l'Espagne? elle était aux Arabes; la Gaule et l'Allemagne? Pépin, père de Charlemagne, les avait usurpées sur son maître; l'Italie citérieure? Charles l'avait volée à son beau-père. Les empereurs grecs possédaient tout le reste; le peuple ne conférait donc qu'un nom : ce nom était devenu sacré. Les nations, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan, s'étaient accoutumées à regarder le brigandage du saint empire romain comme un droit naturel; et la cour de Constantinople regarda toujours les démembrements de ce saint empire comme une violation manifeste du droit des gens, jusqu'à ce qu'enfin les Turcs vinrent leur apprendre un autre code.

Mais dire, avec les avocats mercenaires de la cour pontificale romaine (lesquels en rient eux-mêmes), que l'évêque Léon III donna l'empire d'Occident à

Charlemagne[1], cela est aussi absurde que si on disait que le patriarche de Constantinople donna l'empire d'Orient à Mahomet II.

D'un autre côté, répéter après tant d'autres que Pépin l'usurpateur, et Charlemagne le dévastateur, donnèrent aux évêques romains l'exarchat de Ravenne, c'est avancer une fausseté évidente. Charlemagne n'était pas si honnête. Il garda l'exarchat pour lui, ainsi que Rome. Il nomme Rome et Ravenne, dans son testament, comme ses villes principales. Il est constant qu'il confia le gouvernement de Ravenne et de la Pentapole à un autre Léon, archevêque de Ravenne, dont nous avons encore la lettre, qui porte en termes exprès : *Hæ civitates a Carolo ipso una cum universa Pentapoli mihi fuerunt concessæ.*

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit ici que de démontrer que c'est une chose monstrueuse dans les principes de notre religion, comme dans ceux de la politique et dans ceux de la raison, qu'un prêtre donne l'empire, et qu'il ait des souverainetés dans l'empire.

Ou il faut absolument renoncer au christianisme, ou il faut l'observer. Ni un jésuite, avec ses distinctions, ni le diable n'y peut trouver de milieu.

Il se forme dans la Galilée une religion toute fondée sur la pauvreté, sur l'égalité, sur la haine contre les richesses et les riches; une religion dans laquelle il est dit[2] qu'il est aussi impossible qu'un riche entre dans le royaume des cieux qu'il est impossible qu'un

[1] Voyez, dans le présent volume, le chapitre XXI du *Pyrrhonisme de l'histoire*. B.

[2] Matthieu, XIX, 24. B.

chameau passe par le trou d'une aiguille; où l'on dit que le mauvais riche[1] est damné uniquement pour avoir été riche; où Ananias et Saphira[2] sont punis de mort subite pour avoir gardé de quoi vivre; où il est ordonné aux disciples[3] de ne jamais faire de provisions pour le lendemain; où Jésus-Christ, fils de Dieu, Dieu lui-même, prononce ces terribles oracles contre l'ambition et l'avarice: « Je ne suis pas venu pour être « servi[4], mais pour servir. Il n'y aura jamais[5] parmi « vous ni premier ni dernier. Que celui de vous qui « voudra s'agrandir soit abaissé. Que celui de vous « qui voudra être le premier soit le dernier. »

La vie des premiers disciples est conforme à ces préceptes; saint Paul travaille de ses mains, saint Pierre gagne sa vie. Quel rapport y a-t-il de cette institution avec le domaine de Rome, de la Sabine, de l'Ombrie, de l'Émilie, de Ferrare, de Ravenne, de la Pentapole, du Bolonais, de Comacchio, de Bénévent, d'Avignon? On ne voit pas que l'Évangile ait donné ces terres au pape, à moins que l'Évangile ne ressemble à la règle des théatins, dans laquelle il fut dit qu'ils seraient vêtus de blanc: et on mit en marge, *c'est-à-dire de noir.*

Cette grandeur des papes, et leurs prétentions mille fois plus étendues, ne sont pas plus conformes à la politique et à la raison qu'à la parole de Dieu, puisqu'elles ont bouleversé l'Europe et fait couler des flots de sang pendant sept cents années.

La politique et la raison exigent, dans l'univers

[1] Luc, XVI, 21-24. B. — [2] *Actes*, V. B. — [3] Matt., X, 9, 10. B. — [4] Id., XX, 28. B. — [5] Id., id., 26, 27. B.

entier, que chacun jouisse de son bien, et que tout état soit indépendant. Voyons comment ces deux lois naturelles, contre lesquelles il ne peut être de prescription, ont été observées.

II. De Naples[1].

Les gentilshommes normands[2], qui furent les premiers instruments de la conquête de Naples et de Sicile, firent le plus bel exploit de chevalerie dont on ait jamais entendu parler. Quarante à cinquante hommes seulement délivrent Salerne au moment qu'elle est prise par une armée de Sarrasins. Sept autres gentilshommes normands, tous frères, suffisent pour chasser ces mêmes Sarrasins de toute la contrée, et pour l'ôter à l'empereur grec qui les avait payés d'ingratitude. Il est bien naturel que les peuples, dont ces héros avaient ranimé la valeur, s'accoutumassent à leur obéir par admiration et par reconnaissance.

Voilà les premiers droits à la couronne des deux Siciles. Les évêques de Rome ne pouvaient pas plus donner ces états en fief que le royaume de Boutan ou de Cachemire. Ils ne pouvaient même en accorder l'investiture quand on la leur aurait demandée; car dans le temps de l'anarchie des fiefs, quand un seigneur voulait tenir son bien allodial en fief pour avoir une protection, il ne pouvait s'adresser qu'à son sei-

[1] Presque tout ce paragraphe a été reproduit par Voltaire, en 1771, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot DONATIONS; voyez tome XXVIII, page 449. B.

[2] Voyez tome XVI, page 23. B.

gneur suzerain. Or, certainement le pape n'était pas seigneur suzerain de Naples, de la Pouille et de la Calabre.

On a beaucoup écrit sur cette vassalité prétendue; mais on n'a jamais remonté à la source. J'ose dire que c'est le défaut de presque tous les jurisconsultes comme de tous les théologiens. Chacun tire bien ou mal, d'un principe reçu, les conséquences les plus favorables à son parti : mais ce principe est-il vrai? ce premier fait sur lequel ils s'appuient est-il incontestable? c'est ce qu'ils se donnent bien de garde d'examiner. Ils ressemblent à nos anciens romanciers, qui supposaient tous que Francus avait apporté en France le casque d'Hector. Ce casque était impénétrable, sans doute; mais Hector, en effet, l'avait-il porté? Le lait de la Vierge est aussi très respectable; mais les sacristies qui se vantent d'en posséder une roquille la possèdent-elles en effet?

Giannone est le seul qui ait jeté quelque jour sur l'origine de la domination suprême affectée par les papes sur le royaume de Naples. Il a rendu en cela un service éternel aux rois de ce pays; et pour récompense, il a été abandonné par l'empereur Charles VI, alors roi de Naples, à la persécution des jésuites; trahi depuis par la plus lâche des perfidies, sacrifié à la cour de Rome, il a fini sa vie dans la captivité. Son exemple ne nous découragera pas. Nous écrivons dans un pays libre; nous sommes nés libres, et nous ne craignons ni l'ingratitude des souverains, ni les intrigues des jésuites, ni la vengeance des papes. La vérité est devant nous, et toute autre considération nous est étrangère.

C'était une coutume dans ces siècles de rapines, de guerres particulières, de crimes, d'ignorance et de superstition, qu'un seigneur faible, pour être à l'abri de la rapacité de ses voisins, mît ses terres sous la protection de l'Église, et achetât cette protection pour quelque argent; moyen sans lequel on n'a jamais réussi. Ses terres alors étaient réputées sacrées : quiconque eût voulu s'en emparer était excommunié.

Les hommes de ce temps-là, aussi méchants qu'imbéciles, ne s'effrayaient pas des plus grands crimes, et redoutaient une excommunication qui les rendait exécrables aux peuples encore plus méchants qu'eux, et beaucoup plus sots.

Robert Guiscard et Richard, vainqueurs de la Pouille et de la Calabre, furent d'abord excommuniés par le pape Léon IX. Ils s'étaient déclarés vassaux de l'empereur; mais l'empereur Henri III, mécontent de ces feudataires conquérants, avait engagé Léon IX à lancer l'excommunication à la tête d'une armée d'Allemands. Les Normands, qui ne craignaient point ces foudres comme les princes d'Italie les craignaient, battirent les Allemands, et prirent le pape prisonnier : mais, pour empêcher désormais les empereurs et les papes de venir les troubler dans leurs possessions, ils offrirent leurs conquêtes à l'Église sous le nom d'*oblata*. C'est ainsi que l'Angleterre avait payé le denier de Saint-Pierre; c'est ainsi que les premiers rois d'Espagne et de Portugal, en recouvrant leurs états contre les Sarrasins, promirent à l'Église de Rome deux livres d'or par an; ni l'Angleterre, ni l'Espagne, ni le

Portugal, ne regardèrent jamais le pape comme leur seigneur suzerain.

Le duc Robert, *oblat* de l'Église, ne fut pas non plus feudataire du pape; il ne pouvait pas l'être, puisque les papes n'étaient pas souverains de Rome. Cette ville alors était gouvernée par son sénat : l'évêque n'avait que du crédit; le pape était à Rome précisément ce que l'électeur est à Cologne. Il y a une différence prodigieuse entre être oblat d'un saint, et être feudataire d'un évêque.

Baronius, dans ses *Actes*, rapporte l'hommage prétendu fait par Robert, duc de la Pouille et de la Calabre, à Nicolas II; mais cette pièce est fausse, on ne l'a jamais vue, elle n'a jamais été dans aucune archive. Robert s'intitula *duc par la grace de Dieu et de saint Pierre;* mais certainement saint Pierre ne lui avait rien donné, et n'était point roi de Rome. Si l'on voulait remonter plus haut, on prouverait invinciblement, non seulement que saint Pierre n'a jamais été évêque de Rome, dans un temps où il est avéré qu'aucun prêtre n'avait de siége particulier, et où la discipline de l'Église naissante n'était pas encore formée; mais que saint Pierre n'a pas plus été à Rome qu'à Pékin. Saint Paul déclare expressément que sa mission était « pour les prépuces entiers, et que la « mission de saint Pierre était pour les prépuces « coupés [a]; » c'est-à-dire que saint Pierre, né en Galilée, ne devait prêcher que les Juifs, et que lui Paul, né à Tarsus, dans la Caramanie, devait prêcher les étrangers.

[a] Épître aux Galates, chap. II.

La fable qui dit que Pierre vint à Rome sous le règne de Néron, et y siégea pendant vingt cinq ans, est une des plus absurdes qu'on ait jamais inventées, puisque Néron ne régna que treize ans. La supposition qu'on a osé faire qu'une lettre de saint Pierre, datée de Babylone, avait été écrite dans Rome, et que Rome est là pour Babylone, est une supposition si impertinente qu'on ne peut en parler sans rire[1]. On demande à tout lecteur sensé ce que c'est qu'un droit fondé sur des impostures si avérées.

Enfin, que Robert se soit donné à saint Pierre, ou aux douze apôtres, ou aux douze patriarches, ou aux neuf chœurs des anges, cela ne communique aucun droit au pape sur un royaume; ce n'est qu'un abus intolérable, contraire à toutes les anciennes lois féodales, contraire à la religion chrétienne, à l'indépendance des souverains, au bon sens, et à la loi naturelle.

Cet abus a sept cents ans d'antiquité; d'accord: mais en eût-il sept cent mille, il faudrait l'abolir. Il y a eu, je l'avoue, trente investitures du royaume de Naples données par des papes; mais il y a eu beaucoup plus de bulles qui soumettent les princes à la juridiction ecclésiastique, et qui déclarent qu'aucun souverain ne peut en aucun cas juger des clercs ou des moines, ni tirer d'eux une obole pour le maintien de ses états: il y a eu plus de bulles qui disent, de la part de Dieu, qu'on ne peut faire un empereur sans le consentement du pape. Toutes ces

[1] Voyez tome XLIII, page 584; et ci-dessus, page 96. B.

bulles sont tombées dans le mépris qu'elles méritent; pourquoi respecterait-on davantage la suzeraineté prétendue du royaume de Naples? Si l'antiquité consacrait les erreurs, et les mettait hors de toute atteinte, nous serions tous tenus d'aller à Rome plaider nos procès, lorsqu'il s'agirait d'un mariage, d'un testament, d'une dîme; nous devrions payer des taxes imposées par les légats : il faudrait nous armer toutes les fois que le pape publierait une croisade; nous achèterions à Rome des indulgences; nous délivrerions les ames des morts à prix d'argent; nous croirions aux sorciers, à la magie, au pouvoir des reliques sur les diables; chaque prêtre pourrait envoyer des diables dans le corps des hérétiques; tout prince qui aurait un différent avec le pape perdrait sa souveraineté. Tout cela est aussi ancien ou plus ancien que la prétendue vassalité d'un royaume, qui, par sa nature, doit être indépendant.

Certes, si les papes ont donné ce royaume, ils peuvent l'ôter; ils en ont en effet dépouillé autrefois les légitimes possesseurs. C'est une source continuelle de guerres civiles. Ce droit du pape est donc en effet contraire à la religion chrétienne, à la saine politique, et à la raison; ce qui était à démontrer.

III. De la monarchie de Sicile.

Ce qu'on appelle *le privilége*, la prérogative de la monarchie de Sicile, est un droit essentiellement attaché à toutes les puissances chrétiennes, à la république de Gênes, à celles de Lucques et de Raguse,

comme à la France et à l'Espagne. Il consiste en trois points principaux, accordés par le pape Urbain II à Roger, roi de Sicile :

Le premier, de ne recevoir aucun légat *à latere*[1] qui fasse les fonctions de pape, sans le consentement du souverain ;

Le second, de faire chez soi ce que cet ambassadeur étranger s'arrogeait de faire ;

Le troisième, d'envoyer aux conciles de Rome les évêques et les abbés qu'il voudrait.

C'était bien le moins qu'on pût faire pour un homme qui avait délivré la Sicile du joug des Arabes, et qui l'avait rendue chrétienne. Ce prétendu privilége n'était autre chose que le droit naturel, comme les libertés de l'Église gallicane ne sont que l'ancien usage de toutes les Églises.

Ces priviléges ne furent accordés par Urbain II, confirmés et augmentés par quelques papes suivants, que pour tâcher de faire un fief apostolique de la Sicile, comme ils l'avaient fait de Naples ; mais les rois ne se laissèrent pas prendre à ce piége. C'était bien assez d'oublier leur dignité jusqu'à être vassaux en terre ferme ; ils ne le furent jamais dans l'île.

Si l'on veut savoir une des raisons pour laquelle ces rois se maintinrent dans le droit de ne point recevoir de légat, dans le temps que tous les autres souverains de l'Europe avaient la faiblesse de les admettre, la voici dans Jean, évêque de Salisbury : « Legati « apostolici.... ita debacchantur in provinciis, ac Satan « ad Ecclesiam flagellandam a facie Domini. Provin-

[1] Voyez ma note, tome XVI, page 35. B.

« ciarum diripiunt spolia, ac si thesauros Crœsi stu-
« deant comparare. » « Ils saccagent le pays, comme si c'était Satan qui flagellât l'Église loin de la face du Seigneur. Ils enlèvent les dépouilles des provinces, comme s'ils voulaient amasser les trésors de Crésus. »

Les papes se repentirent bientôt d'avoir cédé aux rois de Sicile un droit naturel : ils voulurent le reprendre. Baronius soutint enfin que ce privilége était subreptice, qu'il n'avait été vendu aux rois de Sicile que par un antipape; et il ne fait nulle difficulté de traiter de tyrans tous les rois successeurs de Roger.

Après des siècles de contestations et d'une possession toujours constante des rois, la cour de Rome crut enfin trouver une occasion d'asservir la Sicile, quand le duc de Savoie, Victor-Amédée, fut roi de cette île en vertu des traités d'Utrecht.

Il est bon de savoir de quel prétexte la cour romaine moderne se servit pour bouleverser ce royaume si cher aux anciens Romains. L'évêque de Lipari fit vendre un jour, en 1711, une douzaine de litrons de pois verts à un grènetier. Le grènetier vendit ces pois au marché, et paya trois oboles pour le droit imposé sur les pois par le gouvernement. L'évêque prétendit que c'était un sacrilége, que ces pois lui appartenaient de droit divin, qu'ils ne devaient rien payer à un tribunal profane. Il est évident qu'il avait tort. Ces pois verts pouvaient être sacrés quand ils lui appartenaient; mais ils ne l'étaient pas après avoir été vendus. L'évêque soutint qu'ils avaient un caractère indélébile; il fit tant de bruit, et il fut si bien

secondé par ses chanoines, qu'on rendit au grènetier ses trois oboles.

Le gouvernement crut l'affaire apaisée; mais l'évêque de Lipari était déjà parti pour Rome, après avoir excommunié le gouverneur de l'île et les jurats. Le tribunal de la monarchie leur donna l'absolution *cum reincidentia;* c'est-à-dire qu'ils suspendirent la censure, selon le droit qu'ils en avaient.

La congrégation qu'on appelle à Rome *de l'immunité* envoya aussitôt une lettre circulaire à tous les évêques siciliens, laquelle déclarait que l'attentat du tribunal de la monarchie était encore plus sacrilége que celui d'avoir fait payer trois oboles pour des pois qui venaient originairement du potager d'un évêque. Un évêque de Catane publia cette déclaration. Le vice-roi, avec le tribunal de la monarchie, la cassa, comme attentatoire à l'autorité royale. L'évêque de Catane excommunia un baron Figuerazzi et deux autres officiers du tribunal.

Le vice-roi indigné envoya, par deux gentilshommes, un ordre à l'évêque de Catane de sortir du royaume. L'évêque excommunia les deux gentilshommes, mit son diocèse en interdit, et partit pour Rome. On saisit une partie de ses biens. L'évêque d'Agrigente fit ce qu'il put pour s'attirer un pareil ordre; on le lui donna. Il fit bien mieux que l'évêque de Catane; il excommunia le vice-roi, le tribunal, et toute la monarchie.

Ces pauvretés, qu'on ne peut lire aujourd'hui sans lever les épaules, devinrent une affaire très sérieuse. Cet évêque d'Agrigente avait trois vicaires encore

plus excommuniants que lui. Ils furent mis en prison. Toutes les dévotes prirent leur parti; la Sicile était en combustion.

Lorsque Victor-Amédée, à qui Philippe V venait de céder cette île, en prit possession, le 10 octobre 1713, à peine le nouveau roi était arrivé, que le pape Clément XI expédia trois brefs à l'archevêque de Palerme, par lesquels il lui était ordonné d'excommunier tout le royaume, sous peine d'être excommunié lui-même. La Providence divine n'accorda pas sa protection à ces trois brefs. La barque qui les conduisait fit naufrage; et ces brefs, qu'un parlement de France aurait fait brûler, furent noyés avec le porteur. Mais comme la Providence ne se signale pas toujours par des coups d'éclat, elle permit que d'autres brefs arrivassent; un, entre autres, où le tribunal de la monarchie était qualifié de *certain prétendu tribunal.* Dès le mois de novembre, la congrégation de l'immunité assembla tous les procureurs des couvents de Sicile qui étaient à Rome, et leur ordonna de mander à tous les moines qu'ils eussent à observer l'interdit fulminé précédemment par l'évêque de Catane, et à s'abstenir de dire la messe jusqu'à nouvel ordre.

Le bon Clément XI excommunia lui-même nommément le juge de la monarchie, le 5 janvier 1714. Le cardinal Paulucci ordonna à tous les évêques (et toujours avec menace d'excommunication) de ne rien payer à l'état de ce qu'ils s'étaient engagés eux-mêmes à payer par les anciennes lois du royaume. Le cardinal de La Trimouille, ambassadeur de France

à Rome, interposait la médiation de son maître entre le Saint-Esprit et Victor-Amédée; mais la négociation n'eut point de succès.

Enfin, le 10 février 1715, le pape crut abolir par une bulle le tribunal de la monarchie sicilienne. Rien n'avilit plus une autorité précaire que des excès qu'elle ne peut soutenir. Le tribunal ne se tint point pour aboli; le saint-père ordonna qu'on fermât toutes les églises de l'île, et que personne ne priât Dieu. On pria Dieu malgré lui dans plusieurs villes. Le comte Maffei, envoyé de la part du roi au pape, eut une audience de lui. Clément XI pleurait souvent, et se dédisait aussi souvent des promesses qu'il avait faites. On disait de lui: « Il ressemble à saint Pierre, il « pleure et il renie. » Maffei, qui le trouva tout en larmes de ce que la plupart des églises étaient encore ouvertes en Sicile, lui dit: « Saint-Père, pleurez « quand on les fermera, et non quand on les ou- « vrira. »

IV. De Ferrare[1].

Si les droits de la Sicile sont inébranlables, si la suzeraineté de Naples n'est qu'une antique chimère, l'invasion de Ferrare est une nouvelle usurpation. Ferrare était constamment un fief de l'empire, ainsi que Parme et Plaisance. Le pape Clément VIII en dépouilla César d'Est, à main armée, en 1597. Le prétexte de cette tyrannie était bien singulier pour un homme qui se dit l'humble vicaire de Jésus-Christ.

[1] Presque tout ce qui concerne *Ferrare* a été reproduit par Voltaire, en 1771, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*; voyez le *Dictionnaire philosophique*, au mot FERRARE (tome XXIX, page 365). B.

Le duc Alfonse d'Est, premier du nom, souverain de Ferrare, de Modène, d'Est, de Carpi, de Rovigo, avait épousé une simple citoyenne de Ferrare, nommée Laura Eustòchia, dont il avait eu trois enfants avant son mariage, reconnus par lui solennellement en face d'église. Il ne manqua à cette reconnaissance aucune des formalités prescrites par les lois. Son successeur, Alfonse d'Est, fut reconnu duc de Ferrare. Il épousa Julie d'Urbin, fille de François, duc d'Urbin, dont il eut cet infortuné César d'Est, héritier incontestable de tous les biens de la maison, et déclaré héritier par le dernier duc, mort le 27 octobre 1597. Le pape Clément VIII, du nom d'Aldobrandin, originaire d'une famille de négociants de Florence, osa prétexter que la grand'mère de César d'Est n'était pas assez noble, et que les enfants qu'elle avait mis au monde devaient être regardés comme des bâtards. Cette raison est ridicule et scandaleuse dans un évêque; elle est insoutenable dans tous les tribunaux de l'Europe: d'ailleurs, si le duc n'était pas légitime, il devait perdre Modène et ses autres états; et s'il n'y avait point de vice dans sa naissance, il devait garder Ferrare comme Modène.

L'acquisition de Ferrare était trop belle pour que le pape ne fît pas valoir toutes les décrétales et toutes les décisions des braves théologiens qui assurent que le pape *peut rendre juste ce qui est injuste*[1]. En conséquence, il excommunia d'abord César d'Est; et comme l'excommunication prive nécessairement un homme de tous ses biens, le père commun des fidèles

[1] Voyez ci-après, page 346. B.

leva des troupes contre l'excommunié, pour lui ravir son héritage, au nom de l'Église. Ces troupes furent battues; mais le duc de Modène et de Ferrare vit bientôt ses finances épuisées et ses amis refroidis.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que le roi de France, Henri IV, se crut obligé de prendre le parti du pape, pour balancer le crédit de Philippe II à la cour de Rome. C'est ainsi que le bon roi Louis XII, moins excusable, s'était déshonoré en s'unissant avec le monstre Alexandre VI et son exécrable bâtard le duc Borgia. Il fallut céder; alors le pape fit envahir Ferrare par le cardinal Aldobrandin, qui entra dans cette florissante ville avec mille chevaux et cinq mille fantassins.

Depuis ce temps, Ferrare devint déserte; son terroir inculte se couvrit de marais croupissants. Ce pays avait été, sous la maison d'Est, un des plus beaux de l'Italie; le peuple regretta toujours ses anciens maîtres. Il est vrai que le duc fut dédommagé. On lui donna la nomination à un évêché et à une cure, et on lui fournit même quelques minots de sel des magasins de Cervia; mais il n'est pas moins vrai que la maison de Modène a des droits incontestables et imprescriptibles sur ce duché de Ferrare, dont elle est si indignement dépouillée.

V. De Castro et Ronciglione.

L'usurpation de Castro et Ronciglione sur la maison de Parme n'est pas moins injuste; mais la manière a été plus basse et plus lâche. Il y a dans Rome

beaucoup de juifs, qui se vengent comme ils peuvent des chrétiens en leur prêtant sur gages à gros intérêts. Les papes ont été sur leur marché. Ils ont établi des banques que l'on appelle *monts de piété ;* on y prête sur gages aussi, mais avec un intérêt beaucoup moins fort. Les particuliers y déposent leur argent, et cet argent est prêté à ceux qui veulent emprunter, et qui peuvent répondre.

Rainuce, duc de Parme, fils de ce célèbre Alexandre Farnèse qui fit lever au roi Henri IV le siége de Rouen et le siége de Paris, obligé d'emprunter de grosses sommes, donna la préférence au mont-de-piété sur les juifs. Il n'avait cependant pas trop à se louer de la cour romaine. La première fois qu'il y parut, Sixte-Quint voulut lui faire couper le cou pour récompense des services que son père avait rendus à l'Église.

Son fils Odoard devait les intérêts avec le capital, et ne pouvait s'acquitter que difficilement. Barbarin ou Barberin, qui était alors pape sous le nom d'Urbain VIII, voulut accommoder l'affaire en mariant sa nièce Barbarini ou Barbarina au jeune duc de Parme. Il avait deux neveux qui le gouvernaient : l'un Taddeo Barbarini, préfet de Rome ; et l'autre le cardinal Antonio ; et de plus un frère, cardinal aussi, mais qui ne gouvernait personne. Le duc alla à Rome voir ce préfet et ces cardinaux, dont il devait être le beau-frère, moyennant une diminution des intérêts qu'il devait au mont-de-piété. Ni le marché, ni la nièce du pape, ni les procédés des neveux ne lui plurent ; il se brouilla avec eux pour la grande affaire des Romains

modernes, le *puntiglio*, la science du nombre des pas qu'un cardinal et un préfet doivent faire en reconduisant un duc de Parme. Tous les caudataires se remuèrent dans Rome pour ce différent, et le duc de Parme s'en alla épouser une Médicis.

Les Barberins ou Barbarins songèrent à la vengeance. Le duc vendait tous les ans son blé du duché de Castro à la chambre des apôtres pour acquitter une partie de sa dette, et la chambre des apôtres revendait chèrement son blé au peuple. Elle en acheta ailleurs, et défendit l'entrée du blé de Castro dans Rome. Le duc de Parme ne put vendre son blé aux Romains, et le vendit aussi ailleurs, comme il put.

Le pape, qui d'ailleurs était un assez mauvais poëte, excommunia Odoard, selon l'usage, et incaméra le duché de Castro. Incamérer est un mot de la langue particulière à la chambre des apôtres: chaque chambre a la sienne. Cela signifie prendre, saisir, s'approprier, s'appliquer ce qui ne nous appartient point du tout. Le duc, avec le secours des Médicis, et de quelques amis, arma pour désincamérer son bien. Les Barberins armèrent aussi. On prétend que le cardinal Antonio, en fesant délivrer des mousquetons bénits aux soldats, les exhortait à les tenir toujours bien propres, et à les rapporter dans le même état qu'on les leur avait confiés. On assure même qu'il y eut des coups donnés et rendus, et que trois ou quatre personnes moururent dans cette guerre, soit de l'intempérie, soit autrement. On ne laissa pas de dépenser beaucoup plus que le blé de Castro ne valait. Le duc fortifia Castro; et, tout excommunié qu'il était,

les Barberins ne purent prendre sa ville avec leurs mousquetons. Tout cela ne ressemblait que médiocrement aux guerres des Romains du temps passé, et encore moins à la morale de Jésus-Christ. Ce n'était pas même le *contrains-les d'entrer*[1]; c'était le *contrains-les de sortir*. Ce fracas dura, par intervalles, pendant les années 1642 et 1643. La cour de France, en 1644, procura une paix fourrée. Le duc de Parme communia, et garda Castro.

Pamphile, Innocent X, qui ne fesait point de vers, et qui haïssait les deux cardinaux Barberins, les vexa si durement pour les punir de leurs vexations, qu'ils s'enfuirent en France, où le cardinal Antonio fut archevêque de Reims, grand aumônier, et chargé d'abbayes.

Nous remarquerons en passant qu'il y avait encore un troisième cardinal Barberin, baptisé aussi sous le nom d'Antoine. Il était frère du pape Urbain VIII. Celui-là ne se mêlait ni de vers ni de gouvernement. Il avait été assez fou dans sa jeunesse pour croire que le seul moyen de gagner le paradis était d'être frère lai chez les capucins. Il prit cette dignité, qui est assurément la dernière de toutes; mais étant depuis devenu sage, il se contenta d'être cardinal et très riche. Il vécut en philosophe. L'épitaphe qu'il ordonna qu'on gravât sur son tombeau est curieuse:

« Hic jacet pulvis et cinis, postea nihil. »
Ci-gît poudre et cendre, et puis rien.

Ce *rien* est quelque chose de singulier pour un cardinal.

[1] Luc, XIV, 23. B.

Mais revenons aux affaires de Parme. Pamphile, en 1646, voulut donner à Castro un évêque fort décrié pour ses mœurs, et qui fit trembler tous les citoyens de Castro qui avaient de belles femmes et de jolis enfants. L'évêque fut tué par un jaloux. Le pape, au lieu de faire chercher les coupables, et de s'entendre avec le duc pour les punir, envoya des troupes et fit raser la ville. On attribua cette cruauté à dona Olimpia, belle-sœur et maîtresse du pape, à qui le duc avait eu la négligence de ne pas faire de présents lorsqu'elle en recevait de tout le monde. Démolir une ville était bien pis que de l'incamérer. Le pape fit ériger une petite pyramide sur les ruines, avec cette inscription : *Quì fu Castro*[1].

Cela se passa sous Rainuce II, fils d'Odoard Farnèse. On recommença la guerre, qui fut encore moins meurtrière que celle des Barberins. Le duché de Castro et de Ronciglione resta toujours confisqué au profit de la chambre des apôtres, depuis 1646 jusqu'à 1662, sous le pontificat de Chigi, Alexandre VII.

Cet Alexandre VII ayant, dans plus d'une affaire, bravé Louis XIV, dont il méprisait la jeunesse et dont il ne connaissait pas la hauteur, les différents furent poussés si loin entre les deux cours, les animosités furent si violentes entre le duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, et Mario Chigi, frère du pape, que les gardes corses de sa sainteté tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, et tuèrent un de ses pages à la portière[2]. Il est vrai qu'ils n'y étaient auto-

[1] Ici fut Castro. B.

[2] Voyez le chapitre VII du *Siècle de Louis XIV*, t. XIX, p. 353. B.

risés par aucune bulle; mais il parut que leur zèle n'avait pas beaucoup déplu au saint-père. Louis XIV fit craindre sa vengeance. Il fit arrêter le nonce à Paris, envoya des troupes en Italie, se saisit du comtat d'Avignon. Le pape, qui avait dit d'abord que « des légions d'anges viendraient à son secours, » ne voyant point paraître ces anges, s'humilia, demanda pardon. Le roi de France lui pardonna, à condition qu'il rendrait Castro et Ronciglione au duc de Parme, et Comacchio au duc de Modène, tous deux attachés à ses intérêts, et tous deux opprimés.

Comme Innocent X avait fait ériger une petite pyramide en mémoire de la démolition de Castro, le roi de France exigea qu'on érigeât une pyramide du double plus haute, à Rome, dans la place Farnèse, où le crime des gardes du pape avait été commis. A l'égard du page tué, il n'en fut pas question. Le vicaire de Jésus-Christ devait bien au moins une pension à la famille de ce jeune chrétien. La cour de Rome fit habilement insérer dans le traité qu'on ne rendrait Castro et Ronciglione au duc que moyennant une somme d'argent équivalente à peu près à la somme que la maison Farnèse devait au mont-de-piété. Par ce tour adroit, Castro et Ronciglione sont toujours demeurés incamérés, malgré Louis XIV, qui dans les occasions éclatait avec fierté contre la cour de Rome, et ensuite lui cédait.

Il est certain que la jouissance de ce duché a valu à la chambre des apôtres quatre fois plus que le mont-de-piété ne peut redemander de capital et d'intérêts. N'importe, les apôtres sont toujours en posses-

sion. Il n'y a jamais eu d'usurpation plus manifeste. Qu'on s'en rapporte à tous les tribunaux de judicature, depuis ceux de la Chine jusqu'à ceux de Corfou ; y en a-t-il un seul où le duc de Parme ne gagnât sa cause? Ce n'est qu'un compte à faire. Combien vous dois-je? combien avez-vous touché par vos mains? payez-moi l'excédant, et rendez-moi mon gage. Il est à croire que quand le duc de Parme voudra intenter ce procès, il le gagnera partout ailleurs qu'à la chambre des apôtres.

VI. Acquisitions de Jules II.

Je ne parlerai point ici de Comacchio ; c'est une affaire qui regarde l'empire, et je m'en rapporte à la chambre de Vetzlar et au conseil aulique. Mais il faut voir par quelles bonnes œuvres les serviteurs des serviteurs de Dieu ont obtenu du ciel tous les domaines qu'ils possèdent aujourd'hui. Nous savons par le cardinal Bembo, par Guichardin, et par tant d'autres, comment La Rovère, Jules II, acheta la tiare, et comment il fut élu avant même que les cardinaux fussent entrés dans le conclave. Il fallait payer ce qu'il avait promis, sans quoi on lui aurait représenté ses billets, et il risquait d'être déposé. Pour payer les uns il fallait prendre aux autres. Il commence par lever des troupes ; il se met à leur tête, assiége Pérouse, qui appartenait au seigneur Baglioni, homme faible et timide, qui n'eut pas le courage de se défendre. Il rendit sa ville en 1506. On lui laissa seulement emporter ses meubles avec des *agnus Dei*. De Pérouse Jules marche à Bologne, et en chasse les Bentivoglio.

On sait comment il arma tous les souverains contre Venise, et comment ensuite il s'unit avec les Vénitiens contre Louis XII. Cruel ennemi, ami perfide, prêtre, soldat, il réunissait tout ce qu'on reproche à ces deux professions, la fourberie et l'inhumanité. Cet honnête homme se mêlait aussi d'excommunier. Il lança son ridicule foudre contre le roi de France Louis XII, le père du peuple. Il croyait, dit un auteur célèbre, mettre les rois sous l'anathème, comme vicaire de Dieu; et il mettait à prix les têtes de tous les Français en Italie, comme vicaire du diable. Voilà l'homme dont les princes baisaient les pieds, et que les peuples adoraient comme un Dieu. J'ignore s'il eut la vérole, comme on l'a écrit: tout ce que je sais, c'est que la signora Orsini, sa fille, ne l'eut point, et qu'elle fut une très honorable dame. Il faut toujours rendre justice au beau sexe dans l'occasion.

VII. Des acquisitions d'Alexandre VI.

La terre a retenti assez de la simonie qui valut à ce Borgia la tiare, des excès de fureur et de débauche dont se souillèrent ses bâtards, de son inceste avec Lucrezia sa fille. Quelle Lucrezia! On sait qu'elle couchait avec son frère et son père, et qu'elle avait des évêques pour valets de chambre. On est assez instruit du beau festin pendant lequel cinquante courtisanes nues ramassaient des châtaignes en variant leurs postures, pour amuser sa sainteté, qui distribua des prix aux plus vigoureux vainqueurs de ces dames. L'Italie parle encore du poison qu'on prétendit qu'il prépara

pour quelques cardinaux, et dont on croit qu'il mourut lui-même[1]. Il ne reste rien de ces épouvantables horreurs que la mémoire; mais il reste encore des héritiers de ceux que son fils et lui assassinèrent, ou étranglèrent, ou empoisonnèrent pour ravir leurs héritages. On connaît le poison dont ils se servaient; il s'appelait *la cantarella*[2]. Tous les crimes de cette abominable famille sont aussi connus que l'*Évangile*, à l'abri duquel ces monstres les commettaient impunément. Il ne s'agit ici que des droits de plusieurs illustres maisons qui subsistent encore. Les Orsini, les Colonne souffriront-ils toujours que la chambre apostolique leur retienne les héritages de leur ancienne maison?

Nous avons à Venise des Tiepolo, qui descendent de la fille de Jean Sforce, seigneur de Pesaro, que César Borgia chassa de la ville au nom du pape son père. Il y a des Manfredi, qui ont droit de réclamer Faenza. Astor Manfredi, âgé de dix-huit ans, rendit Faenza au pape et se remit entre les mains de son fils, à condition qu'on le laisserait jouir du reste de sa fortune. Il était d'une extrême beauté; César Borgia en devint éperdument amoureux; mais comme il était louche, ainsi que tous ses portraits le témoignent, et que ses crimes redoublaient encore l'horreur de Manfredi pour lui, ce jeune homme s'emporta imprudemment contre le ravisseur; Borgia n'en put jouir

[1] Voyez, dans le présent volume, le chapitre XL du *Pyrrhonisme de l'histoire*. B.

[2] Voyez tome XXIX, page 94. B.

que par violence, ensuite il le fit jeter dans le Tibre avec la femme d'un Caraccioli qu'il avait enlevée à son époux.

On a peine à croire de telles atrocités; mais s'il est quelque chose d'avéré dans l'histoire, ce sont les crimes d'Alexandre VI et de sa famille.

La maison de Montefeltro n'est pas encore éteinte. Le duché d'Urbin, qu'Alexandre VI et son fils envahirent par la perfidie la plus noire et la plus célébrée dans les livres de Machiavel, appartient à ceux qui sont descendus[1] de la maison de Montefeltro, à moins que les crimes n'opèrent une prescription contre l'équité.

Jules Varano, seigneur de Camerino, fut saisi par César Borgia dans le temps même qu'il signait une capitulation, et fut étranglé sur la place avec ses deux fils. Il y a encore des Varano dans la Romagne; c'est à eux, sans doute, que Camerino appartient.

Tous ceux qui lisent ont vu avec effroi, dans Machiavel, comment ce César Borgia fit assassiner Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signor Pagolo, et Francesco Orsini, duc de Gravina. Mais ce que Machiavel n'a point dit, et ce que les historiens contemporains nous apprennent, c'est que, pendant que Borgia fesait étrangler le duc de Gravina et ses amis dans le château de Sinigaglia, le pape son père fesait arrêter le cardinal Orsini, parent du duc de Gravina, et confisquait tous les biens de cette illustre maison. Le

[1] Toutes les éditions, du vivant de l'auteur, portent: *appartient à ceux qui sont* entrés dans *la maison de Montefeltro, etc.* B.

pape s'empara même de tout le mobilier. Il se plaignit amèrement de ne point trouver parmi ces effets une grosse perle estimée deux mille ducats, et une cassette pleine d'or qu'il savait être chez le cardinal. La mère de ce malheureux prélat, âgée de quatre-vingts ans, craignant qu'Alexandre VI, selon sa coutume, n'empoisonnât son fils, vint en tremblant lui apporter la perle et la cassette; mais son fils était déjà empoisonné, et rendait les derniers soupirs. Il est certain que si la perle est encore, comme on le dit, dans le trésor des papes, ils doivent en conscience la rendre à la maison des Ursins, avec l'argent qui était dans la cassette.

Conclusion.

Après avoir rapporté, dans la vérité la plus exacte, tous ces faits, dont on peut tirer quelques conséquences, et dont on peut faire quelque usage honnête, je ferai remarquer à tous les intéressés qui pourront jeter les yeux sur ces feuilles, que les papes n'ont pas un pouce de terre en souveraineté qui n'ait été acquis par des troubles ou par des fraudes. A l'égard des troubles, il n'y a qu'à lire l'histoire de l'Empire et les jurisconsultes d'Allemagne. A l'égard des fraudes, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la donation de Constantin et sur les décrétales.

La donation de la comtesse Mathilde[1] au doux et modeste Grégoire VII est le titre le plus favorable aux évêques de Rome. Mais, en bonne foi, si une

[1] Voyez tome XVI, page 86; XXVIII, 447; XXX, 144. B.

femme à Paris, à Vienne, à Madrid, à Lisbonne, déshéritait tous ses parents, et laissait tous ses fiefs masculins, par testament, à son confesseur, avec ses bagues et joyaux, ce testament ne serait-il pas cassé suivant les lois expresses de tous ces états?

On nous dira que le pape est au-dessus de toutes les lois, qu'il peut rendre juste ce qui est injuste; *potest de injustitia facere justitiam; Papa est supra jus, contra jus et extra jus;* c'est le sentiment de Bellarmin[a]; c'est l'opinion des théologiens romains. A cela nous n'avons rien à répondre. Nous révérons le siége de Rome; nous lui devons les indulgences, la faculté de tirer des ames du purgatoire, la permission d'épouser nos belles-sœurs et nos nièces l'une après l'autre, la canonisation de saint Ignace, la sûreté d'aller en paradis en portant le scapulaire; mais ces bienfaits ne sont peut-être pas une raison pour retenir le bien d'autrui.

Il y a des gens qui disent que si chaque Église se gouvernait par elle-même sous les lois de l'état; si on mettait fin à la simonie de payer des annates pour un bénéfice; si un évêque, qui d'ordinaire n'est pas riche avant sa nomination, n'était pas obligé de se ruiner lui ou ses créanciers, en empruntant de l'argent pour payer ses bulles, l'état ne serait pas appauvri, à la longue, par la sortie de cet argent qui ne revient plus. Mais nous laissons cette matière à discuter par les banquiers en cour de Rome.

Finissons par supplier encore le lecteur chrétien et

[a] *De romano pontifice*, tome I, liv. IV.

bénévole de lire l'Évangile, et de voir s'il y trouvera un seul mot qui ordonne le moindre des tours que nous avons fidèlement rapportés. Nous y lisons, il est vrai, « qu'il faut se faire des amis avec l'argent de « la mammone d'iniquité. » Ah! *beatissimo padre*, si cela est, rendez donc l'argent.

A Padoue, 24 juin 1768.

FIN DES DROITS DES HOMMES, ETC.

LES COLIMAÇONS[1]

DU RÉVÉREND PÈRE L'ESCARBOTIER,

PAR LA GRACE DE DIEU CAPUCIN INDIGNE,
PRÉDICATEUR ORDINAIRE ET CUISINIER DU GRAND COUVENT DE LA VILLE
DE CLERMONT EN AUVERGNE,

AU RÉVÉREND PÈRE ÉLIE,

CARME CHAUSSÉ, DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

PREMIÈRE LETTRE[2].

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il y a quelque temps qu'on ne parlait que des jésuites, et à présent on ne s'entretient que des escargots. Chaque chose a son temps; mais il est certain que les colimaçons dureront plus que tous nos ordres religieux; car il est clair que, si on avait coupé la tête à tous les capucins et à tous les carmes, ils ne pourraient plus recevoir de novices; au lieu qu'une limace

[1] L'édition originale de cet opuscule a 24 pages in-8°, et dut paraître en septembre, puisque les *Mémoires secrets*, après l'avoir annoncé le 6 octobre, parlent, dix jours après, d'une *Réponse d'un compagnon de Pierre Fort au philosophe de Saint-Flour, capucin et cuisinier, sur les coquilles et bien d'autres choses.* On trouve dans le *Mercure* de juin 1770, page 153, une *Lettre* (de Linguet) *sur l'exécution des limaçons.* B.

[2] De cette première lettre, Voltaire avait, en 1771, fait la première section de l'article COLIMAÇONS dans ses *Questions sur l'Encyclopédie.* B.

à qui l'on a coupé le cou reprend une nouvelle tête au bout d'un mois.

Plusieurs naturalistes ont fait cette expérience; et, ce qui n'arrive que trop souvent, ils ne sont pas du même avis. Les uns disent que ce sont les limaces simples, que j'appelle incoques, qui reprennent une tête; les autres disent que ce sont les escargots, les limaçons à coquille. *Experientia fallax* [1], l'expérience même est trompeuse [2]. Il est très vraisemblable que le succès de cette tentative dépend de l'endroit dans lequel on fait l'amputation, et de l'âge du patient. Je dois, sans vanité, me connaître mieux en colimaçons que messieurs de l'académie des sciences, et même que la sorbonne, qui se connaît à tout; car depuis que le bienheureux Matthieu Baschi, à qui Dieu apparut, nous ordonna de rendre notre capuchon plus pointu (dont nous tenons le grand nom de capucin), nous avons toujours mangé des fricassées d'escargots aux fines herbes.

Comme les cuisiniers ont toujours été des espèces d'anatomistes, je me suis donné souvent le plaisir innocent de couper des têtes de colimaçons-escargots à coquille, et de limaces nues incoques. Je vais vous exposer fidèlement ce qui m'est arrivé. Je serais fâché d'en imposer au monde; je suis prédicateur aussi bien

[1] C'est un aphorisme d'Hippocrate; voyez ci-dessus, page 219. B.

[2] Dans un Programme des *Reproductions animales* imprimé, il est dit, page 6, dans l'avis du traducteur, que la tête et les autres parties se reproduisirent dans l'escargot terrestre, et que les cornes se reproduisirent dans le limaçon sans coquille: c'est communément tout le contraire; et d'ailleurs les limaces nues incoques et le colimaçon à coquille sont également terrestres.

que cuisinier : mon métier est de nourrir l'ame comme le corps, et l'*univers*[1] sait que je ne la nourris pas de mensonges.

Le 27 de mai, par les neuf heures du matin, le temps étant serein, je coupai la tête entière avec ses quatre antennes à vingt limaces nues incoques, de couleur mordoré-brun, et à douze escargots à coquille. Je coupai aussi la tête à huit autres escargots, mais entre les deux antennes. Au bout de quinze jours deux de mes limaces ont montré une tête naissante; elles mangeaient déjà, et leurs quatre antennes commençaient à poindre[2]. Les autres se portent bien; elles mangent sous le capuchon qui les couvre, sans allonger encore le cou. Il ne m'est mort que la moitié de mes escargots, tous les autres sont en vie. Ils marchent, ils grimpent à un mur, ils allongent le cou; mais il n'y a nulle apparence de tête, excepté à un seul. On lui avait coupé le cou entièrement, sa tête est revenue; mais il ne mange pas encore. *Unus est, ne desperes; sed unus est, ne confidas*[a].

Ceux à qui l'on n'a fait l'opération qu'entre les quatre antennes ont déjà repris leur museau. Dès

[1] Plaisanterie sur Pompignan; voyez ma note, t. XL, p. 156-157. B.

[2] Voyez la *Rétractation nécessaire*, tome XXXII, page 529. B.

[a] On est obligé de dire qu'on doute encore si cet escargot, auquel il revient une tête, et dont une corne commence à paraître, n'est pas du nombre de ceux à qui l'on n'a coupé que la tête et deux antennes. Il est déjà revenu un museau à ceux-ci au bout de quinze jours. Ces expériences sont certaines; les plaisanteries du capucin ne doivent pas les affaiblir. *Ridendo dicere verum quid vetat?* (Hor., I, sat. 1, 24-25.)

— C'est dans les limaçons à coquille que la reproduction de la tête a lieu; il paraît que dans les limaces incoques ce sont seulement certaines parties de la tête, mais non la tête entière qui se reproduit. K.

qu'ils seront en état de manger et de faire l'amour, j'aurai l'honneur d'en avertir votre révérence. Voilà deux prodiges bien avérés : des animaux qui vivent sans tête ; des animaux qui reproduisent une tête.

J'en ai souvent parlé dans mes sermons, et je n'ai jamais pu les comparer qu'à saint Denis, qui, ayant eu la tête coupée, la porta deux lieues dans ses bras en la baisant tendrement.

Mais si l'histoire de saint Denis est d'une vérité théologique, l'histoire des colimaçons est d'une vérité physique, d'une vérité palpable, dont tout le monde peut s'assurer par ses yeux. L'aventure de saint Denis est le miracle d'un jour, et celle des colimaçons, le miracle de tous les jours.

J'ose espérer que les escargots reprendront des têtes entières comme les limaces ; mais enfin je n'en ai encore vu qu'un à qui cela soit arrivé, et je crains même de m'être trompé.

Si la tête revient difficilement aux escargots, ils ont en récompense des privilèges bien plus considérables. Les colimaçons ont le bonheur d'être à-la-fois mâles et femelles, comme ce beau garçon [1], fils de Vénus et de Mercure, dont la nymphe Salmacis fut amoureuse. Pardon de vous citer des histoires profanes.

Les colimaçons sont assurément l'espèce la plus favorisée de la nature. Ils ont de doubles organes de plaisir. Chacun d'eux est pourvu d'une espèce de carquois blanc dont il lance des flèches amoureuses longues de trois à quatre lignes. Ils donnent et reçoivent tour à tour ; leurs voluptés sont non seulement le dou-

[1] Hermaphrodite. B.

ble des nôtres, mais elles sont beaucoup plus durables. Vous savez, mon révérend père, dans quel court espace de temps s'évanouit notre jouissance. Un moment la voit naître et mourir. Cela passe comme un éclair, et ne revient pas si souvent qu'on le dit, même chez les carmes. Les colimaçons se pâment trois, quatre heures entières. C'est peu par rapport à l'éternité; mais c'est beaucoup par rapport à vous et à moi. Vous voyez évidemment que Louis Racine a tort d'appeler le colimaçon *solitaire odieux;* il n'y a rien de plus sociable. J'ose interpeller ici l'amant le plus vigoureux: s'il était quatre heures entières dans la même attitude avec l'objet de ses chastes amours, je pense qu'il serait bien ennuyé, et qu'il desirerait d'être quelque temps à lui-même; mais les colimaçons ne s'ennuient point. C'est un charme de les voir s'approcher et s'unir ensemble par cette longue fraise qui leur sert à-la-fois de jambes et de manteau. J'ai cent fois été témoin de leurs tendres caresses. Si les limaçons incoques n'ont ni les deux sexes ni ces longs ravissements, la nature, en récompense, les fait renaître. Lequel vaut mieux? Je le laisse à décider aux dames de Clermont.

Je n'oserais assurer que les escargots nous surpassent autant dans la faculté de la vue que dans celle de l'amour. On prétend qu'ils ont une double paire d'yeux comme un double instrument de tendresse. Quatre yeux pour un colimaçon! ô nature! nature! Cela est très possible; mais cela est-il bien vrai? M. le prieur de Jonval n'en doute pas dans le *Spectacle de la nature,* et ceux qui n'ont vu de colimaçons que

dans ce livre en jurent après lui. Cependant la chose m'a paru fausse. Voici ce que j'ai vu. Il y a un grain noir au bout de leurs grandes antennes supérieures. Ce point noir descend dans le creux de ces deux trompes, quand on y touche, à travers une espèce d'humeur vitrée, et remonte ensuite avec célérité; mais ces deux points noirs me semblent manquer absolument dans les trompes ou cornes, ou antennes inférieures, qui sont plus petites. Les deux grandes antennes sont des yeux; les deux petites me paraissent des cornes, des trompes, avec lesquelles l'escargot et la limace cherchent leur nourriture. Coupez les yeux et les trompes à l'escargot et à la limace incoque, ces yeux se reproduisent dans la limace incoque, peut-être qu'ils ressusciteront aussi dans l'escargot.

Je crois l'une et l'autre espèce sourde; car, quelque bruit que l'on fasse autour d'elles, rien ne les alarme. Si elles ont des oreilles, je me rétracterai; cela ne coûte rien à un galant homme.

Enfin, mon révérend père, qu'ils soient sourds ou non, il est certain que les têtes des limaces ressuscitent, et que les colimaçons vivent sans tête. *O altitudo divitiarum!*

SECONDE LETTRE.

Mes confrères ne pouvaient croire d'abord qu'un être qu'ils mangeaient ressuscitât. J'avais beau leur mettre sous les yeux l'exemple des écrevisses, auxquelles il revient des pattes; de certains vers de terre,

non pas tous, auxquels il revient des queues; de nos cheveux, de nos dents, de notre peau, qui renaissent; ils me disaient que notre peau, nos dents, nos cheveux, nos ongles, et les pattes d'écrevisses, ne pensent point; que la tête est le siége de la pensée et le principe de la sensation; que l'ame d'un colimaçon réside dans sa glande pinéale; qu'elle s'enfuit quand la tête est coupée, et ne revient jamais; qu'on n'a point vu d'homme sans tête penser, marcher, raisonner, parler; et que, si cela est arrivé à saint Denis et à d'autres, c'est un miracle qui était nécessaire dans les temps où il fallait planter la foi, mais qui ne l'est plus quand la foi a jeté ses profondes racines.

Je leur répondis qu'on avait depuis peu ressuscité deux pendus, qui se mirent à penser dès qu'ils purent manger. Je leur citai ce brave chirurgien qui prétend très possible de mettre une tête sur le cou d'un décapité. Il n'y a, dit-il, qu'à faire tenir le patient debout, au lieu de le faire mettre ridiculement à genoux, la tête basse, ce qui dérange le cours des esprits animaux:

> Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.
>
> Ovid., *Met.*, I, 85-86.

Il faut que le patient conserve sa position verticale, qu'un homme adroit et vigoureux lui pose deux mains fermes sur la tête; et dès que l'exécuteur de la justice ou injustice aura coupé le cou, le chirurgien-major et deux aides recoudront promptement la peau. Alors, rien n'ayant été dérangé, le sang coulant dans les mêmes canaux et le fluide nerveux dans les mê-

mes muscles, la pensée restera toujours à la place où elle était. Voilà comme ce profond anatomiste explique la chose selon les principes de Haller.

Un de nos pères, qui a professé long-temps la philosophie, fut très-content de ce système. Cela est bel et bon, dit-il; mais qu'est devenue l'ame de votre limace incoque et de votre escargot pendant tout le temps que la tête était séparée du corps? Elle n'était pas dans cette tête coupée qui pourrit au bout de quelques heures. Était-elle dans ce corps sans tête? Y avait-il dans ce corps un germe de quatre cornes, d'yeux, de gosier, de dents, de mufle, et de pensée?

Cette question curieuse en fit naître d'autres; nous demandâmes tous ce que c'est qu'une ame. Nous ressemblions aux médecins du *Malade imaginaire*[1]:

Quare
Opium facit dormire?
Quia est in eo
Virtus sopitiva
Quæ facit sopire.
Quare
Anima facit cogitare?
Quia est in *ea*
Virtus pensativa
Quæ facit pensare.

Vous, mon révérend père, dont l'esprit est si immense et si creux, dites-moi, je vous prie, ce que c'est qu'une ame, et comment elle peut être reproduite dans un corps sans tête.

[1] Deuxième intermède. B.

RÉPONSE

DU RÉVÉREND PÈRE ÉLIE, CARME CHAUSSÉ.

La question que vous me proposez, mon révérend père, est la chose du monde la plus simple et la plus claire, pour peu qu'on ait étudié en théologie. Le grand saint Thomas, l'ange de l'école, dit en termes exprès, l'ame est en toutes les parties du corps selon la totalité de sa perfection, et de son essence, et non selon la totalité de sa vertu [a].

Or la mémoire, en tant que vertu conservatrice des espèces inintelligibles, regarde en partie l'intellect; et, en tant que représentant le passé comme le passé, regarde l'ame sensitive: donc les colimaçons ont une ame.

Or il est dit que l'ame des brutes [b] est dans le sang. Mais les colimaçons n'ont point de sang: donc leur ame est dans leurs cornes; ce qui était à démontrer.

Pour les limaces incoques à qui on a coupé la tête, c'est tout autre chose. Une ame étant si subtile qu'il en tiendrait cent mille sur une puce, il arrive qu'aussitôt que la tête de la limace a été coupée, l'ame s'enfuit à son derrière, et y reste jusqu'à ce que la tête soit reproduite; alors elle reprend son ancien domicile. Rien n'est plus naturel et plus à sa place. La reproduction des parties génitales serait bien plus in-

[a] Question LXXVI, partie première.

[b] Deut., ch. XII, 23; Lévit., ch. XVII, 11.

téressante; et c'est sur cela que je vous prie de faire les expériences les plus exactes.

Si vous avez encore quelque difficulté, ne m'épargnez pas. Je salue le révérend père Ange *de vino rubro*, et le révérend père *de pediculis*. Je suis fâché de la petite scène que votre couvent a donnée dernièrement en se battant à coups de poing; j'espère que tout tournera à la plus grande gloire de saint François d'Assise et du bienheureux Matthieu Baschi, que Dieu absolve.

TROISIÈME LETTRE

DU RÉVÉREND PÈRE L'ESCARBOTIER.

Je vous envoie, mon révérend père, une dissertation d'un physicien de Saint-Flour en Auvergne, à laquelle je n'entends rien. Je vous supplie de m'en dire votre avis. Je n'ai pas le temps de vous écrire tout au long. Je sors de chaire, et je vais à la cuisine. Dieu vous soit en aide.

DISSERTATION DU PHYSICIEN DE SAINT-FLOUR.

J'adore l'Intelligence suprême dans un colimaçon et dans des millions de soleils allumés par sa puissance éternelle; mais je ne connais ni la structure intime de ces mondes, ni celle d'un colimaçon. Par quel art le polype (si c'est un animal, ce qui n'est pas assurément éclairci) renaît-il quand on l'a coupé en cent morceaux, et produit-il ses semblables des débris même de son corps? par quel mystère non moins

incompréhensible le limaçon reprend-il une tête nouvelle avec les organes de la génération? Il est doué certainement du mouvement spontané, de volonté, et de desirs. A-t-il ce qu'on appelle une ame? Je fais gloire de n'en rien savoir et d'ignorer ce que c'est qu'une ame. Tout ce que je sais avec certitude, c'est que la génération des colimaçons est aussi ancienne que le monde, et qu'il est aussi vrai qu'il est né de son semblable, qu'il est vrai que rien ne se fait de rien depuis qu'il existe quelque chose.

Presque tous les philosophes savent aujourd'hui combien on s'empressa de se tromper, il y a environ quinze ans, quand le jésuite irlandais nommé Needham [1] s'avisa de croire et de faire croire que non seulement il avait fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté et avec du jus de mouton bouilli au feu, mais même que ces anguilles en avaient produit d'autres, et que, dans plusieurs de ses expériences, les végétaux s'étaient changés en animaux. Needham, aussi étrange raisonneur que mauvais chimiste, ne tira pas de cette prétendue expérience les conséquences naturelles qui se présentent. Ses supérieurs ne l'eussent pas souffert. Il était en France déguisé en homme, et attaché à un archevêque; personne ne savait qu'il fût jésuite.

Un géomètre, un philosophe, un homme qui a rendu de grands services à la physique, et dont j'ai toujours estimé les travaux, l'érudition, et l'éloquence [2], eut le malheur d'être séduit par cette expérience chimérique. Presque tous nos physiciens furent entraî-

[1] Voyez ci-dessus, page 268. B. — [2] Buffon. B.

nés dans l'erreur comme lui. Il arriva enfin qu'un charlatan ignorant tourna la tête à des philosophes savants. C'est ainsi qu'un gros commis des fermes, dans la Basse-Bretagne, comme on l'a déjà dit[1], nommé Malcrais de La Vigne, fit accroire à tous les beaux esprits de Paris qu'il était une jeune et jolie femme, laquelle fesait fort bien des vers.

Si Needham le jésuite avait été en effet un bon physicien, si ses observations avaient été justes, si du persil se change en animal, si de la colle de farine, du jus de mouton bien bouilli et bien bouché dans un vase de verre inaccessible à l'action de l'air, produisent des anguilles qui deviennent bientôt mères, voilà toute la nature bouleversée[2].

Il est triste que l'académicien qui se laissa tromper par les fausses expériences de Needham, se soit hâté de substituer à l'évidence des germes, ses molécules organiques. Il forma un univers. On avait déjà dit[3] que la plupart des philosophes, à l'exemple du chimérique Descartes, avaient voulu ressembler à Dieu, et faire un monde avec la parole.

A peine le père des molécules organiques était à moitié chemin de sa création, que voilà les anguilles mères et filles qui disparaissent. M. Spallanzani, excellent observateur, fait voir à l'œil la chimère de

[1] Voyez page 269. B.

[2] Ici, dans la première édition, se retrouvait un passage que les éditeurs de Kehl ont retranché comme double emploi ; il commençait ainsi : « Voilà l'ancienne erreur ressuscitée que la corruption est mère de la génération. Il n'y a plus de germe ; et ce que Lucrèce, etc. » (voyez pages 269-70 jusqu'à la fin de l'alinéa qui est après les vers.) B.

[3] Voyez tome XXXVIII, page 574. B.

ces prétendus animaux, nés de la corruption, comme la raison la démontrait à l'esprit. Les molécules organiques s'enfuient avec les anguilles dans le néant dont elles sont sorties : elles vont y trouver l'attraction par laquelle un songe-creux formait les enfants dans sa *Vénus physique;* Dieu rentre dans ses droits; il dit à tous les architectes de systèmes, comme à la mer: *Procedes huc, et non ibis ampliùs* [1].

Il est donné à l'homme de voir, de mesurer, de compter, et de peser les œuvres de Dieu; mais il ne lui est pas donné de les faire.

Maillet, consul au Caire, imagina que la mer avait tout fait, que ses eaux avaient formé les montagnes, et que les hommes devaient leur origine aux poissons. Le même physicien qui, malgré ses lumières, adopta les anguilles de Needham, donna encore dans les montagnes de Maillet. Il est si persuadé de la formation de ses montagnes, qu'il se moque de ceux qui n'en croient rien. Cela s'appelle, en vérité, se moquer du monde. Mais s'il lui est permis, comme à tout homme persuadé, de traiter du haut en bas les incrédules, il n'est pas défendu aux incrédules de lui exposer modestement leurs doutes. Il doit du moins pardonner à celui qui a dit que la formation des mers par le Caucase et par les Alpes serait encore moins ridicule que la formation des Alpes et du Caucase par les mers [2].

Comment l'Océan, par son flux et par ses courants,

[1] Il y a dans Job, XXXVIII, 11 : « Usque huc venies, et non procedes « amplius. » B.

[2] Voyez tome XXXIV, page 45; et ci-dessus, p. 240. B.

aurait-il élevé le mont Saint-Gothard de 16,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, telle qu'elle est aujourd'hui? Le lit qui est à présent celui de l'Océan était, dit-on, terre ferme alors, et les Alpes étaient mer. Mais ne voit-on pas que le lit de l'Océan est creusé, et que, sans cette profondeur, la mer couvrirait la superficie du globe? Comment l'Océan aurait-il pu se percher d'un côté sur le Mont-Blanc, et de l'autre sur les Cordilières, à 16, à 17 mille pieds de haut, et laisser à sec toutes les plaines sans eau de rivière? Tout cela n'est-il pas d'une impossibilité démontrée, et n'est-ce pas l'histoire surnaturelle plutôt que la naturelle?

Pour se tirer de cet embarras, on a recours aux îles qui sont des roches, et on prétend que la terre, qui était alors à la place de l'Océan, avait ses rivières qui descendaient de ces îles. Mais il n'y a pas une seule île considérable dans la mer Pacifique, depuis Panama jusqu'aux Mariannes dans l'espace de 110 degrés. On ne voit pas dans les mers du Sud et du Nord une île qui ait une rivière de 100 pieds de large. Peut-on s'aveugler au point de ne pas voir que les montagnes des deux continents sont des pièces essentielles à la machine du globe, comme les os le sont aux *bipèdes* et aux *quadrupèdes!*

Mais la mer a quitté ses rivages; elle a laissé à sec les ruines de Carthage; Ravenne n'est plus un port de mer, etc. Eh bien! parceque la mer se sera retirée à 10, à 20 mille pas d'un côté, cela prouve-t-il qu'elle ait voyagé pendant des multitudes de siècles, à mille, à deux mille lieues sur la cime des montagnes? « Oui,

« dites-vous, car on trouve partout des coquilles de « mer, et le porphyre n'est composé que de pointes « d'oursin. Il y a des glossopètres, des langues de « chiens marins pétrifiées sur les plus hautes mon- « tagnes; les cornes d'Ammon, qui sont des pétrifi- « cations du nautilus, poisson des Indes, sont com- « munes dans les Alpes; enfin le falun de Touraine, « avec lequel on fume les terres, est un long amas de « coquilles. On voit de ces tas de coquilles aux envi- « rons de Paris et de Reims, etc. »

J'ai vu une partie de tout cela, et j'ai douté. Quand la mer serait venue insensiblement jusqu'en Champagne, et s'en serait retournée insensiblement dans la suite des temps, cela ne prouverait pas qu'elle eût monté sur le mont Saint-Bernard. J'y ai cherché des huîtres, je n'y en ai point trouvé. En dernier lieu tout l'état-major qui a mesuré cette chaîne horrible de rochers n'y a pas vu le moindre vestige de coquilles. Les bords escarpés du Rhône en sont incrustés; mais c'est évidemment de coquilles de colimaçons, de bivalves, de petits testacées, très fréquents dans tous les lacs voisins. De coquilles de mer, on n'en trouve jamais.

Il n'y a pas long-temps que, dans un de mes champs, à 150 lieues des côtes de Normandie, un laboureur déterra 24 douzaines d'huîtres; on cria miracle: c'étaient des huîtres qu'on m'avait envoyées de Dieppe il y avait trois ans. Je suis de l'avis de *l'Homme aux quarante écus*, qui dit[1] que des médailles romaines,

[1] Voyez tome XXXIV, page 46; et aussi XLIII, 373. B.

trouvées au fond d'une cave à 600 lieues de Rome, ne prouvent pas qu'elles avaient été fabriquées dans cette cave. Quant au falun de Touraine, dont on se sert pour fumer les terres, si c'étaient des coquilles de mer, elles feraient assurément un très mauvais fumier, et on aurait une pauvre récolte. J'ai ouï dire à des Tourangeaux qu'il n'y a pas une seule vraie coquille dans ces minières; que c'est une masse de pierres calcaires calcinées par le temps, ce qui est très vraisemblable. En effet, si la mer avait déposé dans une suite prodigieuse de siècles ces lits de petits crustacées, pourquoi n'en trouverait-on pas autant dans les autres provinces?

Faut-il que tous les physiciens aient été les dupes d'un visionnaire nommé Palissi? C'était un potier de terre qui travaillait pour le roi Louis XIII[1]; il est l'auteur d'un livre intitulé : *Le moyen de devenir riche, et la manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors et possessions, par maître Bernard Palissi, inventeur des rustiques figulines du roi.* Ce titre seul suffit pour faire connaître le personnage. Il s'imagina qu'une espèce de marne pulvérisée qui est en Touraine était un magasin de petits poissons de mer. Des philosophes le crurent. Ces milliers de siècles, pendant lesquels la mer avait déposé ses coquilles à 36 lieues dans les terres, les char-

[1] Bernard de Palissi, né à Agen vers 1500, était faïencier et peintre sur verre de Henri III. Mort en 1590, il ne peut avoir travaillé sous Louis XIII, qui ne naquit qu'en 1601. Les vitraux si connus de l'*Histoire de Psyché* sont un de ses principaux ouvrages. B.

mèrent, et me charmeraient tout comme eux, si la chose était vraie [1].

Le porphyre composé de pointes d'oursin! Juste ciel, quelle chimère! j'aimerais autant dire que le diamant est composé de pattes d'oie. Avec quelle confiance ne nous répète-t-on pas sans cesse que les glossopètres, dont quelques collines sont couvertes, sont des langues de chiens marins! Quoi! dix ou douze mille marsouins seraient venus déposer leurs langues dans le même endroit il y a quelque cinquante mille années! Quoi! la nature qui forme des pierres en étoiles, en volutes, en pyramides, en globe, en cube, ne pourra pas en avoir produit qui ressemblent fort

[1] L'éditeur de la nouvelle édition des *OEuvres de Palissi* prétend que ce titre ridicule n'est point de Palissi, mais d'un ancien éditeur. Cependant il ne serait pas singulier que l'auteur même eût pris ce titre. Il avait fait pour le roi de grandes figures de sa nouvelle faïence, et c'était par ses ouvrages qu'il s'était fait connaître à la cour.

Palissi fut un homme d'un véritable génie; c'est à lui que nous devons l'art de faire la faïence, qu'il n'apprit pas des Italiens, mais qu'il devina, et qu'il sut porter à un grand degré de perfection: ce n'était pas d'ailleurs un potier de terre, mais un ingénieur assez instruit pour son temps dans les mathématiques et dans la physique. Sa découverte des productions marines existantes dans les pierres est l'époque de la naissance de l'histoire naturelle en France, et même en Europe. Il était très zélé protestant; on le mit en prison; mais, comme il avait inventé des *rustiques figulines* pour le roi, il ne fut pas brûlé comme tant d'autres. Le falun de Touraine contient réellement un grand nombre de coquilles; et si elles sont réduites en terre calcaire très friable, elles peuvent être un fort bon engrais. Quant aux pointes d'oursin dans le porphyre, c'est une de ces rêveries qui, mêlées aux vérités que les bons observateurs avaient découvertes, ont contribué à entretenir M. de Voltaire dans son erreur sur les coquilles fossiles. Rien n'est plus funeste à la vérité que de se trouver en mauvaise compagnie. K. — La nouvelle édition des *OEuvres de Palissi*, dont il est question dans cette note, est de 1777, in-4°. Les éditeurs furent Faujas de Saintfond et Gobet. B.

mal à des langues de poisson! J'ai marché sur cent cornes d'Ammon de cent grandeurs différentes, et j'ai toujours été surpris qu'on n'ait pas voulu permettre à la terre de produire ces pierres, elle qui produit des blés et des fruits plus admirables, sans doute, que des pierres en volutes.

Mais on aime les systèmes; et depuis que Palissi a cru que les mines calcaires de Touraine étaient des couches de pétoncles, de glands de mer, de buccins, de phollades, cent naturalistes l'ont répété. On s'intéresse à un système qui fait remonter les choses à des milliers de siècles. Le monde est vieux, d'accord; mais a-t-on besoin de cette preuve pour réformer la chronologie? Combien d'auteurs ont répété qu'on avait trouvé une ancre de vaisseau sur la cime d'une montagne de Suisse, et un vaisseau entier à 100 pieds sous terre! Telliamed triomphe sur cette belle découverte. On a vu un vaisseau dans les abîmes de la Suisse en 1460; donc on naviguait autrefois sur le Saint-Bernard et sur le Saint-Gothard; donc la mer a couvert autrefois tout le globe; donc alors le monde n'a été peuplé que de poissons; donc, lorsque les eaux se sont retirées et ont laissé le terrain à sec, les poissons se sont changés en hommes! Cela est fort beau; mais j'ai de la peine à croire que je descende d'une morue.

Si l'on veut du merveilleux, il en est assez sans le chercher dans de telles hypothèses. Les huîtres, les pucerons, qui produisent leurs semblables sans s'accoupler; les simples vers de terre, qui reproduisent leurs queues; les limaçons, auxquels il revient des

têtes, sont des objets assez dignes de la curiosité d'un philosophe.

[1] Cet animal, à qui je viens de couper la tête, est-il encore animé? Oui, sans doute, puisque l'escargot remue et montre son cou, puisqu'il vit, qu'il l'étend, et que, dès qu'on y touche, il le resserre.

Cet animal a-t-il des sensations, avant que sa tête soit revenue? Je dois le croire, puisqu'il remue le cou, qu'il l'étend, et que, dès qu'on y touche, il le resserre.

Peut-on avoir des sensations sans avoir au moins quelque idée confuse? Je ne le crois pas; car toute sensation est plaisir ou douleur, et on a la perception de cette douleur et de ce plaisir; autrement ce serait ne pas sentir.

Qui donne cette sensation, cette idée commencée? celui qui a fait le limaçon, le soleil, et les astres. Il est impossible qu'un animal se donne des sensations à lui-même : le sceau de la Divinité est dans les aperceptions d'un ciron, comme dans le cerveau de Newton.

On cherche à expliquer comment on sent, comment on pense : je m'en tiens au poëte Aratus que saint Paul a cité, *In Deo vivimus, movemur, et sumus* [2].

[1] Ce qui suit, jusques et compris les mots latins *In Deo vivimus, movemur, et sumus*, fesait, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, le commencement de la seconde section d'un article COLIMAÇONS. Le reste de cette seconde section se composait de la fin du morceau ci-après, intitulé *Réflexions de l'éditeur*, depuis les mots *Qui me dira*, etc. Voyez ma note, t. XXVIII, p. 124. B.

[2] On lit dans les *Actes des Apôtres*, chap. XVII, verset 28, *In ipso vivimus*, etc. B.

Ah! si Malebranche avait voulu tirer de ce principe toutes les conséquences qu'il en pouvait tirer! Peut-être quelqu'un renouera le fil qu'il a rompu.

RÉPONSE DU CARME AU CAPUCIN,

ET SON SENTIMENT SUR LA DISSERTATION PRÉCÉDENTE.

Gardez-vous bien, mon révérend père, de vous laisser séduire par les philosophes dangereux qui avancent que tous les animaux et les végétaux naissent d'un germe qui se développe, et que rien ne vient de corruption; c'est une hérésie damnable.

Saint Thomas dit en termes formels: *Primum in generatione est, ultimum in corruptione.* Là où la corruption finit la génération commence. Saint Paul, dans la première aux Corinthiens[1], parle ainsi aux incrédules: « Mais, dira quelqu'un, comment les morts « ressusciteront-ils? Insensés! ne voyez-vous pas que « les grains semés par vous ne se vivifient point s'ils « ne meurent! » Il dit ensuite: « On sème dans la corruption, on recueille dans l'incorruption. » Voyez l'Évangile de saint Jean, chapitre XII[2]: « Si un grain « de froment tombant en terre ne meurt pas, il demeure inutile; mais s'il meurt, il donne beaucoup « de fruit. »

Il est donc évident que c'est la pourriture qui est la mère de tout ce qui respire.

A l'égard de l'Océan, qui a couvert les montagnes,

[1] XV, 3, 6. B. — [2] V, 24. B.

saint Thomas n'en dit rien. Aussi je ne vous en parlerai pas. Le nom d'Océan ne se trouve jamais dans l'Écriture; de là je juge que cet Océan dont on parle tant est fort peu de chose.

Mais, pour les montagnes, je suis entièrement de l'avis de ceux qui pensent qu'elles se sont formées en peu de temps; car vous trouverez au psaume 96[1] que les montagnes ont fondu comme de la cire. Vous trouverez aussi au psaume 113[2] qu'elles ont dansé comme des béliers. Or, si étant fondues, psaume 96, elles ont dansé, psaume 113, il faut donc qu'elles se soient entièrement relevées dans l'espace de 17 psaumes. Cela est démontré en rigueur.

Vous savez que la théorie des montagnes fait une grande partie de notre théologie, surtout quand elles sont plantées de vignes. Nous avons été fondés sur le mont Carmel; mandez-moi s'il est vrai que vous l'ayez été à Montmartre. Adieu; que les colimaçons qui vous sont soumis, et tous les insectes qui vous accompagnent, bénissent toujours votre révérence.

RÉFLEXION DE L'ÉDITEUR.

Quoi qu'il en soit de tout cela, il est indubitable que les limaçons à coque, les escargots, commencent à reprendre une tête quelque temps après qu'on la leur a coupée. Cette nouvelle tête renferme tout l'appareil d'organes très compliqués que renfermait la première. Il n'y a point de petit garçon qui ne puisse faire cette expérience; mais y a-t-il quelque homme

[1] v. 5. B. — [2] v. 4. B.

fait qui puisse l'expliquer? Hélas! les philosophes et les théologiens raisonnent tous en petits garçons. Qui me dira comment une ame, un principe de sensation et d'idées réside entre quatre cornes, et comment l'ame restera dans l'animal, quand les quatre cornes et la tête sont coupées? On ne peut guère dire d'un limaçon,

Igneus est *illi* vigor et cœlestis origo.
VIRG., *Æn.*, VI, 730.

Il serait difficile de prouver que l'ame d'un animal qui n'est qu'une glaire en vie soit un feu céleste. Enfin ce prodige d'une tête renaissante, inconnu depuis le commencement des choses jusqu'à nous, est plus inexplicable que la direction de l'aimant. Cet étonnant objet de notre curiosité confondue tient à la nature des choses, aux premiers principes, qui ne sont pas plus à notre portée que la nature des habitants de Sirius et de Canope. Pour peu qu'on creuse, on trouve un abîme infini. Il faut admirer et se taire.

FIN DES COLIMAÇONS.

HOMÉLIE

DU PASTEUR BOURN,

PRÊCHÉE A LONDRES LE JOUR DE LA PENTECÔTE 1768[1].

Voici le premier jour, mes frères, où la doctrine et la morale de Jésus fut manifestée par ses disciples. Vous n'attendez pas de moi que je vous explique comment le Saint-Esprit descendit sur eux en langues de feu[2]. Tant de miracles ont précédé ce prodige, qu'on ne peut en nier un seul sans les nier tous. Que d'autres consument leur temps à rechercher pourquoi Pierre, en parlant tout d'un coup toutes les langues de l'univers à-la-fois, était cependant dans la nécessité d'avoir Marc pour son interprète[3]; qu'ils se fatiguent à trouver la raison pour laquelle ce miracle de la Pentecôte, celui de la résurrection, tous enfin furent ignorés de toutes les nations qui étaient alors à Jérusalem; pourquoi aucun auteur profane, ni grec, ni romain, ni juif, n'a jamais parlé de ces événements si prodigieux et si publics, qui devaient

[1] La Pentecôte était cette année le 22 mai, mais l'*Homélie* ne fut publiée que quatre ou cinq mois après. Les *Mémoires secrets* en parlent au 21 octobre. L'édition originale de l'*Homélie* forme 16 pages in-8°, y compris le *Fragment d'une lettre de lord Bolingbroke*, que j'ai eu tort de placer au tome XL, page 190, puisqu'il paraît n'être que de 1768. B.

[2] Actes, II, 3. B. — [3] Id., XIII, 5. B.

long-temps occuper l'attention de la terre étonnée? En effet, dit-on, c'est un miracle incompréhensible que Jésus ressuscité montât lentement au ciel dans une nuée[1] à la vue de tous les Romains qui étaient sur l'horizon de Jérusalem, sans que jamais aucun Romain ait fait la moindre mention de cette ascension, qui aurait dû faire plus de bruit que la mort de César, les batailles de Pharsale et d'Actium, la mort d'Antoine et de Cléopâtre. Par quelle providence Dieu ferma-t-il les yeux à tous les hommes qui ne virent rien de ce qui devait être vu d'un million de spectateurs? Comment Dieu a-t-il permis que les récits des chrétiens fussent obscurs, inconnus pendant plus de deux cents années, tandis que ces prodiges, dont eux seuls parlent, avaient été si publics? Pourquoi le nom même d'*Évangile* n'a-t-il été connu d'aucun auteur grec ou romain? Toutes ces questions, qui ont enfanté tant de volumes, nous détourneraient de notre but unique, celui de connaître la doctrine et la morale de Jésus, qui doit être la nôtre.

Quelle est la doctrine prêchée le jour de la Pentecôte?

Que Dieu a rendu Jésus célèbre, et lui a donné son approbation[a];

Qu'il a été supplicié[b];

Que Dieu l'a ressuscité et l'a tiré de l'enfer, c'est-à-dire, si l'on veut, de la fosse[c];

Qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, et que Dieu a envoyé ensuite son Saint-Esprit[d].

[1] Actes, I, 9, 10. B.

[a] Actes, ch. II, v. 22. — [b] Vers. 23. — [c] Vers. 24. — [d] Vers. 33.

C'est ainsi que Pierre s'explique à cent mille Juifs obstinés, et il en convertit huit mille en deux sermons, tandis que nous autres nous n'en pouvons pas convertir huit en mille années.

Il est donc incontestable, mes frères, que la première fois que les apôtres parlent de Jésus, ils en parlent comme de l'envoyé de Dieu, supplicié par les hommes, élevé en grace devant Dieu, glorifié par Dieu même. Saint Paul n'en parle jamais autrement. Voilà, sans contredit, le christianisme primitif, le christianisme véritable. Vous ne verrez, comme je vous l'ai déjà dit dans mes autres discours[1], ni dans aucun Évangile, ni dans les *Actes des Apôtres*, que Jésus eût deux natures et deux volontés; que Marie fût mère de Dieu; que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; qu'il établit sept sacrements; qu'il ordonna qu'on adorât des reliques et des images. Tout ce vaste amas de controverses était entièrement ignoré. Il est constant que les premiers chrétiens se bornaient à adorer Dieu par Jésus, à exorciser les possédés par Jésus, à chasser les diables par Jésus, à guérir les malades par Jésus.

Nous ne chassons plus les diables, mes frères; nous ne guérissons pas plus les maladies mortelles que ne font les médecins; nous ne rendons pas plus la vue aux aveugles que le chevalier Taylor; mais nous adorons Dieu, nous le bénissons, nous suivons la loi qu'il nous a donnée lui-même par la bouche de Jésus en Galilée. Cette loi est simple, parcequ'elle est di-

[1] Voyez *Profession de foi des théistes*, ci-dessus, page 136. B.

vine : *Tu aimeras Dieu et ton prochain* [1]. Jésus n'a jamais recommandé autre chose. Ce peu de paroles comprend tout; elles sont si divines que toutes les nations les entendirent dans tous les temps, et qu'elles furent gravées dans tous les cœurs. Les passions les plus funestes ne purent jamais les effacer. Zoroastre chez les Persans, Thaut chez les Égyptiens, Brama chez les Indiens, Orphée chez les Grecs, criaient aux hommes : *Aimez Dieu et le prochain.* Cette loi observée eût fait le bonheur de la terre entière.

Jésus ne vous a pas dit : « Le diable chassé du ciel, « et plongé dans l'enfer, en sortit malgré Dieu pour se « déguiser en serpent, et pour venir persuader une « femme de manger du fruit de l'arbre de la science. « Les enfants de cette femme ont été en conséquence « coupables en naissant du plus horrible crime, et « punis à jamais dans des flammes éternelles, tandis « que leurs corps sont pourris sur la terre. Je suis « venu pour racheter des flammes ceux qui naîtront « après moi; et cependant je ne rachèterai que ceux « à qui j'aurai donné une grace efficace, qui peut n'être « point efficace. » Cet épouvantable galimatias, mes frères, ne se trouve heureusement dans aucun Évangile; mais vous y trouvez qu'il faut *aimer Dieu et son prochain.*

Quand toutes les langues de feu [2] qui descendirent sur le galetas où étaient les disciples auraient parlé, quand elles descendraient pour parler encore, elles

[1] Matt., XXII, 37, 39; Marc, XII, 30, 31; Luc, X, 27. B.
[2] Actes, II, 3. B.

ne pourraient annoncer une doctrine plus humaine à-la-fois et plus céleste.

Jésus adorait Dieu et aimait son prochain en Galilée; adorons Dieu et aimons notre prochain à Londres.

Les Juifs nous disent : Jésus était Juif; il fut présenté au temple comme Juif; circoncis comme Juif; baptisé comme Juif par le Juif Jean, qui baptisait les Juifs selon l'ancien rite juif; et par une œuvre de surérogation juive, il payait le korban juif; il allait au temple juif; il judaïsa toujours; il accomplit toutes les cérémonies juives. S'il accabla les prêtres juifs d'injures, parcequ'ils étaient des prévaricateurs scélérats pétris d'orgueil et d'avarice, il n'en fut que meilleur Juif. Si la vengeance des prêtres le fit mourir, il mourut Juif. O chrétiens! soyez donc Juifs.

Je réponds aux Juifs : Mes amis (car toutes les nations sont mes amies), Jésus fut plus que Juif; il fut homme; il embrassa tous les hommes dans sa charité. Votre loi mosaïque ne connaissait d'autre prochain pour un Juif qu'un autre Juif. Il ne vous était pas permis seulement de vous servir des ustensiles d'un étranger. Vous étiez immondes, si vous aviez fait cuire une longe de veau dans une marmite romaine. Vous ne pouviez vous servir d'une fourchette et d'une cuillère qui eût appartenu à un citoyen romain ; et supposé que vous vous soyez jamais servis d'une fourchette à table, ce dont je ne trouve aucun exemple dans vos histoires, il fallait que cette fourchette fût juive. Il est bien vrai, du moins selon vous, que vous

volâtes les assiettes, les fourchettes, et les cuillères des Égyptiens, quand vous vous enfuîtes d'Égypte comme des coquins; mais votre loi ne vous avait pas encore été donnée. Dès que vous eûtes une loi, elle vous ordonna d'exterminer toutes les nations, et de ne réserver que les petites filles pour votre usage. Vous fesiez tomber les murs au bruit des trompettes; vous fesiez arrêter le soleil et la lune; mais c'était pour tout égorger. Voilà comme vous aimiez alors votre prochain.

Ce n'était pas ainsi que Jésus recommandait cet amour. Voyez la belle parabole du Samaritain [1]. Un Juif est volé et blessé par d'autres voleurs juifs. Il est laissé dans le chemin, dépouillé, sanglant, et demi-mort. Un prêtre orthodoxe passe, le considère, et poursuit sa route sans lui donner aucun secours. Un autre prêtre orthodoxe passe, et témoigne la même dureté. Vient un pauvre laïque samaritain, un hérétique; il panse les plaies du blessé; il le fait transporter; il le fait soigner à ses dépens. Les deux prêtres sont des barbares. Le laïque hérétique et charitable est l'homme de Dieu. Voilà la doctrine, voilà la morale de Jésus, voilà sa religion.

Nos adversaires nous disent que Luc, qui était un laïque, et qui a écrit le dernier de tous les évangélistes, est le seul qui ait rapporté cette parabole; qu'aucun des autres n'en parle; qu'au contraire, saint Matthieu dit que Jésus [2] recommanda expressément de ne rien enseigner aux samaritains et aux gentils; qu'ainsi son amour pour le prochain ne s'étendait que

[1] Luc, x, 30 et suiv. B. — [2] Matth., ch. x, vers. 5.

sur la tribu de Juda, sur celle de Lévi, et la moitié de Benjamin, et qu'il n'aimait point le reste des hommes. S'il eût aimé son prochain, ajoutent-ils, il n'eût point dit qu'il est venu apporter le glaive et non la paix [1]; qu'il est venu pour diviser le père et le fils, le mari et la femme, et pour mettre la discorde dans les familles. Il n'aurait point prononcé le funeste *contrains-les d'entrer* [2], dont on a tant abusé; il n'aurait point privé un marchand forain du prix de deux mille cochons, qui était une somme considérable, et n'aurait pas envoyé le diable dans le corps de ces cochons pour les noyer dans le lac de Génézareth [3]; il n'aurait pas séché le figuier [4] d'un pauvre homme, pour n'avoir pas porté des figues quand *ce n'était pas le temps des figues;* il n'aurait pas, dans ses paraboles, enseigné qu'un maître agit justement quand il charge de fers son esclave, pour n'avoir pas fait profiter son argent à l'usure de cinq cents pour cent.

Nos ennemis continuent leurs objections effrayantes en disant que les apôtres ont été plus impitoyables que leur maître; que leur première opération fut de se faire apporter tout l'argent des frères [5], et que Pierre fit mourir Ananias et sa femme, pour n'avoir pas tout apporté. Si Pierre, disent-ils, les fit mourir de son autorité privée, parcequ'il n'avait pu avoir tout leur argent, il méritait d'être roué en place publique: si Pierre pria Dieu de les faire mourir, il mé-

[1] Matth., x, 34, 35. B. — [2] Luc, xiv, 23. B. — [3] Matth., viii, 32; Marc, v, 13. B. — [4] Matt., xi, 19; Marc, xi, 13. B. — [5] Actes, iv, 35, et v. B.

ritait que Dieu le punît : si Dieu seul ordonna leur mort, heureusement il prononce très rarement de ces jugements terribles, qui dégoûteraient de faire l'aumône.

Je passe sous silence toutes les objections des incrédules, tant sur la morale et la doctrine de Jésus, que sur tous les événements de sa vie diversement rapportés. Il faudrait vingt volumes pour réfuter tout ce qu'on nous objecte; et une religion qui aurait besoin d'une si longue apologie ne pourrait être la vraie religion. Elle doit entrer dans le cœur de tous les hommes comme la lumière dans les yeux, sans effort, sans peine, sans pouvoir laisser le moindre doute sur la clarté de cette lumière. Je ne suis pas venu ici pour disputer, je suis venu pour m'édifier avec vous.

Que d'autres saisissent tout ce qu'ils ont pu trouver dans les *Évangiles*, dans les *Actes des Apôtres*, dans les *Épîtres de Paul*, de contraire aux notions communes, aux clartés de la raison, aux règles ordinaires du sens commun; je les laisserai triompher sur des miracles qui ne paraissent pas nécessaires à leur faible entendement, comme celui de l'eau changée en vin [1] à des noces en faveur de convives déjà ivres, celui de la transfiguration [2], celui du diable qui emporte le Fils de Dieu sur une montagne [3] d'où l'on découvre tous les royaumes de la terre, celui du figuier [4], celui de deux mille cochons [5]. Je les laisserai

[1] Jean, II, 9. B. — [2] Matt., XVII, 2; Marc, IX, 1. B. — [3] Luc, IV, 5; Matt., IV, 8. B. — [4] Matt., XXI, 19; Marc, XI, 13. B. — [5] Matt., VIII, 32; Marc, V, 13. B.

exercer leur critique sur les paraboles qui les scandalisent, sur la prédiction faite par Jésus même au chapitre XXI [1] de Luc, qu'il viendrait dans les nuées avec une grande puissance et une grande majesté, avant que la génération devant laquelle il parlait fût passée. Il n'y a point de page qui n'ait produit des disputes. Je m'en tiens donc à ce qui n'a jamais été disputé, à ce qui a toujours emporté le consentement de tous les hommes, avant Jésus et après Jésus; à ce qu'il a confirmé de sa bouche, et qui ne peut être nié par personne : *Il faut aimer Dieu et son prochain* [2].

Si l'Écriture offre quelquefois à l'ame une nourriture que la plupart des hommes ne peuvent digérer, nourrissons-nous des aliments salubres qu'elle présente à tout le monde : *Aimons Dieu et les hommes*, fuyons toutes les disputes. Les premiers chapitres de la *Genèse* effarouchaient les esprits des Hébreux, il fut défendu de les lire avant vingt-cinq ans; les prophéties d'Ézéchiel scandalisaient, on en défendit de même la lecture; le Cantique des cantiques pouvait porter les jeunes hommes et les jeunes filles à l'impureté, Théodore de Mopsueste, les rabbins, Grotius, Châtillon, et tant d'autres, nous apprennent qu'il n'était permis de lire ce cantique qu'à ceux qui étaient sur le point de se marier.

Enfin, mes frères, combien d'actions rapportées dans les livres hébreux qu'il serait abominable d'imiter! Où serait aujourd'hui la femme qui voudrait agir

[1] Verset 27. B. — [2] Voyez ci-dessus, page 373. B.

comme Jahel[1], laquelle trahit Sizara pour lui enfoncer un clou dans la tête; comme Judith[2] qui se prostitua à Holoferne pour l'assassiner; comme Esther[3] qui, après avoir obtenu de son mari que les Juifs massacrassent cinq cents Persans dans Suze, lui en demanda encore trois cents, outre les soixante et quinze mille égorgés dans les provinces? Quelle fille voudrait imiter les filles de Loth[4], qui couchèrent avec leur père? Quel père de famille se conduirait comme le patriarche Juda qui coucha avec sa belle-fille[5], et Ruben qui coucha avec sa belle-mère[6]? Quel vayvode imitera David qui s'associa quatre cents brigands perdus, dit l'Écriture, de débauches et de dettes[7], avec lesquels il massacrait tous les sujets de son allié Achis[8] jusqu'aux enfants à la mamelle, et qui enfin, ayant dix-huit femmes, ravit Betzabée et fit tuer son mari[9]?

Il y a dans l'Écriture, je l'avoue, mille traits pareils, contre lesquels la nature se soulève. Tout ne nous a pas été donné pour une règle de mœurs. Tenous-nous-en donc à cette loi incontestable, universelle, éternelle, de laquelle seule dépend la pureté des mœurs dans toute nation : *Aimons Dieu et le prochain*[10].

S'il m'était permis de parler de l'*Alcoran* dans une assemblée de chrétiens, je vous dirais que les sonnites représentent ce livre comme un chérubin qui a deux visages, une face d'ange et une face de bête.

[1] Juges, IV, 17-21. B. — [2] Judith, XIII. B. — [3] Esther, IX, 6-15. B. — [4] Genèse, XIX, 33. B. — [5] Id., XXXVIII, 16. B. — [6] Id., XXXV, 22. B. — [7] I. Rois, XXII, 2. B. — [8] I. Rois, XXVII, 8-11. B. — [9] II. Rois, XI. B. — [10] Voyez ci-dessus, page 373. B.

Les choses qui scandalisent les faibles, disent-ils, sont le visage de bête, et celles qui édifient sont la face d'ange.

Édifions-nous, et laissons à part tout ce qui nous scandalise : car enfin, mes frères, que Dieu demande-t-il de nous? que nous confrontions Matthieu avec Luc, que nous conciliions deux généalogies qui se contredisent, que nous discutions quelques passages? Non, il demande que nous l'aimions et que nous soyons justes.

Si nos pères l'avaient été, les disputes sur la liturgie anglicane n'auraient pas porté la tête de Charles Ier sur un échafaud; on n'aurait pas osé tramer la conspiration des poudres [1]; quarante mille familles n'auraient pas été massacrées en Irlande; le sang n'aurait pas ruisselé, les bûchers n'auraient pas été allumés sous le règne de la reine Marie. Que n'est-il pas arrivé aux autres nations pour avoir argumenté en théologie? Dans quels gouffres épouvantables de crimes et de calamités les disputes chrétiennes n'ont-elles pas plongé l'Europe pendant des siècles? la liste en serait beaucoup plus longue que mon sermon. Les moines disent que la vérité y a beaucoup gagné, qu'on ne peut l'acheter trop cher, que c'est ce qui a valu à leur saint père tant d'annates et tant de pays; que si l'on s'était contenté d'aimer Dieu et son prochain, le pape ne se serait pas emparé du duché d'Urbin, de Ferrare, de Castro, de Bologne, de Rome même, et qu'il ne se dirait pas seigneur suzerain de Naples; qu'une

[1] Voyez les *Entretiens chinois*, ci-dessus, page 69. B.

Église qui répand tant de biens sur la tête d'un seul homme est sans doute la véritable Église; que nous avons tort puisque nous sommes pauvres, et que Dieu nous abandonne visiblement. Mes frères, il est peut-être difficile d'aimer des gens qui tiennent ce langage; cependant *aimons Dieu et notre prochain*. Mais comment aimerons-nous les hauts bénéficiers qui, du sein de l'orgueil, de l'avarice, et de la volupté, écrasent ceux qui portent le poids du jour et de la chaleur, et ceux qui, parlant avec absurdité, persécutent avec insolence? Mes frères, c'est les aimer sans doute que de prier Dieu qu'il les convertisse.

FIN DE L'HOMÉLIE DU PASTEUR BOURN.

LE PYRRHONISME
DE L'HISTOIRE,
PAR UN BACHELIER EN THÉOLOGIE[1].
1768.

CHAPITRE I.
Plusieurs doutes.

Je fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations:* je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité

[1] Cet ouvrage ne se trouve dans aucun des dix-neuf volumes de *Nouveaux Mélanges*, imprimés à Genève chez les Cramer, suite et complément de leurs éditions de 1756 et 1764 des *OEuvres de Voltaire*, ni dans l'édition in-4°, ni dans l'édition encadrée ou de 1775. Les éditeurs de Kehl, qui l'ont donné dans leurs éditions, ne lui assignaient aucune date, et ne l'avaient pas compris dans leur *Liste chronologique des ouvrages de Voltaire.* Mais une note manuscrite de feu Decroix, l'un des éditeurs de Kehl, lui donne la date de 1768 ; et s'il y a erreur, elle ne peut être grande, puisque le *Pyrrhonisme de l'histoire* est dans le tome IV (sous le millésime 1769) de l'*Évangile du jour* (voyez ma note, page 1). Il n'avait alors que trente-huit chapitres. Les chapitres ajoutés depuis sont les VI, VII, VIII, X, XI; plusieurs morceaux avaient paru, en 1765, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, au mot HISTOIRE. Plusieurs furent reproduits, en 1770 et 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, aux mots ANA et HISTOIRE.

De l'omission dans les éditions des Cramer du *Pyrrhonisme de l'histoire* ne peut-on pas induire que ces éditeurs n'avaient point imprimé cet écrit, et que l'édition qui fait partie de l'*Évangile du jour* est la première? B.

ridicule; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, et les détails très faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé Sésostris par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Égypte et de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London*, que nous appelons Londres, et celui de *Luigi* aux rois de France nommés Louis. Mais, s'il y eut un Sésostris, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfants égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérants du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfants avant de leur donner à déjeuner.

L'enfance de Cyrus exposée, les oracles rendus à Crésus, l'aventure des oreilles du mage Smerdis, le cheval de Darius, qui créa son maître roi, et tous ces embellissements de l'histoire, pourraient être contestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire et même prouver que les monuments les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus solennelles, ne constatent point du tout la vérité des prétendus événements transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir que si des statues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des mystères institués, étaient une preuve, il s'ensuivrait que Castor et Pollux combattirent en effet pour les Romains; que Jupiter les arrêta dans leur fuite; il s'ensuivrait que *les Fastes* d'Ovide sont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, et que tous

les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le résumé de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, p. 473 et suivantes du tome XVIII de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

De Bossuet.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi sera-t-il permis à Rollin, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'Hérodote, et de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par Xénophon pour un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de Cyrus, et ses petits tours d'adresse, et la grace avec laquelle *il servait à boire à son papa Astyage*, qui n'a jamais existé?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse : on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penser. Les hommes même les plus savants, les plus éloquents, n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. Bossuet en est un grand exemple dans sa prétendue *Histoire universelle*, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples,

et surtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événements, et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de Cornouailles disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'est un homme qui enchâsse continuellement des pierres fausses dans de l'or. Le hasard me fait tomber dans ce moment sur un passage de son *Histoire universelle* où il parle des hérésies. *Ces hérésies*, dit-il, *tant prédites par Jésus-Christ*... Ne dirait-on pas à ces mots que Jésus-Christ a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la suite des temps sur les dogmes du christianisme? Cependant la vérité est qu'il n'en a parlé en aucun endroit; le mot d'*hérésie* même n'est dans aucun évangile, et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puisque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. Jésus n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme, ne pouvait annoncer aucune hérésie. Il n'a jamais dit, ni dans ses sermons, ni à ses apôtres : « Vous croirez que ma mère est vierge; « vous croirez que je suis consubstantiel à Dieu; « vous croirez que j'ai deux volontés; vous croirez « que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; vous « croirez à la transsubstantiation; vous croirez qu'on « peut résister à la grace efficace, et qu'on n'y ré- « siste pas. »

Il n'y a rien, en un mot, dans l'Évangile, qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. Dieu voulut que ses disciples et les disciples de ses disciples les annonçassent, les expliquassent dans la suite des siècles;

mais Jésus n'a jamais dit un mot ni sur ces dogmes alors inconnus, ni sur les contestations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé de faux prophètes comme tous ses prédécesseurs: « Gardez-vous, disait-il, des faux prophètes[1]; » mais est-ce là désigner, spécifier les contestations théologiques, les hérésies sur des points de fait? Bossuet abuse ici visiblement des mots; cela n'est pardonnable qu'à Calmet, et à de pareils commentateurs.

D'où vient que Bossuet en a imposé si hardiment? d'où vient que personne n'a relevé cette infidélité? C'est qu'il était bien sûr que sa nation ne lirait que superficiellement sa belle déclamation universelle; et que les ignorants le croiraient sur sa parole, parole éloquente et quelquefois trompeuse.

CHAPITRE III.

De l'Histoire ecclésiastique de Fleury.

J'ai vu une statue de boue dans laquelle l'artiste avait mêlé quelques feuilles d'or; j'ai séparé l'or, et j'ai jeté la boue. Cette statue est l'*Histoire ecclésiastique* compilée par Fleury, ornée de quelques discours[2] dé-

[1] Matthieu, VII, 15. B.

[2] Les *Discours sur l'Histoire ecclésiastique* font partie des volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, et sont au nombre de huit. Ils ont été réimprimés séparément en 1708, un volume in-12. Le neuvième *Discours sur les libertés de l'Église gallicane* a été mis à l'index, à la cour de Rome, le 13 février 1725, suivant le catalogue des livres mis à l'index, publié en 1825. Mais le huitième Discours de Fleury est dans le tome XX de l'*Histoire ecclésiasti-*

tachés dans lesquels on voit briller des traits de liberté et de vérité, tandis que le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'est un Théodore dont on changea le nom en celui de Grégoire Thaumaturge, qui, dans sa jeunesse, étant pressé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

Saint Jean et la sainte Vierge viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, la met sur un autel païen; la lettre est rendue à son adresse, et le diable fait ponctuellement ce que Grégoire lui a commandé. Au sortir de là il fait marcher des pierres comme Amphion. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang; et pour les mettre d'accord il fait disparaître l'étang; il se change en arbre comme Protée; il rencontre un charbonnier nommé Alexandre, et le fait évêque: voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est un saint Romain que l'empereur Dioclétien fait jeter au feu. Des juifs, qui étaient présents, se moquent de saint Romain, et disent que leur dieu délivra des flammes Sidrac, Misac, et Abdénago, mais que le petit saint Romain ne sera pas délivré par le dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le

que, le dernier qui soit de Fleury. En tête du 21, publié par son continuateur (le P. Fabre, de l'Oratoire), est un *Discours préliminaire servant d'introduction à l'Histoire du quinzième siècle;* c'est sans doute ce morceau que l'*Index* appelle *neuvième discours*. B.

bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne saint Romain à perdre la langue (apparemment pour s'en être servi à demander de la pluie). Un médecin de l'empereur, nommé Ariston, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de saint Romain jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. « Il faut que vous soyez bien « maladroit, dit l'empereur au médecin, et que vous « ne sachiez pas couper des langues. » Ariston soutient qu'il a fait l'opération à merveille, et que Romain devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé Théodote[1], qui prie Dieu de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante et dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé Fleury devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit, saint Théodote prie Dieu de faire mourir les sept vierges; Dieu lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac: saint Théodote vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les soldats qui les gardaient.

Tout céla se trouve dans le second tome de l'*Histoire* de Fleury, et tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais

[1] Voyez tome XXXI, page 151; XLI, 283; XLIII, 153.

presque dire pour insulter à Dieu même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités? Disait-il en secret à son siècle: Tous mes contemporains sont imbéciles, ils me liront, et ils me croiront? ou bien, disait-il: Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbéciles me liront superficiellement, et c'en est assez pour moi?

Enfin l'auteur des discours peut-il être l'auteur de ces honteuses niaiseries? voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Disons, pour sa justification, qu'il les rapporte comme il les a trouvées, et qu'il ne dit jamais qu'il les croit. Il savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi; et que la religion consiste dans l'adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécile pour des sottises du Pédagogue chrétien. Enfin il faut pardonner au savant Fleury d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses discours.

L'abbé de Longuerue dit que lorsque Fleury commença à écrire l'histoire ecclésiastique, il la savait fort peu [1]. Sans doute il s'instruisit en travaillant, et cela est très ordinaire; mais, ce qui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques et aussi sensés après avoir écrit tant de sottises. Aussi qu'est-il arrivé? on a condamné à Rome ses excellents discours [2], et on y a très bien accueilli ses stupidités:

[1] *Longueruana*, page 111 de la deuxième partie. B.

[2] La cour de Rome mit à l'*index*, le 21 avril 1693, l'*Institution au droit*

quand je dis qu'elles y sont bien accueillies, ce n'est pas qu'elles y soient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV[1].

De l'Histoire juive.

C'est une grande question parmi plusieurs théologiens si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés; car, pour les livres de préceptes et pour les prophéties, il n'est point de chrétien qui en doute, et les prophètes eux-mêmes disent tous qu'ils écrivent au nom de Dieu; ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété: mais il s'agit de savoir si Dieu a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Leclerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même nécessaire que Dieu daignât dicter toutes les annales hébraïques, et qu'il abandonna cette partie à la science et à la foi humaine. Grotius, Simon, Dupin, ne s'éloignent pas de ce sentiment. Ils pensent que Dieu disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des *Juges*,

ecclésiastique, par Fleury; le 1er avril 1728, son *Catéchisme historique* (*donec corrigatur*). Mais le *Neuvième discours*, mis à l'index le 13 février 1725, n'est pas de Fleury; voyez ma note, p. 386-7; et c'est le seul qui y soit. B.

[1] Ce chapitre, sauf la dernière phrase, fut, en 1771, reproduit par Voltaire dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*, et avec ce titre: *Des peuples nouveaux, et particulièrement des Juifs.* B.

ni de ceux des *Rois* et des *Paralipomènes*. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme celui des *Guerres du Seigneur*[a], *le Droiturier* ou *le Livre des Justes*[b], celui des *Jours de Salomon*[c], et ceux des *Annales des rois d'Israël et de Juda*[d]. Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier : par exemple, on voit dans le *Pentateuque*[1] que les juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur et que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il est dit dans Jérémie[e], dans Amos[f], et dans les discours de saint Étienne[g], qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu Moloch et le dieu Remphan, et qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment Dieu dicta l'histoire des rois de Juda et d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, et que, même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, Dieu leur déclara expressément, par la bouche de son prophète Samuel, que c'est[h] rejeter Dieu que d'obéir à des monarques ; or plusieurs savants ont été étonnés que Dieu voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si Dieu peut avoir dicté que le premier roi Saül remporta une victoire à la tête de trois cent trente mille hommes[i], puisqu'il est dit qu'il n'y avait que deux épées[k] dans

[a] Nomb., chap. XXI, v. 14. — [b] Jusué, chap. X, v. 13 ; et II des Rois, I, 18. — [c] III des Rois, ch. XI, v. 41. — [d] Ibid., ch. XIV, v. 19, 29, et ailleurs. — [1] Exode, ch. XXXII. B. — [e] III des Rois, ch. XXXII, v. 35. — [f] Ch. V, v. 26. — [g] Act. des Apôt., ch. VII, v. 43. — [h] I[er] des Rois, ch. X, v. 19. — [i] I[er] des Rois, ch. XI, v. 8. — [k] Ibid., ch. XIII, v. 20, 22.

toute la nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs cognées et leurs serpettes;

Si Dieu peut avoir dicté que David, qui était selon son cœur[a], se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes[b];

Si David peut avoir commis tous les crimes que la raison, peu éclairée par la foi, ose lui reprocher;

Si Dieu a pu dicter les contradictions qui se trouvent entre l'histoire des *Rois* et les *Paralipomènes.*

On a encore prétendu que l'histoire des *Rois* ne contenant que des événements sans aucune instruction, et même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digne de l'Être éternel d'écrire ces événements et ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abîme théologique: nous respectons, comme nous le devons, sans examen, tout ce que la synagogue et l'Église chrétienne ont respecté.

Qu'il nous soit seulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une si grande horreur pour les Égyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes; la circoncision, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émissaire, la vache rousse, le serpent d'airain, et cent autres usages?

Quelle langue parlaient-ils dans le désert? Il est dit au psaume LXXX[c] qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage, au sortir de l'Égypte, était-il égyptien? Mais pourquoi ne retrouve-t-on, dans les caractères dont ils se

[a] Ier des Rois, ch. XIII, v. 14. — [b] Ibid., ch. XXII, v. 2. — [c] Vers. 6.

servent, aucune trace des caractères d'Égypte? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien, et de syriaque corrompu?

Quel était le pharaon sous lequel ils s'enfuirent? Était-ce l'Éthiopien Actisan[1] dont il est dit dans Diodore de Sicile qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Canaan? le pays de Tyr et de Sidon était-il alors une république ou une monarchie?

D'où vient que Sanchoniathon, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, Eusèbe, qui rapporte des pages entières de Sanchoniathon, n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

Pourquoi, ni dans les monuments qui nous restent de l'Égypte, ni dans le *Shasta* et dans le *Veidam* des Indiens, ni dans les *Cinq Kings* des Chinois, ni dans les lois de Zoroastre, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs, qui sont la source du genre humain?

Comment Noé, le restaurateur de la race des hommes, dont les enfants se partagèrent tout l'hémi-

[1] L'édition originale et les diverses réimpressions faites jusqu'à ce jour (septembre 1831) portent *Catisan*. Je n'ai pas hésité à corriger cette faute typographique. En citant le passage, en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, l'auteur écrivit *Actisan*. Il avait aussi écrit *Actisan* dans la *Défense de mon oncle*; voyez tome XLIII, page 398. Il a écrit *Actisanès* dans le chapitre XIV de *Dieu et les hommes*; voyez tome XLVI. Dans Diodore de Sicile, I, 60, on lit *Actisanes*. B.

sphère, a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère?

Comment Énoch, Seth, Caïn, Abel, Ève, Adam, le premier homme, ont-ils été partout ignorés, excepté dans la nation juive?

On pourrait faire ces questions et mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Égyptiens qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit[1], tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de Dieu; tout y est mystère et prophétie, parceque ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige, parceque c'est Dieu qui est à la tête de cette nation sacrée: en un mot, l'histoire juive est celle de Dieu même, et n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers[2]. Il faut, quand on lit l'Ancien et le Nouveau Testament, commencer par imiter le P. Canaye[3].

[1] Exode, x, 22, 23. B.

[2] C'était ici que s'arrêtait la transcription faite, en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez ma note, page 390. B.

[3] Voyez ma note, tome XXXIX, page 480. B.

CHAPITRE V.

Des Égyptiens[1].

Comme l'histoire des Égyptiens n'est pas celle de Dieu, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec succès sur ses dix-huit mille villes, et sur Thèbes aux cent portes[2], par lesquelles sortait un million de soldats, ce qui supposait cinq millions d'habitants dans la ville, tandis que l'Égypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'ames.

Presque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Égypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix, qui venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis[3] pour y renaître.

Les Égyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des singes, des chats, et jusqu'à des oguons? Il suffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copistes l'aient redit en vers et en prose. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur sur les Égyptiens est Sanchoniathon, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conservé des fragments. Il était voisin des Hébreux, et incontestablement plus ancien que Moïse, puisqu'il ne parle pas de ce Moïse, et qu'il aurait fait

[1] Ce chapitre v fut reproduit presque en entier par Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, ainsi que je l'ai dit, t. XXX, p. 200. B.

[2] Voyez tome XV, page 93; XLIII, 338. B.

[3] Héliopolis. B.

mention, sans doute, d'un si grand homme et de ses épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été son contemporain.

Voici comme il s'exprime : « Ces choses sont écrites « dans l'histoire du monde de Thaut et dans ses mé-« moires : mais ces premiers hommes consacrèrent « des plantes et des productions de la terre; ils leur « attribuèrent la divinité; ils révérèrent les choses qui « les nourrissaient; ils leur offrirent leur boire et leur « manger, cette religion étant conforme à la faiblesse « de leurs esprits. »

Il est très remarquable que Sanchoniathon, qui vivait avant Moïse, cite les livres de Thaut, qui avaient huit cents ans d'antiquité; mais il est plus remarquable encore que Sanchoniathon s'est trompé, en disant que les Égyptiens adoraient des ognons : ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où César conquit l'Égypte, dit, dans son livre de la divination, « qu'il n'y « a point de superstition que les hommes n'aient em-« brassée, mais qu'il n'est encore aucune nation qui « se soit avisée de manger ses dieux[1]. »

De quoi se seraient nourris les Égyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs et tous les ognons ? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (xv, 105) a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un ognon consacré et un ognon dieu. Le bœuf Apis était

[1] Voyez ma note, tome XV, page 105. B.

consacré; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Égypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent les souris. Diodore de Sicile rapporte que les Égyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un Hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Égypte voisin du Nil il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfants. Origène, qui vivait dans Alexandrie, et qui devait être bien instruit de la religion du pays, s'exprime ainsi dans sa réponse à Celse, au liv. III: « Nous « n'imitons point les Égyptiens dans le culte d'Isis et « d'Osiris; nous n'y joignons point Minerve comme « ceux du nome de Saïs. » Il dit dans un autre endroit: « Ammon ne souffre pas que les habitants de « la ville d'Apis, vers la Libye, mangent des vaches. » Il est clair, par ces passages, qu'on adorait Isis et Osiris.

Il dit encore: « Il n'y aurait rien de mauvais à « s'abstenir des animaux utiles aux hommes; mais « épargner un crocodile, l'estimer consacré à je ne « sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême folie? »

Il est évident, par tous ces passages, que les prêtres, les choens d'Égypte, adoraient des dieux et non

pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres et les blanchisseuses ne pussent très bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Égypte, aient cru le bœuf Apis un dieu, lui aient fait des neuvaines [1], et qu'il y ait eu des hérésies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de *la Philosophie de l'Histoire* [a].

Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier [2]. Celle que nous nommons *ancienne*, et qui est en effet très récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons, avant ce temps, que quelques probabilités; elles nous ont été transmises dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoise, dans l'histoire d'Hérodote. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire séparé du reste du monde. Hérodote, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son histoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entreprise, par le charme de sa diction, et surtout par les fables.

[1] La fin de l'alinéa et l'alinéa suivant n'étaient pas reproduits dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. B.

[a] *Rites égyptiens*, *Essai sur les mœurs*, etc., tome XV, page 102.

[2] La fin de ce chapitre avait paru, en 1765, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, article HISTOIRE; voyez ma note, tome XXX, page 200. B.

CHAPITRE VI.

De l'histoire d'Hérodote.

[1] Presque tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux, mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle splendeur régnaient dans l'Asie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre et dépeuplée. Il a vu à Delphes les présents d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple; et il parle à des auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or quel espace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des présents si considérables à un temple étranger!

Mais quand Hérodote rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables milésiennes.

C'est un Candaule qui montre sa femme toute nue à son ami Gygès; c'est cette femme qui, par modestie, ne laisse à Gygès que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que, dans le même temps qu'il parle, Crésus, à cent lieues de là, fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

[1] Ce chapitre faisait aussi, dans l'*Encyclopédie*, partie de l'article HISTOIRE. B.

[1] C'est dommage que Rollin, d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle et la véracité d'Apollon, ainsi que la pudeur de la femme du roi Candaule; et, à ce sujet, il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, et l'histoire si immense, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'histoire de Cyrus est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce Kiro ou Cosrou, qu'on nomme Cyrus, à la tête des peuples guerriers d'Élam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne sait pas seulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns disent Balthazar; les autres, Anaboth. Hérodote fait tuer Cyrus dans une expédition contre les Massagètes. Xénophon, dans son roman moral et politique[2], le fait mourir dans son lit.

On ne sait autre chose, dans ces ténèbres de l'histoire, sinon qu'il y avait depuis très long-temps de vastes empires et des tyrans, dont la puissance était fondée sur la misère publique; que la tyrannie était parvenue jusqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en servir à d'infames plaisirs au sortir de l'enfance, et pour les employer, dans leur vieillesse, à la garde des femmes; que la superstition gouvernait les hommes; qu'un songe était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre, etc.

[1] Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, il y avait : « Rollin, qui répète tous les contes de cette espèce, admire la science, etc. » B.

[2] La *Cyropédie*. B.

A mesure qu'Hérodote, dans son histoire, se rapproche de son temps, il est mieux instruit et plus vrai. Il faut avouer que l'histoire ne commence pour nous qu'aux entreprises des Perses contre les Grecs. On ne trouve, avant ces grands événements, que quelques récits vagues, enveloppés de contes puérils. Hérodote devient le modèle des historiens, quand il décrit ces prodigieux préparatifs de Xerxès pour aller subjuguer la Grèce, et ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suse jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différents que ce monarque traînait après lui: aucun n'est oublié, du fond de l'Arabie et de l'Égypte jusqu'au-delà de la Bactriane; et de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, pays alors habité par des peuples puissants, et aujourd'hui par des Tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange, sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand Mogol en-deçà du Gange, toute la Perse, et tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs, si vous en exceptez la Romanie; mais, en récompense, il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses états quel est le tort des déclamateurs en vers et en prose de traiter de fou Alexandre [1], vengeur de la Grèce, pour avoir

[1] Voyez l'article ALEXANDRE dans le *Dictionnaire philosophique*. K.

subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Égypte, à Tyr, et dans l'Inde, mais il le devait; et Tyr, l'Égypte et l'Inde appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

CHAPITRE VII.

Usage qu'on peut faire d'Hérodote.

[1] Hérodote eut le même mérite qu'Homère; il fut le premier historien, comme Homère le premier poëte épique, et tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans Hérodote que cet empereur de l'Asie et de l'Afrique, qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe; qui prend la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe supérieure, et qui entre dans Athènes abandonnée et déserte. On ne s'attend point que les Athéniens, sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres Grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs; qu'ils forceront Xerxès à ramener ignominieusement les débris de son armée; et qu'ensuite ils lui défendront, par un traité, de naviguer sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux, libre, sur toute l'Asie esclave, est peut-être ce qu'il y

[1] Le commencement de ce chapitre avait déjà paru aussi au mot HISTOIRE dans l'*Encyclopédie*, en 1765, tome VIII. B.

a de plus glorieux chez les hommes. On apprend aussi par cet événement que les peuples de l'occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine; et on compare don Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Eurybiade[1]. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés[2].

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le Dieu de tous les peuples de la terre, et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérants les uns après les autres qu'en considération du petit peuple juif; tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire, et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable, qu'on a nommé Cyrus, se rend maître de Babylone, c'est uniquement

[1] Au lieu d'*Eurybiade*, M. Renouard a mis *Alcibiade*, et a ajouté en note :

« Plusieurs éditions portent Eurybiade; mais l'auteur paraît avoir eu la simple volonté de faire ici mention de deux généraux d'un mérite différent, et non pas de faire, entre Eurybiade et Marc-Antoine Colonna, un rapprochement que n'autorise pas l'histoire. »

Je me suis conformé au texte de l'*Encyclopédie* et des éditions de Kehl. B.

[2] Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, c'était immédiatement après cet alinéa que Voltaire parlait de Thucydide en ces mots : *Thucydide, successeur d'Hérodote*, etc.; voyez ci-après, chap. VIII. B.

pour donner à quelques Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi bien reçu à dire que Ferdinand et Isabelle ne réunirent les provinces d'Espagne que pour chasser une partie des Juifs, et pour brûler l'autre; que les Hollandais n'ont secoué le joug du tyran Philippe II que pour avoir dix mille Juifs dans Amsterdam; et que Dieu n'a établi le chef visible de l'église catholique au Vatican que pour y entretenir des synagogues moyennant finance. Nous savons bien que la Providence s'étend sur toute la terre; mais c'est par cette raison-là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

Revenons aux Grecs [1]. Thucydide, successeur d'Hérodote, se borne à nous détailler l'histoire de la guerre

[1] Toute la fin de ce chapitre avait paru, en 1765, dans l'*Encyclopédie*, tome VIII, au mot HISTOIRE. Voyez ma note, tome XXX, page 192. B.

du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : et comme si la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux ressorts à l'esprit humain, c'est dans ce temps que tous les arts florissaient en Grèce. C'est ainsi qu'ils commencent à se perfectionner ensuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de César, et qu'ils renaissent encore, dans notre quinzième et seizième siècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Époque d'Alexandre.

[1] Après cette guerre du Péloponèse, décrite par Thucydide, vient le temps célèbre d'Alexandre, prince digne d'être élevé par Aristote, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérants n'en ont détruit, et qui change le commerce de l'univers.

De son temps et de celui de ses successeurs florissait Carthage; et la république romaine commençait à fixer sur elle les regards des nations. Tout le nord et l'occident sont ensevelis dans la barbarie. Les Cel-

[1] Les deux premiers alinéa de ce chapitre étaient aussi, en 1765, dans l'*Encyclopédie*, et ne sont pas dans les premières éditions du *Pyrrhonisme*. Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, après les mots *sont inconnus*, on lisait : *L'histoire de l'empire romain*, etc.; voyez ci-après, chap. XI. B.

tes, les Germains, tous les peuples du nord, sont inconnus [1].

Si Quinte-Curce n'avait pas défiguré l'histoire d'Alexandre par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, Alexandre serait le seul héros de l'antiquité dont on aurait une histoire véritable. On ne sort point d'étonnement quand on voit des historiens latins, venus quatre cents ans après lui, faire assiéger par Alexandre des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, et dont quelques unes n'ont jamais existé.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au-delà de la mer Caspienne, ne manque pas de dire que le Gange, en se détournant vers l'orient, porte, aussi bien que l'Indus, ses eaux dans la mer Rouge, qui est à l'occident. Cela ressemble au discours de Trimalcion [2], qui dit qu'il a chez lui une Niobé enfermée dans le cheval de Troie; et qu'Annibal, au sac de Troie, ayant pris toutes les statues d'or et d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On suppose qu'il assiége une ville nommée Ara, près du fleuve Indus, et non loin de sa source. C'est tout juste le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que séjournait Porus, comme le disent aussi nos missionnaires.

Après cette petite excursion sur l'Inde, dans laquelle Alexandre porta ses armes par le même chemin que le Sha-Nadir prit de nos jours, c'est-à-dire par la

[1] Voyez l'article ALEXANDRE dans le *Dictionnaire philosophique*. K.

[2] Dans la satire de Pétrone; voyez ci-après, chap. XIV. B.

Perse et le Candahar, continuons l'examen de Quinte-Curce.

Il lui plaît d'envoyer une ambassade des Scythes à Alexandre sur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérants espagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paisibles et justes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de si loin pour subjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne songe pas que ces Scythes invincibles avaient été subjugués par les rois de Perse. Ces mêmes Scythes, si paisibles et si justes, se contredisent bien honteusement dans la harangue de Quinte-Curce; ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme jusque dans la Haute-Asie. Ce sont, en effet, ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du nord, ont dévasté si long-temps l'univers connu, depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens seraient fort belles dans un poëme épique, où l'on aime fort les prosopopées. Elles sont l'apanage de la fiction, et c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met, sans façon, à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par Alexandre à Darius. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *Le monde ne peut souffrir deux soleils ni deux maîtres*. Rollin trouve, avec raison, qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais Alexandre l'a-t-il écrite? c'est là ce qu'il fallait

examiner. Il n'appartient qu'à don Japhet d'Arménie, le fou de Charles-Quint, de dire que

> Deux soleils, dans un lieu trop étroit,
> Rendraient trop excessif le contraire du froid[1].

Mais Alexandre était-il un don Japhet d'Arménie?

Un traducteur pincé[2] de l'énergique Tacite, ne trouvant point dans cet historien la lettre de Tibère au sénat contre Séjan, s'avise de la donner de sa tête, et de se mettre à-la-fois à la place de l'empereur et de Tacite. Je sais que Tite Live prête souvent des harangues à ses héros: quel a été le but de Tite Live? de montrer de l'esprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers: Si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue Thalestris, reine des Amazones, qui vint trouver Alexandre pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

Des villes sacrées.

Ce qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales, et même plu-

[1] Scarron, *Don Japhet d'Arménie*, acte I, scène 2. B.

[2] L'abbé de La Bletterie. L'épithète de *pincé* qu'il lui donne ne fut pas reproduite lors de la transcription de ce chapitre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771. B.

sieurs villes médiocres, furent appelées *sacrées, villes de Dieu*. La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la *ville de Dieu*, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Égypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *ville sacrée!* Les Grecs les appelèrent *Diospolis*, *Hierapolis*, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, Hieracome, Hierabolis, Hierapetra.

Les forteresses, surtout Hieragherma [1], étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troie, était toute divine; elle fut bâtie par Neptune. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque, devenue si fameuse, plus ancienne que Troie, était sacrée. Aden ou Éden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque, et plus antique.

Chaque ville avait ses oracles, ses prophéties, qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des prospérités éternelles; et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, et auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de sacré, elles avaient un nom secret, et plus sacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres, auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que

[1] Ville de l'ancienne Mysie, et dont la position se retrouve, suivant Danville, dans un lieu nommé aujourd'hui Ghermasti. B.

ce nom, connu des ennemis, ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employassent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en servissent pour engager le dieu tutélaire à se déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le secret fut si bien gardé chez les Romains, que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable est que ce nom était *Ops consivia*[a]: Angelo Poliziano prétend que ce nom était Amaryllis; mais il en faut croire plutôt Macrobe qu'un étranger du seizième siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage, que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par Scipion contre Carthage: « S'il « est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa pro- « tection le peuple et la ville de Carthage, je vous « vénère, je vous demande pardon, je vous prie de « quitter Carthage, ses places, ses temples; de leur « laisser la crainte, la terreur, et le vertige, et de « venir à Rome avec moi et les miens. Puissent nos « temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, « nos soldats, vous être plus agréables que ceux de « Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets « des temples et des jeux. »

Le *dévouement* des villes ennemies était encore d'un usage très ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils *dévouèrent* en Italie, Véies, Fidène, Gabie, et d'autres villes; hors de l'Italie, Carthage et Corinthe: ils *dévouèrent* même quelquefois des

[a] Macrobe, liv. III, ch. IX.

armées. On invoquait dans ces *dévouements* Jupiter, en élevant la main droite au ciel, et la déesse Tellus en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur, qui fesait la cérémonie du *dévouement ;* il priait les dieux d'*envoyer la fuite, la crainte, la terreur*, etc.; et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Étrusques, les Étrusques des Grecs, et les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville sacrée de Jérusalem, ils en avaient encore plusieurs autres; par exemple, Lydda parcequ'il y avait une école de rabbins. Samarie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes le nom de *Sébastos, auguste, sacrée.*

CHAPITRE XI.

Des autres peuples nouveaux.

La Grèce et Rome sont des républiques nouvelles en comparaison des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Égyptiens.

L'histoire de l'empire romain est ce qui mérite le plus notre attention, parceque les Romains ont été nos maîtres et nos législateurs. Leurs lois sont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces: leur

langue se parle encore; et, long-temps après leur chute, elle a été la seule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en occident commence un nouvel ordre de choses, et c'est ce qu'on appelle l'*histoire du moyen âge;* histoire barbare des peuples barbares, qui, devenus chrétiens, n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe est ainsi bouleversée, on voit paraître, au septième siècle, les Arabes jusque-là renfermés dans leurs déserts. Ils étendent leur puissance et leur domination dans la Haute-Asie, dans l'Afrique, et envahissent l'Espagne : les Turcs leur succèdent, et établissent le siége de leur empire à Constantinople, au milieu du quinzième siècle.

C'est sur la fin de ce siècle qu'un nouveau monde est découvert[1]; et bientôt après la politique de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie[2] et la restauration des sciences font qu'enfin on a quelques histoires assez fidèles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis Grégoire de Tours. Chaque nation, dans l'Europe, a bientôt ses historiens. L'ancienne indigence se tourne en superflu; il n'est point de ville qui ne veuille avoir son histoire particulière. On est accablé sous le poids des minuties. Un homme qui veut s'instruire est obligé de s'en tenir au fil des grands événements, d'é-

[1] En 1492; voyez tome XVII, page 388. B.

[2] L'invention de l'imprimerie en Europe est d'environ 1440; voyez tome XV, page 267. B.

carter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverse; il saisit dans la multitude des révolutions l'esprit des temps et des mœurs des peuples.

Il faut surtout s'attacher à l'histoire de sa patrie, l'étudier, la posséder, réserver pour elle les détails, et jeter une vue plus générale sur les autres nations: leur histoire n'est intéressante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choses qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne sont, comme on l'a remarqué ailleurs [1], que des aventures barbares sous des noms barbares, excepté le temps de Charlemagne. Et que d'obscurités encore dans cette grande époque!

L'Angleterre reste presque isolée jusqu'au règne d'Édouard III. Le nord est sauvage jusqu'au seizième siècle; l'Allemagne est long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes désolent six cents ans l'Italie; et il est difficile d'apercevoir la vérité à travers les passions des écrivains peu instruits qui ont donné des chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Espagne n'a qu'un événement sous les rois visigoths, et cet événement est celui de sa destruction. Tout est confusion jusqu'au règne d'Isabelle et de Ferdinand.

La France, jusqu'à Louis XI, est en proie à des malheurs obscurs, sous un gouvernement sans règle. Daniel, et après lui le président Hénault, ont beau prétendre que les premiers temps de la France sont plus intéressants que ceux de Rome, ils ne s'aper-

[1] Tome XIX, page 93; et XLI, 127. B.

çoivent pas que les commencements d'un si vaste empire sont d'autant plus intéressants qu'ils sont plus faibles, et qu'on aime à voir la petite source d'un torrent qui a inondé près de la moitié de la terre [1].

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le secours des archives, et on n'en a presque point. Quelques anciens couvents ont conservé des chartes, des diplômes, qui contiennent des donations dont l'autorité est très suspecte. L'abbé de Longuerue dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fausses, et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'est pas là un recueil où l'on puisse s'éclairer sur l'histoire politique et sur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre est de tous les pays celui qui a, sans contredit, les archives les plus anciennes et les plus suivies. Ces actes, recueillis par Rymer, sous les auspices de la reine Anne, commencent avec le douzième siècle, et sont continués sans interruption jusqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière sur l'histoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au prince Noir, fils d'Édouard III, en souveraineté absolue, quand le roi de France Charles V la confisqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelles sommes considérables et quelle espèce de tribut paya Louis XI au roi Édouard IV, qu'il pouvait combattre, et combien d'argent la reine

[1] On lit *la moitié de l'hémisphère* dans l'édition de 1765 du *Pyrrhonisme de l'histoire*, qui fait partie du tome IV de l'*Évangile du jour*, et encore dans le tome VII des *Questions sur l'Encyclopédie*, où le morceau a été reproduit en 1771. Mais, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, publié en 1765, à l'article Histoire il y a : *la moitié de la terre*. B.

Élisabeth prêta à Henri-le-Grand pour l'aider à monter sur son trône [1], etc.

CHAPITRE XII.

De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.

Je me suis dit quelquefois en lisant Tacite et Suétone : Toutes ces extravagances atroces imputées à Tibère, à Caligula, à Néron, sont-elles bien vraies? Croirai-je, sur le rapport d'un seul homme qui vivait long-temps après Tibère, que cet empereur, presque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jusqu'à l'austérité, ne s'occupa, dans l'île de Caprée, que de débauches qui auraient fait rougir un jeune giton? Serai-je bien sûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de prostitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus dissolus? Est-il bien certain qu'il nageait dans ses viviers, suivi de petits enfants à la mamelle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mordaient aux fesses, quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, et qui lui léchaient ses vieilles et dégoûtantes parties honteuses? Croirai-je qu'il se fit entourer de *spinthriæ*, c'est-à-dire, de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes, partagés trois à trois, une fille sous un garçon, et ce garçon sous un autre?

[1] Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, après le mot *etc.* venaient les morceaux qui forment aujourd'hui la majeure partie de la troisième section de l'article Histoire dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XXX, page 207. B.

Ces turpitudes abominables ne sont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, et sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage, peut-il être accusé d'une infamie si inconcevable, sans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte Suétone? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaisir que son corps lui refuse. Il peut tâcher d'exciter en lui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses, dont il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée *cui ore et manibus allaborandum est*[1], engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux archevêque, un vieux roi, assembler une centaine de leurs domestiques, pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes, pour leur servir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable? On haïssait Tibère; et certes si j'avais été citoyen romain, je l'aurais détesté lui et Octave, puisqu'ils avaient détruit ma république : on avait en exécration le dur et fourbe Tibère; et, puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse, il fallait bien que ce fût pour se livrer aux plus indignes débauches : mais le fait est-il arrivé? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très grand prince[2] et de sa fille, je n'en ai jamais rien cru; et le temps a justifié mon incrédulité.

[1] Quot ut superbo provoces ab inguine
Ore allaborandum est tibi.
HORACE, Epodes, VIII, 19-20. B.

[2] Le duc d'Orléans, régent. B.

Les folies de Caligula sont-elles beaucoup plus vraisemblables? Que Caligula ait critiqué Homère et Virgile, je le croirai sans peine. Virgile et Homère ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le sens commun. Ce mal est très médiocre : mais il ne faut pas inférer de là qu'il ait couché avec ses trois sœurs, et qu'il les ait prostituées à d'autres. De telles affaires de famille sont d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en ressassant les horreurs romaines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement, *on rapporte*, *le bruit court*, *on prétendait à Rome*, *on soupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête et plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que Caligula ait institué une de ses sœurs, Julia Drusilla, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de Caligula il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans sa propre maison des b...... où la fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est ce qu'on me persuadera difficilement.

On nous raconte que, ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment, et alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, et revint ensuite en disant: *J'ai à présent de*

quoi jouer. Croira tout cela qui voudra; j'ai toujours quelques petits doutes.

Je conçois que tout Romain avait l'ame républicaine dans son cabinet, et qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin Tacite et le feseur d'anecdotes Suétone goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme Tacite et Suétone s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur Octave.

Mais, me dira-t-on, Suétone et Tacite ne rendaient-ils pas service aux Romains, en fesant détester les césars?... Oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron et d'Agrippine.

Toutes les fois que j'ai lu l'abominable histoire de Néron et de sa mère Agrippine, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un Cluvius (*Annales*, liv. XIV, chap. II). Ce Cluvius rapporte que, vers le milieu du jour, *medio diei*, Agrippine se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec elle; qu'elle lui donnait des baisers lascifs, *lasciva oscula;* qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait que la consommation du crime, *prænuntias flagitii blanditias*, et cela en présence des convives, *annotantibus proximis;* qu'aussitôt l'habile Sénèque présentait le secours d'une autre femme contre les empressements d'une femme, *Senecam contra muliebres illecebras subsidium a femina petivisse*, et substituait sur-le-champ la jeune affranchie Acté à l'impératrice-mère Agrippine.

Voilà un sage précepteur que ce Sénèque! quel philosophe! Vous observerez qu'Agrippine avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde des six enfants de Germanicus, que Tacite prétend, sans aucune preuve, avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, et laissa Agrippine âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. Tacite dit que, bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, Néron prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père Germanicus était mort il y avait déjà quarante ans. Agrippine en avait donc à peu près cinquante, lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce Cluvius, cité par Tacite, prétend que c'était une grande politique, et qu'Agrippine comptait par là fortifier sa

puissance et son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à Néron plus de plaisirs et de desirs que de jeunes maîtresses? son fils, bientôt dégoûté d'elle, ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour? Comment d'ailleurs ce Cluvius peut-il dire qu'Agrippine voulait se prostituer à son fils en présence de Sénèque et des autres convives? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques?

Un autre historien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Rusticus*, dit que c'était Néron qui avait des desirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsque Acté vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point Acté qui était alors la maîtresse de Néron, c'était Poppée; et soit Poppée, soit Acté, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'Agrippine des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi Anicet, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr Agrippine? Je veux qu'Anicet se soit chargé de cette étrange invention; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière; Agrippine devait en être in-

formée; et quand Néron lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipso in mari per artem soluta effunderet ignaram*. (*Ann.*, liv. XIV, chap. III.)

Ensuite il dit qu'à un signal donné le toit de la chambre où était Agrippine, étant chargé de plomb, tomba tout à coup, et écrasa Crepereius, l'un des domestiques de l'impératrice, *cum dato signo ruere tectum loci*, etc. (*Ann.*, liv. XIV, chap. V.)

Or, si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'Agrippine qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre, dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau; *unum in latus inclinare, atque ita navem submergere*. Mais des rameurs, en se penchant, peuvent-ils faire renverser une galère, un bateau même de pêcheur? Et d'ailleurs ces rameurs se seraient-ils volontiers exposés au naufrage? Ces mêmes matelots assomment à coups de rames une favorite d'Agrippine, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était Agrippine. Ils étaient donc dans le secret. Or, confie-t-on un secret à une trentaine de matelots? De plus, parle-t-on quand on est dans l'eau?

Tacite ne manque pas de dire « que la mer était

« tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme si « les dieux avaient voulu que le crime fût plus mani- « feste : *noctem sideribus illustrem*, etc. »

En vérité n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à Néron, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parents, les amis des proscrits, les seuls mécontents, entassent accusations sur accusations; on ne cherche plus la vraisemblance. Qu'importe qu'un Néron ait commis un crime de plus? celui qui les raconte y ajoute encore; la postérité est persuadée, et le méchant prince a mérité jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que Néron donna son consentement au meurtre de sa mère, mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens, qui, selon Tacite, avaient prédit que Néron tuerait Agrippine; parceque ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Égyptiens, n'ont jamais rien prédit, non plus que Nostradamus, et ceux qui ont voulu exalter leur ame[1].

Presque tous les historiens d'Italie ont accusé le pape Alexandre VI de forfaits qui égalent au moins ceux de Néron; mais Alexandre VI, comme Néron, était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécra-

[1] Maupertuis; voyez tome XXXIX, page 487. B.

bles de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perse. J'aurais voulu, à leur place, mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes et cléments, des juges sans passion, des financiers désintéressés; et j'aurais présenté ces modèles aux gouvernements de l'Europe.

La *Cyropédie* de Xénophon est un roman; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

Tout ce qu'on a débité sur Néron m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul Caius Petronius, que Néron avait sacrifié à la jalousie de Tigillin. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragments d'un jeune écolier nommé Titus Petronius, pour ceux de ce consul qui, dit-on, envoya à Néron, avant de mourir, cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait, en effet, un portrait fidèle des débauches de Néron dans le Pétrone qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'auteur.

Nodot [1] a rempli les lacunes de ces fragments, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de Titus Petronius, jeune et obscur libertin, d'un esprit très peu réglé, est de Caius Petronius, consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de Néron dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b....., qui volent des manteaux, et qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier, marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme Trimalcion.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde et impertinent ne soit le jeune empereur Néron, qui, après tout, avait de l'esprit et des talents. Mais, en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents; qui conseille à la compagnie de ne point se retenir; qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière, et qui confie à ses convives que sa grosse femme Fortunata fait si bien son devoir là-dessus, qu'elle l'empêche de dormir la nuit?

Cette maussade et dégoûtante Fortunata est, dit-on, la jeune et belle Acté, maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont,

[1] Voyez tome XIX, page 171. B.

dit-on, les favoris de Néron. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : « De quoi ris-tu, visage « de brebis ? fais-tu meilleure chère chez toi ? Si j'é- « tais plus près de ce causeur, je lui aurais déjà donné « un soufflet. Si je pissais seulement sur lui, il ne « saurait où se cacher. Il rit : de quoi rit-il ? Je suis « un homme libre comme les autres ; j'ai vingt bou- « ches à nourrir par jour, sans compter mes chiens ; « et j'espère mourir de façon à ne rougir de rien « quand je serai mort. Tu n'es qu'un morveux : tu ne « sais dire ni *a* ni *b* : tu ressembles à un pot de terre, « à un cuir mouillé, qui n'en est pas meilleur pour être « plus souple. Es-tu plus riche que moi, dîne deux « fois. »

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de Trimalcion est à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que *le Portier des Chartreux* [1] est un portrait délicat de la cour de Louis XIV.

Il y a des vers très heureux dans cette satire, et quelques contes très bien faits, surtout celui de *la Matrone d'Éphèse*. La satire de Pétrone est un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures ; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'Auguste. On voit un jeune homme échappé

[1] Sur cet ouvrage, voyez une des notes du *Pauvre diable*, t. XIV. B.

des écoles pour fréquenter le barreau, et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poésie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de sa façon. Voici quelques uns de ses vers :

Crassum Parthus habet; Libyco jacet æquore Magnus;
Julius ingratam perfudit sanguine Romam;
Et quasi non posset tot tellus ferre sepulcra,
Divisit cineres.

PETR., Satyric., c. CXX.

« Crassus a péri chez les Parthes; Pompée, sur les « rivages de la Libye; le sang de César a coulé dans « Rome; et, comme si la terre n'avait pas pu porter « tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. »

Peut-on voir une pensée plus fausse et plus extravagante? Quoi! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois urnes? et c'est pour cela que Crassus, Pompée, et César, sont morts dans des lieux différents? Est-ce ainsi que s'exprimait Virgile?

On admire, on cite ces vers libertins :

Qualis nox fuit illa, dî deæque!
Quam mollis torus! Hæsimus calentes,
Et transfudimus hinc et hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ
Mortales! Ego sic perire cœpi.

PETR., Satyric., c. LXXIX.

Les quatre premiers vers sont heureux, et surtout par le sujet; car les vers sur l'amour et sur le vin plaisent toujours quand ils ne sont pas absolument

mauvais. En voici une traduction libre. Je ne sais si elle est du président Bouhier :

Quelle nuit! ô transports! ô voluptés touchantes!
Nos corps entrelacés, et nos ames errantes,
Se confondaient ensemble, et mouraient de plaisir.
C'est ainsi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers, traduit mot à mot, est plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les graces des précédents; il présente l'idée funeste d'une mort véritable. Pétrone ne sait presque jamais s'arrêter. C'est le défaut d'un jeune homme dont le goût est encore égaré. C'est dommage que ces vers ne soient pas faits pour une femme; mais enfin il est évident qu'ils ne sont pas une satire de Néron. Ce sont les vers d'un jeune homme dissolu qui célèbre ses plaisirs infames.



De tous les morceaux de poésie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un seul qui puisse avoir le plus léger rapport avec la cour de Néron. Ce sont tantôt des conseils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau*, tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à Priape, des images ou ampoulées ou lascives; et tout le livre est un amas confus d'érudition et de débauches, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris, de siècle en siècle, cette satire pour l'histoire secrète de Néron : mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire!

CHAPITRE XV.

Des contes absurdes intitulés *histoire* depuis Tacite.

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que Caligula avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent, et le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, NOTA BENÈ *que je dois faire assassiner un tel jour tels et tels sénateurs*, cependant il se pourrait, à toute force, que Caligula ait eu cette imprudence : mais on en dit autant de Domitien, on en dit autant de Commode ; la chose devient alors ridicule, et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce Commode est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur, qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que Commode, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécile pour croire d'Héliogabale tout ce que raconte Lampride. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes : quelle pitié ! Ensuite il se fait châtrer pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet Héliogabale? un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur, et sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême. C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'*Histoire romaine* depuis Tacite. Il en est une autre encore plus ridicule; c'est l'*Histoire byzantine*. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations et des miracles; il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre. Les Turcs du moins sont plus sensés; ils ont vaincu, ils ont joui, et ils ont très peu écrit [1].

CHAPITRE XVI.

Des diffamations.

Je me plais à citer l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, parceque je vois qu'il aime la vérité, et qu'il l'annonce courageusement. Il a dit qu'avant que les livres fussent communs, la réputa-

[1] Je rétablis la dernière phrase de cet alinéa d'après l'édition qui fait partie du tome IV de l'*Évangile du jour*. C'est sur la même autorité que j'ai mis dans le texte l'alinéa lui-même qui, dans toutes les autres éditions, est en note. B.

tion d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est plus vrai. Un Suétone ne pouvait rien sur les vivants, mais il jugeait les morts, et personne ne se souciait d'appeler de ses jugements; au contraire tout lecteur les confirmait, parceque tout lecteur est malin.

Il n'en est pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la satire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il se trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, et qui à la fin les fait taire: c'est ce qui est arrivé à la mémoire du duc d'Orléans, régent de France. *Les Philippiques* de La Grange, et vingt libelles secrets, lui imputaient les plus grands crimes [1]; sa fille était traitée comme l'a été Messaline par Suétone. Qu'une femme ait deux ou trois amants, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des historiens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces mensonges; et, sans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils seraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux, et les fesait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, et les historiens le servaient selon son goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'est-à-dire les plus scandaleuses; les autres, de meilleure foi, ramassent des contes qui ont

[1] Voyez tome XX, page 208 et suiv. B.

passé de bouche en bouche; ils pensent tenir de la première main les secrets de l'état, et ne font nulle difficulté de décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé Gatien de Courtilz, Le Noble, la Dunoyer, La Beaumelle, et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables, ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux, les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de son bien, les événements qui intéressent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voisines, les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, et non un délassement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des écrivains de parti.

Audi alteram partem est la loi de tout lecteur quand il lit l'histoire des princes qui se sont disputé une couronne, ou des communions qui se sont réciproquement anathématisées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, Henri IV

ne serait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, et excommunié par les papes.

Si Arius l'avait emporté sur Athanase au concile de Nicée, si Constantin avait pris son parti, Athanase ne passerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à Jésus ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'Annibal pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de Caïphe et de Pilate. Je voudrais avoir ceux de la cour de Pharaon; nous verrions comment elle se défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, et à quoi servait cet ordre pour des juifs, qui n'employaient jamais que des sages-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier schisme des papes de Rome entre Novatien et Corneille, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part et d'autre, et surtout des emportements de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire les livres des whigs et des torys. Écoutez les whigs, les torys ont trahi l'Angleterre; écoutez les torys, tout whig a sacrifié l'état à ses intérêts : de sorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge et de la rose blanche. M. de Walpole a dit un grand mot dans la préface de ses *Doutes historiques sur Richard III:*

« Quand un roi heureux est jugé, tous les historiens « servent de témoins. »

Henri VII, dur et avare, fut vainqueur de Richard III. Aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre peignent Richard III comme un monstre pour la figure et pour l'ame. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, et d'ailleurs il était assez joli, comme ses portraits le témoignent; on en fait un vilain bossu, et on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à Pierre de Castille, surnommé *le Cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner. Notre Charles-le-Sage se joint à eux, et envoie contre lui son Bertrand du Guesclin. Pierre, à l'aide du fameux prince Noir, bat les bâtards et les Français; Bertrand est fait prisonnier; un des bâtards est puni : Pierre est alors un grand homme.

La fortune change; le grand prince Noir ne donne plus de secours au roi Pierre. Un des bâtards ramène du Guesclin, suivi d'une troupe de brigands, qui même ne portaient pas d'autre nom [1]; Pierre est pris à son tour; le bâtard Henri de Transtamare l'assassine indignement dans sa tente : voilà Pierre condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *Cruel*, et les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

[1] Voltaire lui-même les appelle *Malandrins*; voyez t. XVI, p. 380. B.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de Marie de Médicis; le cardinal de Richelieu est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe et le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre; c'est le premier des mortels, c'est un héros, c'est même un saint; et le petit flatteur Sarrasin, singe de Voiture, l'appelle le *divin cardinal*, dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de *l'Amour tyrannique*, composée par le grand Scudéri, sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape Grégoire VII est en exécration en France et en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres; car il vaut mieux, pour un homme d'état, avoir une réputation contestée, que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois et des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures [1]. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'état et la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale; mais, s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

[1] Fin du discours de Périclès, prononcé pour les funérailles des guerriers morts. Thucydide, livre II. B.

CHAPITRE XVIII.

De quelques contes.

Est-il quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à Clovis, et de l'ange qui apporta l'oriflamme? Clovis ne mérita guère ces faveurs en fesant assassiner les princes ses voisins. Nous pensons que la majesté bienfesante de nos rois n'a pas besoin de ces fables pour disposer le peuple à l'obéissance, et qu'on peut révérer et aimer son roi sans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de Florinde, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi visigoth d'Espagne don Roderic, que pour le viol de Lucrèce, qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de Grégoire de Tours avec ceux d'Hérodote et des Mille et une Nuits. Envoyons les trois cent soixante mille Sarrasins que tua Charles Martel, et qui mirent ensuite le siége devant Narbonne, aux trois cent mille Sybarites tués par cent mille Crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille ames.

CHAPITRE XIX.

De la reine Brunehaut.

Les temps de la reine Brunehaut ne méritent guère qu'on s'en souvienne; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange, qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que, dans un siècle aussi barbare, une armée composée de brigands ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante et seize ans, ait insulté à son corps sanglant, et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de Wit furent mis en pièces par la populace hollandaise, qui leur arracha le cœur, et qui fut assez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'Ancre. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand Colbert.

Telles ont été, chez les chrétiens septentrionaux, les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la journée de la Saint-Barthélemi on traîna le corps mort du célèbre Ramus dans les rues, en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'université. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils respectaient du moins les morts.

Il n'est que trop vrai que Clovis et ses enfants ont été des monstres de cruauté; mais que Clotaire II

ait condamné solennellement la reine Brunehaut à un supplice aussi inouï, aussi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut, c'est ce qu'il est difficile de persuader à un lecteur attentif qui pèse les vraisemblances, et qui, en puisant dans les sources, examine si ces sources sont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce sujet dans *la Philosophie de l'Histoire*, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne*, etc., page 240 du tome XV de cette édition.)

CHAPITRE XX.

Des donations de Pipinus ou Pépin-le-Bref à l'Église de Rome.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* doute, avec les plus grands publicistes d'Allemagne, que Pépin d'Austrasie ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome Étienne III; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de saint Pierre, de saint Paul, et de saint Denis, suivis d'un diacre et d'un sous-diacre, qui descendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque Étienne de la fièvre, dans le monastère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et signée dans le ciel par saint Paul et saint Pierre, au même Pépin d'Austrasie, ou que toutes les légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus

de validité que la concession d'une île par don Quichotte à son écuyer Sancho-Pança.

Pépin, majordome du jeune Childéric, roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur [1]. Non seulement il détrôna son maître par la force et par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, et l'y laissa périr de misère. Ayant chassé ses deux frères, qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre et à s'ensevelir dans l'abbaye du Mont-Cassin; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par saint Boniface, évêque de Mayence : étrange cérémonie pour un saint que celle de couronner et de consacrer la rébellion, l'ingratitude, l'usurpation, la violation des lois divines et humaines, et de celles de la nature! De quel droit cet Austrasien aurait-il pu donner la province de Ravenne et la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat; jamais aucun évêque, jusqu'à ce temps, n'avait prétendu à aucune souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les esprits, car toute nouveauté les révolte; et une telle ambition dans un pasteur de l'Église est si authentiquement proscrite dans l'Évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

[1] Voyez ma note, tome XXII, page 6. B.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays, depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi Astolphe prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parceque Rome, depuis long-temps, était gouvernée par l'exarque impérial; prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le sénat, au nom de l'empereur Constantin, flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme* [1]. L'évêque avait un très grand crédit dans la ville par sa place et par ses richesses; crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi Pépin, pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays, qui avait été l'objet des courses des Gaulois, avait souvent tenté les Francs, leurs vainqueurs, incorporés à eux. Ce prélat fut très bien reçu. Pépin croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par son propre frère, par les Bavarois, et par les leudes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence sur les peuples bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais, s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à Étienne III, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'é-

[1] Parceque lors de son baptême il salit de ses excréments les fonts baptismaux. B.

tait pas en son pouvoir, et sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. Astolphe refuse la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanais; bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle « il mettra « en séquestre l'exarchat entre les mains de Pépin pour « le rendre à l'empereur. » Donc, encore une fois, Pépin ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le Lombard s'engageait encore à rendre au saint père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les justices de saint Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine Pépin est-il parti, après avoir pillé le Milanais et le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains, qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome; Pépin accourt une seconde fois; il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion; il impose même au Lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si Pépin avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape, en reconnaissant lui-même, par un traité solennel, que c'était le domaine de l'empereur? Quel chaos, et quelles contradictions!

CHAPITRE XXI.

Autres difficultés sur la donation de Pépin aux papes.

On écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de Charlemagne, faite par Éginhard son secrétaire, ces propres mots : « Pépin fut reconnu roi par l'ordre du pape, *jussu summi pontificis.* » De deux choses l'une, ou l'on a falsifié le manuscrit d'Éginhard, ou cet Éginhard a dit un insigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château ; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France ? Cette donation serait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que Pépin donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des présents de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme et Plaisance avaient été concédés au saint siége, comme une dépendance de l'exarchat[1], ne doute pas que les empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur l'Italie, « Parce-

[1] Ce doit être l'ouvrage intitulé : *Istoria del dominio temporale della sede apostolica nel ducato di Parma e Piacenza ;* Rome, 1720, in-folio. Voltaire revient sur ce sujet, tome XXVIII, page 445 ; voyez aussi ci-dessus, page 320. B.

« que, dit-il, ils avaient soulevé les peuples contre « Dieu [a]. »

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre Dieu? en voulant qu'on adorât Dieu seul, et non pas des images, selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Église. Il est assez avéré que, dans les trois premiers siècles de cette primitive Église, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chasubles et des surplis, de brûler de l'encens dans les assemblées chrétiennes; et dans le septième, c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'état et dans l'Église.

Mais, quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste et bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie?

Le cardinal Bellarmin suppose bien pis. « Les pre« miers chrétiens, dit-il, ne supportaient les empe« reurs que parcequ'ils n'étaient pas les plus forts [b]; » et, ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que Bellarmin ne fait que suivre l'opinion de saint Thomas. Sur ce fondement, l'Italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme et Plaisance au pape, ajoute ces mots singuliers: « Quoique Pépin n'eût pas le do« maine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le « possédaient, et le transférer à l'apôtre saint Pierre, « et par lui au pape. »

[a] Page 120 de la seconde partie de la *Dissertation historique sur les duchés de Parme et de Plaisance.*

[b] *De rom. Pont.*, lib. XV, cap. VII.

Ce que ce brave Italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'est pas moins curieux : « Cet acte, « dit-il, ne fut pas seulement une simple donation, ce « fut une restitution : » et il prétend que dans l'acte original, qu'on n'a jamais vu, Pépin s'était servi du mot restitution ; c'est ce que Baronius avait déjà affirmé. Et comment restituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? « C'est, selon eux, que le pape avait « succédé de plein droit aux empereurs, à cause de leur « hérésie. »

Si la chose est ainsi, il ne faut plus jamais parler de la donation de Pépin ; il faut seulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très petite partie de ses états. Il devait assurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, et même, en cas de besoin, tout l'empire d'Orient.

Poursuivons : la matière paraît intéressante ; c'est dommage que nos historiens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu Anastase, dans la vie d'Adrien, assure avec serment que « Pépin protesta n'être venu en Ita- « lie mettre tout à feu et à sang que pour donner « l'exarchat au pape, et pour obtenir la rémission de « ses péchés. » Il faut que depuis ce temps les choses soient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il se trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le salut de son ame.

CHAPITRE XXII.

Fable; origine de toutes les fables.

Je ne puis quitter cet Italien, qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au saint siége, et voici comment :

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main, et lui demandèrent son nom : ils devaient bien le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait Conon, ils virent clairement à ce nom et aux lignes de sa main qu'il serait un jour empereur sous le nom de Léon III; et ils lui demandèrent pour toute récompense de leur prédiction que, dès qu'il serait installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive Église. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége exclusif de vendre des images que de les faire détruire. Léon III, si l'on s'en rapporte à cent historiens éclairés et véridiques, ne se déclara contre le culte des tableaux et des statues que pour faire plaisir

aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient et l'Occident furent de plein droit dévolus au siége épiscopal de Rome.

Il était juste, et dans l'ordre de la Providence, qu'un pape Léon III dépossédât la race d'un empereur Léon III; mais, par modération, il ne donna que le titre d'empereur à Charlemagne, en se réservant le droit de créer les césars et une autorité divine sur eux; ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des donations de Charlemagne.

Le bibliothécaire Anastase dit, plus de cent ans après, que l'*on conserve à Rome la charte de cette donation*. Mais si ce titre avait existé, pourquoi ne se trouve-t-il plus? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé avec le plus grand soin un diplôme qui donnait une province. Il y a bien plus, cet Anastase n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'est ce qu'avouent Labbe et Cave. Il y a plus encore; on ne sait précisément quel était cet Anastase. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour surabondance de droit,

fit une nouvelle donation en 774. Lorsque, poursuivant en Italie ses infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épousé une nouvelle femme, il renvoya durement à Didier, roi des Lombards, sa fille, qu'il répudia, il assiégea le roi son beau-père, et le fit prisonnier. On ne peut guère douter que Charlemagne, favorisé par les intrigues du pape Adrien dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancône; c'est le sentiment de M. de Voltaire[1]. Mais, lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses, elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu Anastase suppose que Charlemagne donna au pape la Corse, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolette et de Bénévent, la Sicile, et Venise, ce qui est d'une fausseté reconnue. Écoutons, sur ce mensonge, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., tome XV, page 412.

« On pourrait mettre cette donation à côté de celle « de Constantin. On ne voit point que jamais les « papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au « temps d'Innocent III. S'ils avaient eu l'exarchat, ils « auraient été souverains de Ravenne et de Rome; « mais dans le testament de Charlemagne, qu'Égin« hard nous a conservé, ce monarque nomme, à la « tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, « Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présents. Il « ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardai« gne, qu'il ne possédait pas; ni le duché de Bénévent,

[1] Voyez tome XV, page 413. B.

« dont il avait à peine la souveraineté; encore moins « Venise, qui ne le reconnaissait pas pour empereur. « Le duc de Venise reconnaissait alors, pour la forme, « l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'hypa« tos. Les lettres du pape Adrien parlent des patri« moines de Spolette et de Bénévent; mais ces patri« moines ne se peuvent entendre que des domaines « que les papes possédaient dans ces deux duchés. « Grégoire VII lui-même avoue dans ses lettres que « Charlemagne donnait douze cents livres de pension « au saint siége. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût « donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant « de belles provinces. Le saint siége n'eut Bénévent « que long-temps après, par la concession très équi« voque qu'on croit que l'empereur Henri-le-Noir lui « en fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit « à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché; il « ne fut point question de confirmer le don de Char« lemagne.

« Ce qu'on peut recueillir de plus probable au mi« lieu de tant de doutes, c'est que, du temps de Char« lemagne, les papes obtinrent en propriété une partie « de la Marche d'Ancône, outre les villes, les châ« teaux, et les bourgs, qu'ils avaient dans les autres « pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lors« que l'empire d'occident se renouvela dans la famille « des Othon, au dixième siècle, Othon III assigna « particulièrement au saint siége la Marche d'Ancône, « en confirmant toutes les concessions faites à cette « Église: il paraît donc que Charlemagne avait don-

« né cette Marche, et que les troubles survenus de« puis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir.
« Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine
« utile de ce petit pays sous l'empire de la maison de
« Souabe. Nous les verrons tantôt grands terriens,
« tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs
« autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils
« possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un
« pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en
« longueur, des portes de Mantoue aux confins de
« l'Abruzze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils
« en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civi« ta-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancône, d'une mer à
« l'autre. Il a fallu négocier toujours et souvent com« battre pour s'assurer cette domination. »

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me paraît bien puissante. La prétendue charte de Charlemagne est une donation réelle. Or fait-on une donation d'une chose qui a déjà été donnée? Si j'avais à plaider cette cause devant un tribunal réglé et impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de Charlemagne pour invalider la prétendue donation de Pépin : mais ce qu'il y a de plus fort encore contre toutes ces suppositions, c'est que ni Andelme, ni Aimoin, ni même Éginhard, secrétaire de Charlemagne, n'en parlent pas. Éginhard fait un détail très circonstancié des legs pieux que laisse Charlemagne, par son testament, à toutes les églises de son royaume. « On sait, dit-il, qu'il y a vingt et « une villes métropolitaines dans les états de l'empe-

« reur. » Il met Rome la première, et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

Il me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près, dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que Charlemagne exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette assértion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monuments qui nous restent, et encore plus à la politique, puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller.

C'est par cette raison que Charlemagne s'attribua la puissance législative sur Venise et sur le Béréventin, que l'empereur grec disputait, et qui, par le fait, n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise, Jean, ayant tué un évêque, en 802, fut accusé devant Charlemagne. Il aurait pu l'être devant la cour de Constantinople; mais ni les forces de l'Orient ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ses lagunes; et Venise, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.

C'est une grande question chez les politiques de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement de Rome, quand Charlemagne se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, et par l'organe du pontife Léon III. Charles gouverna-t-il en qualité de consul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laissés à l'évêque? quels droits conservèrent les sénateurs qu'on appelait toujours *patres conscripti?* quels priviléges conservèrent les citoyens? c'est de quoi aucun écrivain ne nous informe; tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome? c'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? c'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur Léon III, l'Isaurien, comme une ville libre, protégée par les Francs, ensuite par les Germains; qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs; dans laquelle le souverain pontife est toujours le premier

crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs, soit francs, soit germains, de résider à Rome, et les évêques d'y être maîtres absolus.

C'est là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'occident depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du môle d'Adrien, de cette forteresse de Rome, appelée depuis le château Saint-Ange, dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur évêque contre la violence des Allemands; de là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que Charlemagne se mit en possession de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi Charlemagne ne prit jamais le titre d'auguste?

CHAPITRE XXVI.

Du pouvoir papal dans Rome, et des patrices.

On a vu depuis, très souvent, des consuls et des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape Jean XII le tenait comme

patrice contre l'empereur Othon Ier. Le consul Crescentius[1] y soutint un long siége contre Othon III, et chassa de Rome le pape Grégoire V, qu'Othon avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même Othon, qui avait ravi la veuve du consul, et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape Grégoire VII dans ce môle, lorsque l'empereur Henri IV entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en fesant descendre sur sa tête, du haut du château, une couronne attachée avec une ficelle; mais Henri IV ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation, que quand Frédéric Barberousse vint à Rome, en 1155, pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent: « Souvenez-vous que nous vous « avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez. »

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville; mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent, et de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome: et jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple; et le pape Lucius II, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

[1] Voyez tome XVI, page 6; et XXIII, 128. B.

Enfin, les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château Saint-Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome; et le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome, protecteur du saint siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs*, etc.

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que Charlemagne eut le domaine suprême, et qu'il accorda au saint siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très long-temps après.

CHAPITRE XXVII.

Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac de La Bastide Duclaux, avocat au parlement de Paris.

Après cet exposé fidèle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre Fleury sur les libertés de l'église gallicane [1]. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de La Bastide Duclaux, avocat au parlement*. Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style [2].

[1] *Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau Commentaire de M. l'abbé de Fleury, touchant les libertés de l'église gallicane*, 1766, in-12. B.

[2] L'avocat Chiniac est un personnage très réel; mais quoique ce zélé dé-

« Si on ne consultait que les Voltaire et ceux de « son bord, on ne trouverait en effet que problèmes « et qu'impostures dans nos historiens. » Ensuite cet aimable et poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des compliments dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée sur laquelle sont gravés ces mots: *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, et exarchatum Ravennæ cum amplissimis*.... « Le pieux Pépin ouvrit « le premier le chemin d'agrandir l'Église, et l'exar-« chat de Ravenne avec de très grands.... » Le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre; je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle: on ne produisit point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on fesait paraître aujourd'hui une pierre cassée avec une inscription qui certifiât que le pieux François Ier fit une donation du Louvre aux cordeliers; de bonne foi, le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique? et l'académie des inscriptions l'insérerait-elle dans ses recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation; mais c'en est un

fenseur de l'église janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, et que ces procès fassent toujours rire, il n'en est pas plus connu, et n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages ni de ses aventures. K.

que le mensonge avéré concernant Pépin. L'inscription affirme que *Pépin est le premier qui ait ouvert la voie*. Cela est faux : avant lui Constantin avait donné des terres à l'évêque et à l'église de Saint-Jean-de-Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivants. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie ; ils avaient les justices de Saint-Pierre, et des domaines dans la Pentapole. Il est très probable que Pépin augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur ? que prétend-il ? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* « est trop peu versé dans ces « connaissances, ou trop fourbe pour mériter quelque « attention ? » Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il de dire son avis sur Ravenne et sur la Pentapole ? Nous avouons que c'est là parler en digne commentateur ; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble, parler en homme versé *dans ces connaissances*, ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., qui affirme peu, se fonde pourtant sur le testament même de Charlemagne, pour affirmer qu'il était souverain de Rome et de Ravenne, et que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. Charlemagne fait des legs à ces villes, qu'il appelait *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur, et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le commentateur est lui-même entièrement de l'avis de mon au-

teur; il n'écrit que d'après lui; il veut prouver, comme lui, que Charlemagne avait le pouvoir suprême dans Rome; et, oubliant tout d'un coup l'état de la question, il se répand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne savoir pas quelle était l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de Charlemagne dans Rome. Je ne le sais pas plus que lui, et cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne est aujourd'hui très borné par celui des électeurs et des princes de l'empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable; mais il ne faut pas dire de grosses injures parcequ'on est un ignorant; car lorsqu'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni instruire; le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses, et à propos. Il n'appartient même que très rarement à l'innocence outragée de repousser la calomnie dans le style des *Philippiques;* et peut-être n'est-il permis d'en user ainsi que quand la calomnie met en danger un honnête homme : car alors c'est se battre contre un serpent, et on n'est pas dans le cas de Tartufe, qui s'accusait d'*avoir tué une puce avec trop de colère*[1].

[1] Acte I, scène 6. B.

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

Passe encore qu'on se trompe sur une pancarte de Pépin-le-Bref, le pape n'en a pas sur Ravenne un droit moins confirmé par le temps et par le consentement de tous les princes; la plupart des origines sont suspectes, et un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu Chiniac de La Bastide Duclaux, commentateur des libertés de l'église gallicane, peut-il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire? « Jésus-Christ a été « le plus habile charlatan et le plus grand imposteur « qui ait paru depuis l'existence du monde. » On est naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait si horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s'imagine que ce soit une fiction. On croit la citation vraie, précisément parcequ'elle est abominable; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le livre dont parle ce Chiniac. Est-ce là une liberté gallicane? J'ai lu très attentivement ce livre qu'il cite; je sais que c'est un recueil d'articles traduits du lord Shaftesbury, du lord Bolingbroke, de Trenchard, de Gordon, du docteur Middleton, du célèbre Abauzit[1]; et d'autres morceaux connus qui sont mot à

[1] Voyez ma note, tome XLIII, page 618. B.

mot dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, tel que l'article MESSIE, lequel est tout entier d'un pasteur d'une église réformée[1], et dont nous possédons l'original.

Non seulement l'infame citation du prétendu Chiniac n'est dans aucun endroit de ce livre, mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis Celse et l'empereur Julien : le devoir de mon état est de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frivole. Woolston lui-même, Jean-Jacques Rousseau, qui ont osé nier si audacieusement les miracles de notre Seigneur Jésus-Christ, n'ont pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire, ils rendent à Jésus-Christ le plus profond respect; et Woolston surtout se borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que, si cet insolent blasphème se trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix se seraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le Chiniac de me le montrer ailleurs que dans son libelle; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer, sous le masque, contre notre Sauveur, comme il blasphème à tort et à travers contre notre saint père le pape, et souvent contre les évêques: il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant ses flèches infernales dans un carquois sacré, et

[1] Polier de Botens; voyez tome XXXI, page 184. B.

en couvrant d'opprobre la religion, qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente, ni d'une fraude si basse, ni d'une impiété si effrayante; et je pense que Dieu me pardonnera si je dis quelques injures à ce Chiniac.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur, ainsi qu'avoir perdu toute raison, pour traiter Jésus-Christ de *charlatan* et d'*imposteur;* lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne, tandis que de modernes docteurs si peu doctes nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de Dieu et du prochain; qui ne parla jamais de Dieu que comme d'un père, selon l'usage des juifs; qui, loin de se donner jamais le titre de Dieu, dit, en mourant[a]: *Je vais à mon père, qui est votre père; à mon Dieu, qui est votre Dieu;* lui enfin dont le saint zèle condamne si hautement l'hypocrisie et les fureurs des nouveaux charlatans[1], qui, dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de servir un parti qui les protége, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu Chiniac, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés

[a] Jean, ch. xx, v. 17.

[1] Les jansénistes; voyez ci-après, chapitre xxxvi, page 472. B.

avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français, et en allemand. Nous protestons devant Dieu que le blasphème en question n'est dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. On prétend que cet *Avant-propos* est d'un héros philosophe[1] né dans une autre communion que la nôtre; génie sublime, dit-on, qui a sacrifié également à Mars, à Minerve, et aux Graces; mais qui, ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et se trouvant sous le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignements trompeurs de la raison, qui égare incontestablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je suis loin de penser qu'un si grand homme ne soit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface:

« L'établissement de la religion chrétienne a eu, « comme tous les empires, de faibles commencements. « Un juif de la lie du peuple, dont la naissance est « douteuse, qui mêle aux absurdités d'anciennes « prophéties hébraïques, des préceptes d'une bonne « morale, auquel on attribue des miracles, et qui finit « par être condamné à un supplice ignominieux, est « le héros de cette secte. Douze fanatiques se répan-

[1] Il avait paru un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury* (par l'abbé de Prades), 1766, deux volumes in-8°, dont l'*Avant-propos* est du roi de Prusse. Cet *Avant-propos* n'a pas été admis dans les diverses éditions des *OEuvres* (primitives) *de Frédéric II;* mais le tome VI et dernier d'un *Supplément aux OEuvres posthumes* comprend l'*Abrégé* lui-même et l'*Avant-propos*. B.

« dent de l'orient jusqu'en Italie; ils gagnent les es-
« prits par cette morale si sainte et si pure qu'ils « prêchaient; et, si l'on excepte quelques miracles « propres à ébranler les imaginations ardentes, ils « n'enseignaient que le déisme. Cette religion com- « mençait à se répandre dans le temps que l'empire « romain gémissait sous la tyrannie de quelques « monstres qui le gouvernèrent consécutivement. Du- « rant ces règnes de sang, le citoyen préparé à tous « les malheurs qui peuvent accabler l'humanité ne « trouvait de consolation et de soutien contre d'aussi « grands maux que dans le stoïcisme. La morale des « chrétiens ressemblait à cette doctrine, et c'est l'uni- « que cause de la rapidité des progrès que fit cette « religion. Dès le règne de Claude, les chrétiens for- « maient des assemblées nombreuses, où ils prenaient « des agapes, qui étaient des soupers en communauté. »

Ces paroles sont audacieuses, elles sont d'*un soldat qui sait mal farder* ce qu'il croit *la vérité* [1]; mais, après tout, elles disent positivement le contraire du blasphème annoncé par Chiniac.

La religion chrétienne a eu de faibles commencements, et tout le monde en convient. *Un juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge et du Saint-Esprit, et que Joseph, mari de sa mère, descendait du roi David. De plus, il n'y a point de *lie* aux yeux de Dieu; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'orient jus-

[1] Vers de Racine, *Britannicus*, acte I, scène 2. B.

qu'en Italie. Le terme de *fanatique*, parmi nous, est très odieux, et ce serait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres : mais si, dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *persuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un mot, nous ne fesons point l'apologie de cet ouvrage; et dès que notre saint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

CHAPITRE XXIX.

Bévue énorme de Chiniac.

Le prétendu Chiniac de La Bastide Duclaux a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le *Militaire philosophe*, non pas précisément et mot à mot, mais dans le même sens. Ce *Militaire philosophe*[1] est, dit-on, du sieur Saint-Hyacinthe, qui fut cornette de dragons en 1685, et employé dans la fameuse dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce Militaire[2].

« Voici, après de mûres réflexions, le jugement

[1] Voyez ma note, page 206. B.

[2] Chap. IX, page 85 de la dernière édition.

« que je porte de la religion chrétienne. Je la trouve « absurde, extravagante, injurieuse à Dieu, perni-« cieuse aux hommes; facilitant et même autorisant « les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt de « ses ministres, et la révélation des secrets des fa-« milles; je la vois comme une source intarissable de « meurtres, de crimes, et d'atrocités commises sous « son nom; elle me semble un flambeau de discorde, « de haine, de vengeance, et un masque dont se cou-« vre l'hypocrisie pour tromper plus adroitement ceux « dont la crédulité lui est utile; enfin j'y vois le bou-« clier de la tyrannie contre les peuples qu'elle op-« prime, et la verge des bons princes quand ils ne sont « pas superstitieux. Avec cette idée de votre religion, « outre le droit de l'abandonner, je suis dans l'obli-« gation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir en « horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui la « prêchent, et de vouer à l'exécration publique ceux « qui la soutiennent par leurs violences et leurs per-« sécutions. »

Ce morceau est une invective sanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de siècles, mais non pas contre la personne de Jésus-Christ, qui a recommandé tout le contraire. Jésus n'a point ordonné la *révélation des secrets des familles*. Loin de favoriser l'ambition, il l'a anathématisée; il a dit en termes formels[a]: « Il n'y « aura ni premier ni dernier parmi vous; — le fils de « l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour « servir. » C'est un mensonge sacrilége de dire que

[a] Matth., ch. xx, v. 27 et 28.

notre Sauveur a autorisé la *rapine*. Ce n'est pas assurément la prédication de Jésus, « qui est une source « intarissable de meurtres, de crimes, et d'atrocités « commises sous son nom. » Il est visible qu'on a abusé de ces paroles: [a] « Je ne suis point venu apporter la « paix, mais le glaive; » de ces autres passages: [b] « Que « celui qui n'écoute pas l'Église soit comme un païen « ou comme un douanier: — [c] Contrains-les d'entrer. « Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et « sa mère et sa femme et ses enfants et ses frères et « ses sœurs et encore son ami, il ne peut être mon « disciple; » et enfin des paraboles dans lesquelles il est dit que [d] le maître « fit jeter dans les ténèbres ex« térieures, pieds et mains liés, celui qui n'avait pas « la robe nuptiale à un repas. » Ces discours, ces énigmes, sont assez expliqués par toutes les maximes évangéliques qui n'enseignent que la paix et la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces passages qui excita le moindre trouble. Les discordes, les guerres civiles, n'ont commencé que par des disputes sur le dogme. L'amour-propre fait naître l'esprit de parti, et l'esprit de parti fait couler le sang. Si on s'en était tenu à l'esprit de Jésus, le christianisme aurait été toujours en paix. M. de Saint-Hyacinthe a donc tort de reprocher au christianisme ce qu'on ne doit reprocher qu'à plusieurs chrétiens.

La proposition du *Militaire philosophe* est donc aussi dure que le blasphème du prétendu Chiniac est affreux.

[a] Matth., ch. x, v. 34.—[b] Ibid., ch. xviii, v. 17.—[c] Luc, ch. xiv, v. 23 et 26. — [d] Matth., ch. xxii, v. 12 et 13.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très utile ; car si, dans cent ans, le *Commentaire des Libertés gallicanes* et le *Militaire philosophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes, et si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temps, ne sera-t-on pas en droit de croire que, dans le siècle de ces auteurs, on blasphémait ouvertement Jésus-Christ ? Il est donc très important de les confondre de bonne heure, et d'empêcher Chiniac de calomnier son siècle.

Il n'est pas surprenant que ce même Chiniac, ayant ainsi outragé Jésus-Christ notre Sauveur, outrage aussi son vicaire. « Je ne vois pas, dit-il, comment le « pape tient le premier rang entre les princes chré- « tiens. » Cet homme n'a pas assisté au sacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs ; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait savoir que, par toute l'Europe, on traite les gens d'église comme les femmes, avec beaucoup de déférence ; ce n'est pas à dire qu'il faille leur baiser les pieds, excepté peut-être dans un transport de passion. Mais revenons au pyrrhonisme de l'histoire.

CHAPITRE XXX.

Anecdote historique très hasardée[1].

Duhaillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI; c'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation, et le tint toujours éloigné de lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à Duhaillan; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes le sont. La dissemblance des pères et des enfants est encore moins une preuve d'illégitimité que la ressemblance n'est une preuve du contraire.

Que Louis XI ait haï Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père. Quand même douze Duhaillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

[1] Ce chapitre (voyez tome XXVI, page 304) a été reproduit, en 1770, dans les *Questions sur l'Encyclopédie.* Il en est de même des cinq chapitres suivants. B.

CHAPITRE XXXI.

Autre anecdote plus hasardée[1].

On a dit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément, pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide; on lui montre le ciel, et non une femme. Son prieur Bourgoin était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

De Henri IV[2].

Je pense entièrement comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., sur la mort de Henri IV; je pense que ni Jean Châtel ni Ravaillac n'eurent aucun complice; leur crime était celui du temps; le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que Ravaillac ait fait le voyage de Naples, ni que le jé-

[1] Voyez tome XXVI, page 305. B.
[2] Ibid., page 306. B.

suite Alagona ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre Chiniac. Les jésuites n'ont jamais été prophètes; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction : mais au contraire, ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

De l'abjuration de Henri IV[1].

Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très sèche et très fautive *Histoire de France*, que Henri IV, avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel; sa lettre à la belle Gabrielle, *C'est demain que je fais le saut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis long-temps si pénétré de la grace efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse: *Ces évêques m'édifient;* mais il lui dit: *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andouin, comtesse de Grammont; elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*

[1] Voyez tome XXVI, page 306. B.

rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes [1]; en voici des morceaux curieux : «Tous ces empoisonneurs « sont tous papistes. J'ai découvert un tueur pour « moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut « qu'il n'y a plus qu'une mort à voir; ils admonestent « tout bon catholique de prendre exemple sur l'em- « poisonnement du prince de Condé. — Et vous êtes « de cette religion! — Si je n'étais huguenot, je me « ferais turc. »

Il est difficile, après tous ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue sur Henri IV [2].

Un autre historien moderne [3] de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme. *C'est*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne; et il n'y eut en France que le continuateur du président De Thou qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut

[1] Tome XVIII, page 157 et suiv. B.

[2] Voyez tome XXVI, page 307. B.

[3] De Bury; voyez, tome XLII, page 324, l'opuscule intitulé *Le président De Thou justifié*. B.

saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément Ravaillac l'aurait nommé lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'Aubigni, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme? C'est une obstination bien étrange que celle de ne pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire [1].

La nation espagnole n'a guère recours à ces crimes honteux; et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligni, et depuis, celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles; mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

[1] Vers de Voltaire, dans *Charlot*, acte I, scène 7. B.

CHAPITRE XXXV.

Bévue sur le maréchal d'Ancre[1].

Le même auteur dit que « le maréchal d'Ancre et sa « femme furent écrasés pour ainsi dire par la foudre. » L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolet, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : « Si ces deux misé« rables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils « méritaient du moins les plus rigoureux châtiments. « Il est certain que, du vivant même du roi, Concini et « sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons con« traires aux desseins du roi. »

C'est ce qui n'est point du tout certain, cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins; le grand duc de Florence avait reconnu le premier Henri IV; il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie; Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari; et, encore une fois, il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi!

[1] Voyez tome XXVI, page 309. B.

un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux misérables?* Le maréchal d'Ancre, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics?

CHAPITRE XXXVI.

Réflexion.

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complot. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire qu'il n'a commis son crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur[a], tant leur démence était atroce! La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage.

Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une ame insensée et atroce; quand un ignorant furieux

[a] Un entre autres dont il a été question dans le procès de Damiens.

croit imiter saintement Phinée, Aod, Judith, et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrètes et violentes; un domestique les répète, il les amplifie, il les *enfuneste* [1] encore, comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens, les recueillent : ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait; ils sont complices involontaires; mais il n'y a eu ni complot ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

Le dauphin François, fils de François Ier, joue à la paume; il boit beaucoup d'eau fraîche dans une transpiration abondante; on accuse l'empereur Charles-Quint de l'avoir fait empoisonner! Quoi! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu! Quoi! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infame et inutile! Il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le ven-

[1] Ce mot est employé ici par Voltaire pour la première fois. Il reproduit ce morceau en 1770. Voyez tome XXVI, page 310. Le mot *funestèrent* est au tome XVIII, page 335. B.

ger! L'accusation est absurde; aussi je me joins à l'auteur, toujours impartial, de l'*Essai sur les mœurs*, etc., pour détester cette absurdité [1].

Mais le dauphin François avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte Montécuculli qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de Charles-Quint; il lui avait parlé autrefois, et sur cela seul on l'arrête, on le met à la torture; des médecins ignorants affirment que les tranchées causées par l'eau froide sont causées par l'arsenic. On fait écarteler Montécuculli, et toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de Soliman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent Montécuculli? je n'en sais rien; ni Mézerai ni Daniel ne le disent. Le président Hénault dit: « Le dauphin François est empoisonné par Mon« técuculli, son échanson, non sans soupçon contre « l'empereur. »

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de Montécuculli; ni lui ni Charles-Quint n'avaient aucun intérêt à le commettre. Montécuculli attendait de son maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que François. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion, et l'ignorance, ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocents.

[1] Voyez tome XVII, page 217. B.

CHAPITRE XXXVIII.

De Samblançai.

Ne peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de Samblançai? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de Montécuculli. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que Samblançai fût coupable. Il fut jugé par des commissaires; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier Duprat est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les condamnés et les juges; témoin les arrêts rendus contre Jacques Cœur, contre Enguerrand de Marigni, et tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens, puisqu'on ne peut même en croire des magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur François Ier. Quel était donc le caractère de ce grand homme qui fait pendre le vieillard innocent Samblançai, qu'il appelait son père; qui fait écarteler un gentilhomme italien, parceque ses médecins sont des ignorants; qui dépouille le connétable de Bourbon de ses biens par l'injustice la plus criante; qui, ayant été vaincu par lui et fait prisonnier, met ses deux enfants

en captivité pour aller revoir Paris; qui jure et promet même, en parole d'honneur, de rendre la Bourgogne à Charles-Quint, son vainqueur, et qui est obligé de se déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs, dans Marseille, la liberté d'exercer leur religion, et qui fait brûler à petit feu, dans la place de l'Estrapade, de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collége royal : oui; mais est-on grand pour cela, et un collége répare-t-il tant d'horreurs et tant de bassesses?

CHAPITRE XXXIX.

Des templiers.

Que dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers? leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusation laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui protestent de leur innocence devant Dieu en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

Du pape Alexandre VI[1].

Le cardinal Bembo, Paul Jove, Tomasi, et enfin Guichardin, semblent croire que le pape Alexandre VI

[1] Voyez, page 342, le paragraphe VII des *Droits des hommes*. B.

mourut du poison qu'il avait préparé, de concert avec son bâtard César Borgia, au cardinal Sant-Agnolo, au cardinal de Capoue, à celui de Modène, à plusieurs autres; mais ces historiens ne l'assurent pas positivement. Tous les ennemis du saint siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*[1], etc.; je n'en crois rien; et ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape et son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père et le fils si exécrables, que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière. Un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de César Borgia. Le pape son père était sur le bord de son tombeau: Borgia avec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'Alexandre VI le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante et treizième année.

[1] Tome XVII, page 94. B.

CHAPITRE XLI.

De Louis XIV.

Je suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, et que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'*Histoire de Louis XIV* par La Hode, sous le nom de La Martinière; *la Dîme royale* de Boisguillebert, sous le nom du maréchal de Vauban[1]; les *Testaments de Colbert et de Louvois*, fabriqués par Gatien de Courtilz; l'*Histoire de la régence du duc d'Orléans*, par le même La Hode, ci-devant jésuite; les *Mémoires de madame de Maintenon*, par La Beaumelle, et cent autres ridicules romans de cette espèce: je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le fond de l'Allemagne; que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monuments échappés aux injures du temps! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? Les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait. Cette seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité?

[1] Voyez ma note, tome XXXIV, page 40. B.

CHAPITRE XLII.

Bévues et doutes.

Quelles erreurs grossières, quelles sottises ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui savent à peine lire? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer[1] qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cent mille almanachs qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, et qui prédisent la pluie? que presque tous les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé, et de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas observé[2] que, depuis Moscou jusqu'à Strasbourg et à Bâle, on met dans les mains de tous les enfants la géographie d'Hubner? et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie:

Que *l'Europe contient trente millions d'habitants*, tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'*il n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déserts dans le nord, et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles ni un homme ni un oiseau ne s'arrête.

Il enseigne que « Jupiter se changea en taureau

[1] Voyez tome XVII, page 485. B.

[2] Tome XLII, page 640; voyez aussi XXX, 49. B.

« pour mettre au monde Europe, treize cents ans, jour « pour jour, avant Jésus-Christ, » et que d'ailleurs « tous les Européans descendent de Japhet. »

Quels détails sur les villes! L'auteur va jusqu'à dire, à la face des Romains et de tous les voyageurs, que l'église de Saint-Pierre *a huit cent quarante pieds de longueur*. Il augmente les domaines du pape comme il allonge son église; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais possédé que la ville; il y a peu de pages où il ne se trouve de semblables bévues.

Consultez les tables de Lenglet, vous y trouverez encore que Hatton, archevêque de Mayence, fut assiégé dans une tour par des rats, pris par des rats, et mangé par des rats [1]; qu'on vit des armées célestes combattre en l'air, et que deux armées de serpents se livrèrent sur la terre une sanglante bataille.

Encore une fois, si, dans notre siècle, qui est celui de la raison, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les siècles des fables? Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de mensonges historiques, que d'absurdités n'écrivait-on pas obscurément dans de petites provinces barbares? absurdités multipliées avec le temps par des copistes, et autorisées ensuite par des commentaires.

Enfin, si les événements les plus intéressants, les plus terribles, qui se passent sous nos yeux, sont enveloppés d'obscurités impénétrables, que sera-ce des événements qui ont vingt siècles d'antiquité? Le grand

[1] Voyez les *Tablettes chronologiques* de Lenglet Dufresnoy, à l'année 969. B.

Gustave est tué dans la bataille de Lutzen; on ne sait s'il a été assassiné par un de ses propres officiers. On tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé; on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'Hôtel-de-ville en ces temps malheureux; on n'a jamais su quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événements de ce globe sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour, et l'autre plongée dans l'obscurité.

CHAPITRE XLIII.

Absurdité et horreur.

Que l'on se trompe sur le nombre des habitants d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que, dans le loisir des grandes villes, on se soit trompé sur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en savent rien, et vendent leur blé aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus, et sur celle des montagnes [1]; les femmes font toujours des enfants comme elles peuvent, et les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funestes au genre humain qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui

[1] Voyez tome XXXIV, page 45; et ci-dessus, page 239. B.

peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école, qui rendent l'esprit faux, et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne, ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné; ce sont ces misérables qui appellent le président de Montesquieu impie, le conseiller d'état La Mothe Le Vayer déiste, le chancelier de L'Hospital athée. Mille fois flétris, ils n'en sont que plus audacieux, parceque, sous le masque de la religion, ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens, mes confrères, ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques, ensevelis dans la poussière des bibliothèques, on y verrait continuellement la Sorbonne et les maisons professes des jésuites transférées aux halles.

Les jésuites surtout poussèrent l'impudence aux derniers excès, quand ils furent puissants; lorsqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On est obligé d'avouer que ce sont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré sur leurs confrères les coups dont ils sont écrasés, et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes respecta-

bles. Il faut convenir que ce sont des énergumènes, tels que les Patouillet et les Nonotte, qui ont enfin soulevé toute la France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédants de leurs colléges étaient impudents à la ville.

Un de ces malheureux[1] ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parlements du royaume, du style dont Guignard écrivit contre Henri IV: ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres; et toujours dans le dessein de venger Dieu, qui pourtant semble un peu abandonner les jésuites: il intitule sa rapsodie *Antiphilosophique*; elle l'est bien en effet; mais il pouvait l'intituler aussi *Antihumaine*, *Antichrétienne*.

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *Fanatisme*, fait l'éloge de cette fureur diabolique? Il semble qu'il ait trempé sa plume dans l'encrier de Ravaillac. Du moins Néron ne fit point l'éloge du parricide; Alexandre VI ne vanta point l'empoisonnement et l'assassinat. Les plus grands fanatiques déguisaient leurs fureurs sous le nom d'un saint enthousiasme, d'un divin zèle; enfin nous avons *confitentem fanaticum*.

Le monstre crie sans cesse, Dieu! Dieu! Dieu! Excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de Dieu devient un sacrilége; vous, qui ne l'attestez que pour l'offenser, et qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies que ridicule par vos absurdités; vous, le mépris et l'horreur de tous les

[1] Chaudon; voyez tome XXVI, page v. B.

hommes raisonnables, vous prononcez le nom de Dieu dans tous vos libelles, comme des soldats qui s'enfuient en criant *Vive le Roi!*

Quoi! c'est au nom de Dieu que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très connu, devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une célèbre ville pour y établir le socinianisme; vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui, et qu'ils lui fournissent des arguments contre vos sottises. Vous en avez menti, mon révérend père: *mentiris impudentissime*, comme disait Pascal[1]. Les portes de cette ville sont fermées avant l'heure du souper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a soupé dans son château, qui en est à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'est ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlements vous ont conservé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter, par les plus plates impostures, un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres[2]; et un des premiers savants de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par là s'est honorée à jamais[3]; et un homme aussi illustre par ses bienfaits que par son esprit, dont la respectable épouse est parente du plus noble et du plus digne ministre qu'ait eu la France, et qui a des enfants dignes de son mari et d'elle[4]?

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de

[1] XVe lettre provinciale. B. — [2] M. Saurin. K. — [3] M. Diderot. K. — [4] M. Helvétius. K.

M. de Montesquieu, afin d'avoir occasion de parler de je ne sais quel brouillon de jésuite irlandais, nommé Routh, qu'on fut obligé de chasser de sa chambre, où cet intrus s'établissait en député de la superstition, et pour se faire de fête, tandis que Montesquieu, environné de sages, mourait en sage: jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé troubler la dernière heure du mourant; et vous voulez que la postérité vous déteste, comme le siècle présent vous abhorre depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore, Dieu! Dieu! Dieu! tu ressembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice: « Voyez, disait-il, comme on traite les « bons kételiques qui sont venus en France pour la « rlichion! »

Chaque siècle, chaque nation a eu ses Garasses. C'est une chose incompréhensible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui se disent sacrées! C'est, après l'assassinat et le poison, le crime le plus grand, et c'est celui qui a été le plus commun.

FIN DU PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

INSTRUCTION[1]

DU GARDIEN DES CAPUCINS DE RAGUSE,

A FRÈRE PÉDICULOSO[2],

PARTANT POUR LA TERRE-SAINTE.

I. La première chose que vous ferez, frère Pédiculoso, sera d'aller voir le paradis terrestre où Dieu créa Adam et Ève, si connu des anciens Grecs et des premiers Romains, des Perses, des Égyptiens, des Syriens, qu'aucun auteur de ces nations n'en a jamais parlé. Il vous sera très aisé de trouver le paradis terrestre, car il est à la source de l'Euphrate, du Tigre, de l'Araxe et du Nil[3]; et quoique les sources du Nil et de l'Euphrate soient à mille lieues l'une de l'autre, c'est une difficulté qui ne doit nullement vous embarrasser. Vous n'aurez qu'à demander le chemin aux capucins qui sont à Jérusalem, vous ne pourrez vous égarer.

[1] Cette *Instruction* est postérieure aux *Questions de Zapata* (voyez tome XLIII, page 7), qui y sont citées page 497. Les *Mémoires secrets* en parlent à la date du 1er février 1769; cette instruction peut donc être de décembre 1768. B.

[2] Le mot italien *pediculoso*, du latin *pediculosus* (pouilleux), est donné par Voltaire au futur pélerin à cause du petit peuple qui habite sa barbe; voyez page 499. B.

[3] Voyez tome XLIII, page 10. B.

II. N'oubliez pas de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; car vous nous paraissez un peu ignorant et malin. Quand vous en aurez mangé, vous serez un très savant et très honnête homme. L'arbre de la science est un peu vermoulu; ses racines sont faites des œuvres des rabbins, des ouvrages du pape Grégoire-le-Grand, des œuvres d'Albert-le-Grand, de saint Thomas, de saint Bonaventure, de saint Bernard, de l'abbé Trithême [1], de Luther, de Calvin, du révérend père Garasse, de Bellarmin, de Suarez, de Sanchez, du docteur Tourneli et du docteur Tamponet. L'écorce est rude, les feuilles piquent comme l'ortie; le fruit est amer comme chicotin; il porte au cerveau comme l'opium; on s'endort quand on en a un peu trop pris, et on endort les autres: mais dès qu'on est réveillé, on porte la tête haute; on regarde les gens du haut en bas; on acquiert un sens nouveau qui est fort au-dessus du sens commun; on parle d'une manière inintelligible, qui tantôt vous procure de bonnes aumônes, et tantôt cent coups de bâton. Vous nous répondrez peut-être qu'il est dit expressément dans le *Béresith* ou *Genèse*: « Le même jour « que vous en aurez mangé, vous mourrez très cer- « tainement [2]. » Allez, notre cher frère, il n'y a rien à craindre. Adam en mangea, et vécut encore neuf cent trente ans.

III. A l'égard du serpent qui était *la bête des champs*

[1] Son vrai nom est *Tritheim* ou même *Tritenheim*, qui est celui du village où il naquit, près de Trèves, en 1662; cité plusieurs fois dans *la Pucelle*. Cl.

[2] Genèse, ch. II, v. 17.

la plus subtile[1], il est enchaîné, comme vous savez, dans la Haute-Égypte; plusieurs missionnaires l'ont vu. Bochart vous dira quelle langue il parlait, et quel air il siffla pour tenter Ève; mais prenez bien garde d'être sifflé. Vous expliquerez ensuite quel est le bœuf qui garda la porte du jardin : car vous savez que *chérub* en hébreu et en chaldéen signifie un bœuf, et que c'est pour cela qu'Ézéchiel dit[2] que le roi de Tyr est un chérub. Que de chérubs, ô ciel, nous avons dans ce monde! Lisez sur cela saint Ambroise, l'abbé Rupert, et surtout le chérub dom Calmet.

IV. Examinez bien le signe que le Seigneur mit à Caïn. Observez si c'était sur la joue ou sur l'épaule. Il méritait bien d'être fleurdelisé pour avoir tué son frère; mais comme Romulus, Richard III, Louis XI, etc., etc., en ont fait autant, nous voyons bien que vous n'insisterez pas sur un fratricide pardonné, tandis que toute la race est damnée pour une pomme.

V. Vous prétendez pousser jusqu'à la ville d'Énoch que Caïn bâtit dans la terre de Nod; informez-vous soigneusement du nombre de maçons, de charpentiers, de menuisiers, de forgerons, de serruriers, de drapiers, de bonnetiers, de cordonniers, de teinturiers, de cardeurs de laine, de laboureurs, de bergers, de manœuvres, d'exploiteurs de mines de fer ou de cuivre, de juges, de greffiers qu'il employa, lorsqu'il n'y avait encore que quatre ou cinq personnes sur la terre.

Énoch est enterré dans cette ville que bâtit Caïn

[1] Genèse, III, 1. B. — [2] XXVIII, 14. B.

son aïeul, mais il vit encore; sachez où il est, demandez-lui des nouvelles de sa santé, et faites-lui nos compliments.

VI. De là vous passerez entre les jambes des géants qui sont nés des anges et des filles des hommes[a], et vous leur présenterez les vampires du révérend père dom Calmet[1]; mais surtout parlez-leur poliment, car ils n'entendent pas raillerie.

VII. Vous comptez aller ensuite sur le mont Ararat voir les restes de l'arche qui sont de bois de Gopher. Vérifiez les mesures de l'arche données sur les lieux par l'illustre M. Le Pelletier[2]. Mesurez exactement la montagne, mesurez ensuite celle de Pitchincha et de Chimboraço au Pérou, et le mont Saint-Gothard. Supputez avec Whiston et Woodward combien il fallut d'océans pour couvrir tout cela, et pour s'élever quinze coudées au-dessus. Examinez tous les animaux purs et impurs qui entrèrent dans l'arche; et en revenant, ne vous arrêtez pas sur des charognes, comme le corbeau.

Vous aurez aussi la bonté de nous rapporter l'original du texte hébreu qui place le déluge en l'an de la création 1656, l'original samaritain qui le met en 2309, le texte des Septante qui le met en 2262. Accordez les trois textes ensemble, et faites un compte juste d'après l'abbé Pluche.

VIII. Saluez de notre part notre père Noé qui planta

[a] Genèse, ch. VI, v. 4.

[1] Voyez ma note, tome XX, page 301. B.

[2] Jean Le Pelletier, né à Rouen en 1633, mort en 1711, est auteur d'une *Dissertation sur l'arche de Noé*, 1704, 1710, in-12. B.

la vigne. Les Grecs et les Asiatiques eurent le malheur de ne connaître jamais sa personne [1]; mais les Juifs ont été assez heureux pour descendre de lui. Demandez à voir dans ses archives le pacte que Dieu fit avec lui et avec les bêtes. Nous sommes fâchés qu'il se soit enivré; ne l'imitez pas.

Prenez surtout un mémoire exact du temps où Gomer, petit-fils de Japhet, vint régner dans l'Europe qu'il trouva très peuplée. C'est un point d'histoire avéré.

IX. Demandez ce qu'est devenu Caïnam, fils d'Arphaxad, si célèbre dans les Septante, et dont la *Vulgate* ne parle pas. Priez-le de vous conduire à la tour de Babel. Voyez si les restes de cette tour s'accordent avec les mesures que le révérend père Kircher [2] en a données. Consultez Paul Orose, Grégoire de Tours, et Paul Lucas.

De la tour de Babel vous irez à Ur en Chaldée, et vous demanderez aux descendants d'Abraham le potier pourquoi il quitta ce beau pays pour aller acheter un tombeau à Hébron, et du blé à Memphis; pourquoi il donna deux fois sa femme pour sa sœur; ce qu'il gagna au juste à ce manége. Sachez surtout de quel fard elle se servait pour paraître belle à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Sachez si elle employait l'eau rose ou l'eau de lavande pour ne pas sentir le gousset quand elle arriva à pied, ou sur son âne, à la cour du

[1] Voyez, tome XLVI, le chapitre XXVII de *Dieu et les hommes*. B.

[2] L'un des nombreux et volumineux ouvrages du jésuite Athanase Kircher, né en 1608, mort en 1680, est intitulé *Turris Babel*, 1678, in-folio. B.

roi d'Égypte et à celle du roi de Gérare, car toutes ces choses sont nécessaires à salut.

Vous savez que le Seigneur fit un pacte[a] avec Abraham, par lequel il lui donna tout le pays depuis le fleuve d'Égypte jusqu'à l'Euphrate. Sachez bien précisément pourquoi ce pacte n'a pas été exécuté.

X. Chemin fesant vous irez à Sodome. Demandez des nouvelles des deux anges qui vinrent voir Loth, et auxquels il prépara un bon souper. Sachez quel âge ils avaient quand les Sodomites voulurent leur faire des sottises, et si les deux filles de Loth étaient pucelles lorsque le bon-homme Loth pria les Sodomites de coucher avec ses deux filles, au lieu de coucher avec ces deux anges. Toute cette histoire est encore très nécessaire à salut. De Sodome vous irez à Gabaa, et vous vous informerez du nom du lévite auquel les bons Benjamites firent la même civilité que les Sodomites avaient faite aux anges.

XI. Quand vous serez en Égypte, informez-vous d'où venait la cavalerie que le pharaon envoya dans la mer Rouge à la poursuite des Hébreux; car tous les animaux ayant péri dans la sixième et septième plaie, les impies prétendent que le pharaon n'avait plus de cavalerie. Relisez les *Mille et une Nuits*, et tout l'Exode, dont Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Tite Live, font une mention si particulière, ainsi que tous les auteurs égyptiens.

XII. Nous ne vous parlons pas des exploits de Josué, successeur de Mosé, et de la lune qui s'arrêta sur Aïalon en plein midi, quand le soleil s'arrêta sur

[a] Genèse, ch. xv, v. 18.

Gabaon : ce sont de ces choses qui arrivent tous les jours, et qui ne méritent qu'une légère attention.

Mais ce qui est très utile pour la morale, et qui doit infiniment contribuer à rendre nos mœurs plus honnêtes et plus douces, c'est l'histoire des rois juifs. Il faut absolument supputer combien ils commirent d'assassinats. Il y a des Pères de l'Église qui en comptent cinq cent quatre-vingts; d'autres neuf cent soixante et dix ; il est important de ne s'y pas tromper. Souvenez-vous, surtout, que nous n'entendons ici que les assassinats de parents, car, pour les autres, ils sont innombrables. Rien ne sera plus édifiant qu'une notice exacte des assassins et des assassinés au nom du Seigneur. Cela peut servir de texte à tous les sermons de cour sur l'amour du prochain.

XIII. Quand de l'histoire des rois vous passerez aux prophètes, vous goûterez et nous ferez goûter des joies ineffables. N'oubliez pas le soufflet donné par le prophète Sédékias [1] au prophète Michée. Ce n'est pas seulement un soufflet probable comme celui du jésuite dont parle Pascal [2], c'est un soufflet avéré par le Saint-Esprit, dont on peut tirer de fortes conséquences pour les joues des fidèles.

Lorsque vous serez à Ézéchiel, c'est là que votre ame se dilatera plus que jamais. Vous verrez d'abord, chapitre 1er, quatre animaux à mufles de lion, de bœuf, d'aigle, et d'homme; une roue à quatre faces semblable à l'eau de la mer, chaque face ayant plus

[1] III. Rois, XXII, 24. B.

[2] Dernier alinéa de la quatorzième de ses *Lettres provinciales* (*Sentiments des jésuites sur l'homme*). B.

d'yeux qu'Argus, et les quatre parties de la roue marchant à-la-fois. Vous savez qu'ensuite le prophète mangea par ordre de Dieu un livre tout entier de parchemin. Demandez soigneusement à tous les prophètes que vous rencontrerez, ce qui était écrit dans ce livre. Ce n'est pas tout, le Seigneur donne des cordes au prophète pour le lier[a]. Tout lié qu'il est, il trace le plan de Jérusalem sur une brique; puis il se couche sur le côté gauche pendant trois cent quatre-vingt-dix jours, et ensuite pendant quarante jours sur le côté droit.

XIV. Si vous déjeunez avec Ézéchiel, prenez garde, notre cher frère, n'altérez point son texte, comme vous avez déjà fait; c'est un des péchés contre le Saint-Esprit. Vous avez osé dire que Dieu ordonna au prophète de faire cuire son pain avec de la bouse de vache; ce n'est point cela, il s'agit de mieux. Lisez la *Vulgate*, *Ézéchiel*, chap. IV, v. 12. *Comedes illud, et stercore quod egreditur de homine operies illud in oculis eorum.* « Tu le mangeras, tu le couvriras de la « merde qui sort du corps de l'homme. » Le prophète en mangea, et il s'écria : *Pouah! pouah! pouah! Domine Deus meus, ecce anima mea non est polluta.* « Pouah! pouah! pouah! Seigneur mon Dieu, je n'ai « jamais fait de pareil déjeuner. » Et le Seigneur, par accommodement, lui dit : « Je te donne de la fiente de « bœuf au lieu de merde d'homme. »

Conservez toujours la pureté du texte, notre cher frère, et ne l'altérez pas pour un étron.

Si le déjeuner d'Ézéchiel est un peu puant, le dîner

[a] Ézéchiel, ch. III.

des Israélites dont il parle est un peu anthropophage[a]. « Les pères mangeront leurs enfants, et les enfants « mangeront leurs pères. » Passe encore que les pères mangent les enfants qui sont dodus et tendres; mais que les enfants mangent leurs pères qui sont coriaces, cela est-il de la nouvelle cuisine?

XV. Il y a une grande dispute entre les doctes sur le XXXIX[e] chapitre de ce même Ézéchiel. Il s'agit de savoir si c'est aux Juifs ou aux bêtes que le Seigneur promet de donner le sang des princes à boire, et la chair des guerriers à manger. Nous croyons que c'est aux uns et aux autres. Le verset 17 est incontestablement pour les bêtes; mais les versets 18, 19 et suivants sont pour les Juifs : « Vous mangerez le cheval « et le cavalier. » Non seulement le cheval, comme les Scythes qui étaient dans l'armée du roi de Perse, mais encore le cavalier, comme de dignes Juifs; donc ce qui précède les regarde aussi. Voyez à quoi sert l'intelligence des Écritures!

XVI. Les passages les plus essentiels d'Ézéchiel, les plus conformes à la morale, à l'honnêteté publique, les plus capables d'inspirer la pudeur aux jeunes garçons et aux jeunes filles, sont ceux où le Seigneur parle d'Oolla et de sa sœur Ooliba. On ne peut trop répéter ces textes admirables.

Le Seigneur dit à Oolla[b] : « Vous êtes devenue « grande, vos tétons se sont enflés, votre poil a pointé. « *Grandis effecta es, ubera tua intumuerunt, pilus « tuus germinavit.* Le temps des amants est venu; je « me suis étendu sur vous; j'ai couvert votre igno-

[a] Ézéchiel, ch. V, v. 10. — [b] Idem, ch. XVI.

« minie; je vous ai donné des robes de toutes cou-
« leurs, des souliers d'hyacinthe, des bracelets, des
« colliers, des pendants d'oreilles.... Mais, ayant con-
« fiance en votre beauté, vous avez forniqué pour
« votre compte; vous vous êtes prostituée à tous les
« passants; vous avez bâti un bordel.... *Ædificasti tibi*
« *lupanar:* vous avez forniqué dans les carrefours....
« On donne de l'argent à toutes les putains, et c'est
« vous qui en avez donné à vos amants[1]: *Omnibus*
« *meretricibus dantur mercedes, tu autem dedisti mer-*
« *cedes cunctis amatoribus tuis*, etc.... Ainsi, vous
« avez fait le contraire des fornicantes, etc. »

Sa sœur Ooliba a fait encore pis[2]: « Elle s'est aban-
« donnée avec fureur à ceux dont les membres sont
« comme des membres d'ânes, et dont la semence est
« comme la semence des chevaux: *Et insanivit libi-*
« *dine super concubitum eorum quorum carnes sunt*
« *ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus*
« *eorum.* » Le terme de semence est beaucoup plus expressif dans l'hébreu. Nous ne savons si vous devez le rendre par le mot énergique qui est en usage à la cour, chez les dames, en de certaines occasions. C'est ce que nous laissons absolument à votre discrétion.

Après un examen honnête de ces belles choses, nous vous conseillons de passer légèrement sur Jérémie, qui court tout nu dans Jérusalem, chargé d'un bât[3]; mais nous vous prions de ne point passer sous silence le prophète Osée, à qui « le Seigneur or-
« donne[b] de prendre une femme de fornication, et

[1] Ézéchiel, XVI, 33. B. — [2] Idem, ch. XXIII. — [3] Jérémie, XXVII, 2. B.
[b] Osée, ch. I.

« de se faire des enfants de fornication, parceque la « terre fornicante forniquera du Seigneur; et Osée « prit donc Gomer, fille de Debelaïm. » Quelque temps après « le Seigneur[a] lui ordonne de coucher avec une « femme adultère, et il achète une femme déjà adul- « tère, pour quinze pièces d'argent et une mesure et « demie d'orge. »

Rien ne contribuera plus, notre cher frère, *à former l'esprit et le cœur*[1] de la jeunesse, que de savants commentaires sur ces textes. Ne manquez pas d'évaluer les quinze pièces d'argent données à cette femme. Nous croyons que cela monte au moins à sept livres dix sous. Les capucins, comme vous savez, ont des filles à meilleur marché.

XVII. Nous vous parlerons peu du *Nouveau Testament*. Vous concilierez les deux généalogies; c'est la chose du monde la plus aisée; car l'une ne ressemble point du tout à l'autre : il est évident que c'est là le mystère. Le bon Calmet dit naïvement, à propos des deux généalogies de Melchisédech : « Comme le « mensonge se trahit toujours par lui-même, les uns « racontent sa généalogie d'une manière, les autres « d'une autre. » Il avoue donc, dira-t-on, que cette différence énorme de deux généalogies est la preuve évidente d'un puant mensonge. Oui, pour Melchisédech, mais non pas pour Jésus-Christ; car Melchisédech n'était qu'un homme : mais Jésus-Christ était homme et Dieu; donc il lui fallait deux généalogies.

XVIII. Vous direz comment Marie et Joseph em-

[a] Osée, ch. III.

[1] Voyez ma note, tome XXXIII, page 110. B.

menèrent leur enfant en Égypte selon Matthieu, et comment, selon Luc, la famille resta à Bethléem. Vous expliquerez toutes les autres contradictions qui sont nécessaires à salut. Il y a de très belles choses à dire sur l'eau changée en vin aux noces de Cana, pour des gens qui étaient déjà ivres; car Jean, le seul qui en parle, dit expressément[1] qu'ils étaient ivres, *et cum inebriati fuerint*, dit la *Vulgate*.

Lisez surtout les *Questions* de Zapata[2], docteur de Salamanque, sur le massacre des innocents par Hérode; sur l'étoile des trois rois; sur le figuier séché pour n'avoir pas porté de figues, *quand ce n'était pas le temps des figues*[3], comme dit le texte. Ceux qui font d'excellents jambons à Bayonne et en Vestphalie s'étonnent qu'on ait envoyé le diable[4] dans le corps de deux mille cochons, et qu'on les ait noyés dans un lac. Ils disent que, si on leur avait donné ces cochons au lieu de les noyer, ils y auraient gagné plus de vingt mille florins de Hollande, s'ils avaient été gras. Êtes-vous du sentiment du révérend père Lemoine, qui dit que Jésus-Christ devait avoir une dent contre le diable, et qu'il fit fort bien de le noyer, puisque le diable l'avait emporté sur le haut d'une montagne?

XIX. Quand vous aurez mis toutes ces choses dans le jour qu'elles méritent, nous vous recommandons

[1] Cet *expressément* est une plaisanterie; car Jean (chap. II, verset 10) fait dire au maître d'hôtel, en général, et sans allusion aux convives des noces de Cana: « Omnis homo primum bonum vinum ponit; et cum inebriati « fuerint, tunc id quod deterius est. » Cl.

[2] Tome XLIII, pages 27-28. B. — [3] Matt., XI, 19; Marc XI, 13. B. — [4] Matt., VIII, 32; Marc, V, 13. B.

avec la plus vive instance de justifier Luc, lequel ayant écrit le dernier après tous les autres évangélistes [1], étant mieux informé que tous ses confrères, et ayant tout examiné diligemment depuis le commencement, comme il le dit [2], doit être un auteur très respectable. Ce respectable Luc assure que lorsque Marie fut prête d'accoucher, César Auguste, qui apparemment s'en doutait, ordonna, pour remplir les prophéties, qu'on fît un dénombrement de toute la terre, et Quirinus, gouverneur de Syrie, publia cet édit en Judée. Les impies, qui ont le malheur d'être savants, vous diront qu'il n'y a pas un mot de vrai; que jamais Auguste ne donna un édit si extravagant; que Quirinus ne fut gouverneur de Syrie que dix ans après les couches de Marie, et que ce Luc était probablement un gredin, qui, ayant entendu dire qu'il s'était fait un cens des citoyens romains sous Auguste, et que Quirinus avait été gouverneur de Syrie après Varus, confond toutes les époques et tous les événements; qu'il parle comme un provincial ignorant de ce qui s'est passé à la cour, et qu'il a encore le petit amour-propre de dire qu'il est plus instruit que les autres.

C'est ainsi que s'expriment les impies; mais ne croyez que les pies: parlez toujours en pie. Lisez surtout sur cet article les Questions de frère Zapata; elles vous éclairciront cette difficulté comme toutes les autres.

[1] Excepté saint Jean, qui écrivit son Évangile vers l'an 96, plusieurs années après la mort de saint Luc. Cl.

[2] Luc, I, 3. B.

Il n'y a peut-être pas un verset qui ne puisse embarrasser un capucin; mais avec la grace de Dieu on explique tout.

XX. Ne manquez pas de nous avertir si vous rencontrez dans votre chemin quelques uns de ces scélérats qui ne font qu'un cas médiocre de la transsubstantiation, de l'ascension, de l'assomption, de l'annonciation, de l'inquisition, et qui se contentent de croire un Dieu, de le servir en esprit et en vérité, et d'être justes. Vous reconnaîtrez aisément ces monstres. Ils se bornent à être bons sujets, bons fils, bons maris, bons pères. Ils font l'aumône aux véritables pauvres, et jamais aux capucins. Le révérend père Hayer[1], récollet, doit se joindre à nous pour les exterminer. Il n'y a de vraie religion que celle qui procure des millions au pape, et d'amples aumônes aux capucins. Je me recommande à vos prières et à celles du petit peuple qui habite dans votre sainte barbe.

[1] Il en est parlé tome XL, page 597. B.

FIN

DU TOME HUITIÈME DES MÉLANGES.

TABLE

DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME

DES MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.

73741619

